


600027744U












MARS EXPUGNATOR
MDCXLVI


VICTORIA FRACTÆ FIDE
ULTRIX
PULSO TRANS ÆNUM
BAVARORUM DUCE
IULII MDCXLVIII

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT de la Monarchie jusqu'à présent.

Par M. D'AUVIGNY,

TOME SECOND.

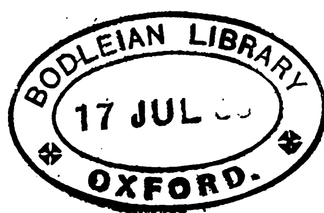


A AMSTERDAM.

Et se vend

A PARIS, chez KNAPEN, Libraire-Imprimeur, au bas du Pont Saint Michel.

M. DCC. XXXIX.


BODLEIAN LIBRARY
17 JUL
OXFORD.



LES HOMMES ILLUSTRES

Contenus dans le Tome second.

GEORGE D'AMBOISE, *Cardinal & premier Ministre sous Louis XII.* Page 1

JACQUES DE BEAUNE, *Baron de Semblançai, Sur-Intendant des Finances sous François I.* 99

ANTOINE DUPRAT, *sous Louis XII & François I.* 121

FRANÇOIS DE TOURNON, *Archevêque d'Embrun, Cardinal & Ministre d'Etat sous François I.* 141

CHARLES DE LORRAINE, *Cardinal & premier Ministre sous François II & Charles IX.* 259

FRANÇOIS D'O, *Sur-Intendant des*

Finances sous Henri III & Henri IV, & Gouverneur de Paris. 436

SECRETAIRES D'ETAT.

Guillaume Bochetel, Claude de l'Aubespine, Côme Clausse, Jean Du Thiers, Jacques Bourdin, Simon Fizes, Pierre Brulart, Claude Pinart, Louis Revol, Martin Rusé. 463



LES



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

GEORGE D'AMBOISE;

Evêque de Valence, puis Archevêque de Narbonne, ensuite de Rouen ; Lieutenant Général, puis Gouverneur de Normandie, Cardinal, Légat perpétuel du S. Siége en France, premier Ministre sous Louis XII.



EORGE d'Amboise nâquit l'an 1460. Il étoit fils de Pierre d'Amboise, Seigneur de Chaumont-sur-Loire, dont les Ancêtres, qui auparavant por- 1460. & suiv. Naissance de G. d'Amboise.

toient le nom de Berrie, venant à succéder aux biens de la Maison d'Amboise, en prirent le nom & les armes pour eux & leurs descendans en 1256. Ce Pierre d'Amboise étoit premier Gentilhomme de la Chambre de Louis XI. Il eut neuf garçons, qui se distinguerent tous par leur mérite, & par les places qu'ils occupoient. Celui dont nous entreprenons de parler, étoit le dernier des neuf, ou, selon quelques-uns, le pénultiéme.

1460. uiv.

George, par son excellent naturel, ne rendit pas infructueux les soins d'une mere habile, & les préceptes d'un Gouverneur attentif. Après quelques études superficielles, telles qu'on les faisoit dans ce tems d'ignorance, il fut reçû pour la forme Docteur en Droit Canonique, suivant les intentions de ses parens qui le destinoient à la Prélature, état qu'on ne croyoit pas alors exiger beaucoup de science. Il tarda peu en effet à être Evêque, & il n'étoit encore que dans sa quatorziéme année, lorsque Louis XI. en considération de Charles d'Amboise son frere aîné, le nomma à l'Evêché de Montauban, & peu de tems après le mit au nombre de ses Aumôniers. La

Il est fait Evêque à 14 ans.

sagesse & la modestie du jeune Prélat le rendirent agréable au Roi. Le célebre Robert Gaguin * & Philippe de Comines, si connu par ses Mémoires ** écrits avec une naïveté & une précision admirables, étoient en crédit l'un & l'autre, lorsqu'il parut à la Cour. Ils s'appliquerent à lui former l'esprit, & lui donnerent d'excellentes leçons de conduite, dont il sçut bien profiter dans la suite. 1460. & suiv.

George avoit un esprit plus solide que brillant, plus judicieux que délicat. Sans goût pour les Belles-Lettres, ni pour aucune science, dépourvû même de ces connoissances médiocres, auxquelles se bornent aujourd'hui la plûpart des personnes de son rang, il avoit en revanche toutes les qualités qui font réussir dans ce monde, & qui conduisent à une haute fortune. Il étoit sçavant dans la science de la Cour, aussi modeste que modéré, sçachant parler & se taire, satisfaire son ressentiment, ou le sacrifier; sous un extérieur d'indifférence & de franchise, vif, Son Portrait.

* Général de l'Ordre de la Rédemption des Captifs. Il étoit Flamand, ainsi que Philippe de Comines.

** Cet Ouvrage est si estimé, qu'il a été traduit dans toutes les Langues de l'Europe.

1460. & suiv. ambitieux, souple, & intriguant; dans le fond; religieux, pieux même, mais avec l'art de le paroître plus qu'il ne l'étoit; laborieux, vigilant, peu sensible à la volupté; toujours poli & affable, & s'énonçant avec grace; ayant enfin un air doux & sérein, & une phisionomie de bon augure, où étoit peint son beau naturel, son esprit fin, & en quelque sorte cette fortune à laquelle il étoit appellé.

Etat des affaires de la Cour.

Il y avoit peu de tems qu'il étoit à la Cour, lorsque les esprits se partagerent entre le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, qui regna depuis sous le nom de Louis XII. & le Sire de Beaujeu, cadet de la branche aînée de Bourbon. La famille Royale se trouvoit alors réduite au Dauphin, Prince mal élevé & d'un esprit médiocre, mais vif & belliqueux, & aux deux Princesses ses sœurs.

La premiere, aussi recommandable par son esprit que par ses graces, fut donnée en mariage au Sire de Beaujeu. La seconde, qui étoit fort laide, & dont l'esprit ne compensoit point la difformité, mais d'un fort bon caractere, fut le partage du Duc d'Orléans premier Prince du Sang. Il n'osa

la refuser de peur de déplaire à Louis XI. homme redoutable, que l'on n'offençoit pas impunément. Ces deux mariages formerent deux puissans partis entre les Grands. Les uns voyant le Roi fort cassé, & le Dauphin assez valétudinaire, s'attacherent au Duc d'Orléans, qu'ils regardoient comme l'héritier présomptif de la Couronne. Les autres embrasserent les intérêts de Monsieur de Beaujeu, persuadés que pendant la minorité du jeune Roi, il seroit dépositaire de l'autorité Royale.

1460. & suiv.

G. d'Amboise s'attache au Duc d'Orléans.

Le jeune Evêque de Montauban, ayant un parfait rapport avec le Duc d'Orléans pour l'âge & les inclinations, devint un des plus zélés serviteurs de ce Prince, qui l'honora de son amitié, & en fit son confident. Ses freres, aussi politiques que lui, s'attacherent les uns au Duc d'Orléans, les autres à Madame de Beaujeu, afin d'avoir toujours pour eux le vent de la fortune, de quelque côté qu'il souflât.

1483.

Charles VIII. monte sur le Trône.

Louis XI. étant mort, & Charles VIII. son fils âgé de 14 ans commencés, lui ayant succédé, le parti du Duc d'Orléans, qui s'étoit tenu couvert jusqu'alors, commença à se produire

ouvertement, & à disputer la Régence à la faction contraire. Mais les Etats assemblés à Tours déclarerent qu'il n'y auroit point de Régent, conformément à l'Edit irrévocable du Roi Charles V. pour la majorité des Rois : il fut décidé que le Roi seroit incessamment sacré, & que tout se feroit en son nom. La Dame de Beaujeu sa sœur, n'ayant que 22 ans, fut chargée du soin de son éducation ; & on composa un Conseil des Princes du Sang & de douze personnes choisies & approuvées par les Etats, pour la conduite & l'expédition des affaires d'Etat.

1483. & suiv.

Manége de G. d'Amboise.

Le Duc d'Orléans, qui avoit alors 23 ans, peu satisfait d'un Réglement qui lui donnoit trop peu de distinction & d'autorité, jugea à propos d'attendre à faire éclater son ambition & son ressentiment, que son parti se fût fortifié. L'Evêque de Montauban, que sa qualité d'Aumônier du Roi rendoit assidu à la Cour, donnoit secretement au Roi des conseils & des impressions contre Madame de Beaujeu, tandis qu'il parloit toujours avec éloge du Duc d'Orléans. Enfin, il vint à bout de persuader au jeune Monarque, qu'il étoit à propos qu'il sécouât le

joug de sa sœur, & qu'il s'échapât de ses mains. 1483 & suiv.

Le Prélat ne vit pas plutôt le Roi disposé à faire ce qu'il souhaitoit, qu'il en donna avis au Comte de Dunois, Bâtard d'Orléans, & à quelques autres, avec qui il étoit d'intelligence. Les mesures étoient si bien concertées, que l'entreprise n'auroit pas manqué de réussir, si le Courier que d'Amboise avoit chargé de ses lettres, ne l'eût trahi par fidélité, & ne les eût remises à Madame de Beaujeu. L'Evêque de Montauban fut aussi-tôt arrêté, avec Bussi son frere, & quelques 1488. autres Complices de la conspiration, Il est arrêt entr'autres Pompadour, Evêque de Périgueux, & Philippe de Comines, qui fut mis six mois dans une cage, suivant l'usage de ce tems-là, & resta longtems prisonnier. Les deux Evêques & Bussi furent traités moins rigoureusement.

Quoique d'Amboise eût suffisamment prouvé devant ses Juges, qu'il n'avoit rien fait que du consentement du Roi, qui ayant alors 17 ans, étoit en état de juger de ses démarches, il ne sortit de prison que deux ans après. Pendant cet intervale, le Duc d'Or-

léans, informé des ordres qu'on avoit
1488. donnés pour le faire arrêter lui-même, ſe réfugia en Bretagne, où ayant joint ſes troupes à celles du Duc, qui pour lors étoit en guerre avec la France, il tourna ſes armes contre ſa Patrie, ou plutôt contre la Cour. Il perdit la bataille de Saint. Aubin du Cormier, qu'il livra à l'armée royale commandée par la Trémouille, qui avoit 25 ans, & fut fait priſonnier.

Le Duc d'Orléans perd la Bataille de S. Aubin, & eſt fait priſonnier.

Cette triſte nouvelle conſterna l'Evêque de Montauban tout dévoué à ce Prince. Ce qui augmentoit ſa douleur, étoit l'impuiſſance où il ſe voyoit de le ſervir, étant privé de ſa liberté. Il fit d'inutiles efforts pour ſortir de priſon. La Ducheſſe de Bourbon (c'eſt ainſi qu'on l'appelloit depuis peu, parce que le Prince ſon mari avoit ſuccédé au Duché & aux autres biens de la branche aînée de Bourbon) fut inéxorable. Enfin Louis, Evêque d'Albi, frere de d'Amboiſe, qui n'oſoit s'employer ouvertement pour lui, de crainte de s'attirer lui-même une diſgrace, trouva le moyen de lui faire obtenir ſon pardon ſans ſe compromettre. Il fit agir un Cordelier, nommé Malerne, Confeſſeur de la Princeſſe.

Ce Religieux sçut la disposer peu à peu à relâcher un peu de sa sévérité, & à pardonner aux Prélats. 1488.

D'Amboise est mis en liberté.

L'Evêque d'Albi, informé par Malerne des dispositions de la Duchesse, écrivit sécretement en Cour de Rome, & engagea le Saint Pere à réclamer l'Evêque de Montauban & celui de Périgueux, arrêtés tous deux pour le même sujet. Ce moyen réussit: la Princesse vivement sollicitée par son Confesseur & par les Nonces, que le Pape nomma pour connoître de cette affaire, rendit enfin la liberté aux deux Evêques, à condition qu'ils se retireroient chacun dans leurs Diocèses. 1489. C'étoit un châtiment continué, quoiqu'adouci, pour des Prélats de Cour. En effet d'Amboise, jouissant de sa liberté, n'avoit que la moindre partie de ce qu'il souhaitoit. Il fit de nouvelles instances pour avoir celle de revenir à la Cour; mais malgré toutes ses démarches, il ne put obtenir cette grace, que quinze mois après; encore fallut-il que ses freres se rendissent responsables de la conduite qu'il tiendroit à l'égard du Gouvernement. Il promit tout, bien résolu de ne rien tenir, & de s'employer tout entier

pour la délivrance du Duc d'Orléans ; dont les intérêts lui étoient plus chers que les siens propres.

1489. & suiv.

Affaires de Bretagne.

Les conjectures n'étoient gueres favorables à ses projets. Les affaires de Bretagne paroissoient en très-mauvais état. Le succès de la bataille de Saint Aubin, & la prise du Duc d'Orléans avoient fait perdre courage aux Bretons, & ils demandoient la paix, que la Duchesse de Bourbon étoit d'autant moins disposée à leur accorder, que la délivrance du Duc d'Orléans devoit être le principal article du traité. François II. Duc de Bretagne, qui voyoit que les suites de cette affaire alloient lui devenir funestes, s'il ne s'accommodoit à quelque prix que ce fût, consentit enfin que le Duc d'Orléans ne fût point compris dans le traité, & il obtint la paix à cette condition.

D'Amboise travaille à procurer la liberté au Duc d'Orléans.

D'Amboise voyant qu'il n'y avoit plus rien à espérer de la part du Duc de Bretagne, mit tout en usage pour fléchir la Duchesse de Bourbon. Pour cet effet, il engagea dans ses intérêts Louis Malet, Sire de Graville, qui avoit tout pouvoir sur l'esprit de

cette Princesse. * Il persuada même à Jeanne de France, de solliciter l'élargissement du Duc d'Orléans son époux, quoiqu'elle en fût peu satisfaite. Mais tous ces mouvemens furent inutiles. La Gouvernante ne donna que des promesses qui n'aboutirent à rien. La mort du Duc de Bretagne, qui arriva sur ces entrefaites, la rendit encore moins traitable. 1489. & suiv.

Elle redoubla ses instances, pour engager le Roi à conquérir cette Province; mais ni le Roi, ni son Chancelier ne furent point de ce sentiment. Le Chancelier même proposa dans le Conseil le mariage du Roi avec l'héritiere de Bretagne, comme un moyen plus légitime de réunir ce Pays à la France. D'Amboise le désiroit ardemment, persuadé que cette alliance pro-

* Jean de Saint Gelais, dit qu'il étoit le plus fort du Conseil. Si l'on en croit Varillas, il étoit si riche, que le Cardinal de Richelieu fit imprimer son testament, pour que le Public en fit un jour la comparaison avec le sien. Il avoit l'esprit excellent, mais le cœur corrompu; car il n'appuyoit jamais dans le Conseil le bon avis, quand la Duchesse de Bourbon pensoit autrement. George d'Amboise lui proposa pour gendre Chaumont d'Amboise son neveu: ce qui fit grand plaisir à Graville, qui cherchoit à faire d'illustres alliances, & le rendit l'ami des d'Amboise. Ce mariage s'accomplit dans la suite.

curereroit infailliblement la liberté au
1489. & suiv. Duc; c'étoit lui qui avoit pressé le Chancelier d'en faire la proposition dans le Conseil.

Anne Duchesse de Bretagne, Princesse aussi belle que riche & puissante, n'écouta pas favorablement le Comte de Dunois, que le Roi lui députa pour ce sujet. Il ne put vaincre la répugnance qu'elle avoit à se donner à un Prince, qui après avoir fait la guerre au Duc son pere, étoit encore armé contr'elle. Ayant d'ailleurs beaucoup de fierté & de délicatesse, elle craignoit que Charles ne recherchât plutôt son Duché que sa personne. Le Comte tenta vainement de la rassurer, elle ne voulut rien entendre; de sorte que ce Prince fut obligé de faire avertir le Roi, qu'il n'y avoit rien à espérer, si le Duc d'Orléans, pour qui la jeune Duchesse avoit une estime particuliere, ne se rendoit lui-même le négociateur de cette affaire.

1491. Ce fut d'Amboise qui donna cet avis au Roi, de la part du Comte de Dunois; & comme l'occasion étoit des plus favorables, il le pressa si vivement, que ce jeune Monarque, qui n'auroit osé rien faire de lui-même, s'il n'eût

Le Duc d'Orléans est tiré de sa prison.

été amoureux, donna ordre ſur le champ que l'on fit ſortir le Duc de priſon. Selon pluſieurs Hiſtoriens, le Roi, ſans avoir communiqué ſa réſolution à la Ducheſſe de Bourbon, alla lui-même tirer le Duc d'Orléans de ſa priſon. 1491.

Charles VIII. epouſe la Ducheſſe Anne.

Le Duc d'Orléans, qui aimoit la Princeſſe de Bretagne, & qui en étoit aimé, auroit bien voulu parler pour lui-même; mais vaincu par la néceſſité, il fit taire ſon amour, & ſe ſervit de l'aſcendant qu'il avoit ſur le cœur de la jeune Ducheſſe, pour la faire conſentir à ſon mariage avec le Roi, qu'elle épouſa enfin à Langeais. 1492.

Crédit de G. d'Amboiſe.

Le ſuccès de cette négociation fut avantageux au Duc d'Orléans. Le Roi lui donna publiquement & en particulier des marques de ſa reconnoiſſance & de ſon amitié. La jeune Reine eut toutes ſortes de conſidérations pour lui, & la Ducheſſe de Bourbon lui rendit ſes bonnes graces. D'Amboiſe voyoit avec plaiſir ſon crédit augmenter avec celui de ſon Protecteur. On le traitoit partout avec diſtinction, & l'on avoit pour lui tous les égards qu'il pouvoit déſirer. La mort du Comte de Dunois, arrivée peu

1492. de jours avant le mariage du Roi, le laissa unique possesseur de la confiance & de l'affection du Duc d'Orléans.

Il est élû Archev. de Narbonne.

De si grands avantages ne lui furent pas moins utiles qu'honorables. Chacun cherchoit à s'appuyer de son crédit à la Cour. Le Chapitre de Narbonne le choisit dans le même-tems pour son Archevêque. Peu après, il fut fait Lieutenant Général de la Province de Normandie, de la maniere que nous allons dire.

Il est fait Lieutenant Général de Normandie.

Depuis la réconciliation du Duc d'Orléans avec la Cour, la Duchesse de Bourbon, qui avoit des appréhensions secretes, que ce Prince ne songeât dans la suite à se venger des mauvais traitemens qu'il avoit reçus, affectoit dans toutes les occasions de se montrer autant son amie, qu'elle s'étoit déclarée son ennemie. Ce fut dans cet esprit qu'elle lui fit donner le gouvernement de Normandie. Le Duc, qui n'aimoit pas le détail des affaires, & qui avoit coutume de se livrer entierement à ceux qui avoient sçû lui plaire, fut charmé de trouver dans l'Archevêque de Narbonne un homme sur qui il pût se reposer. Il le nomma, avec l'agrément du Roi, son Lieu-

tenant Général, & lui remit toute son autorité entre les mains. L'Archevêché de Rouen ayant vaqué quelques années après, il tâcha de le faire élire, afin qu'il fût plus à portée de remplir les devoirs de sa Charge. Le Roi se joignit au Duc d'Orléans, & fit solliciter vivement le Chapitre de Rouen pour cette élection. George d'Amboise fut donc nommé par acclamation Archevêque de Rouen. Dans l'acte de son élection, il n'est qualifié que de Prêtre; ce qui fait juger qu'il n'avoit jamais été sacré ni Evêque de Montauban, ni Archevêque de Narbonne. La Normandie, infectée depuis plusieurs années d'une multitude de Brigands qui la désoloient, avoit besoin d'un libérateur tel que d'Amboise. Comme Lieutenant Général, il donna de si bons ordres, & les fit exécuter avec tant de vigueur, qu'en moins d'un an il rétablit la tranquillité dans la Province.

1493. Et Archev. de Rouen.

Ce fut en ce tems-là que le Roi résolut de passer en Italie avec une armée, pour conquérir le Royaume de Naples, sur lequel il avoit de justes prétentions. Ast ayant été marqué pour le rendez-vous général des trou-

1494. Il suit le Duc d'Orléans en Italie.

pes, le Duc d'Orléans, à qui cette
1494. Ville appartenoit, & qui s'y étoit rendu de bonne heure, y attendit l'arrivée du Roi. L'Archevêque ne put partir avec lui, comme il l'auroit désiré, parce qu'avant d'entreprendre un si long voyage, il voulut mettre son Diocèse en état de ne point souffrir de son absence. Quelques personnes pieuses lui firent un scrupule d'abandonner les fonctions de son Ministere, pour suivre l'armée, où sa présence étoit peu nécessaire ; mais l'Archevêque trouva sans peine d'autres Casuistes plus commodes, qui lui permirent de préférer le métier de Courtisan à celui de Pasteur, & l'honneur de gouverner le premier Prince du Sang à celui de gouverner son troupeau.

L'Archevêque délivré de ses scrupules partit donc, & alla joindre le Duc d'Orléans en Italie. Il y arriva assez à tems, pour être le témoin d'une victoire signalée que le Duc remporta sur la flote Napolitaine. La nouvelle de cette défaite répandit la terreur dans toute l'Italie, & les plus puissantes Villes ouvrirent leurs portes au Roi, qui après avoir fait son entrée dans

Florence, & dans Rome, parut devant Naples le 22 Février 1494. Il 1494.
s'en rendit le Maître, & de tout le reste du Royaume en moins de huit jours.

Le Duc d'Orléans ne se trouva point à cette expédition. Etant tombé malade peu de tems après sa victoire, il avoit été obligé de retourner à Ast avec son confident, bien fâché de laisser échapper une si belle occasion d'acquérir de nouveaux lauriers. D'Amboise avoit encore un autre sujet de chagrin. Il s'étoit flaté d'obtenir le chapeau de Cardinal, si le Duc eût pû accompagner Sa Majesté jusqu'à Rome. Il ne put s'empêcher d'en témoigner son mécontentement à ce Prince, qui dans la suite se plaignit au Roi, de ce que dans son entrevûe avec le Pape Alexandre VI. il avoit oublié d'Amboise, pendant qu'il avoit fait donner la pourpre à Briçonnet, qui étoit d'une naissance, & selon lui, d'un mérite fort inférieur. Mais Briçonnet étoit Ministre d'Etat, & d'ailleurs il se trouvoit à Rome à la suite du Roi, dans le tems de l'entrevûe.

Aussi-tôt après que le Roi fut parti d'Ast, où il étoit venu se mettre à la

tête de son armée, le Duc d'Orléans,
1494. qui avoit moins de déférence pour ses ordres que pour les avis de son confident, forma le dessein d'assiéger Novarre, Place forte dans le Milanès. Il avoit des prétentions sur ce Duché, dont l'Usurpateur Ludovic Sforce s'étoit emparé. Il crut que pendant que le Roi étoit occupé à se faire restituer le Royaume de Naples, il pouvoit songer de son côté à rentrer dans un bien qui lui appartenoit. Pour cet effet, au lieu de faire filer vers l'armée Royale, les troupes de renfort qui venoient de France, il les retint pour s'en servir à exécuter le dessein qu'il méditoit.

Il assiégea Novarre, & après l'avoir emporté sans beaucoup de résis-
1495. tance, il s'y renferma imprudemment avec d'Amboise, pour y attendre de nouveaux secours. Ils y furent bientôt investis par l'armée de Sforce, & ils auroient été exposés à y périr de faim, si les Assiégeans n'eussent d'eux-mêmes consenti à une tréve, pendant laquelle il fut accordé au Duc de pouvoir sortir de la Ville avec ses troupes.

Le Duc d'Orléans & son Favori au-

roient bien souhaité, que le Roi après la victoire de Fornoue, eût songé à la conquête du Duché de Milan. Peut-être ce Prince, cédant à leurs sollicitations, seroit-il entré dans leurs vûes; mais effrayé par un renfort de vingt mille Suisses qui arriva dans le même tems à l'armée ennemie, il fut obligé de signer le traité de paix, dans lequel fut comprise la restitution de la Ville & du Château de Novarre, malgré ce que purent faire le Duc & d'Amboise pour rompre le traité. Le Duc témoigna du ressentiment contre ceux qu'il croyoit avoir été les auteurs de ce conseil; & ceux-ci persuadés qu'il n'y avoit que l'Archevêque de Rouen qui aigrissoit l'esprit de ce Prince, s'efforcerent de le mettre mal en Cour, & de le faire reléguer dans son Diocèse. 1495.

L'occasion s'en présenta bien-tôt. Le Roi ayant été sollicité par quelques Princes d'Italie de reprendre Naples, d'où Ferdinand Roi d'Arragon avoit chassé les François, peu de tems après qu'ils s'y furent établis, il donna la conduite de cette seconde expédition au Duc d'Orléans. Le premier article du traité, étoit que l'on commenceroit 1496. 1497.

D'Amboise détourne le Duc d'Orléans d'aller en Italie.

par la conquête du Milanès, qui devoit revenir à ce Prince. Cette entreprise, qui quelques années auparavant auroit été si agréable au Duc, fut alors si peu de son goût, qu'il refusa de passer en Italie. Ce refus lui attira l'indignation du Roi, & d'Amboise fut compris dans sa disgrace, parce que l'on crut que c'étoit lui qui avoit détourné le Duc de ce voyage, auquel il avoit paru d'abord si disposé. On ne se trompoit pas; d'Amboise avoit fait comprendre à ce Prince, qu'il avoit un intérêt personnel à ne pas s'éloigner de la Cour, par rapport à la foible santé du Roi, étant par la mort toute récente du Dauphin appellé à la succession de la Couronne.

1497.

Ils se retirent à Blois.

Leurs ennemis communs s'efforcerent de profiter de cette conjoncture, pour leur nuire à l'un & à l'autre. Ils animerent pour cet effet les Principaux de la Province de Normandie, qui à leur sollicitation vinrent à la Cour porter leurs plaintes contre leur Gouverneur & son Lieutenant. Ils les accuserent de vouloir se rendre Maîtres de la Province, où ils agissoient en Souverains. On voit aisément quel étoit le but de cette accusation. Le Gou-

verneur & le Lieutenant entreprirent inutilement de repousser la calomnie: le Roi ne se trouva point disposé à les écouter; desorte qu'ils prirent le parti de se retirer à Blois, en attendant que la face des affaires pût changer; ce qui ne tarda pas à arriver par la mort de Charles VIII. qu'une espece d'apopléxie enleva le septiéme Avril 1498, dans la 27e. année de son âge, laissant le Trône à Louis Duc d'Orléans, son plus proche héritier. 1497. 1498.

Le Duc d'Orléans devenu Roi, fait d'Amboise son premier Ministre.

Le nouveau Roi par l'avis de d'Amboise, qu'il fit aussi-tôt son premier Ministre, ordonna de magnifiques funérailles pour son prédécesseur. Il se fit ensuite sacrer avec beaucoup de pompe, & proclamer Roi de France, des deux Siciles, & de Jérusalem, & Duc de Milan. Le Ministre, qui connoissoit la générosité naturelle de Louis & sa tendresse pour le peuple, lui représenta, qu'afin de donner des impressions favorables en montant sur le Trône, il devoit prendre sur ses propres deniers les frais de l'une & l'autre cérémonie, ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. La France, charmée d'une générosité si peu attendue, le fut encore davantage, lorsque con-

tre la coutume, on n'exigea rien pour
1498. le joyeux avénement à la Couronne.
De si heureux commencemens firent
augurer favorablement & du regne &
du Ministere.

Conduite de d'Amboise dans le Ministere.

Le Roi & le Ministre avoient les
mêmes intentions. Louis ne songeoit
qu'à rendre ses Sujets heureux, persuadé que c'est le premier & le seul
devoir d'un Roi. D'Amboise ne s'étoit
chargé de la conduite des affaires publiques, que pour les rétablir & pour
seconder les vûes de son Maître. On
peut dire que c'est à d'Amboise, que
Louis XII. est redevable de ce glorieux titre de *Pere du Peuple*, qu'il
porte dans nos Annales; titre que presqu'aucun de ses Prédécesseurs n'avoit
mérité, & auquel peu de ses Successeurs ont paru aspirer. D'Amboise commença par retrancher le dixiéme de
tous les impôts, & les réduisit enfin
aux deux tiers. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en quelque néceffité
que l'Etat pût se trouver sous son Ministere, il ne rétablit jamais ce qu'il
avoit une fois supprimé; par où l'on
peut juger de sa prudence, dans la
dispensation des deniers publics. Mais
cette économie n'eut jamais rien de

sordide : elle tourna au profit des Sujets, sans avilir le Trône. Zélée & judicieuse, elle ne permit point que des hommes de néant s'engraissassent du sang du peuple, & accumulassent des richesses immenses par des brigandages autorisés ; elle ne mit point la Noblesse épuisée (sur qui tombe par contre-coup toutes les impositions faites sur ceux qui cultivent la terre) hors d'état de porter les armes pour la défense de la Patrie. D'Amboise, homme de condition, aima & protegea toujours la Noblesse. Il aima aussi les Sçavans & les hommes de Lettres. 1498.

Il fit confirmer dans leurs Charges les Officiers d'Epée, de Judicature & de Finances, que le Roi Charles VIII. avoit établis, & sçut par ce moyen s'en faire autant de créatures ; mais il tint la main à ce que les uns & les autres s'acquitassent avec exactitude des Emplois qu'il avoit bien voulu leur laisser. Il s'appliqua surtout à faire revivre la discipline parmi les gens de guerre, & reprima, comme il avoit fait en Normandie, les violences qu'ils exerçoient impunément dans tout le Royaume. De-là il tourna ses soins vers l'administration de la Justice, &

ayant réformé, suivant l'avis des plus
1498. habiles Jurisconsultes, ce qu'il y avoit
de défectueux dans les anciennes Ordonnances, il abrégea la longueur des Procès, dissipa les ténebres de la chicane, & fit rendre la justice avec autant d'équité que de diligence.

Jeanne de France est répudiée.

Ce fut ainsi qu'il sçut rétablir l'ordre dans l'Etat, dès les premieres années de son Ministere. Mais comme rien n'est plus capable de maintenir la tranquilité publique, & de prévenir les cabales, qu'un héritier présomptif de la Couronne, fils de celui qui regne, il détermina le Roi à faire déclarer nul son mariage avec Jeanne de France, dont il n'avoit point d'enfans. Cette Princesse, à la persuasion du Ministre, qui se conduisoit toujours par de grands principes, consentit, sans beaucoup de résistance, à la dissolution d'un nœud, dont la continuation pouvoit devenir funeste à un grand Royaume. Le Pape Alexandre VI. nomma des Commissaires pour connoître de la nullité du mariage, & conformément à leur décision, qui ne pouvoit être que favorable aux intentions de la Cour, il permit au Roi de se remarier pour avoir des enfans,

qui

qui ſelon les vœux des François puſ- 1498.
ſent un jour lui ſuccéder. Peut-être qu'un autre Pape qu'Alexandre VI n'eût pas été ſi facile.

D'Amboiſe eſt fait Cardinal.

Cette condeſcendance du Pontife Romain pour le Roi de France ne fut point payée d'ingratitude. Louis donna le Duché de Valentinois avec pluſieurs autres dignités à Ceſar de Borgia, fils naturel de ce Pape. Alexandre picqué d'émulation envoya au Miniſtre le chapeau de Cardinal, qui lui fut apporté par le nouveau Duc de Valentinois. Le Roi fut très-ſatisfait d'avoir procuré la pourpre à d'Amboiſe, & de pouvoir par-là reconnoître ſa fidelité & ſon zele. Ses ennemis, comme ſes amis, avouerent que perſonne n'étoit plus digne de cet honneur. Le Cardinal de la Rovere, qui fut depuis Pape ſous le nom de Jules II, lui mit le bonnet ſur la tête avec beaucoup d'appareil, en préſence du Roi & de toute la Cour.

Mariage du Roi, avec la Reine Anne Ducheſſe de Bretagne.

Cette nouvelle faveur ne ſervit qu'à accroître le zele du Miniſtre pour ſon Roi, & l'excita à montrer par de nouveaux ſervices, qu'il méritoit l'eſtime & l'affection dont il l'honoroit. Il avoit remarqué que la paſſion de Louis,

pour Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur, n'étoit point diminuée. Cette Princesse avoit été & étoit encore l'objet de son inclination, quoiqu'elle eût été dix ans avec Charles VIII. Le Cardinal agit auprès d'elle, & après avoir levé quelques difficultés, qu'elle lui opposa touchant son Duché de Bretagne, qu'elle vouloit conserver dans ses franchises, il la fit consentir à son mariage avec Louis XII. Il se célebra à la satisfaction de l'un & de l'autre, & au milieu des acclamations de tous les Etats du Roïaume le 1 Janvier 1499.

1498.

1499.

D'Amboise Gouverneur de Normandie va à Rouen.

La cérémonie achevée, le Cardinal se rendit en Normandie, dont le Roi dès le commencement de son regne l'avoit fait Gouverneur. La Ville de Rouen lui fit une entrée magnifique; elle ne l'avoit point vû depuis qu'il étoit entré dans le Ministere. Ce fut à qui lui donneroit en cette occasion des marques de la plus vive reconnoissance. Les habitans de Rouen avoient des preuves encore toutes recentes de son affection particuliere, par plusieurs avantages qu'il leur avoit procurés. Cette Ville a encore aujourd'hui une véneration singuliere pour

la mémoire de ce grand homme.

Comme la plus forte ambition de d'Amboise étoit de mériter les louanges qu'on lui donnoit, & de regner sur les cœurs, il eut lieu d'être satisfait de la maniere dont on le reçut. Le bon état où il trouva son Diocèse, ne lui donna pas moins de contentement. Après avoir premierement pourvû à ce qui regardoit son Eglise, il convoqua les trois Etats de la Province, & répondit à toutes les plaintes qu'on lui fit. Sur les remontrances de plusieurs personnes de considération, il rendit, pour la plus grande commodité des Parties, l'Echiquier perpétuel; (il ne se tenoit auparavant que deux fois l'année) & le fixa pour toujours à Rouen. L'Echiquier étoit une Cour Supérieure, composée d'Ecclésiastiques, de Gens d'épée, & de Gens de Loi, qui jugeoit en dernier ressort les appels interjettés des Sentences rendues par les Tribunaux inférieurs de la Province. François I. lui a depuis donné le nom de Parlement.

1499.

Pendant qu'il recherchoit soigneusement tout ce qui pouvoit contribuer à la tranquillité des peuples de son Diocèse & de son Gouvernement, de

L'Unive[rsi]té s'oppo[se] aux Ordo[n]nances d[u] Roi.

nouvelles affaires le rappellerent à Paris. L'Université de cette Ville s'étant
1499. opposée aux nouvelles Ordonnances que le Ministre avoit fait publier, comme donnant atteinte à la plûpart de ses privileges, & la Cour n'ayant point eu égard à ses plaintes, les mécontens s'échaufferent à un tel point, que le Recteur, de l'avis de toutes les Facultés, prit le parti d'interdire les exercices publics dans les Colleges, & de défendre aux Prédicateurs de monter en Chaire. Le Roi par le conseil du Cardinal, fit avancer des troupes vers Paris, pour mettre les rebelles à la raison; mais on n'eut pas besoin de tirer l'épée. Les mutins envoyerent des députés pour implorer la clemence du Roi, & firent paroître alors autant de crainte qu'ils avoient montré d'insolence.

Guerre du Milanez.

D'Amboise, après avoir calmé cette tempête scholastique, songea à exécuter le dessein que son Maître & lui avoient formé depuis long-tems, de conquerir le Milanez. Pour cet effet il commença par négocier avec les Princes voisins, afin qu'ils ne traversassent point cette entreprise. Il obligea le Duc de Lorraine à renoncer

aux droits qu'il croyoit avoir sur la Provence, fit rendre hommage au Roi par l'Archiduc d'Autriche, pour les Comtés de Flandres, d'Artois & de Charolois, ménagea une tréve avec l'Empereur, & sçut si bien calmer la crainte ou la jalousie des Princes Italiens, qu'il les engagea à concourir eux-mêmes à la conquête de Milan. 1499.

Toutes les mesures étant prises, il fit partir les troupes sous la conduite de trois Généraux, Ligni, d'Aubigni, & Trivulce Milanois d'origine. Pour lui, il fut obligé de rester encore quelque tems en France, tant pour attendre le départ du Roi, que parce que le Pape Alexandre, par un trait de politique, lui envoya dans cette circonstance un Bref, par lequel il l'établissoit son Légat dans toute l'étendue du Royaume, dignité qui paroissoit incompatible à plusieurs avec le Ministere; mais il trouva le moyen de les allier, & de contenter le Pape & le Roi, quoique leurs intérêts fussent si contraires.

La conquête du Milanez ne couta presque rien au Roi. L'Usurpateur Ludovic, qui étoit généralement haï, effrayé de la prise de ses meilleures

Places, se sauva de Milan. La Ville
499. ouvrit aussi-tôt ses portes au Roi, qui y fit son entrée avec le Cardinal au mois d'Octobre 1499, & tourna ensuite ses armes contre Genes qui fut soumise en peu de tems.

Le Roi, qui avoit dessein de rendre sa domination agréable à ses nouveaux Sujets, conserva aux Etats de Genes & de Milan tous leurs anciens privileges, & leur en accorda même de nouveaux. Il établit, par le conseil du Cardinal, des Ecoles de Théologie, de Droit, & de Médecine à Milan, avec une Cour de Justice où les Parties pourroient plaider sans frais. Il diminua tous les impôts d'un quart, mit peu de garnison dans les Places, nomma Trivulce, qui étoit du Pays, pour en être le Gouverneur, & lui associa d'Aubigni.

De si sages précautions furent inutiles. Peu après le départ du Roi & du Cardinal, Trivulce, homme cruel & d'un orgueil insupportable, se fit tellement haïr, tant par ses exactions, que par la licence qu'il toleroit dans ses Soldats, que la Noblesse & le Peuple de Milan conspirerent ensemble pour secouer le joug de sa tyrannie.

Sforce, qui avoit eu ſoin de faire de nouvelles levées en Allemagne, où il s'étoit refugié, ne fut pas plutôt informé de la diſpoſition des Milanois, qu'il parut ſur la frontiere à la tête d'une armée. A cette nouvelle, les habitans ſe ſoulevent & courent aux armes; on cherche le Gouverneur pour le maſſacrer, mais il s'étoit ſauvé. Dès le lendemain de ſon évaſion, la Ville reçut le Duc comme ſon Libérateur. 1500.

La révolte de Milan cauſa autant de chagrin que de ſurpriſe au Roi & au Cardinal, moins pour la perte de ce Duché, que parce qu'elle leur fermoit le chemin pour la conquête du Royaume de Naples: on murmuroit hautement contre le Miniſtre, qui avoit dû mieux connoître le caractere de Trivulce. On ne pouvoit comprendre qu'il eût aſſocié à un homme ſi féroce, d'Aubigni, qui ne l'étoit pas moins. Les plus grandes fautes que les Miniſtres commettent, ſont d'ordinaire dans la diſtribution des Emplois. Ils devroient s'attacher principalement à connoître les Sujets, & ne pas s'en rapporter à leur préjugé, ou à la recommandation de leurs Favoris.

Tout le monde regardoit la diſgrace

du Cardinal, comme prochaine & infaillible. Ses amis & ses créatures trembloient d'avance. Mais sans faire attention à tous ces vains discours, il ne songea qu'à justifier sa conduite dans l'esprit du Roi, & à chercher du remede au malheur qu'il n'avoit pas prévû. Il commença par lever de nouvelles troupes, qu'il fit passer en Italie sous la conduite de la Trémouille, & il obtint pour lui-même, sans qu'il parût le demander, le titre de Généralissime, avec le pouvoir d'agir à sa volonté.

1500.

D'Amboise Généralissime de l'armée d'Italie.

Trivulce & d'Aubigni n'eurent pas plutôt appris son arrivée à Verceil, qu'ils vinrent l'y trouver. Le prudent Ministre, loin de leur témoigner aucun ressentiment, les reçut avec douceur, & reconcilia même ces deux ennemis implacables, qui par leurs querelles, leurs jalousies, & leur peu de modération, avoient causé la perte de Milan. Cependant, quoique le Roi l'eût déclaré Généralissime, il affecta de n'en point exercer les fonctions, de peur d'exciter l'envie des autres Généraux. Cette prudente conduite eut l'effet qu'il en devoit attendre; chacun s'empressa de lui obéir, &

de suivre ses conseils.

On avoit résolu d'abord d'aller droit à Milan; mais quand on eut appris que Ludovic y avoit jetté une nombreuse garnison, on trouva qu'il valloit mieux aller le chercher lui-même, & lui livrer bataille. Il étoit campé sous le canon du Château de Novare. Les deux armées ne furent pas plutôt en présence, qu'on se disposa au combat de part & d'autre. Mais le sage d'Amboise, qui avoit d'autres vûes, & qui ne vouloit pas s'en rapporter à l'évenement incertain d'une bataille, trouva le moyen d'empêcher les deux armées d'en venir aux mains. L'expédient dont il s'étoit servi l'année précédente, pour se rendre maître du Château de Milan, lui paroissoit beaucoup plus sûr. Il résolut donc de le mettre en usage, pour se faire livrer & le Château de Novarre, & le Duc Sforce lui-même. Comme les Suisses qui étoient dans l'armée de ce Duc, étoient mal payés & par conséquent très-disposés à le trahir, il leur fit proposer une somme considérable, s'ils vouloient lui livrer la Place avec le Duc. Le marché fut bien-tôt conclu. 1500.

1500. Id. Sforce livré par Suisses.

Le malheureux Sforce s'appercevant que les Suisses de son armée étoient d'intelligence avec l'ennemi, leur fit toutes les instances possibles, & les plus magnifiques promesses, pour les engager à ne point l'abandonner; mais comme il ne leur donnoit que des paroles, ces ames venales n'eurent point d'oreilles pour ses prieres. La Place fut remise au pouvoir des François, & le malheureux Duc arrêté, lorsqu'il tâchoit de se sauver en habit déguisé parmi les Soldats de la garnison, que l'on faisoit sortir deux à deux.

Il se rend maître de Milan.

Cette nouvelle jetta une telle frayeur dans l'esprit des Milanois, qu'ils députerent promptement vers le Cardinal, pour lui présenter les clefs de leur Ville, & tâcher de le fléchir par leurs soumissions. Ce n'étoient plus ces mêmes hommes, qui peu de jours auparavant se vantoient de le faire enlever lui-même dans Verceil. Le Cardinal les reçut avec une froideur, qui leur fit perdre toute esperance de pardon, & les renvoya sans leur faire aucune réponse. Il s'avança ensuite vers la Ville, où il fit son entrée à la tête des troupes. Les Milanois se se-

roient crû perdus sans ressource, s'ils n'avoient connu la générosité & la bonté du Cardinal, qui en effet aussi touché de leur repentir qu'il avoit été irrité de leur perfidie, voulut bien leur pardonner au nom du Roi. Ce fut le Vendredi Saint 17 Avril 1500 qu'il leur accorda cette grace, assis sur un Trône qu'on lui avoit élevé dans la Cour de l'Hôtel de Ville, où tous les principaux Habitans s'étoient rendus par son ordre. 1500.

Après qu'il eut ainsi reparé la faute, qu'un manquement de prévoyance lui avoit fait commettre, il donna le commandement général des troupes & le gouvernement de la Place à Chaumont d'Amboise son neveu, qui se montra digne du choix de son oncle. Il mit ensuite de fortes garnisons dans les Châteaux, fit de nouveaux Reglemens pour contenir les Gens de guerre, & de séveres Ordonnances contre les infracteurs. Mais afin d'avoir une armée toute prête en cas de besoin, il laissa la meilleure partie de ses troupes en Italie, au service des Florentins & du Duc de Valentinois, qui avoient demandé du secours au Roi de France ; ceux-là pour reconquerir Pise,

que Charles VIII, en allant à l'expédition de Naples, avoit fouftraite à leur domination; celui-ci pour fe rendre maître des Villes de la Romagne. On n'étoit cependant gueres difpofé en France à fournir des troupes au Duc de Valentinois, efprit fourbe & inconftant, fur lequel on ne pouvoit compter; on n'étoit pas plus fatisfait du Pape Alexandre fon pere, qui loin d'aider à la conquête du Milanez, felon fa promeffe, étoit foupçonné au contraire d'avoir contribué au rétabliffement de Sforce.

1500.

Quoique le Roi eût donné fa parole au Pape, le Maréchal Trivulce, & les principaux Officiers de l'armée crurent qu'à l'exemple du Saint Pere, le Roi pouvoit fe difpenfer de la tenir. Mais outre que ç'eût été fe brouiller ouvertement avec Sa Sainteté, (ce qui n'eût pas été prudent dans la circonftance) c'eft que d'Amboife avoit un intérêt particulier à ne point lui donner de mécontentement; il ne s'ennuioit pas encore d'être Légat du S. Siége: Le terme de fa Légation étoit proche: ce n'étoit pas le moyen que le Pape la lui continuât, s'il refufoit des troupes à fon fils: auffi ne le fit-il

pas. On fournit au Duc de l'infanterie & de la cavalerie, & d'Amboise, outre la continuation de sa dignité, obtint encore une augmentation de pouvoir. Il revint en France après de si glorieux exploits, & fit une entrée magnifique à Lyon, à Paris, & surtout à Rouen, où il se trouva un peuple infini, accouru de toutes parts, tant pour voir cette pompeuse cérémonie, que pour gagner le Jubilé, que d'Amboise avoit rapporté pour son Eglise seulement.

1500.

Retour du Cardinal en France.

Comme la conquête du Milanez avoit pour objet celle du Royaume de Naples, le Cardinal ne fut pas plutôt revenu à la Cour, que le Roi confera avec lui des moyens de rendre cette expédition aussi facile que certaine. Le Ministre crut qu'il falloit premierement s'assurer de l'Empereur, qui paroissoit vouloir s'opposer à ce dessein. On traita donc avec lui, & on obtint une tréve de quatre mois. D'Amboise se mit ensuite en état de ne point craindre d'être traversé par le Pape, par les Suisses, par les Vénitiens, par les Florentins, & sur-tout par Ferdinand Roi d'Arragon. Il traita particulierement avec ce dernier.

1501.

Traité avec Ferdinand.

1501. Le principal article du traité, fut que le Roi de France lui céderoit la moitié du Royaume de Naples, quand il seroit reconquis. Ce honteux accord ne fut pas reçu favorablement dans le public. Les ennemis de d'Amboise le blâmerent avec raison, d'avoir eu si peu d'égard aux intérêts & à l'honneur de son Maître, que de l'associer à un Prince, dont il connoissoit la mauvaise foi, & dont il pouvoit d'ailleurs se passer. Ces discours ne l'inquieterent point. Connoissant les ruses de Ferdinand, il s'étoit précautionné. Il fit donc équiper une flotte, & lever une armée de terre Le Comte de Ravestein eut le commandement de la flotte, & Stuart d'Aubigni celui de l'armée de terre.

D'Amboise ...urne dans ...ilanez.

Toutes choses étant ainsi disposées, il se mit lui-même en marche, & arriva à Milan, où il résolut de demeurer, tant pour contenir le peuple, que pour être à portée de remédier par sa prudence aux difficultés qui pourroient survenir dans l'expédition de Naples. Les deux Rois se firent donner d'avance, par leurs Ambassadeurs à Rome, l'investiture du Royaume qu'ils alloient conquerir. Le Pape,

aussi foible que peu équitable, n'osa la leur refuser, les voyant en état d'obtenir de force ce qu'on ne leur accorderoit pas de bonne grace. Les progrès de l'armée de France & de celle d'Espagne furent rapides, parce qu'elles trouverent peu de résistance. Les Espagnols assiégeoient Tarente d'un côté, tandis que les François pressoient Capoue de l'autre. La prise de cette derniere Ville, & le massacre qui y fut commis, porterent la terreur jusques dans Naples, dont les habitans aimerent mieux capituler, que de s'exposer à un pareil traitement. Le Roi Fréderic lui-même offrit de remettre aux François tout ce qui étoit de leur partage, pourvû qu'on lui laissât la liberté de se retirer avec sa famille dans l'Isle d'Ischia. 1501.

D'Aubigni souscrivit à cette proposition, qu'il trouvoit avantageuse, & permit au Prince de se retirer. Il mit aussi-tôt ses troupes en possession de la Ville & de toutes les Places qui en dépendoient. Mais ce Général eut tout lieu de se repentir dans la suite d'avoir fait ce traité de son propre mouvement. Le Ministre blâma sa conduite, & donna ordre à Ravestein d'en- Fréderic R de Naples conduit France.

trer dans l'Isle d'Ischia, avec des
1501. troupes, & de se saisir du Roi de Naples, qui fut conduit en France, où par de bons traitemens on tâcha d'adoucir sa disgrace. Les Princes Italiens ne laisserent pas de faire quelques tentatives en faveur du Roi dépouillé. L'Empereur Maximilien sur-tout, & les Vénitiens, jaloux de l'agrandissement de la France en Italie, exciterent les Suisses à faire irruption dans le Milanez. Mais la marche de l'armée Françoise les fit retirer bien vîte dans leur Pays.

Le Card. s'abouche avec l'Empereur.

Le Cardinal, qui sentoit que l'Empereur ne tarderoit pas à troubler la France dans sa nouvelle conquête, prit la résolution d'aller à Trente, pour regler avec lui les intérêts des deux Couronnes. L'Empereur le traita plutôt en Roi qu'en Ministre. Ils eurent ensemble plusieurs conférences particulieres. D'Amboise demanda pour son Maître l'investiture du Duché de Milan, offrant à ce Prince une somme proportionnée, & le mariage de son petit-fils Charles d'Autriche, avec Madame Claude fille aînée du Roi. Quoique cette alliance parût avantageuse à l'Empereur, il n'en fut

pas plus diſpoſé à faire ce que la France déſiroit. Il entendoit que Ludovic fût rétabli dans ſes Etats; de ſorte que le Cardinal ne put obtenir dans cette entrevüe que la prolongation de la tréve pour quelques mois. 1501.

Cette tréve venoit fort à propos. Les François & les Eſpagnols, qui s'étoient emparés du Royaume de Naples, avoient entr'eux de grands démêlés pour le partage des terres. Chacun vouloit avoir ce qui lui paroiſſoit le meilleur; peu s'en fallut qu'ils n'en vinſſent à une guerre ouverte. D'Aubigni, irrité de ce que le Cardinal lui avoit ôté le principal commandement, venoit de quitter l'armée, & étoit revenu en France, réſolu de ne plus ſervir: mais le Miniſtre, ſans avoir égard à ſon dépit, lui fit expédier un ordre qui le renvoyoit à Naples avec le Duc de Nemours, qui partoit avec des troupes en qualité de Vice-Roi.

Rupture entre les François & les Eſpagnols.

La diſpoſition des affaires étoit d'autant moins favorable aux François dans le Royaume de Naples, que le Roi, à la perſuaſion de d'Amboiſe, avoit joint ſa flotte à celle des Vénitiens pour ravager les côtes de Tur-

1501. quie. Nemours, & Gonzalve Général des Eſpagnols, n'attendoient que les ordres de leurs Maîtres, pour vuider leur differend à la tête de leurs armées. Un petit eſpace de Pays nommé le Capitanat, célebre pour la bonté de ſes pâturages, étoit le principal objet de la conteſtation. L'Eſpagnol & le François vouloient chacun ſe l'approprier, à l'excluſion l'un de l'autre. Les ennemis de d'Amboiſe le blâmoient, & avec raiſon, de ne s'être pas expliqué en termes plus clairs & plus poſitifs dans le traité de partage : il ſoutint que la choſe étoit ſuffiſamment expliquée, & fit déclarer la guerre au Roi Ferdinand.

1502. Le Cardinal étoit pour lors à Milan avec le Roi, qui s'y étoit rendu, autant pour prévenir les entrepriſes de Sforce, que l'Empereur favoriſoit ſecretement, que pour empêcher ce même Prince de ſe joindre à Ferdinand ſon ennemi. D'Amboiſe, informé que les Vénitiens s'étoient déclarés ouvertement pour l'Eſpagnol, gagna les Ducs de Ferrare & de Mantoue, qui leur donnerent de l'occupation. Il mit enſuite tous ſes ſoins à empêcher la rupture, qui étoit prête d'éclater

entre le Pape & le Roi de France. Louis indigné des fourberies du Pontife, & des violences du Duc de Valentinois son fils, qui désoloit les petites Principautés d'Italie, avoit resolu de les mettre tous deux à la raison. Il disoit même que la guerre, qu'il alloit faire à ce couple de méchans, étoit bien au moins aussi sainte, qu'une Croisade contre les Turcs. 1502.

Aux premieres nouvelles qu'Alexandre & son fils reçurent, que l'armée Françoise étoit entrée dans la Toscane, ils songerent à prévenir les effets du ressentiment de Louis. Le Duc de Valentinois se rendit pour cet effet à Milan, avec autant d'assurance que s'il eût été irréprochable. D'Amboise, qui avoit un intérêt particulier de ménager le Pape, & de se faire un parti dans le Sacré College, sçut si bien appaiser la colere du Roi, que ce Prince rendit son amitié au Duc, & fit un traité avec lui. L'envie, qui avoit les yeux ouverts sur toutes les démarches du Cardinal, ne manqua pas de publier, avec quelque apparence de vérité, qu'aspirant au Trône de Saint Pierre, ou voulant au moins rendre sa Légation perpétuelle en

Traité avec le Pape.

France, il avoit plus pensé à ses propres affaires, qu'à celles de son Maître : tant il est important qu'un Prince soit attentif, & ait encore d'autres yeux que ceux de ses plus fideles Ministres.

1502.

Suivant l'accord fait avec le Duc de Valentinois, le Pape promettoit de livrer passage aux troupes du Roi, qui iroient à Naples, & de fournir en cas de besoin les secours qui dépendroient de lui. D'Amboise obtint ce qui pouvoit favoriser ses grands projets, c'est-à-dire, une promotion de Cardinaux qui lui fussent entierement dévoués, & la perpétuité de sa Légation en France. Les gens de bien désapprouverent cet accommodement, d'autant plus que, les intérêts de d'Amboise à part, le Roi pouvoit se passer de l'alliance de ces deux méchans hommes.

L'armée de France étant entrée dans la Pouille & dans la Calabre, en chassa les Espagnols, qui ne purent tenir contr'elle. Mais la mauvaise conduite des Généraux rendit ce succès inutile. Au lieu de pousser vivement le siége de Barlette, où Gonzalve s'étoit laissé investir, ils perdirent le tems à s'emparer de plusieurs Places peu im-

portantes. Cependant les Genois & les Milanois, qui n'auroient pas manqué de se révolter, si la France avoit eu du dessous, témoignerent au Roi la part qu'ils prenoient à la prosperité de ses armes, par une entrée superbe qu'ils lui firent chacun dans leur Ville. Le Ministre partagea avec son Maître les honneurs de ces deux triomphes. 1502.

Quoique Louis & Ferdinand fussent en guerre, ils ne laissoient pas de parler d'accommodement par l'entremise de leurs Ministres. Le Roi la désiroit avec ardeur, & l'Espagnol rusé ne cherchoit qu'à gagner du tems. L'Archiduc son gendre vint en France à cet effet, pour regler toutes choses à l'amiable. Après qu'on eut examiné soigneusement les conditions proposées de part & d'autre, on convint que la paix seroit signée & jurée, & que les deux Généraux la feroient publier à la tête de leurs armées. 1503.

Les François chassés du Royaume de Naples.

Le Duc de Nemours obéit aussi-tôt après l'ordre reçû. Mais Gonzalve voyant la conjoncture favorable, voulut en profiter, & réparer s'il pouvoit sa réputation. Il continua la guerre, sans avoir égard au traité de paix, & devenu plus hardi par les avantages

qu'il remportoit chaque jour sur les
1503. François, il les poursuivit avec tant de vigueur, qu'il les chassa entierement du Royaume de Naples. Après cette expédition aussi promptement que glorieusement terminée, il rentra dans Naples en vainqueur. Les Places, qui tenoient encore pour les François, ne tarderent pas à capituler.

Les ennemis de d'Amboise voulurent encore le rendre responsable de ce nouveau revers. Il n'avoit pas, disoient-ils, envoyé des secours assez à tems. D'autres moins prévenus accusoient la témerité des Généraux Nemours & d'Aubigni, qui avoient attaqué l'ennemi mal à propos. D'Aubigni fut défait près le Seminare en Calabre; & peu de jours après, le Duc de Nemours fut tué, en voulant forcer l'armée ennemie campée à Cerignoles dans la Pouille.

Le Roi de France & son Ministre ne douterent plus alors que l'Archiduc ne fût venu pour les tromper par ses propositions de paix. Mais ce Prince dissipa leur soupçon, en se remettant volontairement entre leurs mains. Il se plaignit au Roi de Castille son beaupere, de la conduite de son Général;

mais Ferdinand ne chercha qu'à éluder par de nouveaux détours les reproches qu'on lui faisoit de sa mauvaise foi. Le Roi & le Cardinal furent si indignés de la perfidie de ce Prince, qu'ils chasserent honteusement ses Ambassadeurs, sans les vouloir écouter. 1503.

Le juste ressentiment de d'Amboise ne se borna pas-là. Il persuada au Roi de venger cet affront, & de mettre une flotte en mer, pour empêcher du moins qu'il ne vînt à Naples de nouveaux secours d'Espagne. Outre cette flotte, il leva encore trois armées de terre, sans pour cela charger le peuple, comme la nécessité pressante de l'Etat sembloit l'exiger. Deux de ces armées devoient attaquer l'Espagne, tandis que la troisiéme, commandée par le brave la Tremouille, entreroit dans le Royaume de Naples.

Après que d'Amboise eut fait passer les Alpes à nos troupes, & qu'il en eut fait la revûe, il songea à s'assurer des Princes d'Italie, mais sur-tout du Pape & des Vénitiens, qui auroient pû incommoder l'armée Françoise dans sa marche; & il les mit dans ses intérêts avec autant d'habileté que de

1503. bonheur. Ce n'eſt pas qu'il comptât beaucoup ſur la parole du Pontife. Informé du traité ſecret qu'il venoit de faire avec le Général Eſpagnol, il ne devoit pas ajouter beaucoup de foi à ſes ſermens. Selon les articles de ce traité, le Pape promettoit de livrer paſſage aux Eſpagnols comme aux François, à condition que Ferdinand ſe voyant paiſible poſſeſſeur du Royaume de Naples, aideroit au Duc de Valentinois à conquerir la Toſcane.

Mort d'Alexandre VI.

La mort d'Alexandre renverſa ſes projets & ceux de ſon fils. Il finit malheureuſement, ayant, comme l'on ſçait, bû par mépriſe le poiſon qu'il deſtinoit à un Cardinal qu'il haïſſoit. D'Amboiſe à cette nouvelle ſe rend à Rome en diligence, preſque certain de ſon élection. Les intérêts de la France, autant que les ſiens propres, le portoient à aſpirer à la Papauté. Le Roi le ſouhaitoit ardemment, ne doutant pas qu'il ne fût bientôt Maître de l'Italie, ſi ſon Miniſtre occupoit cette place. L'eſperance de l'un & de l'autre fut trompée. Malgré toutes les meſures que le Cardinal avoit priſes depuis long-tems, pour que la Tiare ne pût lui échapper, François Picolomini fut choiſi à ſon

ſon excluſion, & prit le nom de Pie III.

1503.

D'Amboiſe ſurpris que les ſuffrages de la plus grande partie des Cardinaux, dont il ſe croyoit aſſuré, lui euſſent manqué, en témoigna ſon déplaiſir. Mais ceux-ci s'excuſerent, en lui repréſentant que, pour le bien commun, ils avoient cru devoir faire choix d'un homme, qui n'étant lié à aucun Parti, fût plus diſpoſé à rétablir l'union entre les Princes Chrétiens. Ces excuſes appaiſerent d'Amboiſe, dont l'équité naturelle eut égard à la droiture de leurs intentions.

Mort du nouveau Pape.

La mort de Pie III arrivée 26 jours après ſon exaltation, replongea le College des Cardinaux dans de nouveaux embarras. Le Duc de Valentinois, les Urſins, les Colonnes, qui étoient les trois factions dominantes, & diviſées entr'elles d'intérêts, en vinrent aux mains pluſieurs fois, & firent de Rome le théâtre ſanglant d'une guerre inteſtine. D'Amboiſe fut ſur le point d'être inſulté, tant les Colonnes & les Urſins étoient irrités de ce qu'il protegeoit l'infâme Valentinois, leur ennemi commun. Ses amis lui conſeillerent de ſe ſouſtraire à leur fureur par

la fuite ; mais il voulut rester dans
1503. Rome, & faire valoir ses prétentions.
Cependant ses desseins, quoique bien concertés, échouèrent pour la seconde fois. Le Cardinal de la Rovere, qui prit le nom de Jules II l'emporta. Ce nouveau Pontife, qui n'ignoroit pas combien il lui importoit de ménager la France, dans le commencement de son Pontificat, voulut gagner d'Amboise, en confirmant sa Légation perpétuelle dans le Royaume. Il y joignit celle d'Avignon & de Bretagne.

Election de Jules II.

Tandis que les intérêts particuliers du Cardinal l'occupoient à Rome, les affaires de la France alloient très-mal à Naples. Notre armée y étoit arrivée trop tard. Le Duc de Valentinois & les Ursins ne fournirent point les secours qu'ils avoient promis. Ceux-ci pousserent encore les choses plus loin : ils se jetterent dans le parti du Roi d'Espagne. Un autre malheur fut que le Marquis de Mantoue Allié des François, ayant manqué en plusieurs occasions de profiter des avantages qu'il avoit eûs sur l'armée d'Espagne, on le soupçonna d'avoir des intelligences avec l'ennemi. Ce soupçon devint

presque une certitude, lorsqu'il eut laissé prendre un Fort que nous avions sur le Garillan, celui-là même, où le célebre Chevalier Bayard, comme un autre Coclès, défendit lui seul contre deux cens Espagnols l'entrée d'un pont de communication. Le Marquis de Mantoue voyant qu'il avoit perdu toute confiance, prit le parti de se retirer, sous prétexte de maladie, & enmena avec lui ce qu'il avoit de troupes à sa solde. 1503.

D'Amboise ne se trouvoit point à portée de remédier à de si tristes accidens. Il étoit retourné en France, sur l'avis qui lui avoit été donné, que ses ennemis cabaloient à la Cour contre lui. On attribuoit à sa négligence, à son incapacité, à son ambition, le malheureux succès de nos armes en Italie. Les motifs qui l'avoient retenu à Rome, étoient cause, disoit-on, que nous n'avions pas chassé les Espagnols du Royaume de Naples. On lui imputa encore le peu de progrès que nous fîmes dans le même tems du côté de l'Espagne. Il trouva enfin presque tous les esprits prévenus à son arrivée à la Cour. Pour comble de disgrace, on apprit que la peste s'étoit mise dans

1504. Plainte contre d'Amboise.

l'armée de Naples, qui étoit campée sur les bords du Garillan; & peu de tems après, que cette armée avoit été battue par celle d'Espagne, lorsqu'elle se retiroit à Gayete, qu'elle rendit par une composition honteuse.

1504.

Ces évenemens toucherent encore moins le Ministre, qu'une maladie contagieuse, qui se répandit alors dans tout le Royaume, avec la famine qui survint en même-tems. La France eut des preuves de son zèle judicieux & actif, par les soins qu'il se donna pour faire cesser ces deux terribles fléaux. Mais après avoir pourvû aux besoins du dedans de l'Etat, il songea à ce qui se passoit au dehors. Voyant que ses desseins n'avoient réussi, ni du côté de Naples ni du côté de l'Espagne, il crut qu'il devoit s'appliquer à conserver au moins le Milanez, menacé de l'invasion de l'Espagnol. Il s'y transporta donc, tant pour contenir les peuples dans l'obéissance, que pour prévenir les entreprises de l'ennemi.

D'Amboise va trouver l'Empereur.

Mais il s'apperçut bientôt que ce n'étoit pas de la part de Ferdinand Roi d'Arragon, qu'il avoit à craindre pour Milan. L'Empereur ayant résolu de

rétablir le Duc Sforce, alloit mettre son dessein à exécution, si d'Amboise par son habileté n'eût détourné le coup. Il alla trouver l'Empereur, pour traiter avec lui, & le faire changer de dessein, s'il étoit possible. Déja il se promettoit un heureux succès de sa négociation, lorsqu'on lui écrivit de France, que le Roi étoit tombé malade, & qu'un puissant parti se formoit à la Cour contre son Ministre. 1504.

On cabal contre lui.

Ses amis comme ses ennemis, crurent effectivement sa ruine infaillible. Le Maréchal de Gié, Seigneur de la Maison de Rohan, homme alors fort agréable à la Reine, étoit à la tête de ceux qui cherchoient à nuire au Cardinal. Ce courtisan, aussi adroit que jaloux, profitant de l'absence de celui qu'il regardoit comme son rival, mit tout en usage pour abattre cette Eminence qui lui faisoit ombrage, & pour s'élever ensuite sur ses ruines. L'occasion étoit favorable : la maladie du Roi n'étoit causée que par le chagrin qu'il ressentoit de voir les affaires prendre un si mauvais tour en Espagne & en Italie.

Succès de sa négociation.

D'Amboise, sans s'effrayer de ces fâcheuses nouvelles, continua sa né-

gociation, & ne se disposa à retourner
1504. à la Cour qu'après la conclusion du traité qu'il fit avec l'Empereur. Les principaux articles étoient, que Maximilien donneroit l'investiture du Duché de Milan au Roi, moyennant une somme de 660000 livres qui lui seroit fournie en deux payemens; que Louis donneroit la Princesse Claude sa fille en mariage à Charles petit-fils de l'Empereur; que le Roi de Castille seroit obligé de signer une tréve avec la France. Le Ministre, qui sentoit mieux que personne tous les avantages de ce traité, revint plus triomphant à la Cour, que s'il eût remporté une victoire. Le succès inesperé de sa négociation ferma la bouche à ceux qui avoient entrepris de le supplanter. Le Maréchal de Gié, ayant déplû à la Reine quelque tems après, fut lui-même disgracié.

La mort d'Isabelle, Reine de Castille, femme de Ferdinand Roi d'Arragon, arrivée l'an 1505, causant de grandes contestations, entre le Roi d'Arragon & Philippe Archiduc d'Autriche son gendre, d'Amboise songea à profiter de leurs divisions. Isabelle en mourant avoit nommé le Roi son

mari, Administrateur du Royaume de Castille pour Jeanne leur fille, femme de l'Archiduc, à laquelle il appartenoit par droit de succession. Les Grands de Castille, peu satisfaits de la disposition testamentaire de leur Reine, favorisoient l'Archiduc autant qu'ils haïssoient le Roi d'Arragon, dont le Gouvernement leur étoit odieux. 1505.

Ferdinand, pour se maintenir dans l'administration que l'Archiduc lui contestoit, crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de s'allier avec la France, se flattant, ou qu'il en tireroit des secours au besoin, ou qu'il l'empêcheroit d'en fournir à son gendre. Pour cet effet, il députa au Cardinal Ministre l'Inquisiteur F. Jean d'Higuera Bernardin, pour lui faire des propositions de sa part, & conclure une alliance entre les deux Couronnes. D'Amboise, qui connoissoit par experience le peu de bonne foi de Ferdinand, reçut le Moine avec assez de froideur, & lui répondit que le meilleur accommodement que son Maître pût faire avec le Roi, étoit d'épouser une Princesse Françoise.

Le Cardinal avoit en vûe Germaine

de Foix, sœur de Gaston Duc de
1505. Nemours, neveu de Louis XII. Ferdinand reçut cette proposition avec joye ; mais il voulut qu'avant de rien conclure, la France se désistât pour toujours des prétentions qu'elle avoit sur le Royaume de Naples. Louis, selon le conseil de son Ministre, qui n'envisageoit que le bien de l'Etat, y consentit, à la charge de reversion à la Couronne, si la Princesse venoit à mourir sans enfans. Peu de tems après
1506. la conclusion de ce traité, l'Archiduc ayant trouvé le moyen d'entrer dans la Castile, & d'en chasser Ferdinand, cette révolution inattendue engagea le Cardinal à prendre de nouvelles mesures, pour empêcher que ce Prince ne devînt trop puissant. Il étoit dit par le traité, qui avoit été fait entre la France & l'Empereur, que Charles, fils de l'Archiduc, épouseroit Madame Claude, fille de Louis XII. Cette Princesse étoit unique héritiere, par le Roi son pere, du Duché de Milan, comme de l'Etat de Genes; & par la Reine sa mere du Duché de Bretagne, & de plusieurs autres Seigneuries & Places importantes, tant au dedans qu'au dehors du Royau-

me. Le Cardinal faisant réflexion que cette alliance mettroit un jour la Maison d'Autriche en état de donner la loi à la France, résolut de ne rien *négliger* pour la faire rompre. Il n'ignoroit pas que cette rupture ne pourroit se faire sans irriter Maximilien & l'Archiduc son fils, & même sans s'exposer à déplaire au Roi & à la Reine, qui par tendresse pour leur fille, désiroient fort que ce mariage s'accomplît; mais le bien général de l'Etat lui fit oublier toutes ces considérations particulieres. 1506.

Le Comte d'Angoulême, qui succéda dans la suite à Louis XII sous le nom de François I, étoit le plus proche héritier de la Couronne. Le Cardinal jetta les yeux sur lui, pour lui faire épouser Madame Claude de France, quoique promise par un traité solemnel au fils de l'Archiduc. Cette entreprise, toute grande qu'elle étoit, fut exécutée avec autant de prudence que de bonheur.

Mariage d Mad. Claud avec le C d'Angoulême.

Le Ministre fit représenter au Roi par tous les Etats du Royaume, que l'intérêt de la France demandoit que le Comte d'Angoulême, appellé alors le Duc de Valois, épousât la Princesse,

parce que s'il venoit à mourir ſans
1500. enfans mâles, ce jeune Prince, qui étoit déja d'une grande eſpérance, ſeroit en état de lui ſucceder & de ſoutenir la gloire de la Nation. Ces remontrances eurent leur effet. Le Roi consentit à ce mariage, qui fut célebré ſelon les vœux de toute la France.

L'Empereur & l'Archiduc Philippe, extrêmement irrités de l'affront qu'ils venoient de recevoir, & dont ils ne pouvoient pas douter que le Miniſtre ne fût le principal auteur, firent chacun de leur côté des préparatifs de guerre extraordinaires pour en tirer vengeance, & ſembloient moins menacer le Roi que le Cardinal, qui ſe préparoit de ſon côté avec une diligence incroyable à reſiſter à cet orage, en cas qu'il ne pût venir à bout de le détourner. Il fit tous ſes efforts pour empêcher que les Princes d'Italie n'entraſſent dans le parti des ennemis de la France; mais les ayant trouvés peu diſpoſés à ſeconder ſes vûes, il ſe tourna d'un autre côté, & réuſſit mieux. Le Roi de Hongrie & le Duc de Gueldres ſe chargerent, l'un d'occuper l'Empereur ſur la frontiere d'Autriche, & l'autre l'Archiduc dans les Pays-Bas.

D'Amboiſe, après s'être aſſuré de ces deux Puiſſances, prit ſi bien ſes meſures, qu'il mit le Royaume non-ſeulement à couvert du reſſentiment des Princes offenſés, mais encore en état de les faire craindre eux-mêmes. 1506.

Mort de l'Archiduc Philippe.

La mort de l'Archiduc Philippe, Roi de Caſtille par Jeanne ſa femme, rendit inutiles les armemens des uns & des autres. Ce Prince en mourant mit par un trait de prudence le jeune Charles ſon fils, qui fut depuis l'Empereur Charles-Quint, ſous la protection de Louis XII en le nommant ſon Tuteur. Bien des gens vouloient détourner le Roi d'accepter cette tutelle, parce qu'elle lui ôtoit l'occaſion d'attaquer la Maiſon d'Autriche; mais Louis, naturellement généreux, aima mieux ſuivre le ſentiment de d'Amboiſe, qui lui conſeilla de s'en charger.

Cependant l'Empereur & le Roi Ferdinand voulant gouverner tous deux pendant la minorité de Charles, prirent pour arbitres de leurs différends le Roi de France & ſon Miniſtre, perſuadés l'un & l'autre qu'ils décideroient en leur faveur; après avoir peſé murement les raiſons, dont chacun d'eux

appuyoit ses prétentions, & considéré
1506. les intérêts particuliers de l'Etat, Louis XII suivant les lumieres de sa conscience, déféra la Régence à Ferdinand. L'Empereur indigné de cette préference, qu'il regardoit comme injuste, menaça de s'en venger sur la France, & en particulier sur le Cardinal, qu'il sçavoit être l'organe de Louis XII. Il engagea dans sa querelle tous les Princes Allemans, & s'assura même de ceux d'Italie. Son dessein étoit de fondre premierement sur le Milanez, à dessein de rétablir le Duc Sforce dans ses Etats. D'Amboise auroit été peu effrayé des menaces de l'Empereur, s'il n'eût pas appréhendé que le Pape Jules, naturellement mal intentionné pour la France, ne prît le parti de l'Empereur. Ce Pontife avoit donné déja au Roi plusieurs sujets de mécontentement, & la prudence du Cardinal avoit empêché plus d'une fois qu'ils n'en vinssent à une rupture ouverte.

Jules voyant qu'on le recherchoit, profita de la circonstance, pour demander du secours au Roi contre les Bolonois qui s'étoient soustraits à la domination du Saint Siége. Afin que

ſa démarche eût le ſuccès qu'il déſi-
roit, outre la promeſſe qu'il fit au Mi- 1506.
niſtre de le continuer dans ſa Léga-
tion, il le flatta de l'eſperance d'un
chapeau de Cardinal pour un de ſes
neveux. D'Amboiſe trouva de l'oppo-
ſition dans le Conſeil ; mais le Roi,
qui ne prenoit que ſes avis, accorda
au Pontiſe ce qu'il demandoit, &
Chaumont d'Amboiſe lui conduiſit des
troupes.

Après la réduction de Bologne,
que le Saint Pere dût au ſecours des 1507.
François, il n'en fut ni plus recon- Revolte de
noiſſant, ni moins leur ennemi : au Genes.
contraire, ayant formé le deſſein de
leur faire perdre ce qu'ils tenoient en
Italie, il commença par envoyer de
ſes émiſſaires à Genes, pour y ſemer
la diſcorde entre la nobleſſe & le peu-
ple, bien perſuadé qu'il en naîtroit
de-là quelque révolution favorable à
ſon projet. Il ne ſe trompa pas : le
peuple indigné de ce que le Roi & ſon
Miniſtre, ſans avoir égard à ſes plain-
tes, donnoit gain de cauſe aux No-
bles dans toutes les occaſions, entre
en fureur, ſe jette ſur les Nobles, en
maſſacre une partie, & met le feu à
leurs maiſons. Le Gouverneur pour le

Roi (c'étoit le Comte de Ravestein)
1507. n'auroit pas été épargné lui-même ; s'il n'eût trouvé le moyen de sortir de la Ville, après avoir eû la précaution de jetter des troupes dans le Château. Alors les rebelles secouant ouvertement le joug de la domination Françoise, se créerent un Duc & des Tribuns, leverent une armée, & s'emparerent de plusieurs Places, résolus de se maintenir dans l'indépendance.

Autant que la Cour fut chagrine de cette révolte, autant d'Amboise fut ravi de trouver un prétexte pour dompter entierement cette Ville orgueilleuse. Il n'y avoit pas de tems à perdre. La conservation du Milanez dépendoit de celle de cet Etat. Il donna donc promptement ses ordres pour l'armement d'une flotte & pour la levée d'une armée de terre, afin d'attaquer Genes par deux endroits ; il négocia ensuite avec le Roi d'Angleterre, l'Empereur & les Princes d'Italie, pour les détourner de fournir du secours aux rebelles.

Le Pape & l'Empereur, toujours jaloux de la France, qu'ils ne trouvoient déja que trop puissante, se trouverent peu disposés à favoriser

cette entreprise. L'Empereur sur-tout disoit que Louis n'avoit d'autres desseins que de se rendre Maître de l'Italie, pour chasser de Rome le Pape Jules, & faire élire son favori d'Amboise à la place de ce Pontife. Quoique le Pape n'en crût rien, il ne laissa pas de faire semblant de craindre, & de traiter sécretement avec les Vénitiens, les Espagnols & les Puissances voisines, afin de les exciter à se déclarer pour les Genois. N'ayant pu y réussir, il prit le parti de se tenir sur ses gardes. 1507.

Ce n'étoit pas tant le Pape & l'Empereur qui inquietoient d'Amboise, que l'opposition de la Reine au départ du Roi son époux; à quoi ne contribuoient pas peu encore les flatteries de quelques courtisans, envieux du crédit & de l'autorité du Ministre, qui représentoient continuellement à cette Princesse, qu'elle ne devoit pas souffrir que le Roi marchât en personne à une expédition extrêmement dangereuse, & dont le succès étoit très-incertain. D'Amboise au contraire remontroit au Roi qu'il devoit se mettre à la tête de son armée, & se charger lui-même de la conduite de l'ex-

pédition, autant pour encourager les siens par sa présence, que pour jetter la frayeur chez les rebelles : les remontrances du Ministre l'emporterent sur les sollicitations de la Reine, & le départ du Roi fut résolu.

1507.

D'Amboise va en Italie.

Une atteinte de goute, à laquelle le Cardinal étoit fort sujet, ne fut pas capable de l'arrêter. Il prit les devans afin de disposer toutes choses, & lorsque le Roi arriva à l'armée, il fut charmé de voir le bon ordre qui regnoit dans les troupes, & donna à la prévoyance du Cardinal les éloges qu'elle méritoit. On ne manqua de rien pendant toute la campagne, & l'on peut dire que la France dût en partie aux soins & à l'habileté du Ministre le succès de cette entreprise. En peu de tems Genes fut réduite à une grande extrêmité. De toutes les troupes qu'elle avoit levées avec une dépense infinie, les meilleures étoient péries, & le peu qui en restoit n'étoit pas en état de défendre long-tems la Ville. Le Duc qu'elle s'étoit choisie, l'avoit même abandonnée ; enfin se voyant de toutes parts pressée par l'armée Françoise, & n'ayant aucune ressource, elle offrit de se rendre au Roi,

& de payer les frais de la guerre, s'il vouloit promettre aux habitans la vie & les biens. Mais le Cardinal voulut qu'elle se rendît à discrétion, & qu'elle laissât au Roi la liberté de décider de son sort. Genes fut obligée d'accepter ces conditions, toutes dures qu'elles étoient, & d'attendre son salut de la clemence du Vainqueur. 1507.

Conduite du Roi à l'égard des Genois.

Le Roi fit en cette Ville une entrée guerriere, armé de toutes pieces, & monté sur un cheval de bataille, toute sa Gendarmerie l'environnant l'épée nue. Le Cardinal se fit conduire dans tous les quartiers, pour arrêter, par sa présence, les emportemens du soldat avide de butin & de carnage. On signifia ensuite aux habitans qu'ils eussent à remettre leurs armes; à quoi ayant obéi, on les laissa plus d'une semaine livrés à une cruelle incertitude. Au bout de neuf jours, les anciens & les plus qualifiés des Citoyens eurent ordre de se rendre dans la cour du Palais Ducal. Le Roi y parut assis sur un Trône élevé, ayant à côté de lui le Cardinal Ministre. Les Notables de Genes y étoient en habit de deuil, à genoux & tête nue.

L'Orateur de la Ville implora la

clemence du Vainqueur, par un dis-
1507. cours touchant qu'il fit à ce sujet. Celui qui parloit pour le Roi, y répondit, & reprocha aux Genois leur perfidie, & leur ingratitude envers un si bon Prince. Après les avoir laissés, durant quelques momens, incertains de leur sort, il leur déclara enfin que le Roi vouloit bien, par un effet de sa bonté, leur conserver la vie & les biens; mais qu'à l'égard de leurs privileges, ils leur seroient ôtés, & qu'ils se gouverneroient dorénavant selon les Loix que le Roi jugeroit à propos de leur imposer. Les Chefs des coupables furent exceptés de l'amnistie générale; sçavoir leur Duc Paul de Nove, Justiniani l'un des Tribuns, & quelques autres qui furent condamnés à perdre la tête.

La nouvelle de cette expédition, terminée avec autant de gloire que de promptitude, jetta la terreur dans toute l'Allemagne & dans toute l'Italie. Le Pape Jules ne pouvoit le croire, parce qu'il le souhaitoit moins que personne, ayant peur que ses menées ne fussent découvertes par les dépositions des coupables. Mais le Cardinal lui écrivit, & dissipa ses doutes.

Les Venitiens, en politiques adroits, envoyerent des députés à Genes, pour féliciter le Roi, & lui demander son amitié. Ces soumissions, qui ne leur *étoient* pas ordinaires, ne servirent pas peu à les faire soupçonner d'avoir trempé dans la conjuration. Le Nonce arriva dans le tems même, & après avoir complimenté le Roi au nom de Sa Sainteté, il se plaignit, selon les ordres qu'il en avoit reçus, de ce que la France, par des pratiques sécretes tâchoit de rétablir l'Usurpateur Bentivoglio dans Bologne, au préjudice du Saint Siége. Mais on sentit bien que Jules n'affectoit de faire ces plaintes contre la France, que pour prévenir celles que l'on faisoit alors contre lui avec beaucoup plus de fondement. Plusieurs des principaux Seigneurs François conseilloient au Roi de profiter de la consternation où étoient l'Italie, l'Espagne & l'Allemagne, pour reprendre Naples. Mais le Cardinal, dont les vûes s'étendoient plus loin, le détourna de cette entreprise, & lui conseilla au contraire de licentier ses troupes, afin de ne point fournir de prétexte

aux Puissances jalouses, de se liguer contre lui.

1507.

Conférence du Card. avec Ferdinand.

Ferdinand, Roi d'Arragon, & la Reine son épouse; eurent peu après une entrevûe à Savone avec le Roi. D'Amboise qui se défioit de l'Espagnol rusé, n'avoit pas voulu qu'elle se fît à Genes. Les deux Monarques eurent l'un pour l'autre toute la déférence possible. Ferdinand, par politique, comme la suite le fit voir, Louis par un sentiment de générosité. Louis refusa de traiter en personne avec Ferdinand; mais il le renvoya à son Ministre, avec lequel ce Prince eut deux conférences sécretes. On jugea, par ce qui arriva depuis, qu'ils conclurent une ligue contre les Venitiens, un accommodement entre le Roi de France & l'Empereur, & enfin la convocation d'un Concile général, à dessein d'enlever la thiare à Jules II pour la mettre, s'il étoit possible, sur la tête du Cardinal d'Amboise.

Différens mouvemens des Princes d'Italie.

Ces bruits, bien ou mal fondés, donnerent l'allarme au Pape Jules. Il ne douta point que les deux Rois n'eussent pris des mesures entr'eux; celui de France, pour contraindre le Saint Siége à lui accorder la nomina-

tion des Bénéfices du Duché de Milan & de l'Etat de Genes; celui d'Espagne, pour l'obliger à lui donner 1507.
l'investiture du Royaume de Naples. Dans cette pensée, & dans la crainte même qu'ils ne poussassent les choses plus loin, il mit tout en usage pour engager dans ses intérêts les Venitiens, les Princes d'Italie, les Suisses & l'Empereur. D'Amboise le prévint & attacha les Suisses à la France. A l'égard des Venitiens & des Princes d'Italie, comme ils avoient leurs intérêts particuliers à ménager avec les deux Rois, ils refuserent d'embrasser la querelle du Saint Pere, de sorte qu'il ne lui resta que l'Empereur, qui n'étoit guères en état de le soutenir.

Jules se répentit d'avoir fait toutes ces démarches, & s'apperçut bientôt qu'il s'étoit trop livré à de vaines frayeurs. Mais il n'étoit plus tems. L'Empereur s'avançoit à la tête d'une armée pour le secourir, comme le Pontife l'en avoit sollicité. Mais Jules, qui n'avoit plus besoin de son secours, le fit prier de se retirer, & se servit à cet effet de l'entremise des Venitiens.

L'Empereur irrité, parce qu'il crut qu'on le jouoit, s'en prit aux Veni-

tiens, tourna ses armes contr'eux, & 1507. entra dans leur Pays. Alors Trivulce, par ordre du Roi, marche à leur secours à la tête de six mille hommes, & taille en pieces une partie de l'armée Imperiale. L'autre se seroit aisément dissipée, si les Venitiens, de leur propre mouvement, sans y appeller Trivulce, sans attendre même l'agrément du Roi, n'eussent conclu, avec autant de secret que de précipitation, une tréve avec l'Empereur.

Le Roi & le Cardinal, qui depuis 1508. long-tems étoient indisposés contre ces Républicains, n'apprirent cette nouvelle perfidie, qu'avec une extrême indignation. D'Amboise, outre ces mécontentemens qui lui étoient communs avec le Roi, avoit en son particulier un sujet de chagrin contre eux. Il ne pouvoit leur pardonner d'avoir traversé son élection au Pontificat. A dessein donc de profiter d'une circonstance qui étoit favorable à son ressentiment, il persuada au Roi de prendre les armes pour abaisser l'orgueil de cette République, & de se liguer pour cet effet avec le Roi d'Arragon, l'Empereur & le Pape. Ce projet ayant été proposé d'abord dans le

Conseil, toute l'assemblée y applaudit, excepté le seul Etienne Poncher Evêque de Paris, qui essaya vainement d'en détourner le Roi. 1508.

Ligue de Cambray.

L'Empereur, que les Venitiens avoient offensé tout récemment, accepta la proposition avec joye, & d'Amboise se transporta à Cambray, pour regler les articles du traité avec Margueritte d'Autriche fille de l'Empereur, Gouvernante des Pays-Bas. Cette démarche donna d'autant moins de soupçon aux Venitiens, que le Cardinal avoit pris pour prétexte de l'entrevûe, la négociation d'une paix entre le Roi de France & l'Empereur, & le réglement de quelques contestations qui s'étoient élevées entre le Duc de Gueldres, & le jeune Archiduc, Prince Souverain des Pays-Bas.

Cette République, aussi considérable par son ancienneté que par sa puissance, s'étoit rendue odieuse par ses invasions : tout le monde lui redemandoit. Sa ruine paroissoit inévitable. Le Pape, l'Empereur, le Roi de France, celui d'Espagne, oubliant combien il leur importoit chacun en particulier, que cette Ville qui main-

tenoit l'équilibre en Italie, ne fût point
1508. détruite, conspirerent à l'envi pour s'enrichir de ses dépouilles.

La prudence des Venitiens, Nation naturellement inquiéte & défiante, parut alors endormie, & ils n'eurent aucun soupçon de ce qui se tramoit contr'eux. Le Pape, qu'ils irriterent dans cette circonstance, en rejettant avec mépris certaines propositions qu'il leur avoit fait faire secretement, commença les premieres hostilités par une Sentence d'interdit qu'il fulmina contre la Seigneurie. D'Amboise mit en peu de tems une armée sur pied, & détermina le Roi, malgré les oppositions ordinaires de la Reine, à se mettre à la tête des troupes. Il partit lui-même le premier, quoique la goute & la fiévre ne lui laissassent aucun repos, & se rendit dans le Milanez, pour attendre le Roi, & faire la revûe de l'armée; & il travailla si vivement aux préparatifs de cette guerre, qu'on se trouva en état d'ouvrir la campagne au premier d'Avril.

La nonchalance des confédérés, qui n'avoient presque point encore de troupes sur pied, fit soupçonner leur bonne foi. Mais quoique l'armée Venitienne

nitienne fût plus forte, de dix à douze mille hommes, que celle des François, le Cardinal ennuyé des retardemens des Alliés, proposa de marcher aux ennemis sans les attendre, & cet avis appuyé par de bonnes raisons, devint celui de tout le Conseil de guerre. D'Amboise sembloit prévoir que les troupes Françoises remporteroient seules la gloire de cette expédition. 1508.

Bataille d'Aignadel.

Après s'être cotoyé quelque tems, on en vint aux mains près de Vaila, autrement dit Aignadel. L'armée ennemie fit d'abord une assez vigoureuse résistance; mais elle fut enfin rompue & taillée en piéces, & le peu qui en resta prit honteusement la fuite. D'Amboise, quoique malade, fut toujours à côté du Roi pendant la plus grande chaleur de l'action. En mémoire du gain de cette fameuse bataille, le Roi, par le conseil de son Ministre, fit construire une Eglise dans le même endroit, sous le titre de Notre-Dame de la Victoire. L'armée Françoise, sans perdre le tems, profita de tous ses avantages, & pénétrant plus avant dans le Pays, elle prit, en dix ou douze jours, toutes les Places

que le Roi redemandoit pour ſa part.
1508. La République trembla à ces effrayantes nouvelles, que lui porterent les triſtes débris de ſon armée vaincue : le Sénat crut que le meilleur parti étoit d'envoyer au plutôt des Députés vers le Roi de France, & les autres Princes confédérés, pour leur demander humblement la paix, & de faire ſignifier un ordre à tous les Gouverneurs des Places que l'on réclamoit, par lequel il leur fût enjoint d'en ſortir inceſſamment avec leurs garniſons, & de laiſſer aux habitans la liberté de ſe choiſir un Maître. Chacun des Princes alliés reprit alors ce qui lui appartenoit; mais la nonchalance ordinaire de l'Empereur, qui ne vint pas aſſez à tems, pour ſe remettre en poſſeſſion de ce qui étoit à lui, & la modération du Roi, qui ne voulut pas s'en emparer, comme on le lui conſeilloit, donnerent le tems aux vaincus de ſe reconnoître, & rendirent inutiles les avantages que l'on avoit remportés.

Cependant d'Amboiſe appréhendoit que la reſtitution de toutes ces Places ne rompît la ligue, & que les Alliés, après avoir recouvré chacun ce

qu'ils croyoient leur appartenir, ne tournassent leurs armes contre la France. Sa crainte n'étoit pas sans fondement. Ces Princes aussi jaloux qu'étonnés de la victoire que le Roi de France venoit de remporter sans leur secours, n'en étoient que plus disposés à rompre avec lui, & à s'opposer à l'accroissement de sa puissance en Italie. Peut-être les choses seroient-elles effectivement arrivées, comme d'Amboise le conjecturoit, si son habileté n'eût trouvé le moyen de dissiper leurs soupçons, & de calmer leurs jalousies. Il fit plus : il leur persuada de continuer la ligue, & de ne point écouter les offres des Vénitiens. 1508.

Jules, aussi satisfait d'avoir recouvré ce qui appartenoit au Saint Siége, qu'appaisé par les soumissions qui lui furent faites par les Ambassadeurs de Venise, au nom du Sénat & du Peuple, étoit très-disposé à leur accorder la paix. Mais les appréhensions que d'Amboise sçut lui donner à propos, que l'Empereur & le Roi de France ne laissassent reprendre les Places qui venoient de lui être restituées, s'il traitoit sans leur participation, le firent rentrer promptement dans la ligue.

Pour assurer même le Roi & son Mi-
1508. nistre, qu'il agissoit sincerement, il accorda à l'un ce qu'il avoit refusé jusqu'alors, c'est-à-dire, la nomination aux Bénéfices dans l'Etat de Genes & dans le Duché de Milan, & promit la pourpre à l'autre pour son neveu.

Pendant que le Ministre par ses
1509. Députés négocioit cette affaire à la Cour de Rome, il entreprit, bien que malade, le voyage de Trente, pour traiter avec l'Empereur. Les Vénitiens faisoient à ce Prince de grandes offres. Il étoit prêt de les accepter, & de leur accorder la paix, lorsque d'Amboise lui ayant représenté le peu de fond qu'il devoit faire sur ces promesses, le ramena au point qu'il souhaitoit. Cependant comme toute l'appréhension du Cardinal étoit que le Roi ne voulût retourner en France avant l'exécution de son projet, ainsi qu'il y paroissoit disposé, il lui ménagea une entrevûe avec l'Empereur, dans l'espérance que ce Prince l'engageroit à ne point quitter l'Italie, que la guerre ne fût entierement terminée. Les deux Monarques étoient convenus de se rendre chacun de leur

côté à Garda; mais l'Empereur ayant manqué à sa parole, d'Amboise ne put retenir le Roi plus longtems. Il partit malgré toutes ses instances. 1509.

Ce qu'il avoit craint ne manqua pas d'arriver. Les Vénitiens, devenus plus hardis par le départ du Roi, se mirent bientôt en état de faire tête à la nouvelle ligue, & rentrerent dans la plûpart des Places qu'on leur avoit reprises. D'Amboise, pour derniere ressource, sollicita l'Empereur de venir mettre le Siége devant Padoue, lui promettant à cet effet des secours de la part des confédérés, & même des Princes Allemands, auprès desquels il se chargea d'agir. Sa prudence, jointe à l'argent qu'il sçavoit répandre à propos, firent réussir toutes ses démarches; l'Empereur vint à la tête d'une armée nombreuse assiéger Padoue, dont la prise eût été infaillible, si ce Prince plus actif & plus courageux ne se fût pas rebuté dès la premiere attaque. Malgré les remontrances des principaux Officiers de son armée, il leva honteusement le siége, & se retira à Trente.

Autant que cette retraite honteuse des Impériaux releva le courage ab-

battu des Vénitiens, autant elle dé-
1509. concerta d'Amboise, qui voyoit par-
là tous ses grands desseins réduits à rien. Les Républicains redoublerent leurs efforts, & firent des offres magnifiques au Pape, à l'Empereur & au Roi d'Arragon, pour les engager à rompre la ligue. D'Amboise, qui connoissoit la mauvaise intention du Pape pour la France, & la foiblesse de l'Empereur, appréhendoit qu'enfin ils ne se laissassent gagner. Ce qui augmenta son embarras, fut que dans le même tems l'Empereur & le Roi d'Arragon le prirent pour arbitre du différend qui étoit entr'eux, au sujet de la perception des revenus de la Castille. Il ne pouvoit décider en faveur de l'un, sans indisposer l'autre; il vouloit cependant les ménager tous deux. L'expédient qu'il trouva, fut d'assigner la perception des revenus au Roi Ferdinand, à condition qu'il payeroit chaque année une somme considérable à l'Empereur.

Cet accord ne plut ni au Pape ni aux Vénitiens. Ces derniers surtout n'avoient rien épargné pour le rompre. Le Pontife, qui avoit pris des mesures secretes pour faire sa paix

avec eux, auroit fort souhaité que les deux Princes eussent suivi son exemple, au lieu de s'en rapporter à d'Amboise. Il se repentoit plus que jamais d'avoir attiré l'Empereur & le Roi de France en Italie, où ils paroissoient vouloir s'établir. Il se hâta donc de conclure avec les Vénitiens, persuadé que la conservation de cette République lui importoit plus qu'à personne.

1510. & suiv.

L'Empereur & le Roi de France, qui avoient des vûes bien différentes, ajoûterent des ménaces aux remontrances, s'il se séparoit d'eux. Mais le SaintPere, qui crut n'avoir rien à craindre, s'il avoit les Vénitiens pour lui, ne fut ni touché de leurs remontrances, ni effrayé de leurs ménaces. D'Amboise tenta inutilement de le faire revenir, toutes ses intrigues ne lui servirent de rien, & l'on résolut de traiter le Pape en ennemi.

Dès que les Venitiens eurent conclu leur traité avec la Cour de Rome, ceux-ci mirent sur pied une armée nombreuse, que le Saint Pere augmenta encore d'un renfort considérable. C'étoit ce qu'il falloit pour effrayer l'Empereur, & lui faire aban-

donner le deſſein de continuer la guer-
1510. & ſuiv. re. Auſſi le Pape & les Vénitiens, qui le connoiſſoient pour un Prince foible & timide, mirent-ils tout en uſage pour lui donner de la crainte; mais pour cette fois, ce fut inutilement. D'Amboiſe avoit ſi bien ſçu le raſſurer, que rien ne fut capable de l'ébranler. L'Empereur convoqua une diete, pour réſoudre la guerre qu'il alloit entreprendre. Le Pape, par l'entremiſe de ſon Nonce, renouvella ſes efforts, pour détourner l'orage qui le menaçoit. Mais l'Empereur, indigné de ce que le Nonce oſoit parler en faveur des Vénitiens, le fit chaſſer de l'aſſemblée, & déclara que la République ſeroit miſe au ban de l'Empire. Ce fut ainſi que la prudence du Miniſtre de la France triompha des intrigues du Pape & des Vénitiens.

La maniere peu reſpectueuſe dont le Nonce avoit été reçu à la diete, ralluma la fureur du Saint Pere. N'ayant pû gagner les Allemands, il tâcha de ſoulever les Anglois & les Suiſſes. D'Amboiſe le prévint encore, en gagnant les Suiſſes. A l'égard du Roi d'Angleterre, il refuſa de ſe déclarer contre la France, & fit même, à

la persuasion de d'Amboise, un traité par lequel il déclaroit que le Roi de France & le Roi d'Angleterre seroient amis. Mais quoique pût faire le Cardinal, ce Prince ne voulut pas le signer, que Jules n'y fut compris. Jules, devenu plus hardi par la protection du Roi d'Angleterre, saisit la premiere occasion qui se présenta pour déclarer le premier la guerre à la France. Cependant d'Amboise rompit encore les mesures du Pape, par le parti qu'il avoit dans le Collége des Cardinaux : de sorte que ce ne fut qu'après la mort du Ministre, que ce Pontife, implacable ennemi des François, mit ses desseins à exécution.

1510. & suiv.

D'Amboise tombe malade à Lyon.

Pendant que toutes ces affaires se traitoient de part & d'autre, l'armée de France, par les soins du Cardinal, avoit déja passé les Alpes. Le Roi & le Ministre partirent ensemble, presque certains du succès de la guerre. Mais la Providence en avoit autrement disposé. D'Amboise se trouva si mal en arrivant à Lyon, qu'il fut obligé d'interrompre sa marche. Une fiévre lente, qui ne le quittoit point depuis un an, s'augmenta; la goutte & la colique qui lui donnoient ordinairement peu

de relâche, le reprirent avec tant de vio-
1510. lence, qu'il se vit en peu de jours près
& suiv. de sa fin. Le Roi, qui l'aimoit sincerement, fut moins touché du retardement que cette maladie alloit apporter aux affaires, que de la crainte qu'il eût de perdre un si fidele Ministre. Il répandit beaucoup de larmes dans le dernier entretien qu'ils eurent ensemble, & il ne put se séparer de lui, qu'avec une violence qui fit bien voir combien leur union étoit étroite.

D'Amboise conserva dans ces derniers momens cette présence d'esprit & cette égalité d'ame, qui ne l'avoient
Sa mort. jamais abandonné. Il mourut comme il avoit vécu, en grand homme & en vrai Chrétien, le 25 Mai 1510 la 12e. année de son Ministere, & la 50e. de son âge. On fit au Cardinal d'Amboise de magnifiques funérailles à Lyon & à Rouen. Le Roi assista à celles de Lyon. Son gendre le Comte d'Angoulême, qui regna depuis sous le nom de François I, le Duc de Lorraine, & le Chancelier de France y menerent le deuil. Son cœur & ses entrailles furent inhumés à Lyon au pied du grand Autel de l'Eglise des Célestins. Son corps fut porté à Rouen, & enterré

dans l'Eglise Cathédrale, où l'on voit son magnifique tombeau de marbre dans la Chapelle de la Vierge. Le plus grand ornement de sa pompe funebre, fut la mémoire de ses vertus, & la douleur sincere de tous les Ordres du Royaume. Il fut en effet regretté de toute la France, dont il procura le bonheur & la gloire. Modele des vrais Ministres, il ne fut ni avare, ni dissipateur. Il ne fit tomber les graces de son Maître, que sur des Sujets qui en étoient dignes, & ne fut jamais la dupe des femmes & des hypocrites. Eclairé & judicieux, il ne se laissoit point prévenir par les Flateurs de la Cour; il s'étudia surtout à faire de bons choix pour remplir les Bénéfices; il ne donnoit point sa confiance à des ames viles, à de faux dévôts. Il estimoit & aimoit les Sçavans, qui honorent leur Patrie. Il ne regardoit pas les Lettres & les beaux Arts, comme inutiles à l'Etat. Sous son Ministere les gens de bien ne furent point malheureux: en un mot, il fut un très-grand Ministre, non parce qu'il ne fit point de mal, mais parce qu'il fit beaucoup de bien.

1510. & suiv.

Si nous n'avons rapporté que ce

qu'il a fait en qualité de Miniſtre ; ce
1510. n'eſt pas qu'il ait rempli avec moins de
& ſuiv. fidélité & d'exactitude les devoirs de l'Epiſcopat. Au milieu des grandes & continuelles occupations que l'Etat lui cauſoit, il ne perdoit point ſon Diocèſe de vûe. Il ſe faiſoit rendre un compte exact de tout ce qui s'y paſſoit. Il ſeroit long de faire ici l'énumération des avantages ſpirituels & temporels qu'il lui a procurés. Il fit à ſon Egliſe Cathédrale de Rouen, les préſens les plus magnifiques. Cette fameuſe cloche qui porte ſon nom, & qu'il lui donna en 1501, eſt, pour ainſi dire, une voix éclatante, qui publie depuis plus de deux cens ans, ſa magnificènce & ſa libéralité. * Comme Légat du Saint Siége, il réforma une infinité d'abus, que la licence avoit introduits dans le Clergé, & ſurtout dans quelques Maiſons Religieuſes. Quoique l'Univerſité de Paris ſe fût oppoſée aux Bulles de ſa Légation, il ne répondit à ſon oppoſition qu'avec une modeſtie qui édifia.

* Cette cloche a 30 pieds de circonférence, 10 de diamétre, autant de hauteur : le battant péſe 710 livres, & le volume de la cloche près de 40000. C'eſt la plus groſſe cloche de l'Europe.

Entr'autres biens que son Ministere produisit au-dedans de l'Etat, nous n'oublirons pas l'abolition du Privilége des Aziles qui ne tendoit qu'à favoriser le vice. Son zéle invariable pour sa Patrie, son attachement sincére à la personne de son Roi, sa conduite prudente & modérée avec les Grands, & pleine de bonté avec les petits, son amour constant pour l'équité, son habileté dans le maniement des affaires, son économie dans la dispensation des deniers de l'Etat, qui fut cause qu'il ne surchargea jamais les Provinces, le mettent autant au-dessus des plus grands Ministres, que le titre de Pere du peuple qu'il fit mériter à Louis XII surpasse les titres les plus glorieux.

1510. & suiv.

Nous rapporterons ici quelques circonstances de la vie de ce grand homme, qui le concernent particulierement, & dont le récit auroit interrompu le fil des affaires militaires & politiques, qui se sont passées sous son Ministere.

Actions particulieres de ce Ministre.

L'Ordre des Dominicains & celui des Cordeliers, étoient en ce tems-là les deux Ordres les plus accrédités. On retrouvoit parmi eux quelques traces des Belles-Lettres, partout ail-

leurs négligés ; leur ſçavoir les faiſoit
530. déſirer ; on les trouvoit dans les meil-
uiv. leures compagnies. Mais pleins de l'eſ-
prit du monde, que ces Religieux fré-
quentoient à leur gré, on les voyoit
abandonner tout autre ſoin que celui
d'être agréables, ſans ſe ſoucier d'ê-
tre édifians. La morale du Cardinal
d'Amboiſe en fut ſcandaliſée, & ſon
autorité entreprit de réformer à la fois
les Jacobins & les Cordeliers, malgré
tous les obſtacles que pouvoit lui op-
poſer la protection des perſonnes les
plus conſidérables de l'Etat. Deux
Evêques allerent donc de ſa part au
Couvent des Jacobins. Ils y trouve-
rent une troupe nombreuſe d'Eco-
liers, déterminés à ſoutenir les inté-
rêts de leurs Maîtres, & à empêcher
qu'on ne leur fît aucune violence. En
ſorte que ces Prélats ne voulant point
ſe compromettre, ſe retirerent. Mais
le lendemain, ſur leur rapport, le Car-
dinal les renvoya avec une eſcorte
d'Archers, qui eut ordre de chaſſer
les Religieux de cette Maiſon, pour y
en mettre de nouveaux à leur place.

Il ne reſtoit plus que les Cordeliers.
Inſtruits du traitement des Jacobins,
ils ne jugerent pas à propos de réſiſter

ouvertement comme eux. Mais lorf-que les Prélats commis par le Cardinal d'Amboife vinrent chez eux, ils les trouverent chantant des Hymnes & des Pfeaumes devant le Saint Sacrement expofé fur le grand Autel de leur Eglife; les Cordeliers ne parurent faire aucune attention à l'arrivée des Evêques: il continuerent de chanter, jufqu'à ce que ceux-ci, rebutés d'un fi long Office, jugerent à propos de fe retirer. Revenus le lendemain avec une groffe efcorte, ils trouverent les Religieux occupés, comme la veille, à prier Dieu devant le Saint Sacrement. Pour cette fois, ils jugerent à propos de les interrompre, & après leur avoir reproché avec beaucoup d'aigreur le défordre de leur conduite, ils voulurent mettre en poffeffion de leur Convent cinquante Obfervantins qu'ils avoient amenés avec eux. Les Cordeliers, après s'être juftifiés de leur mieux, protefterent qu'ils ne fouffriroient jamais que d'autres occupaffent leur place, & l'Eglife retentit de leurs clameurs. Le nombre des Cordeliers étoit confidérable; il y avoit furtout beaucoup de jeunes Religieux qui éclatoient en menaces, & qui paroif-

1510. & fuiv.

soient ne redouter ni les Evêques, ni
1510. leur escorte : tous témoignerent être
suiv. dans les mêmes sentimens de défendre leur azile jusqu'au dernier soupir. Les domestiques de la Maison, zélés pour leurs anciens Maîtres, n'attendoient que le moment pour charger les assiégeans. Les Prélats réfléchissant au scandale d'un combat, où des Prêtres se trouveroient aux prises avec d'autres Prêtres & avec des Archers, & dont le champ de bataille seroit une Eglise, où l'on voyoit le Saint Sacrement exposé, parurent se radoucir. On nomma le Cardinal d'Amboise, & l'un & l'autre parti l'accepterent pour Juge du différend. Ce Ministre, satisfait de la soumission des Cordeliers, ne parla plus de leur substituer d'autres Réligieux; il consentit même à ne chercherdes Réformateurs, que dans leur propre Communauté, & il nomma vingt-quatre de leurs Religieux, pour chercher les moyens de rétablir sans violence la discipline parmi eux. Quelques autres Ordres se soumirent d'eux-mêmes à la réforme, & en peu de tems on vit revivre parmi les Moines l'esprit de discipline, de piété & d'édification.

Quelque douceur que le Cardinal d'Amboise eût apportée dans la conduite de cette affaire, elle lui fit des ennemis, qui essayerent de flétrir sa réputation ; & peut-être fut-ce le seul motif du reproche qu'un Auteur lui a fait, d'avoir aimé le vin avec excès : mais aucun autre témoignage ne se joint à celui-ci. Des Historiens véridiques nous peignent au contraire le Cardinal d'Amboise, comme un Ministre vigilant, toujours appliqué à l'expédition des affaires, qui n'aimoit ni le vin, ni le jeu, ni les femmes, & qui voulant corriger les mœurs d'une Cour corrompue, étoit très-attentif à ses démarches. Son humeur cependant n'avoit rien d'austere ; il sçavoit se prêter aux récréations honnêtes, & ne condamnoit dans les plaisirs que les excès dangereux. Ministre d'un Roi, que l'on pouvoit dire son ami depuis son enfance, il portoit seul le fardeau pénible du Gouvernement : jamais il ne parut fatigué de son poids ; les affaires les plus épineuses maniées par cet habile Ministre prenoient toujours un tour heureux. Par sa sage prévoyance, les guerres que Louis XII son Maître se vit obligé d'entreprendre, fu-

1510. & suiv.

rent portées dans le sein des Nations ennemies; elles seules souffrirent tous les maux inséparables de la guerre.

1510. & suiv.

D'Amboise fit paroître sa modération & son équité jusque dans la guerre qu'il fit aux Hérétiques. Les Albigeois, terrassés par les guerres sanglantes qu'ils avoient eu à soutenir, avoient caché les restes malheureux de leur secte, échapés aux combats & aux supplices, dans les montagnes & les rochers des Alpes; là ils vécurent long-tems parmi les ours & les autres animaux féroces, craignant moins leur fureur que celle des hommes. Leur nombre s'étant augmenté, malgré l'affreuse misere où ils étoient plongés, ils descendirent peu à peu dans les vallées. Bientôt ces habitans laborieux sçurent rendre fécondes par leur travail, une terre jugée stérile jusqu'alors. On y vit croître avec abondauce toutes sortes de semences; leurs plaines & leurs montagnes furent couvertes de troupeaux: on les appelloit Vaudois. Ayant commencé à s'étendre & à commercer avec leurs voisins, ceux-ci devinrent bien-tôt jaloux des biens dont ce peuple jouissoit. Il ne le devoit qu'à la nature & à l'industrie : on

entreprit néanmoins de les lui enlever.
Ainsi ces infortunés Vaudois éprouverent-ils la méchanceté des autres hommes, aussi-tôt qu'ils eurent renoué quelque commerce avec eux. 1510. & suiv.

Ayant été dénoncés au Cardinal d'Amboise, les Accusés se crurent à l'abri de tout mauvais traitement, sous un Ministre aussi éclairé & aussi humain, & avouerent qu'ils tenoient à honneur de descendre des anciens Albigeois, sans avoir rien conservé néanmoins de ce qui avoit occasionné la proscription de leurs ancêtres. Bien loin de songer à fomenter de nouvelles hérésies, ou à conserver d'anciennes erreurs, à peine ce peuple avoit-il une connoissance légere du Christianisme. Leur foiblesse & leur ignorance leur servit d'appui auprès du Cardinal. Loin de vouloir les perdre, il ne songea qu'à les sauver; il leur envoya l'Evêque de Cisteron, qui les fit assembler & les interrogea. Ils écouterent avec avidité les sages instructions de ce pieux Prélat; bientôt ils l'aimerent & le regarderent comme leur pere; & lorsqu'on leur demanda publiquement ce qu'ils croyoient, ils répondirent unanimement, qu'ils

croyoient tout ce que l'Evêque de Cisteron leur avoit enseigné. Tant de
1510. & suiv. bonne foi & de docilité toucha le Cardinal ; il ordonna qu'à l'avenir on les laissât jouir paisiblement des vallées qu'ils occupoient, & que leurs soins avoient rendues si fertiles.

Le Cardinal de Tournon, chargé quelque tems après du Ministere, n'eut ni la même modération, ni la même équité : il les fit examiner avec rigueur, & son zèle, que le préjugé guidoit, les trouvant coupables, il chercha moins à les corriger qu'à les exterminer. Il ne leur fit point recevoir, comme d'Amboise, les vérités Catholiques, par la voye de la douceur & de la persuasion, il se montra tout à coup leur ennemi, leur bourreau ; comme nous le verròns dans l'article de ce Ministre.

L'humilité du Cardinal d'Amboise égaloit ses autres vertus. Oubliant qu'il étoit Cardinal & Légat, il assistoit aux Offices de son Eglise, revêtu de l'habit commun aux autres Chanoines ; ce Prélat se faisoit aussi un honneur de porter le nom du Diocèse qu'il gouvernoit ; il suivoit en cela l'usage ordinaire des autres Cardinaux

Evêques, qui, par une espece de religion, quittoient le nom de leur famille, comme trop prophane; ainsi il ne signoit jamais *le Cardinal d'Amboise*, mais *le Cardinal de Rouen*. On remarque aussi que se voyant revêtu de cet Archevêché, il se dépouilla de tous ses autres Bénéfices, & depuis n'en posseda jamais d'autres. 1510. & suiv.

Cet attachement louable pour son Eglise ne l'empêcha point de faire examiner ses privileges & ses franchises, ainsi que dans les autres Diocèses. Un criminel évitoit le supplice, s'il étoit assez heureux pour gagner une Eglise, un Palais ou un Couvent; la Justice dès ce moment n'avoit plus aucun droit sur lui. On avoit plusieurs fois éprouvé les inconvéniens d'un pareil abus; mais nul n'avoit osé entreprendre de l'abolir; les peuples trop épris de leurs anciennes prérogatives, paroissoient résolus à les défendre. D'Amboise sçut si bien concilier les esprits, & démontrer les avantages d'une réforme si nécessaire, que tout le monde y consentit.

Le Cardinal respecta seulement le privilége qu'a l'Eglise de Rouen de délivrer un meurtrier le jour de l'As-

censîon de Notre-Seigneur, en lui faisant lever la Fierte ou Châsse de Saint
1510. suiv. Romain. Ce droit établi depuis mille ans & plus, constamment mis en pratique durant cette suite de siécles, avoit été confirmé tant de fois par des Chartes de nos Rois, par des Arrêts du Parlement & autres Actes, que le Cardinal loin d'y vouloir donner atteinte, le fit confirmer par Louis XII.

Le peu de murmures qui suivirent l'abolition de tant de franchises, firent connoître combien le peuple aimoit & respectoit le premier Ministre. Ce n'étoit pas seulement à la multitude qu'il étoit devenu cher, les Grands mêmes, presque toujours jaloux & mécontens des Favoris, aimoient d'Amboise, & craignoient de le perdre; ce n'est pas qu'ils eussent rien perdu de ce génie inquiet & séditieux qui leur avoit si souvent fait entreprendre contre l'autorité Royale, sous les regnes de Charles VI, VII & Louis XI; la foiblesse de Charles VIII, & le besoin que Louis XII, étant Duc d'Orleans, avoit eu de leurs services, avoient encore augmenté leur audace. Le Cardinal, né homme de qualité, & par-là mieux instruit qu'un autre de la

façon de penser de la haute noblesse, forma le dessein, non de les abaisser jusqu'à l'anéantissement, mais de les contenir dans le respect & le devoir sans les rebuter par trop de hauteur, ni les enorgueillir par trop de déférence; il sçavoit leur accorder de bonne grace les bienfaits mérités, & rejetter avec fermeté les demandes injustes. On dit que le Cardinal entretenoit à la Cour des personnes affidées, qui lui rendoient un compte exact des dispositions des Grands; il prenoit ses mesures, suivant leur rapport, & il avoit soin de leur faire donner de tems en tems de bons conseils; ensorte que ses émissaires ressembloient plutôt à des moniteurs charitables, qu'à des espions odieux. 1510. & suiv.

Le Cardinal regardoit les Gentilshommes comme les Guerriers naturels de la Nation, dont la politique peut opposer avec succès la valeur & le nombre, non-seulement aux ennemis de l'Etat, mais encore à la Noblesse qualifiée, en cas qu'elle voulût abuser de ses richesses, de sa grandeur, & de son crédit. Il connoissoit la fidélité & la force de ces membres précieux de l'Etat, de ces milliers de Gentilshom-

mes qui vivent dans les Provinces, & qui étant les défenseurs nés du Roi & du Royaume, méritent une particuliere considération. D'Amboise les aimoit, & souvent ses bienfaits alloient chercher ceux qui espéroient le moins de devenir l'objet de son attention & de ses libéralités.

1510. & suiv.

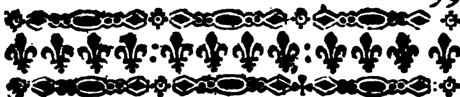
Il avoit fait construire avec beaucoup de soins & de dépense la belle Maison de Gaillon; mais il manquoit à ce Château une dépendance plus étendue. Un Gentilhomme voisin, possesseur d'une terre, dont l'acquisition eût beaucoup décoré celle du Cardinal, la lui fit proposer par un de ses principaux domestiques. Celui-ci voulant se faire valoir auprès de son Maître, lui parla du Gentilhomme, comme si lui-même l'avoit déterminé à la vente qu'il vouloit faire; le Ministre donna ordre qu'on répondît que le Gentilhomme n'avoit qu'à le venir trouver. Celui-ci ne manqua pas de venir le saluer. Le Cardinal, après l'avoir fait dîner avec lui, lui demanda poliment quelle raison l'engageoit à se défaire de sa terre : je pourrai, répondit le Gentilhomme, mériter par-là l'honneur de votre protection & de

de vos bonnes graces; je me verrai en état d'établir avantageusement ma fille, 1510. & du reste de la somme, je me ferai une rente aussi forte que le revenu de ma terre entiere. Le Cardinal lui représenta alors, que sans avoir recours à un moyen qui le dépouilloit tout à coup d'une terre si ancienne dans sa maison, il auroit dû emprunter à longs termes & sans intérêts de quoi marier sa fille. On ne trouve pas aisément, reprit le Gentilhomme, de l'argent à emprunter de cette maniere. C'est moi, répliqua le Cardinal, qui vous prêterai l'argent dont vous avez besoin, & je vous accorderai un assez long terme, pour que vous puissiez me le rendre sans vous incommoder, & sans être obligé de vendre votre terre. Quelqu'un ayant demandé au Cardinal le succès de cette affaire, au lieu d'une terre, répondit d'Amboise, j'ai acquis un ami.

Parmi les ressources, dont le Cardinal se servit pour augmenter les Finances de son Prince, sans accabler les peuples, il songea à profiter de celles que fournit naturellement un commerce libre & protegé. La découverte des Indes Occidentales lui donna lieu

d'y envoyer le fameux Pilote Aubert;
1510. avec deux bons Vaiſſeaux, pour reconnoître par quels moyens on pourroit ſe rendre maître de quelque partie du nouveau Monde, ſans donner de jalouſie aux Eſpagnols, avec leſquels on étoit alors en paix, & que l'on avoit intérêt de ménager. Aubert en ſuivant exactement ſes inſtructions, fit voile pour l'Amérique, & prit terre d'abord au Midi de ce vaſte continent. Les Eſpagnols depuis dix ans qu'ils s'y étoient établis, avoient ſi bien fortifié leurs côtes, qu'on ne pouvoit les y forcer, quand même Aubert auroit eu ordre de l'entreprendre : il remonta donc ſur ſes vaiſſeaux, tourna du côté du Nord, & découvrit une partie de l'Amérique Septentrionale, mais il n'y put faire aucun établiſſement. Je ne finirois point, ſi j'entreprenois d'expoſer en détail toutes les bonnes actions du Cardinal d'Amboiſe, & tout le mérite de ſon ſage & vertueux miniſtere.





JACQUE DE BEAUNE,

Baron de Semblançai, Vicomte de Tours, Baillif & Gouverneur de Touraine, Sur-Intendant des Finances sous François I.

JACQUE de Beaune Seigneur de Semblançai, d'une famille distinguée en Touraine, posseda la Charge de Sur-Intendant des Finances sous le regne de François I. Il étoit fils de Jean de Beaune, Argentier du Roi sous Louis XI & Charles VIII, c'est-à-dire, Trésorier général des Finances. La plûpart de nos Rois accordoient une grande confiance aux Sur-Intendans, dont la plûpart leur servoient de premiers Ministres, n'y ayant rien plus important dans le Gouvernement d'un Etat, que la Finance. Le Cardinal Mazarin même voulut être

1515. & suiv.

Grand crédit de Semblançai.

1515. & suiv. Sur-Intendant; mais la crainte d'augmenter le nombre de ses envieux, l'obligea de se défaire de cette Charge, après ne l'avoir occupée que peu de tems. Semblançai possedoit l'estime & l'amitié de François I à un point que ce grand Prince ne l'appelloit plus autrement que son pere. Il auroit conservé cet avantage, si Madame Louise de Savoye mere du Roi, Princesse insatiable, n'avoit employé pour le perdre le plus horrible des mensonges, comme on le verra dans la suite.

Guerre d'Italie. Le Roi étoit entierement occupé de la guerre d'Italie, où ses troupes avoient déja conquis le Duché de Milan; le Gouvernement de ce Duché, & le commandement de l'armée destinée à le défendre, avoient été donnés au Seigneur de Lautrec, de la Maison de Foix. L'exaltation du Pape Adrien, Précepteur de l'Empereur Charles V, sur le Saint Siége, donna de nouveaux ennemis au Roi dans l'Italie. François Sforce, certain de l'affection que les habitans de Milan conservoient pour sa Maison, & sûr de recevoir de grands secours de l'Empereur, se prépara à

1522. & suiv. rentrer dans sa Capitale. Lautrec ayant demandé au Roi un renfort considéra-

ble, ce Prince lui envoya dix mille Suisses sous les ordres du Bâtard de Savoye, du Maréchal de Chabanes, de Galeas de Saint Severin, & d'Anne de Montmorency. 1522. & suiv.

Prosper Colonne commandoit les forces ennemies. Ce Général actif, vigilant, & sçachant parfaitement la guerre, ne perdoit aucune occasion de faire des conquêtes sur Lautrec. Il étoit dans son Pays; l'armée qu'il conduisoit se trouvoit supérieure à celle des François, & les peuples étoient pour lui. Tous ces avantages qu'il avoit sur Lautrec, n'empêchoient pas celui-ci de se signaler souvent; & s'il avoit eu autant de prudence & d'argent, qu'il avoit de courage & d'habileté, il auroit rendu vains tous les efforts de Prosper Colonne.

L'ambition des deux Généraux étoit de se rendre absolument Maîtres de la Ville & du Château de Milan: du sort de cette Ville dépendoit celui de tout le Duché, comme on l'avoit éprouvé dans les guerres de Charles VIII & de Louis XII. Lautrec étoit Maître du Château, & Prosper Colonne de la Ville; le premier s'avança pour joindre à la conquête du Château celle de

la Ville, & l'autre resta dans la Ville,
1522. pour s'emparer du Château. Celui-ci
& suiv. avoit fait construire durant l'hyver de
bons retranchemens, sur-tout du côté
de la Ville qui le regardoit. Lautrec en arrivant, les trouva garnis d'une nombreuse artillerie, & hors d'état d'être attaqués. Prosper Colonne braqua lui-même une coulevrine contre une maison où Lautrec étoit entré avec les Officiers les plus considérables de son armée, & entr'autres, avec Marc-Antoine Colonne, neveu du Général ennemi. Le coup tiré par Prosper perça la maison, tua le Bâtard du Maréchal de Trivulce, & blessa à mort Marc-Antoine Colonne. Lautrec se vit contraint de se retirer; mais avant de quitter les environs de Milan, il ravagea la campagne & ruina tous les moulins; ensuite il s'avança dans le dessein d'empêcher la jonction de François Sforce avec Prosper Colonne, à quoi il ne put réussir. Pour se consoler de ce mauvais succès, il assiégea Pavie, où les ennemis jetterent un puissant secours qui l'obligea de lever le siége; sa retraite fut belle & glorieuse & il s'approcha de Milan. Prosper Colonne s'y rendit lui-même avec toute son ar-

mée, & se campa à la Bicoque, entre Milan & Monza. Le lieu qu'il choisit, étoit un parc de très-grande étendue, où les anciens Ducs de Milan prenoient autrefois le plaisir de la chasse; il étoit entouré de fossés plats & profonds, ausquels Colonne fit encore ajouter de nouvelles fortifications, & des cavaliers de distance en distance pour y placer de l'artillerie, ensorte qu'elle dominoit sur toutes les campagnes voisines. 1522. & suiv.

Lautrec ayant reconnu la situation avantageuse de ce camp, & jugeant qu'il étoit impossible de le forcer, prit le parti de se retirer, plutôt que de risquer une attaque si dangereuse. Cette résolution étoit la plus sage, & il l'auroit suivie, sans l'opinâtreté des Suisses qui voulurent absolument le combat; ils n'avoient reçu depuis long-tems aucune paye, & les Soldats de cette Nation, qui ne combattent que pour l'argent, se retirent dès qu'il n'y en a point. On avoit fait espérer aux Suisses une somme considérable que Lautrec attendoit de France; & François I sur les demandes pressantes de ce Général avoit donné ordre au Sur-Intendant Semblançai,

Le Roi ordonne à Semblançai d'envoyer 400000 écus à Lautrec.

1522. & suiv.

de lui envoyer quatre cens mille écus. Ce Ministre, dans la résolution d'obéir, fit promptement cette somme, quelque considérable qu'elle fût.

Semblançai est obligé de donner cette somme à la Reine.

Il s'apprêtoit à l'envoyer à Lautrec, lorsque Madame, mere du Roi, le vint trouver, & la lui demanda, pour le payement de ce qui lui étoit dû de pensions, de gratifications, & de revenus du Valois, de la Touraine, & de l'Anjou, dont elle étoit Douairiere; le Sur-Intendant lui représenta que toutes ces sommes épuiseroient l'Epargne, & qu'elle sçavoit bien l'ordre qu'il avoit du Roi, de faire tenir quatre cens mille écus à Lautrec; que sa tête répondoit de son exactitude & de son obéissance, sur un article aussi important. Madame lui repliqua, qu'elle avoit assez de crédit pour le garantir de la colere du Roi, en cas qu'il consentît à l'obliger; mais qu'elle auroit aussi assez de puissance pour le perdre, s'il s'obstinoit à lui refuser ce qu'elle souhaitoit.

Semblançai redoutant la vengeance d'une Princesse, qui pouvoit tout sur l'esprit du Roi, lui demanda son reçû, & lui délivra sur le champ l'argent destiné pour Lautrec, à qui il n'en put envoyer. Madame n'avoit insisté pour re-

devoir cet argent de Semblançai, que
par haine pour Lautrec, que cette Prin- 1522.
cesse vindicative auroit voulu pouvoir & suiv.
faire périr en Italie, ou du moins em-
pêcher d'acquerir de la gloire. Ainsi ce
Général resta dénué de tout secours,
& n'eut plus d'espérance qu'en une
somme modique, déja arrivée à Aro-
ne, sur le Lac majeur au-delà du Tesin;
mais les ennemis en ayant eu avis, en-
voyerent un de leurs Officiers avec une
forte troupe, qui se posta entre le Lac
& le camp des François; ensorte que
l'argent ne put venir jusqu'à eux.

Les Suisses avoient pris patience dans l'esperance d'en recevoir bientôt; mais ayant sçû qu'ils n'y devoient plus compter, leurs Officiers allerent trouver Lautrec, pour lui déclarer qu'ils ne pouvoient attendre davantage leur payement. Ce Général, & les principaux Officiers François de son armée employerent toutes sortes de moyens pour retenir les Suisses; ils leur représenterent qu'on leur reprocheroit éternellement d'avoir abandonné le Roi de France, dans le tems que ce Prince avoit le plus besoin de leur secours; que s'ils se retiroient, le Milanez conquis avec tant de peine

Les Suiss veulent êt payés.

alloit être, au moins pour un tems,
1522. enlevé à ce Monarque. Ils les assure-
& suiv. rent que dans peu on leur feroit tou-
cher non-seulement l'argent qui étoit
en dépôt à Arone, mais encore une
somme bien considérable que le Roi
envoyoit de France. Lautrec en par-
ticulier fit connoître aux Officiers Suis-
ses, que s'ils vouloient differer encore
un peu, les ennemis manquant d'ar-
gent comme lui, ne pourroient tenir
la campagne; & qu'alors avec la gloire
d'avoir triomphé de leurs efforts, on
seroit à portée de recevoir toute sorte
de secours. Il leur parla ensuite d'hon-
neur, de gloire, &c. Mais sourds à ces
brillans motifs, les Suisses dirent à
Lautrec, qu'ils ne pouvoient mieux
prouver leur zéle pour les intérêts de
son Maître, qu'en combattant pour
lui; qu'ils demandoient la bataille, &
que si on avoit peur d'exposer trop les
François, ils s'offroient de marcher
aux premiers rangs. Lautrec voulut
alors leur faire comprendre qu'on ne
pouvoit, sans vouloir tout perdre, at-
taquer un camp inaccessible de toutes
parts. Leur derniere réponse fut: *Mon-
sieur, ou argent, ou congé, ou combat;
nous combattrons demain, si vous le*

voulez ; mais nous partirons après demain, ſi vous ne voulez pas.

1522. & ſuiv.

Malheureuſement pour Lautrec, les Suiſſes compoſoient la meilleure partie de l'armée, & ſans eux les François n'étoient pas en état de tenir la campagne ; il fallut donc ſe réſoudre à attaquer Proſper Colonne, quoiqu'il fût moralement impoſſible de n'être pas vaincu. Crequi Seigneur de Pontdormi fut chargé d'aller reconnoître le camp ennemi ; il en fit le tour accompagné d'un grand nombre d'Officiers Suiſſes, à qui il montroit les difficultés inſurmontables qui ſe découvroient à chaque pas. Leur obſtination ne leur laiſſa rien voir qui la pût vaincre, & ils demanderent le combat avec plus d'ardeur encore qu'auparavant.

Le combat eſt réſolu.

Les Suiſſes, qui avoient déſiré de combattre aux premiers rangs, obtinrent ce périlleux avantage, & le lendemain ayant été deſtiné pour l'attaque du camp ennemi, ils marcherent au nombre de huit mille, ſous les ordres de Montmorency, pour forcer l'endroit du camp le plus difficile, s'y étant offerts eux-mêmes. Lautrec, le Maréchal de Chabanes, le Bâtard de Savoye, commandoient le corps de

bataille, composé de la Gendarmerie,
1522. de l'Infanterie Françoise, & de quel-
& suiv. ques bataillons Suisses. Les troupes Vénitiennes, qui s'étoient jointes à l'armée de France, marchoient à l'arriere-garde, sous la conduite de Francisque Marie de la Rovere Duc d'Urbin; ce Général, qui connoissoit tout le danger d'une expédition si téméraire, refusa d'y exposer ses gens. Il consentit seulement à se tenir à l'arriere garde, pour soutenir les Suisses & les François quand ils seroient vaincus. Pour empêcher les ennemis de faire des sorties durant l'attaque, Pontdormi fut chargé d'y veiller à la tête d'un corps de réserve. Le Maréchal de Foix, suivi de trois cens hommes d'armes & de quelques bataillons François & Suisses, fit un grand tour, & vint jusqu'à un pont de pierres, par où l'on entroit dans le camp des ennemis. Pour les mieux surprendre, il avoit fait prendre à ses Soldats la Croix rouge, qui étoit l'enseigne des troupes de l'Empereur, espérant que les ennemis le croiroient à la tête d'un secours qu'on leur envoyoit, & que par ce moyen, il pourroit entrer dans leur camp. Mais Prosper Colonne, averti

de tout par ses espions, prit également ses précautions contre la force & contre la ruse : le Maréchal de Foix malgré son déguisement fut reconnu ; il se trouva de bonnes troupes en tête, & il n'eut pas un succès plus heureux que les autres Chefs de l'armée. 1522. & suiv.

Cependant Montmorency arriva à un chemin creux, fort près des retranchemens, & où il étoit à couvert du canon ennemi ; il voulut profiter de ce poste avantageux, pour attendre que le Maréchal de Foix fût arrivé près des ennemis, afin de diviser leurs forces, en donnant deux assauts en même-tems. Montmorency avoit dessein d'ailleurs d'attendre son canon, pour répondre à celui des ennemis, & renverser une partie de leurs défenses, avant que de commencer l'attaque. Les Suisses ne voulurent point lui en donner le tems ; rien ne put les arrêter, & ce Seigneur fut contraint de les mener à l'assaut sur le champ. Aussi-tôt qu'ils furent sortis du chemin creux qui les déroboit à la vûe de leurs ennemis, ceux-ci les découvrant depuis les piés jusqu'à la tête, leur envoyerent des décharges de canon si terribles, que plus de mille Suisses en furent renver-

1522. & suiv.

sés. Les autres soutinrent un feu si meurtrier sans s'ébranler, & étant arrivés au bord du fossé, qui défendoit le camp des Impériaux, ils se jetterent dedans à corps perdu, cherchant des yeux quelque endroit, par où ils pussent monter; mais toutes les entrées étoient exactement fermées, & ils pouvoient à peine atteindre du bout de leurs piques au haut des retranchemens : les ennemis au contraire, ne tiroient pas un coup en vain, & choisissoient à leur gré ceux qui les attaquoient si témerairement.

Défaite de l'armée de Lautrec.

Les Suisses perdirent à cette attaque trois mille hommes, leur Commandant, & vingt cinq à vingt-six de leurs Capitaines. Montmorency lui-même fut renversé, & si on ne se fût hâté de le retirer de dessous un monceau de corps morts, il y auroit sans doute été étouffé. Enfin les Suisses consentirent à sortir du fossé, déja presque rempli des corps de leurs compagnons tués, & Lautrec leur fit faire retraite jusque hors de la portée du canon ennemi. La résolution que ces troupes avoient témoignée avant l'assaut, se changea en désespoir; elles voulurent absolument s'éloigner, & refuserent

de camper à la vûe de la Bicoque. Cependant le Maréchal de Foix avoit forcé la troupe qui défendoit le pont par où l'on pouvoit entrer dans les retranchemens ennemis ; mais n'étant point soutenu, & Prosper Colonne envoyant coup sur coup de nouvelles troupes contre lui, ce Commandant fut obligé d'abandonner son avantage, & de se retirer comme les autres.

1522. & suiv.

Lautrec bien plus désperé que les Suisses, non-seulement à cause du grand nombre de Soldats qu'il avoit perdus par leur faute, mais encore pour n'avoir pas été en état de seconder le Maréchal de Foix, & d'entrer avec lui dans le camp des Impériaux, Lautrec, dis-je, voyant le Duché de Milan perdu sans ressource pour le Roi, s'il laissoit la victoire aux ennemis, prit à son tour la témerité des Suisses, & leur déclara que s'ils vouloient le suivre, il donneroit demain un nouvel assaut aux ennemis ; ils le refuserent. Alors le Général leur offrit de les mettre à l'arriere garde, & de combattre avec les seules troupes Françoises, s'ils promettoient seulement de les soutenir. Les Suisses refuserent toutes sortes de propositions, & honteux d'avoir si mal

Les Suisses abandonnent l'armée.

réussi dans une entreprise, dont leur seule opiniâtreté avoit été la cause, ils quitterent l'armée Françoise & se retirerent dans leur Pays. Lautrec privé de la moitié de son armée, jetta le reste dans les Places les plus exposées, pour avoir le moyen d'attendre, s'il étoit possible, un puissant secours de France, soit en hommes, soit en argent. Mais les ennemis ne lui en donnerent pas le tems; le Marquis de Pescaire s'empara de Lodi, & le pont de bateaux, qu'il avoit fait construire sur l'Adda pour avoir communication avec le Crémonois, ayant été rompu, près de trois mille hommes d'Infanterie, & trois cens hommes d'armes resterent prisonniers des Impériaux.

1522. & suiv.

Lautrec revient en France.

Ce nouvel accident détermina Lautrec à passer lui-même en France, autant pour se justifier de ses pertes, que pour obtenir promptement les moyens de les réparer. On lui fit un très-mauvais accueil à la Cour, & le Roi refusa long-tems de le voir. Enfin le Connétable lui ayant obtenu une audience, le Roi le reçut avec une froideur extrême. Lautrec prit la liberté de lui en demander la cause. *Puis-je voir avec plaisir*, lui répondit ce Prince, *un hom-*

me coupable de la perte de mon Duché de Milan ? » Vous n'en devez, Sire, » accuser que vous-même, repartit » Lautrec avec beaucoup de hardiesse; » votre Gendarmerie a servi dix-huit » mois entiers, sans avoir rien reçû de » Votre Majesté; les Suisses n'ont été, » retenus si long-tems, que par mon » adresse; je connoissois tout le dan- » ger du combat, qu'ils m'ont forcé » de livrer; mais ils le vouloient, & » ils étoient les Maîtres, étant les » plus forts; d'ailleurs ne recevant au- » cune paye de France, rien n'étoit » plus conforme à leur génie, que de » quitter le service, & ils l'ont fait. » Quoi, répartit le Roi, n'avez-vous » pas reçû quatre cens mille écus que » j'ai donné ordre de vous envoyer? » J'en ai reçû les lettres, répliqua Lau- » trec, mais je n'ai jamais vû l'ar- » gent «. Le Roi, outré de colere, fit venir sur le champ Semblançai, & lui demanda compte des quatre cens mille écus destinés pour l'armée d'Italie. Le Sur-Intendant avoua qu'il ne les avoit point envoyés, & qu'il n'avoit pû les refuser aux instances & aux menaces de Madame, qui lui avoit répondu de tous les évenemens.

1522. & suiv.

Il se justifie.

Le Roi se rendit dans la chambre de sa mere, & lui reprocha la perte du Milanez, causée par son infidélité & par son avarice. Cette Princesse accoutumée à soutenir le mensonge du même air que la vérité, nia d'avoir reçû les quatre cens mille écus; & dit que si Semblançai lui avoit donné de l'argent, il le lui devoit, pour le revenu des terres qu'elle possédoit. Le Roi voyant une assurance égale dans la Princesse sa mere, & dans Semblançai, ne sçut qui des deux croire coupable. Cependant il voulut s'en éclaircir.

1522. & suiv.

Colere du Roi, & mensonge horrible de sa mere.

Le Chancelier Antoine du Prat, ennemi de ce Ministre, & son concurrent dans la faveur du Roi, lui chercha des Juges dans tous les Parlemens du Royaume; il prit ceux qu'il connoissoit les plus disposés à servir sa passion, & après quatre à cinq années de procédures, Semblançai se vit condamné à être pendu; ce qui fut exécuté à Montfaucon l'année 1527, le neuviéme du mois d'Août.

1527. Semblançai condamné à être pendu.

Toute la France se récria sur l'injustice d'un pareil Arrêt, dans lequel on taxoit seulement le Ministre du crime de péculat, sans faire aucune mention de Louise de Savoye mere du Roi, ni

Son innocence.

de l'argent délivré à cette Princesse. Les preuves de l'innocence de Semblançai se multiplierent après sa mort, & rendirent la mere du Roi plus odieuse aux peuples. On prétend que Madame Louise avoit retiré la quittance, qu'elle avoit donnée au Sur-Intendant, par le moyen d'un nommé le Gentil, premier Commis des Finances, amoureux d'une de ses filles d'honneur, qui exigea cette trahison de son amant *; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne trouva jamais Semblançai coupable d'une faute de ce genre avant l'accusation de Madame; il est constant aussi que cette Princesse haïssoit également Lautrec & le Sur-Intendant; & ce qui prouve plus encore que tout le reste, est que Madame étant morte plusieurs années après, le

1527.

* Le Pere Daniel, dans son Histoire de France, parlant de la mort de Semblançai, dit qu'il n'a rien trouvé dans les monumens, touchant les amours de le Gentil avec une des filles de la mere du Roi, qui lui escamota la quittance, & il traite cela de petit conte. Mais il y a sur ce point une tradition bien fondée, puisqu'immédiatement après la mort de Madame Louise de Savoye, le Gentil fut pendu. Il est assez visible par cette circonstance, que ce Commis avoit trahi le Sur-Intendant par la soustraction de la quittance, & il n'y a rien que de fort vrai-semblable dans le commerce amoureux de ce le Gentil avec une fille d'honneur de la Reine, qui l'engagea à lui remettre la quittance.

1527. Roi fit pendre le Gentil, premier Commis de Semblançai, sans doute parce que Madame en mourant, déclara au Roi la part que ce traître avoit eu à la mort injuste de son Maître.

Jugement sur sa conduite.

Semblançai au reste ne pouvoit éviter sa perte ; il couroit un risque égal, en refusant, ou en accordant à Madame ce qu'elle lui demandoit ; cette méchante Princesse avoit acquis un tel empire sur l'esprit du Roi son fils, que ce Ministre tôt ou tard en auroit été la victime. Cependant on le blâme avec raison, de n'avoir pas préféré de périr en faisant son devoir.

Clement Marot, Valet-de-Chambre de François I, & le seul bon Poëte qui eût paru jusqu'alors en France, convaincu, comme tout le reste du Public, de l'innocence de Semblançai, & admirant la fermeté que ce Vieillard avoit témoignée, en allant à l'ignominieux supplice qui termina sa vie, sçut reprocher à Maillard, Lieutenant Criminel de Paris, un des Juges du Sur-Intendant, l'indignité de son jugement, par cette excellente Epigramme. Il étoit alors ordinaire de punir le vice public par le ridicule, & de peindre par des Vers satyriques

ceux qui se peignoient eux-mêmes aux yeux de tout le monde par leurs scandaleuses actions. 1527.

Lorsque Maillard, Juge d'Enfer, menoit
A Montfaucon Semblançai l'ame rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillard sembloit homme que mort va prendre,
Et Semblançai fut si ferme Vieillard,
Que l'on cuidoit, pour vrai, qu'il menât pendre
A Montfaucon le Lieutenant Maillard.

Louise de Savoye, avoit encore une plus illustre Victime à immoler; après avoir fait frémir la France par la mort d'un Ministre innocent, elle voulut y ajouter la perte du Connétable de Bourbon. Ce Prince auroit passé sans contredit pour un des plus grands hommes du monde, s'il n'avoit pas eu le malheur de vivre dans une Cour, où dominoit la plus méchante de toutes les femmes. Ennemie de la mere du Connétable, mais éperduement amoureuse du Connétable même, elle lui fit proposer de l'épouser. Il rejetta

Méchanceté de Louise de Savoye.

bien loin cette offre & la traita de ridicule. Madame en fut si irritée, qu'elle
1527. jura sur le champ la perte de celui qui l'outrageoit. Ce Prince jouissoit de biens immenses, dont personne ne s'étoit avisé jusques-là de lui disputer la possession. Louise de Savoye entreprit de le faire, & comme ni les calomnies, ni les faux actes ne lui coûtoient rien, & que d'ailleurs les Juges redoutant son grand crédit, étoient déterminés à prononcer tel jugement qu'elle jugeroit à propos de leur dicter, le Connétable ne douta point qu'on ne le dépouillât bientôt de ses biens. Ainsi il se retira auprès de l'Empereur Charles V. Cette retraite, dont la vengeance de la mere de François I fut la seule cause, coûta dans la suite la liberté à ce Monarque même, fit périr des milliers d'hommes, épuisa durant plusieurs années toutes les Finances de l'Etat; & ce qui peut être mis en paralelle avec tant d'évenemens fâcheux, changea en fléau de son Souverain & de sa Patrie, celui qui étoit né avec tous les talens nécessaires pour en être le Défenseur, & d'un Prince plein de vertu fit un sujet coupable.

Descendans. Le Baron de Semblançai avoit

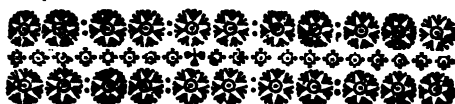
épousé Jeanne Rusé, dont il eut Guillaume-Martin Archevêque de Tours, 1527.
& Jacque Evêque de Vannes. Guillaume de Beaune son fils aîné, épousa
Bonne Cathereau-Maintenon, dont il eut quatre enfans, Jacque Baron de Semblançai, Vicomte de Tours, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; Charlotte de Beaune, Dame d'Atour, favorite de Catherine de Médicis, qui épousa en premieres nôces le Baron de Sauve, Sécretaire d'Etat sous Charles IX, & en secondes François de la Tremouille, Marquis de Noirmonstier. Les trois autres enfans de Guillaume furent 1°: le célebre Renauld de Beaune, Archevêque de Bourges, & puis de Sens. Il avoit été d'abord Conseiller & Président au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Chancelier de François Duc d'Anjou, frere unique du Roi Henri III. Il fit éclater son zéle & sa religion dans la conference de Surenne. Ce fut lui qui eut l'honneur d'instruire Henri IV, de lui faire abjurer l'hérésie & de l'absoudre publiquement dans l'Eglise de Saint Denis. Ce Prince le fit Commandeur de ses Ordres, & Grand Au-

de Jacque de Semblançai.

mônier de France. Il mourut en 1606
1527. à Paris, où il fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame. 2°. Jean de Beaune, Sieur de la Tour d'Argi, pere de Marie de Beaune, femme d'Anne de Montmorency, Marquis de Thuri. 3°. Martin, nommé Evêque du Puy.



ANTOINE



ANTOINE DU PRAT.

ANTOINE DU PRAT, Sieur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thonri, Maître des Requêtes, Premier Président au Parlement de Paris, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Cardinal & Légat perpétuel en France, naquit à Issoire en Auvergne, d'Antoine du Prat, & de Jacqueline Bohier, parente du Cardinal de ce nom. Si quelques Auteurs lui accordent une noble origine, d'autres disent que né d'une famille obscure, il gagna sa vie durant sa premiere jeunesse, à porter de l'eau-benîte dans les maisons; mais ce dernier sentiment ne peut être reçu, n'y ayant aucune apparence que la famille de sa mere l'eût laissé dans un état si méprisable, ni qu'il y eût pû apprendre les sciences nécessaires à former un Avocat éloquent, tel qu'il le parut, étant encore

Origine naissance du Prat.

fort jeune, au Parlement de Paris, dans un tems peu éloigné de celui où on le suppose dans une situation si différente.

Commencement de sa fortune.

Le rare talent qu'on remarqua dans le jeune du Prat, lui mérita la place d'Avocat Général du Roi au Parlement de Toulouse, après avoir rempli avec honneur celle de Lieutenant Général au Bailliage de Montferrand. Quelque tems après Louis XII qui cherchoit à s'attacher les gens de mérite & de talent, content d'ailleurs de la maniere dont du Prat s'étoit comporté à son égard dans le Parlement de Toulouse, lui donna une Charge de Maître
1504. des Requêtes de son Hôtel, vacante
1506. par la mort de Simon Dani, & l'en-
1507. voya présider en cette qualité aux Etats de Languedoc; il fut fait ensuite quatriéme Président du Parlement de Paris, & enfin Premier Président de cette auguste Compagnie. Louis XII ne paroissoit songer qu'à la fortune & à l'élévation de ce Magistrat, tant il étoit satisfait du zele qu'en toute circonstance il témoignoit pour ses intérêts. Du Prat se voyant certain de la faveur du Roi, voulut aussi s'assurer de celle du Comte d'Angoulême, qui regna depuis sous le nom de François I. Il en vint à bout,

Prince étant monté sur le Trône, Chancelier de France, & lui a les Sceaux que son Prédécesseur confiés à Etienne Poncher, ue de Paris. 1507. & suiv.

Il est fa[illegible] Chancelier & Garde des Sceaux.

ı prétend que du Prat ne dût pas ette importante dignité à la haute on que François I avoit conçue, qu'au souvenir d'un conseil sa- qu'il en avoit autrefois reçu. Ce étant encore Comte d'Angou- ut envoyé par Louis XII sur les eres de la Picardie, pour y rece- Marie d'Angleterre sœur d'Henri que le Monarque François alloit er. Le Comte d'Angoulême de- perduement amoureux de cette esse, & en lui laissant connoître la vivacité de sa passion, il réussit faire aimer. Marie d'Angle- se plaignit alors à la fortune de r destinée à un vieux Roi, dont formoit de plus en plus une idée réable, & quelle que soit l'ambi- naturelle des femmes, elle auroit itiers attendu pour être Reine de ce, que son amant en eût été Roi. çois, jeune, ardent, entraîné par ndresse, reconnoissant les disposi- s favorables de la Princesse d'An-

Conseil que du Prat donne au Comte d'Angoulême.

gleterre, alloit se livrer à son penchant, & manquant à ce qu'il devoit
1507. & suiv. à son Roi, travailler contre lui-même; mais Antoine du Prat lui fit faire des réflexions, & en lui représentant les inconvéniens présens & futurs d'une conduite si inconsidérée, il vint à bout de calmer ses premiers transports, & de lui faire rompre entierement le commerce que ce Prince avoit commencé de former avec la nouvelle Reine. Le Comte devenu Roi se souvint de celui qui l'avoit empêché de se fermer à lui-même le chemin du Trône. *Il ne voulut*, dit l'Historien Pierre Matthieu, *récompenser de moins que des Sceaux de France, le bon & salutaire conseil qu'Antoine du Prat lui donna, pour rompre un dessein de jeunesse & d'amour, qui le pouvoit éloigner de la succession de la Couronne.*

Il embrasse l'état Ecclésiastique.

Devenu Chancelier, Garde des Sceaux, & occupant la place de premier Ministre, du Prat songea à profiter de la mort de sa femme nommée Françoise Veini d'Arbouse, pour se revêtir des plus hautes dignités de l'Eglise. Il sçavoit qu'en ce tems-là les François supportoient impatiemment les richesses excessives des Ministres de

Roi, & que souvent cette grande 1507. & suiv.
lence avoit occasionné de funestes strophes; il crut donc devoir se :re à l'abri sous les privileges ecastiques, & se fit donner un Evê-
Il en posséda jusqu'à cinq successnent, & quoique revêtu depuis -tems de l'Archevêché de Sens, homme avide, qui l'avoit désiré :ment pour jouir du revenu, n'apas daigné en aller prendre possef-lui-même: cette cérémonie s'étoit par Procureur. Ainsi lorsque, suila disposition de son testament, orta son corps après sa mort dans athedrale de cette Ville, ce fut ement la premiere entrée de ce ıt dans son Diocèse.

Il est revêtu de cinq Evêchés successivement.

Cour de Rome, dont du Prat : recherché la bienveillance, & renoit de le faire Cardinal *, ne it pas de le mépriser, en ce qu'il :roit trop à découvert son ambi- & son avarice; cependant le nou- Prélat tentoit toutes sortes de :ns pour lui plaire, & à peine fut- 'êque qu'il se déclara ouverte-, & sans balancer, contre les 'elles opinions qu'il n'entendoit

1527. & suiv.

Il est fait Cardinal.

* fut Clement VII qui lui envoya le chapeau.

1527. & suiv.

gueres. Il avoit raison d'être constamment attaché à l'ancienne doctrine de l'Eglise ; mais il persécuta avec fureur ceux qui suivoient ou favorisoient celle de Luther : il assembla même à Paris, dans le Couvent des Grands Augustins, plusieurs Evêques de ses suffragans, & autres qui étoient à la suite de la Cour, devant lesquels il fit lire une Ordonnance qu'il avoit fait dresser pour l'explication de la foi, & pour la discipline Ecclésiastique, contre les erreurs de Luther, de Philippe Melancthon, d'Oecolampade, & de Zuingle, Calvin n'étant point encore connu. Cette Ordonnance, ou Mandement de du Prat, fut la seule fonction d'Evêque qu'il fit durant tout le cours de sa vie ; aussi pour donner plus de force à son Ordonnance, il obtint du Roi un Edit rigoureux contre les Lutheriens ; ce qui le rendit ennemi d'un grand nombre de personnes considérables de la Cour. Le Clergé de France prit ombrage des grands airs qu'il affectoit, & lorsqu'on le vit fomenter la discorde entre Louise de Savoye, mere du Roi, & le Connétable de Bourbon, le plus grand & le plus honnête homme de son tems,

Son zéle contre les nouveautés.

tout le monde le regarda avec indignation, & se déchaîna contre lui. 1527. & suiv.

Ce qui avoit encore beaucoup contribué à rendre ce Prélat odieux, étoit le conseil qu'il avoit donné au Roi de rendre les charges venales, & de créer une nouvelle Chambre de Conseillers au Parlement de Paris, (qui formerent depuis la Tournelle) pour avoir l'argent nécessaire aux frais de la guerre d'Italie. Cette ressource ne produisant point assez, il insinua à François I qu'il étoit le maître d'augmenter ses tailles, & d'établir de nouveaux impôts, sans attendte l'ordre des Etats, comme c'étoit l'ancien usage du Royaume. Enfin s'étant trouvé à Boulogne en 1515 avec le Pape Leon X & le Roi, il fit entendre à ce jeune Prince qu'il étoit de son intérêt d'abolir la Pragmatique-Sanction, & de conclure le concordat par lequel le Pape remit au Roi le droit de nommer aux Evêchés & Abbayes de France. François de son côté accorda au Pape les annates de ces grands Bénéfices sur le pied du revenu courant; le Pontife Romain se dépouillant par-là du prétendu droit de sa puissance imaginaire, & le Roi consentant que la meilleure

partie de l'argent réel de son Royaume passât dans une Cour étrangere.

1527. & suiv.

Du Prat se vit depuis ce moment l'objet de la haine publique; on lui reprocha d'avoir donné lieu par cette innovation à de nouveaux désordres de la part du Clergé, qui n'étoit déja que trop dereglé dans sa conduite; d'autres le justifierent au contraire, & François de Tournon Archevêque d'Embrun, depuis Cardinal, prit ouvertement son parti. Brantôme même soutient que le sentiment commun, sur-tout parmi les gens les mieux instruits, étoit que le concordat avoit été nécessaire au bien du Royaume; le Roi François I, selon lui, avoit coutume de dire que ce qui le porta à suivre en ce point l'avis de son Chancelier du Prat, fut la connoissance qu'on lui donna des abus, qui se glissoient dans les élections des Evêques, des Abbés, des Prieurs, &c. Ceux qui en étoient chargés *agissant sans aucun égard de la suffisance. Le pis étoit*, (ajoute-t'il,) *quand ils ne se pouvoient accorder, qu'ils s'entrebattoient, se gourmoient*, s'entre*blessoient, & même s'entretuoient*, &c. *D'ailleurs ce grand Roi considérant les*

Mémoires de Brantôme t. 1.

Du Prat auteur du concordat.

bons services que sa Noblesse lui faisoit ordinairement, & ne la pouvant recompenser de son Domaine, il trouva meilleur de récompenser ceux qui l'avoient bien servi, de quelque Eglise ou Abbaye, que de les laisser à des Moines cloistraux, gens inutiles, disoit ce grand Roi, qui ne servoient de rien qu'à boire, à manger, &c.

1527. & suiv.

Quoiqu'on pût dire pour justifier le concordat, cet acte ne laissa pas de causer de si grands inconvéniens dans l'Eglise & dans l'Etat, qu'on jugea à propos d'y remédier, à l'Assemblée des Etats qui se tint à Orléans en 1560. Il y fut ordonné, » que tous » Archevêques & Evêques seroient » désormais élus & nommés, les Ar» chevêques par les Evêques de la Pro» vince & le Chapitre de l'Eglise Ar» chiepiscopale, les Evêques par l'Ar» chevêque & Evêques de la Province » & Chanoines de l'Eglise Episcopale, » *appellez avec eux*, douze notables » Gentilhommes, & douze notables » Bourgeois «. Mais ce réglement si sage en apparence, & si capable de prévenir les abus du concordat, n'eut aucun lieu, & le Roi conservant la nomination souveraine des Bénéfices

de ses Etats, les postulations & élections furent entierement abolies.

1527. & suiv.

Toute la haine en rejaillit sur le Cardinal du Prat qui s'en embarrassa peu, ne songeant qu'à plaire au Roi & aux moyens de s'enrichir. Voulant même achever de soumettre à François I tous les Bénéfices de son Royaume, il brûla les privileges de la plupart des Eglises, à qui le concordat avoit conservé le droit d'élection, après se les être fait donner, sous prétexte de vouloir dresser un registre des Communautés indépendantes de la nomination du Roi. Enfin du Prat étoit tout dévoué au Pape. On remarque qu'étant à Boulogne avec le Roi, dans l'entrevûe que ce Prince eut avec Leon X, lui seul se mit à genoux devant le S. Pere, le Monarque s'étant tenu debout avec ceux de sa suite, & ayant seulement fait une profonde révérence au Souverain Pontife.

Auberi.

Rapines de du Prat.

Quoique le Cardinal du Prat parût extrêmement attaché au Roi son Maître, ce Prince étoit si persuadé de ses rapines, & du tort qu'il lui avoit fait, en occasionnant la fuite du Connétable de Bourbon, qu'il ne cessoit d'en faire l'objet, tantôt de ses railleries,

tantôt de ses reproches. Du Prat ayant fait bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris cette salle qui regarde le septentrion, & que l'on nomme encore aujourd'hui la *salle* du Légat; elle sera bien grande, dit François I, si elle peut contenir tous les Pauvres qu'il a faits.

1527. & suiv.

Brantôme.

En bute au mépris de son Roi, du Prat s'attira aussi le ressentiment du Parlement de Paris, son caractere de Cardinal, & sa nouvelle dignité de Légat *à latere*, le garantirent heureusement de ses poursuites. Ce fut pour l'appaiser, que ce Prélat mécontent du Clergé de France, & le craignant bien moins que les Parlemens, leur fit attribuer la connoissance du crime d'hérésie; *Parce*, disoit-il, *qu'il y a du blasphême*. Cette innovation fut accompagnée de plusieurs commissions qu'il expedia, pour *condamner à la mort ceux qui contredisoient la Religion Romaine*. Du Prat parvenu aux premieres dignités de l'Eglise & de la Magistrature, & ne voyant plus rien dans l'Etat qu'il pût ambitionner, s'avisa de désirer la Papauté. Pour cet effet ayant appris la mort de Clement VII, il alla se jetter aux pieds du Roi, le conjura de l'aider de sa protection

1530. & suiv.

Henri Etienne. Apol. d'Herod.

1534.

Il ambitionne d'être Pape.

en une conjoncture si glorieuse, lui
1534. protestant que si par son moyen il se
voyoit la thiare sur la tête, il feroit
ensorte de la rendre dépendante de
la Couronne de France, comme il
avoit trouvé moyen d'en faire dépendre les Evêchés du Royaume. L'offre
étoit avantageuse; mais François I désespérant du succès d'une si étrange entreprise, chagrin d'ailleurs contre du
Prat, qui lui avoit occasionné un grand
nombre de dépenses superflues, à dessein de profiter du désordre des Finances, ne gouta point la proposition de
son Ministre. Il n'étoit pas dans la disposition de solliciter pour un de ses
Sujets le trône de S. Pierre, avec des
efforts aussi vains, que ceux avec lesquels il avoit autrefois sollicité l'Empire pour lui-même: enfin se voyant
pressé par le Cardinal, il lui répondit:
Ibid. *Par ma foi, Monsieur le Légat, il faudroit que mes coffres fussent plus pleins
qu'ils ne sont, pour songer à une entreprise de si grande dépense que celle-là,
& dont je craindrois que l'issue ne fût
pas plus heureuse pour vous, qu'elle
seroit avantageuse pour moi.*

Du Prat, tout brulant du désir d'être
Pape, ne se rebuta pas de cette

réponse du Roi, & lui répliqua inconsidérement, que bien loin que ce projet fût onéreux à Sa Majesté, il lui offroit quatre cens mille écus. Il vous sera aisé, répartit le Roi, de trouver une si grande somme; mais il vous sera impossible de me déterminer à me mêler de cette affaire: *Je connois trop le grand appetit des Cardinaux.* Le Roi répeta plusieurs fois avec étonnement la somme prodigieuse que le Cardinal offroit de sacrifier à son ambition d'être Pape; ce qui chagrina si fort du Prat, qu'étant tombé malade d'inquiétude, il se retira dans son Château de Nantouillet. Le Roi ayant appris sa retraite en ce lieu, fit saisir sur le champ une partie de ses biens. Le chagrin que le Cardinal en conçut, augmenta considérablement son mal; il s'écrioit de tems en tems, au souvenir du traitement qu'il recevoit du Roi: *Voilà ce que c'est qu'avoir servi le Roi de corps & d'ame!* On rapporta ce discours au Roi, qui répondit: *Le Cardinal a-t'il à se plaindre? Je ne lui fais que ce qu'il m'a toujours conseillé de faire aux autres.*

1534.

Ibid.

Ibid.

Enfin du Prat mourut en son Châ-

teau de Nantouillet le neuviéme du
1535. mois de Juillet mil cinq cens trente-
cinq, dans la soixante & douziéme
année de son âge : les derniers jours
de sa vie, ce Prélat ressentit les plus
vives inquiétudes & les plus cuisans
remords ; le dépit s'y joignant encore,
& n'ayant rien avec lui capable de le
calmer, on prétend qu'il quitta la
terre, sans avoir rien fait ni rien dit
qui pût lui mériter grace dans le Ciel,
& qu'enfin *il mourut je ne sçai comment :* à la vérité ce sentiment n'est
pas général ; d'autres assurant, qu'au
chagrin près de se voir maltraité par
le Roi même, chagrin auquel ce Prélat se montra trop sensible, il témoigna de grands sentimens de piété, &
ordonna de faire beaucoup d'aumônes & de prieres pour le repos de
son ame. Au reste, il auroit pû, sans
témoigner qu'il désesperoit de la miséricorde Divine, ou qu'il se soucioit
peu de l'invoquer, donner des marques de chagrin & d'impatience, ressentant une vive douleur, des piqures
mortelles d'une prodigieuse quantité
de vers qui lui rongeoient & lui perçoient l'estomac. Son cœur fut envoyé
à Meaux, & son corps dans la Cathe-

drale de Sens, où, comme je l'ai déja dit, ce Prélat n'avoit jamais entré pendant sa vie, quoiqu'il en fût Archevêque. Il laissa de Françoise Veini d'Arbouse sa femme, deux fils, dont l'un fut Guillaume Evêque de Clermont & Fondateur du College de ce nom, que les Jesuites occupent à Paris; l'autre fut Antoine Baron de Thiern & de Thonry, Seigneur de Nantouillet & de Rozai, pere d'un autre Antoine du Prat, Seigneur des mêmes lieux, & Prevôt de Paris, qui fit ériger l'épitaphe suivante sur le tombeau de marbre du Cardinal du Prat, dans la Cathédrale de Sens. 1535.

A la perpétuelle mémoire de la vertu & heureuse fidélité de très-Illustre & Reverendissime Monseigneur Antoine, par la permission Divine, Cardinal du Prat, Archevêque de Sens, Légat en France pour le Saint Siége Apostolique, Chancelier de France, de Bretagne, de Milan, & de l'Ordre du Roi, lequel ayant été donné en ses jeunes ans au bon Roi Louis XII, pere de la Patrie, parvint aux honneurs & dignités d'Ambassadeur & de Conseiller au privé Conseil: & depuis regnant le magnanime & très-Chrétien François I, Restaurateur des

Arts & Sciences, fut ledit Seigneur Re-
1535. *verendissime, Chancelier de Sa Majesté, Chef de son Conseil, & finalement le premier en ce Royaume, non-seulement en l'autorité de la Justice, mais aussi en la suprême dignité du Pontificat, au tems du Pape Clement VII, &c.*

A peine le Cardinal fut-il expiré; que le Roi informé de ses grandes richesses, se fit donner à titre de prêt cent mille écus par ses héritiers, qui les délivrerent au Président Poyet, à condition qu'ils leur seroient rendus dans le terme de neuf années; mais cet engagement fut un de ceux que François I se piqua peu de remplir avec exactitude. Les héritiers de du Prat s'estimant trop heureux qu'on les laissât paisibles possesseurs du reste, ne jugerent pas à propos de presser un pareil Créancier. Il est vrai-semblable que ce prêt étoit une honnête restitution, dont on étoit convenu avec les héritiers du Cardinal, pour ménager sa réputation.

En disant que du Prat fut ennemi déclaré des Hérétiques, on conçoit aisément combien il a dû paroître de libelles contre lui. Le fameux Beze sur tout attaqua sa mémoire: il accusa

le Cardinal d'une ignorance crasse, & dit qu'il étoit singulier de voir une doctrine condamnée par un homme sans lettres, qui n'ayant aucune notion de la langue latine, n'avoit pû que s'en rapporter à d'autres sur les points contestés. Pour prouver cette prétendue ignorance du Cardinal Légat, Beze rapporte que le Roi d'Angleterre ayant envoyé à François I 12 beaux Dogues, & la lettre portant *duodecim Molossos*, du Prat demanda à ce Prince un de ces beaux *Mulets* qu'il avoit reçus d'Angleterre; & sur ce que le Roi, en souriant de son erreur, lui répondit qu'on lui avoit envoyé des Drogues & non des Mulets, le Chancelier s'excusa en disant, qu'il avoit cru entendre lire, *duodecim Muletos*. Cependant du Prat ayant été bon Avocat dans sa jeunesse, & ayant exercé assez long-tems ce métier, il est étonnant qu'il eût oublié jusqu'à ce point une langue aussi essentielle à cette profession; cette raison n'est peut-être pas sans réplique. Mais du Prat étant encore Maître des Requêtes, Louis XII l'envoya en ambassade vers l'Empereur Maximilien, & lui donna deux Collegues. Du Prat fut chargé

1535.

Son ignorance crasse.

seul de la harangue qu'on devoit faire
1535. à ce Prince : il la composa en latin, au moins il la prononça lui-même devant l'Empereur. Le Feron le qualifie souvent dans ses Ecrits de *docte & fameux Jurisconsulte*; j'ajoute que Sadolet le choisit pour Censeur de ses œuvres latines : il ne se pouvoit que Beze n'eût connoissance de ces faits ; mais il étoit ennemi déclaré de du Prat.

On oppose aussi à ceux qui blâment l'ardent désir que du Prat témoigna pour la Papauté, que ce Prélat se trouvoit alors dans une situation à n'y
Varillas. pouvoir prétendre, étant déja fort avancé en âge, & se voyant si gras & si replet, qu'on étoit obligé d'échancrer sa table pour y faire place à son ventre ; un homme, qui ne se remuoit dans sa maison que par le secours d'autrui, n'étoit gueres en état, selon eux, d'ambitionner une place, où il faut avoir beaucoup d'activité. Mais qui ne sçait pas que l'ambition nous masque presque toujours notre état & nos talens, & qu'il lui est ordinaire de porter nos désirs bien au-delà des choses possibles & raisonnables.

Les Historiens, qui ont écrit au sujet de du Prat, n'ont pas dédaigné de parler de son goût bisarre pour la chair d'ânon qui étoit, dit-on, son mets délicieux. Mécene fut le premier qui mit cette viande à la mode; cependant on ne le trouva point ridicule en cela. Au reste, si l'on reprocha à du Prat ce goût impertinent après sa mort, au moins le suivit-on durant sa vie; car presque tous les Courtisans, peuple essentiellement copiste, l'imiterent, & à son exemple mangerent de la chair d'ânon; cette viande cessa d'être de mode, aussi-tôt que du Prat eut cessé de vivre.

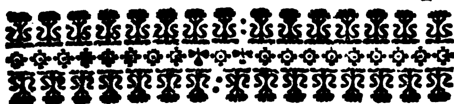
1535. Bisarrerie de son goût.

Après tout, on est obligé de dire (& c'est par-là que je finirai cet article) que si le Cardinal du Prat fut exempt de quelques-uns des défauts que ses ennemis lui ont reprochés, il en eut d'autres, qui le feront toujours regarder comme un méchant homme. Ce fut lui qui causa tous les malheurs dont la France se vit affligée sous le regne de François I, en réduisant le Connétable de Bourbon, cruellement persécuté, à chercher une retraite parmi les ennemis de l'Etat. Lui seul fut la cause de la disgrace de Lautrec, &

Jugement sur ce Ministre.

1535. de la mort de Semblançai; & de-là il est reconnu indirectement coupable de la perte de l'Italie, & de la mort de tant de milliers d'hommes qui y périrent. Les Rois de France lui ont néanmoins quelque obligation, si les Souvurains doivent sçavoir gré à des Ministres d'une intelligence bornée, qui leur suggerent les moyens de se ruiner eux-mêmes en ruinant leurs Sujets, & qui croyent les enrichir, lorsqu'ils tarissent la source de leurs revenus.





FRANÇOIS DE TOURNON,

Archevêque d'Embrun, Cardinal, Ministre d'Etat sous François I.

FRANÇOIS DE TOURNON, fils de Jacque de Tournon & de Jeanne de Polignac, naquit en 1489. Je ne m'arrêterai point à parler de son illustre origine. Tout le monde sçait quelle étoit l'ancienneté de la Maison de Tournon actuellement éteinte. Il suffit de dire que François dont il s'agit ici, ne démentit en rien la grandeur de sa naissance: on peut même assurer que quoique cette Maison ait produit de grands hommes dans la guerre, & qu'on ait vû, même du vivant de François, quatre illustres Prélats de cette famille, se distinguer par leur piété & leur sçavoir, nul ne lui a fait tant d'honneur, que celui dont nous allons

1489. & suiv.

Naissance éducation François Tournon.

parcourir les principales actions.

1489. & suiv. Ses premieres années furent employées à l'étude des Belles-Lettres, & comme il avoit une facilité merveilleuse, il fit en peu de tems des progrès extraordinaires. Mais ce ne fut pas seulement par son amour pour les sciences, qu'il se rendit recommandable ; on remarqua en lui dès sa plus tendre jeunesse un grand fond de religion, qui ne se démentit point durant le cours de sa vie.

Il est Religieux de S. Antoine de Viennois. Il étoit le second de huit enfans. Ses parens, qu'une si nombreuse postérité mettoit hors d'état de les pourvoir tous avantageusement, furent ravis de trouver dans le jeune François des dispositions qui secondoient leurs vûes ; car ils le destinoient à l'état Ecclésiastique. Il entra d'abord dans le Monastere de S. Antoine de Viennois, célebre Abbaye de Chanoines réguliers de S. Augustin ; & quoiqu'il n'eût encore que douze ans, il fut jugé capable de recevoir l'habit de cet Ordre. Dans ce tems-là, les Monasteres n'étoient pas seulement des aziles de piété, contre les attraits séduisans du monde ; c'étoient encore des especes d'Académies de Belles-Lettres, qui donnoient à l'E-

tat & à l'Eglise ; des personnages aussi sçavans que pieux. C'étoit de ces doctes Séminaires qu'on tiroit les plus illustres Prélats : aussi bien-tôt on n'y entra plus, qu'à dessein d'en sortir décoré du glorieux titre d'Evêque ou de Cardinal. Tel fut le principal motif qui engagea les parens de François de Tournon à lui faire embrasser l'état monastique, pour lequel d'ailleurs son tempéramment & son éducation chrétienne lui avoient donné ce penchant, qu'on appelle vocation. Ce fut donc dans le silence d'un Cloître obscur, que le jeune Tournon, non-seulement fortifia sa piété, mais puisa cette profonde connoissance de la Théologie Scolastique, qui dans la suite le rendit le fléau des nouvelles opinions.

1489. & suiv.

Son mérite, plutôt que sa naissance, lui procura bientôt des grades parmi ses Confreres : dans un âge où le commun des hommes sçait à peine obéir, il avoit déja appris à commander. Il fut d'abord revêtu de l'Abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Quelques-uns ont prétendu que ce fut de celle de Saint Antoine même ; mais c'est une erreur également contraire à la vérité de l'Histoire & aux

lumieres du bon sens. Comment auroit-on confié à un jeune homme de 14 ans la conduite d'un Ordre entier de Religieux, & sur-tout dans un tems où l'on observoit encore à la rigueur les Loix de l'Eglise sur cet article? Dans la suite, il posséda successivement plusieurs autres dignités Monastiques, toujours avec applaudissement, & donnant par-tout des marques d'une prudence peu commune. Il est vrai qu'on appercevoit déja en lui les semences d'un zele âpre & violent, où la charité étoit peu ménagée, zele qui lui attira bien des ennemis sur la fin du regne de François I. Mais il avoit pour principe de ne jamais souffrir dans les autres ce qu'il ne se seroit point pardonné à lui-même. Au reste, dans les plus grands excès de son zele pour l'Orthodoxie, on reconnut toujours sa droiture & son équité.

1489. & suiv.

Il est élu ...ch. d'Em...un.

Après avoir possedé les plus grandes dignités du Cloître, François de Tournon fut jugé capable d'emplois plus importans pour la République & pour l'Eglise. C'étoit encore l'usage alors que le Clergé & le peuple d'un Diocèse choisissoient eux-mêmes leurs Prélats, & le choix tomboit presque toujours

oujours sur un personnage de mérite. Le Diocese d'Embrun, frappé de la vertu de Tournon, dont il étoit le témoin oculaire, le choisit pour son Archevêque. Le Prélat gouverna cette Eglise pendant plusieurs années, & répondit parfaitement à la bonne opinion qu'on avoit conçue de lui. 1489. & suiv.

Portrait de François I.

François premier regnoit alors. C'étoit un honnête homme, doux, affable, clément, moderé, belliqueux, passionné pour la gloire, intrépide dans le danger, ami & protecteur du mérite, plein d'équité. Il eut des défauts considérables, qui l'empêcherent de regner heureusement & avec gloire. Le principal fut son amour extrême pour le plaisir, source de son inapplication aux affaires de son Royaume. Sa trop grande vivacité fut cause qu'il forma des projets mal conçus, & plus mal exécutés. On lui reproche aussi d'avoir donné trop aisément sa confiance à des Favoris, qui en abuserent aux dépens de la tranquilité de l'Etat. Quoiqu'il fût un bon Juge du mérite, il ne laissa pas de faire souvent de fort mauvais choix, soit par rapport à ses Généraux, soit par rapport à ses Ministres. Mais le principe

de tous ses malheurs, fut sa trop grande condescendance pour Louise de Savoye sa mere, qui l'aveugloit à un point, que quoique cette femme altiere & vindicative eût fait plus de mal à la France que ses cruels ennemis, son respect pour elle ne se démentit jamais tant qu'elle vêcut : elle gouverna la France avec un pouvoir absolu, sans que son fils en fût jaloux.

1489. & suiv.

Cette Princesse, par l'injustice la plus criante, venoit de priver la France du plus grand homme de guerre qu'elle eût alors, je veux dire, du fameux Connétable de Bourbon. Le Roi ne prévit pas les conséquences de la perte d'un Sujet, & crut qu'un Prince de son sang chez l'Etranger, n'étoit qu'un homme de moins dans son Royaume. Il ne vit le mal que lorsqu'il n'étoit plus tems d'y remédier; ou plutôt il ne le vit pas, puisqu'il ne mit point celle qui avoit commis la premiere faute, hors d'état d'en commettre de nouvelles.

Tournon entre dans le Conseil d'Etat du Roi.

Ce fut dans les circonstances de la révolte du Connétable, que François de Tournon fut admis au Conseil d'Etat du Roi. Ce Prince, qui connoissoit sa religion & sa prudence, voulut l'a-

voir auprès de sa personne, & profiter de ses lumieres. Mais, de même que les autres Conseillers d'Etat, il ne donnoit ordinairement son avis, que conformément à celui de la Reine mere, qui dominoit dans le Conseil. Cependant on ne le vit jamais approuver les conseils violens de cette Princesse; il s'y opposoit même quelquefois avec une fermeté adroite, qui eut besoin de toute la protection du Roi, pour ne le pas faire chasser de la Cour. Mais un point essentiel de politique auquel il fut toujours fidele, ce fut de cultiver ou de s'associer ceux que le Roi honoroit le plus de sa bienveillance : ainsi il rechercha l'amitié du Chancelier Antoine du Prat, & entra même très-avant dans la confiance de cet ambitieux Ministre, qui avec plusieurs bonnes qualités, n'eut jamais celle de Citoyen. Il sçavoit combien il en avoit coûté au malheureux Samblançai, dont le principal crime étoit d'être concurrent de du Prat dans l'amitié du Roi.

1489. & suiv.

La révolte du Connétable Charles de Bourbon, ralluma le feu de la guerre. Ce Prince ayant pris le commandement des troupes de l'Empe-

reur, les employa d'abord contre la France. Il entra en Provence avec une nombreuse armée; & habile comme il étoit, on s'attendoit qu'il y feroit bien du mal. Mais la jalousie des Officiers de l'Empereur fut plus favorable à la France, que la bonne conduite de nos Généraux. Charles de Bourbon fut obligé de repasser les Alpes, sans avoir rien exécuté de considérable, après avoir ruiné une très-belle armée : le Roi le voyant partir, résolut de le suivre; & contre l'avis des plus sages de son Conseil, il passa de nouveau en Italie. Il fit d'abord des progrès; mais sa prévention pour l'Amiral Bonnivet, dont il suivoit aveuglément les conseils, lui fit bientôt commettre ces fautes qui coûterent tant de sang à la France & la liberté même à son Roi. On sçait quel fut le succès de la funeste bataille de Pavie. Que cette malheureuse journée n'est-elle effacée de nos fastes! Mais une Nation si couverte de gloire & si chargée de lauriers avoit peut-être besoin que la Providence lui ménageât cette triste humiliation.

1489, & suiv.

La prise du Roi & la défaite de son armée jetta la France dans la conster-

nation. L'Etat, privé de ſon Chef, deſtitué de Capitaines & de Soldats, épuiſé par les fréquentes guerres, ſur le point d'être attaqué par de nouveaux ennemis; &, qui pis eſt, déchiré par des factions, ſembloit être ſur le penchant de ſa ruine. Ses ennemis, acharnés à ſa perte, partageoient même déja les Provinces de ce Royaume; & après les rudes ſecouſſes qu'il venoit d'eſſuyer, il ſembloit comme impoſſible qu'il ſe relevât. Mais les François ſçurent tirer du ſecours de leur propre foibleſſe; & lorſqu'il paroiſſoit que tout concouroit à la perte du Royaume, on le vit peu à peu reprendre ſon ancien luſtre, quoiqu'avec des efforts prodigieux.

1489. & ſuiv.

Triſte état de la France.

Louiſe de Savoye, que le Roi avoit nommé Régente du Royaume avant ſon départ de France, quoiqu'accablée de la captivité de ſon fils, ne ſe laiſſa point trop aller à ſa douleur. Comme elle étoit cauſe du mal, elle uſa de toute ſa prudence pour le réparer. On tint auſſi-tôt un grand Conſeil, où chacun eut la liberté de dire ſon ſentiment. François de Tournon ayant parlé immédiatement après le Chancelier du Prat, conſeilla à la Ré-

gente de commencer par procurer la
1489. liberté à ceux qui avoient été faits pri-
& suiv. sonniers avec le Roi à Pavie. Ce projet, qu'on goûta & qu'on exécuta, fut d'une grande ressource à l'Etat, & attira à la Régente l'affection de la Noblesse & du Peuple. Mais lorsqu'elle mettoit tout en usage pour remédier aux maux de la France, des Sujets mal intentionnés lui donnerent un nouveau sujet d'inquiétude, d'autant plus fâcheux, qu'il regardoit sa personne. Ces factieux, jaloux de l'autorité du Chancelier du Prat, conseillerent au Duc de Vendôme, comme premier Prince du Sang, de prendre en main les rênes du gouvernement. Mais ce Prince généreux, qui préferoit le repos de l'Etat à sa propre élévation, quoiqu'il eût tout sujet d'être mécontent de ce qu'on avoit enlevé les biens de sa maison, pour en gratifier des Favoris, ne voulut rien faire que conformément aux volontés de la Régente, qui, charmée de son procedé, le fit Chef du Conseil de la Régence. Elle assembla ensuite un Conseil à Lyon, composé des principaux Officiers de la Couronne & de tous le Gouverneurs des Places, & leur donna les ordres,

qu'elle crut néceſſaires dans les circonſtances préſentes pour la défenſe des frontieres.

1489. & ſuiv.

Traité fait avec le Roi d'Angleterre.

C'étoit du côté de la Picardie qu'il y avoit le plus à craindre : le Roi d'Angleterre Henri VIII, ligué avec l'Empereur, étoit ſur le point de paſſer la mer à la tête d'une armée. Comme ſa deſcente étoit ce qui inquiétoit le plus alors, ce fut auſſi ce qu'on s'empreſſa le plus de prévenir. La Régente ménagea ſi bien l'eſprit de ce Prince, jaloux des ſuccès de l'Empereur Charles V, qu'il lui promit de ne point l'accabler. Il conſentit même à ſe liguer avec cette Princeſſe, pour procurer la liberté de ſon fils. Mais pour ne pas contrevenir le premier aux articles du traité fait avec l'Empereur, il chercha un expédient qui pût le détacher honnêtement de ſon alliance. Il lui fit faire des propoſitions ſi exorbitantes, que l'Empereur n'eut garde de les accepter; au contraire, croyant déſormais pouvoir ſe paſſer du ſecours des Anglois, il rejetta les demandes de Henri avec hauteur : c'étoit ce qu'on demandoit. Le Roi d'Angleterre après ce refus, ſe croyant dégagé, ſigna avec la Régente trois traités, qui ten-

doient au bien du Royaume, & à la délivrance du Roi.

1489. & suiv.

Tournon ambassadeur à Madrid.

Louise de Savoye, hors d'inquiétude de ce côté-là, songea à envoyer des Ambassadeurs à l'Empereur, pour sçavoir à quel prix il rendroit la liberté à son fils. Une si importante commission fut confiée à la Duchesse d'Alençon sœur du Roi. François de Tournon, Jean de Selve premier Président, Chabot de Brion, & Gabriel de Grammont Evêque de Tarbes, lui furent donnés pour Conseil.

Cependant le Roi, dans l'esperance d'obtenir des conditions raisonnables, en traitant immédiatement avec l'Empereur, avoit souhaité d'être transferé à Madrid; mais son attente fut vaine. Loin de trouver autant de franchise & de politesse dans Charles V, qu'il en avoit lui-même, on le traita au contraire avec dureté, & de la maniere la moins supportable, même à un Particulier. L'Empereur, sous différens prétextes, refusa de l'aller voir.

Le Président de Thou, dans son Histoire, raconte une chose particuliere, omise par les autres Ecrivains: c'est que le Vice-Roi de Naples, ayant de-

mandé les Galeres de France, pour transſporter le Roi, d'Italie en Eſpagne, 1489.
André Doria refuſa de donner les ſiennes. Il les arma au contraire, & at- & ſuiv.
tendit le Roi au paſſage, afin de procurer ſa délivrance. Il y auroit réuſſi, ſi le Roi qui craignit d'être poignardé par les Eſpagnols, comme on l'en ménaçoit, n'eût ordonné à Doria de ſe retirer. Il le fit à regret, & le chagrin qu'il eut à eſſuyer de la part de l'ingrate Cour de France, même à cauſe de cette action, ne ſervit pas peu à le détacher du parti des François, & à offrir ſes ſervices au Pape.

Ce ne fut pas la ſeule occaſion où le Roi penſa recouvrer ſa liberté; mais ſa généreuſe droiture lui en fit toujours rejetter les moyens. Ce Prince ayant débarqué en Eſpagne, les Soldats de ſa garde ſe revolterent contre le Vice-Roi, faute de paye, & lui tirerent pluſieurs arquebuſades dont le Roi même penſa être atteint. Le Vice-Roi prit la fuite, laiſſant à François I le ſoin d'appaiſer les mutins : il le fit avec ſon éloquence ordinaire; mais pluſieurs après le tumulte, lui firent entendre qu'elle avoit été mal placée en cette occaſion ; qu'il auroit dû plutôt leur

promettre double paye, & qu'ils l'auroient conduit en ſon Royaume.

1489. & ſuiv. Cependant l'Empereur déliberoit dans ſon Conſeil, ſur la maniere dont il en uſeroit à l'égard du Roi de France. L'Evêque d'Oſme ſon Confeſſeur ouvrit un avis moderé, & conſeilla de rendre la liberté à ce Prince à des conditions raiſonnables, perſuadé que plus elles ſeroient onéreuſes, plus il ſe croiroit diſpenſé de les remplir. Le Duc d'Albe, qui parla enſuite, preſſentant les diſpoſitions de ſon Maître, ſe fit un devoir de dire ſon avis conformément à ſes diſpoſitions. Cet homme altier, dont l'humeur féroce & ſanguinaire fut depuis ſi terrible aux Flamans, conſeilla de rendre la liberté au Monarque François à des conditions ſi dures, & de réduire ſa Monarchie à un tel point d'abaiſſement, qu'il n'y eût plus déſormais de rivalité entre la Maiſon de France & celle d'Autriche. On ne vit que trop par la conduite que tint l'Empereur dans la ſuite, que ce conſeil violent étoit de ſon goût. Mais avant que de rien réſoudre, il attendit l'arrivée des Ambaſſadeurs de France qui étoient en chemin.

Ils ſe rendirent à Madrid ſur la fin

de Septembre 1525. Le Maréchal de Montmorenci, qui les précéda, étoit parti en poste pour aller porter au Roi la nouvelle du traité fait avec le Roi d'Angleterre, dont ce Prince fut fort réjoui : mais sa joye fut de courte durée. Les délais de l'Empereur, qui refusoit toujours de le venir voir, sous prétexte qu'il tenoit les Etats à Tolede, joints aux fatigues de la derniere campagne & à l'ennui de sa prison, le jetterent dans une langueur, qui le conduisit à une maladie dangereuse, & bientôt on désespera de sa vie. Charles-Quint, plus intéressé que complaisant, & plus politique que poli, s'empressa pour lors de venir visiter le Roi, & par mille caresses accompagnées de promesses flatteuses, tâcha de lui faire recouvrer une santé, qui lui étoit nécessaire pour recueillir le fruit de sa victoire. En effet, le Roi, séduit par cette apparence de cordialité, revint en peu de tems de sa maladie. La Duchesse d'Alençon étant arrivée sur ces entrefaites, ne servit pas peu, par ses doux entretiens, à hâter la guérison de son frere, qui l'aimoit tendrement. L'Empereur, charmé de le voir rétabli, ne rabattit rien de sa fermeté,

1525.

Négociation pour liberté du Roi.

& continua de faire les mêmes propo-
1525. sitions, qui étoient, qu'on lui cédât la Bourgogne ; que le Roi se désistât de tous ses droits sur les terres que l'Empereur possedoit, & qu'on donnât au Duc de Bourbon le Dauphiné & la Provence à titre de Royaume, avec la Duchesse d'Alençon en mariage. L'Empereur ne fit cette derniere proposition, qu'à dessein de refuser honnêtement au Connétable Eléonor Douairiere de Portugal, qu'il vouloit réellement faire épouser au Roi de France, quoique son mariage avec le Duc de Bourbon fût un article du traité de ce Prince avec l'Empereur : mais on rejetta bien loin cette proposition ; ce qui fit que les négociations resterent quelque tems suspendues, par l'opiniâtreté de l'Empereur à demander le Duché de Bourgogne, que le Roi s'obstinoit à refuser. On fut donc contraint de prendre d'autres voyes.

La Régente entra alors dans une ligue formée entre toutes les puissances d'Italie, pour rendre la liberté à ce Pays opprimé par l'Empereur. Le Marquis de Pescaire devoit y entrer, & pour prix de sa défection du parti de l'Empereur, on devoit le procla-

mer Roi de Naples. Jamais dessein ne fut mieux concerté; il étoit l'ouvrage de Jerôme Moroné Chancelier de Milan, le plus habile politique de son siécle, & proprement l'ame de tous les mouvemens qui s'étoient faits en Italie depuis l'arrivée de Louis XII en ce Pays. Quelque bien conduit que fût ce projet, il n'eut aucun lieu, & fut découvert à l'Empereur par celui même qui avoit plus d'intérêt qu'il réussît, je veux dire, par le Marquis de Pescaire; que cette double trahison rendit également odieux aux Espagnols & à ses Compatriotes. Il survêcut peu à cette action, ayant été empoisonné presqu'aussi-tôt après son aveu, soit par les Impériaux, soit par les Italiens. 1525.

Cette entreprise ayant manqué, on reprit les négociations, & l'Empereur cette fois fut plus traitable. Car quoique la ligue d'Italie eût mal réussi, elle lui fit faire réflexion qu'il alloit s'attirer toute l'Europe sur les bras. D'ailleurs l'évasion du Roi de Navarre, qui avoit été aussi fait prisonnier à la bataille de Pavie, lui fit craindre que quelque Sujet fidéle ne trouvât le même moyen de lui enlever le Roi de

France. On sçait que Jean de Gassion
1525. ayant traité de la rançon de son Maître le Roi de Navarre, les Ministres Espagnols la fixerent à trente un mille écus : il étoit prêt de livrer cette somme, lorsque quelques chicannes survenues lui firent entreprendre un projet hardi. Il alla de Bearn à Pavie, où ce Prince étoit gardé, & d'une partie de l'argent destiné à sa rançon, il en corrompit les Gardes, & fit évader son Maître, tandis qu'étant resté dans son lit à sa place, il s'exposoit à la vengeance des Officiers Impériaux qui n'étoient point du complot. On dit que son action généreuse ne fut payée que d'ingratitude, comme il arrive souvent. Cependant elle fit faire des réflexions sérieuses à l'Empereur, & le rendit moins difficile aux propositions du Roi ; mais comme les conditions qu'il exigeoit étoient encore exhorbitantes, la Duchesse d'Alençon convint avec le Roi qu'elle retourneroit en France ; elle partit en effet, munie d'un écrit de son frere, qui permettoit au Dauphin de se faire sacrer Roi.

Elle laissa à Madrid, pour continuer les négociations, l'Archevêque d'Em-

brun & le Président de Selve. Le Conseil d'Espagne croyant que François I avoit réellement envie de passer le reste de ses jours en prison, conseilla à l'Empereur d'être plus moderé dans ses prétentions; mais il n'en voulut rien rabattre, & le Roi se vit enfin obligé d'en passer par tout ce qu'il plut au Vainqueur d'exiger. On conclut enfin le traité de Madrid, tel que l'on sçait, par lequel il étoit évident qu'on faisoit violence au Roi, & que de pareilles conditions n'avoient pû être acceptées, que par un prisonnier accablé de la longueur de sa captivité. Aussi ce traité fut-il compté pour rien, lorsque le Roi se vit libre, excepté l'article de son mariage avec la sœur de l'Empereur, comme nous le verrons ci-après.

1525.

Tournon reste à Madrid, pour conclure le traité.

Avant la conclusion du traité de Madrid, il se passa une chose qui fit voir combien Charles V, ou si vous voulez, son Conseil, avoit peu de probité & d'honneur. Ce Prince voyant la Duchesse d'Alençon partie, & craignant de perdre le fruit de sa victoire, voulut la faire arrêter. Il prétendoit pouvoir le faire avec justice, puisque le sauf-conduit de cette Prin-

1526.

ceſſe alloit expirer. Charles de Bourbon, qui avoit encore un cœur François, & qui n'étoit ennemi que du Roi, & non de la Nation, informé de cette infâme réſolution de l'Empereur, en avertit ſecretement l'Archevêque d'Embrun, qui ſur le champ dépêcha un Courrier à la Ducheſſe d'Alençon, pour l'informer du danger où elle étoit. Elle avoit encore un grand eſpace de chemin à faire, & ſon paſſeport devoit expirer le lendemain. Elle fit une ſi grande diligence, qu'elle arriva heureuſement ſur les frontieres de France, une heure avant l'expiration de ſon paſſeport.

1526. & ſuiv.

Cependant le Roi ſigna le traité de Madrid, où l'on fit peu mention des intérêts du Duc de Bourbon. Ce ne fut pas là le ſeul chagrin qu'il eut à eſſuyer, & il eut tout le tems de ſentir que les plus grands motifs de mécontentement ne juſtifient jamais une révolte contre ſon Prince, ni un traité avec les ennemis de ſa Patrie. Le Roi ſe fiança avec la Reine Eleonor, & ſe diſpoſa à partir d'Eſpagne, pour retourner dans ſes Etats. Il ſortit de Madrid le 21 de Février, accompagné de l'Archevêque d'Embrun & du Pré-

Le Roi eſt mis en liberté.

ſident de Selve, & ſe rendit ſur la frontiere, où la Régente étoit arrivée avec les Enfans de France, qui devoient ſervir d'ôtages. L'échange ſe fit au milieu de la petite riviere d'Andaye, qui ſert de borne à l'un & à l'autre Royaume; on dit que le Roi n'eut pas même la permiſſion de témoigner ſa tendreſſe à ſes enfans. Il ſe retira d'abord à Bayonne & enſuite à Bordeaux, où la premiere choſe qu'il fit, fut d'écrire au Roi d'Angleterre, pour le remercier de la maniere généreuſe dont il en avoit uſé à ſon égard. Il alla enſuite à Coignac, lieu de ſa naiſſance, où il penſa perdre la vie par la chute de ſon cheval. Il ſongea enſuite à récompenſer les Seigneurs qui avoient témoigné le plus de zele, ſoit à la bataille de Pavie, ſoit pendant ſa priſon. Le Maréchal de Montmorenci fut fait grand Maître de ſa Maiſon; Philippe Chabot ſuccéda à Bonnivet dans la Charge d'Amiral.

1526. & ſuiv.

Tournon eſt élû Arch de Bourges.

François de Tournon ne fut pas oublié dans cette occaſion. Le Roi voulant lui procurer une récompenſe digne de ſes ſervices, fit inſtance auprès de Clement VII, pour qu'il lui accordât le chapeau de Cardinal,

mais il ne l'obtint que deux années
1526. après. La voix du peuple fut plus
& suiv. prompte à seconder les souhaits du Roi. François de Bueil Comte de Sancerre étant mort, le Clergé de Bourges, selon l'usage conforme à l'ancienne discipline de l'Eglise qui encore subsistoit, élut François de Tournon pour son Successeur. Tournon avant de prendre possession de son nouvel Archevêché, abdiqua celui d'Embrun, suivant en cela une conduite toute opposée à celle de plusieurs Prélats ses contemporains, qui sans honte, & sans respect pour les Loix Ecclésiastiques, demeuroient sans façon assis sur plusieurs Siéges à la fois, & Pasteurs de plusieurs troupeaux, n'en conduisoient aucun. A peine eut-il pris possession de sa nouvelle dignité, qu'il assembla un Synode pour remédier aux maux de son Diocèse, où l'hérésie de Luther commençoit à s'introduire; il la poursuivit avec tant d'ardeur, qu'il la bannit entierement. Après avoir donné ces marques de son zele, il fut appellé à la Cour, où sa présence & ses conseils étoient nécessaires.

Le Roi, qui ne songeoit à rien moins

qu'à exécuter le traité de Madrid, laissa long-tems l'Europe en suspens sur ce qu'il alloit faire; enfin il déclara sa volonté. Comme l'oppression étoit manifeste dans le traité de Madrid, & que le Roi n'avoit paru consentir aux articles onéreux, que pour se tirer d'une dure & longue captivité, il ne s'empressa pas beaucoup de les mettre à exécution. Il répondit même aux Envoyés de l'Empereur, qui le pressoient d'accomplir sa promesse, que plusieurs articles ne dépendoient pas de lui, mais des Etats généraux du Royaume; qu'il alloit incessamment les assembler, & qu'il satisferoit, autant qu'il étoit en lui, aux autres articles du traité. En même tems arriverent les Députés du Duché de Bourgogne, qui représenterent au Roi avec une noble hardiesse, qui sans doute avoit été concertée avec le Ministre, qu'il n'étoit pas le Maître de les faire ainsi passer sous une domination étrangere; que si on vouloit les y contraindre, ils en appelleroient aux Etats généraux du Royaume, & que si la justice leur étoit refusée par les Etats, ils se la feroient eux-mêmes, & se porteroient aux dernieres extrêmités, plu-

1526. & suiv.

Inexécution du traité de Madrid.

tôt que de changer de Maître. Le Roi, charmé de leur attachement, ne les pressa pas beaucoup de répondre à ses engagemens avec l'Empereur. Le Vice Roi de Naples voyant clairement où tendoit ce refus des Bourguignons, proposa au Roi de retourner prisonnier en Espagne, pour ne point manquer à sa parole Royale, & d'imiter en cela l'exemple du Roi Jean. Le Roi lui répondit que le traitement de l'un & de l'autre avoit été bien different : qu'au reste pour faire voir qu'il agissoit de bonne foi, il offroit deux millions d'or pour le rachat de ses enfans.

1526. & suiv.

La guerre recommence entre l'Empereur & la France.

L'Empereur, informé de tout ce qui se passoit, vit bien que la guerre alloit recommencer. C'est pourquoi il s'empressa d'aller se faire couronner en Italie, & à son retour il se mit en état de n'être pas surpris. On publia bientôt en France une ligue avec le Roi d'Angleterre & les Princes d'Italie : mais les mesures furent si mal prises de part & d'autre, que cette ligue fut très-préjudiciable aux puissances alliées. Le Roi d'Angleterre en fut pour son argent ; il en coûta au Roi ses plus braves Soldats, & plusieurs

de ses Généraux. Le Pape vit les terres de l'Eglise, ainsi que tout le reste de l'Italie, en proie aux fureurs des Impériaux, qui sous la conduite du Connétable de Bourbon, prirent & sacagerent Rome, & tinrent le Pape même prisonnier dans le Château Saint-Ange. Il est vrai que ce fut le dernier exploit de ce Général, Prince aussi à plaindre que coupable, qui fut tué au siége de cette Capitale du monde Chrétien. Les Vénitiens, qui avoient le plus profité de cette guerre, eurent aussi le plus à restituer, lorsqu'il fut question de faire la paix. 1526. & suiv.

François de Tournon, de retour à la Cour, eut part aux évenemens de la guerre d'Italie, & se trouva à diverses assemblées convoquées par le Roi, entr'autres, à celle du Palais, qui se tint pour recevoir le Hérault d'armes de l'Empereur, envoyé pour accepter le défi du Roi proposé à ce Prince pour un combat singulier. Cette auguste assemblée, composée de tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus sage dans le Royaume, n'eut garde de souffrir que le Roi satisfit au cartel; ainsi il n'eut aucun lieu. Cependant la guerre, qui continuoit avec fu-

reur en Italie, & les pertes souffertes
1526. de part & d'autre, dégoûterent également
suiv. ment le Roi & l'Empereur. Marguerite d'Autriche, qui sollicitoit sans
La paix des cesse Charles son neveu de se recon-
Dames. cilier avec la France, & Louise de Savoye travaillant de même auprès de son fils, elles obtinrent qu'on commenceroit des conférences pour la paix, dont elles furent elles-mêmes les Plénipotentiaires. Cette paix, qui s'appella la paix des Dames, fut conclue à Cambrai, lieu des conférences, & fut observée plus religieusement que le traité de Madrid, dont on rappella les principaux articles, à l'exception du Duché de Bourgogne. Les Vénitiens y furent sacrifiés : ce qui fit dire en ce tems-là, que Cambrai, étoit le purgatoire des Vénitiens, parce que c'étoit la seconde fois qu'on s'y assembloit pour leur faire rendre plusieurs Places qu'ils possedoient en Italie, & leur faire expier leurs usurpations.

Comme la tendresse du Roi pour ses fils étoit le plus puissant motif qui l'eût fait résoudre à la paix de Cambrai aux dépens même de ses Alliez, on s'empressa de les retirer des mains de

l'Empereur. Cette commission fut encore confiée à François de Tournon, qui, conjointement avec le Maréchal de Montmorenci, alla sur la frontiere pour les recevoir ; il avoit avec lui l'argent destiné pour la rançon des Fils de France. Le Roi le suivit bientôt & se rendit à Bordeaux, où malgré son impatience de revoir ses enfans, il les attendit encore près de quatre mois, par les chicannes & les méfiances continuelles des Espagnols : enfin ils furent livrés dans le mois de Juin, & avec eux Eléonor Douairiere de Portugal, sœur de l'Empereur, que le Roi devoit épouser. Sitôt que ce Prince eut appris qu'ils étoient en chemin, il alla au-devant d'eux, suivi d'une nombreuse & brillante Cour, & ils se rencontrerent à une Abbaye des filles de S. Clair, nommée Captiaux, proche du Mont-de-Marsan *, où le Roi épousa Eléonor. François de Tournon fit la cérémonie du mariage. Cette rencontre fut heureuse pour l'Abbaye. Le Roi, informé par Tournon de la pauvreté de ce Monastere, ne voulut point quitter ce lieu, sans avoir donné aux

1526. & suiv.

* Le P. Daniel dit que ce fut auprès de Roquebort-de-Marsan, qui est une Ville différente.

Religieuses des marques de sa religion & de sa générosité. On partit, &
1526. & suiv. en peu de tems le Roi arriva à S. Germain en Laye, où il attendit que les préparatifs que l'on faisoit à Paris & à Saint Denis pour le couronnement & l'entrée de la Reine son épouse fussent prêts. Tout s'y passa avec une magnificence extraordinaire. François de Tournon prit part à la joye publique, & fut pourvû de l'Abbaye de S. Germain des Prez.

La fin de l'année précédente avoit été fâcheuse à Tournon, par la mort de Jean de Selve son Collégue dans le traité de Madrid, & avec qui il avoit lié une amitié étroite. Mais si les plus grandes dignités peuvent nous consoler de la perte d'un ami, à sa douleur succeda la joye d'être enfin revêtu du chapeau de Cardinal, qu'il reçut en même tems que le Chancelier du Prat. Tous deux le mériterent, mais différemment; l'un par des services réels rendus à l'Etat & à l'Eglise *; &

* Sadolet, qui fut depuis Cardinal, commence ainsi sa Lettre de congratulation à Tournon : *Gratulor, tibi, & valde gratulor, quod istum gradum honoris amplissimi ita es consecutus, ut non laus in illo honore posita, sed fortuna virtutem tuam secuta videatur, &c. Epist. Sadol.*

l'autre

l'autre par sa complaisance pour le Pape, qui lui fit renverser l'ancien ordre de succéder aux Bénéfices. 1532. & suiv.

La fin de l'année précedente 1531 fut glorieuse à Tournon, en ce qu'elle augmenta son crédit dans le Royaume, & le mit plus à portée de témoigner son zele pour le bien de l'Etat. Louise de Savoye étant morte, & le Cardinal du Prat ayant été éloigné de la Cour, le Roi chercha à qui il pourroit donner dignement sa confiance. Anne de Montmorency étoit alors dans une grande faveur; ses importans services lui avoient mérité l'amitié du Roi; mais comme il étoit obligé d'aller à la guerre, on ne crut pas devoir lui remettre entierement le soin des affaires. Le Cardinal de Tournon fut jugé plus capable de remplir cette importante place, & le Roi ne voulut plus se conduire que par ses conseils. Les diverses négociations dont on l'avoit chargé, lui avoient appris à manier les esprits; ainsi il n'eut pas beaucoup de peine à remplir dignement le poste qu'on lui confioit. Ce qui l'y soutint principalement, fut qu'il tâcha toujours de ménager l'amitié des Grands, sans négliger celle du Peuple.

1532. & suiv.

Comme les années qui suivirent la paix de Cambrai furent assez tranquilles, le Cardinal de Tournon en profita pour employer au bien de la Religion le tems que les affaires d'Etat pouvoient lui laisser : il travailloit avec un zele infatigable à l'extirpation de l'héresie, & sollicitoit en même-tems le Roi d'employer l'autorité des Loix à la punition des Novateurs, qui s'insinuoient chaque jour dans le Royaume. Ce Prince religieux & qui aimoit la tranquillité & le bien de son Peuple, suivit les conseils de Tournon. Si sous son regne, la nouvelle Religion entra en France, elle s'y tint toujours très-cachée : elle ne leva la tête que sous les regnes suivans, où elle profita de l'ambition des Grands & de la politique de Catherine de Médicis.

Zele de Tournon contre les Hérétiques.

Affaire du divorce de Henri VIII.

Le Roi d'Angleterre dégouté de Catherine d'Arragon, Princesse qui cherchoit peu à plaire, & devenu éperdûment amoureux d'Anne de Boulen, résolut de répudier la premiere pour épouser la seconde : pour cela il falloit un prétexte. Le Cardinal Volsei & d'autres Favoris ne manquerent pas d'en trouver un ; & pré-

tendirent que son mariage avec la tante de l'Empereur étoit nul, parce qu'elle avoit été auparavant femme de son frere Artur. Le Pape informé de cette résolution, vouloit, à l'instigation de l'Empereur, agir à toute rigueur & excommunier Henri. François I prit en main ses intérêts & pria le Pape de suspendre sa Sentence, & de prévenir le plus grand malheur qui pût arriver à la Chrétienté; nul ne fut jugé plus capable d'une commission si délicate que les Cardinaux de Tournon & de Grammont. Ils partirent en diligence pour Rome, & obtinrent en effet un délai.

1532. & suiv.

Mariage du Dauphin avec Catherine de Médicis.

Ce n'étoit pas la seule affaire qu'ils eussent à traiter avec Sa Sainteté. Le Roi étoit informé de bonne part que l'Empereur faisoit tous ses efforts pour attirer le Pape dans son parti, & lui faire signer une ligue contre la France. On avoit intérêt de rompre ce coup; & pour y réussir, les Ambassadeurs avoient ordre de proposer à Sa Sainteté le mariage de Catherine de Médicis sa niéce avec Henri Dauphin. Le Pape goûta fort cette proposition, & quelqu'instance que lui fit Charles V, il ne put rien gagner sur son esprit: in-

1532. & suiv.

formé du motif qui le rendoit si ferme, il fut le premier à le lui conseiller, s'imaginant que le Roi n'avoit nulle envie de tenir sa parole, & que ce seroit un moyen de les rendre ennemis irréconciliables. Mais il fut cette fois la dupe de sa politique. Les Cardinaux de Tournon & de Grammont avoient aussi ordre de ménager une entrevue entre le Pontife & le Roi. Le Pape voyant par-là qu'on agissoit sincerement, témoigna tout l'empressement possible pour ce qu'on lui demandoit. Les articles du mariage furent bientôt dressés, & l'on convint que Marseille seroit le lieu de la conference. Le Pape s'y rendit en effet sur les galeres de France, & y célebra le mariage de sa niéce avec le Dauphin.

Henri VIII renonce à l'obéissance du Pape.

Henri VIII, ennuyé des longueurs de la Cour de Rome, étant prêt d'éclater, le Roi fit tous ses efforts pour prévenir ce coup; mais la vivacité du Pape gâta tout, & ayant excommunié publiquement Henri, sans vouloir entendre aux propositions d'accommodement, le Roi d'Angleterre fut si irrité du procédé du Pape, que sur le champ il leva le masque, épousa publiquement Anne

de Boulen, défendit à tous ses Sujets
d'avoir aucun commerce avec Rome, 1532.
& se déclara le Chef de l'Eglise Angli- & suiv.
cane, quant à la discipline & à
l'extérieur de la Religion. Le Roi fut
très-affligé de cette révolution mémorable, & confera avec le Cardinal de
Tournon, pour trouver quelque reméde à ce qui lui paroissoit un très-grand mal ; mais les choses étoient
poussées si loin de part & d'autre,
qu'il ne fut jamais possible de reconcilier les esprits. Le Pape survêcut peu
à ce malheur, étant mort cette même 1534.
année & Catherine d'Arragon aussi. & suiv.

Le Roi après avoir visité les Provinces au-delà de la Loire, & fait son entrée à Toulouse, s'en revint à Paris accompagné du Cardinal de Tournon, qui en chemin perdit son Collégue le Cardinal de Grammont. A peine fut-il arrivé à Paris, qu'il en partit pour se rendre à Rome, afin d'assister à l'élection du nouveau Pape qui fut Paul III. Après l'installation de ce Pontife, il revint en France, où il jouissoit toujours de la même autorité. Il en profita pour poursuivre l'héresie, son ennemie irréconciliable ; & à son instigation le Roi fit plusieurs exem-

1534. & suiv. ples de févérité à l'égard des Novateurs, & publia plusieurs Edits contr'eux. Il est vrai qu'on blâma le Cardinal d'avoir usé de trop de rigueur; & les Princes d'Allemagne en écrivirent même au Roi. Le Cardinal n'en fut point ébranlé, & continua de faire ses efforts pour étouffer le Calvinisme naissant.

Insolence du Duc de Milan.

La guerre étoit sur le point de recommencer; le Duc de Milan à l'instigation de l'Empereur venoit de violer le droit des gens dans la personne de Merveille, Envoyé du Roi auprès de ce Prince : François Sforce lui avoit fait trancher la tête, sous prétexte d'un meurtre auquel il n'avoit eu aucune part : il chercha ensuite à s'excuser, & envoya vers le Roi, Taverna un des plus éloquens personnages de son tems. Cet Orateur qui avoit préparé un discours, commença par justifier son Maître, en disant que loin qu'il prît Merveille pour un Ambassadeur, il ignoroit qu'il fût de la Maison du Roi, ni même connu de Sa Majesté. Le Roi lui ayant allégué l'exécution faite de nuit, & comme secretement, Taverna interdit, & ne voulant pas néanmoins de-

meurer court, répondit inconsidérément, que c'étoit par considération pour Sa Majesté, & de peur de lui faire injure. Le Roi convaincu par la bouche même de cet Ambassadeur, que le Duc avoit sçu ce qu'il feignoit d'ignorer, songea à tirer vengeance de cet affront; cependant comme il avoit peine à se résoudre à reprendre les armes, il attendit une occasion favorable. Il la trouva dans le mécontentement de quelques Princes d'Allemagne, avec qui il se ligua. Mais Charles V sembloit avoir enchaîné la victoire & la fortune. Non-seulement son expédition d'Afrique entreprise dans ce tems-là, lui avoit succédé heureusement, mais à son retour trouvant une partie de l'Allemagne soulevée, il la soumit & s'acquit autant de gloire par ses victoires, qu'il se couvrit de honte, par le traitement indigne & contraire à sa parole & à toutes les Loix, qu'il fit au Landgrave de Hesse, & à l'Electeur de Saxe ses prisonniers. Sa perfidie & sa dureté révolterent contre lui tout le Corps Germanique qui lui fit la guerre avec succès; mais tous ces évenemens n'arriverent que dans l'espace

1534 & suiv.

de six ou sept années ; & comme ils
1534. sont absolument étrangers à mon sujet,
& suiv. je ne m'étendrai point sur ce qui les
concerne.

Le Cardinal de Tournon, nommé depuis peu Gouverneur du Lyonnois, eut ordre d'aller à son Gouvernement faire les préparatifs nécessaires pour l'entreprise de Milan, dont la France vouloit s'emparer. Le Roi l'y suivit bientôt, où à peine fut-il arrivé, que le Duc François Sforce, la cause de cette guerre, mourut. Le Roi qui se voyoit à la tête d'une belle armée, ne voulut pas qu'elle fût inutile. Il attaqua le Duc de Savoye, dont il avoit sujet d'être mécontent. Ses troupes s'emparerent en peu tems des États de ce Duc, mais il empêcha qu'on ne passât outre, voulant, avant d'en venir à une rupture ouverte avec l'Empereur, employer toutes les voyes de conciliation. Pour cet effet, il envoya Jean Cardinal de Lorraine, lui demander l'investiture du Duché de Milan, pour le Duc d'Orleans son second fils, à qui il devoit appartenir. L'Empereur après plusieurs délais, refusa nettement ce qu'on lui demandoit ; il fit même à Rome en

plein consistoire un discours injurieux au Roi; mais craignant les suites de sa déclaration, il se rétracta le lendemain. 1534. & suiv.

Le Cardinal de Tournon qui étoit toujours à Lyon, fit passer à l'armée au-delà des Alpes, les secours dont elle avoit besoin. Cette armée fit quelques progrès dans le Milanez; mais bientôt il fallut changer le plan de la guerre. Le Vainqueur des Maures fier de ses succès en Afrique, crut qu'il lui seroit possible de conquerir la France, ou au moins d'enlever quelques-unes de ses Provinces. Charles V vint donc fondre sur la Provence. Le Roi informé de son dessein se prépara à le bien recevoir. Il tint un Conseil avec le Cardinal de Tournon & le Maréchal Anne de Montmorency. Ces deux grands hommes qui partageoient la confiance du Souverain, avoient toujours agi de concert pour le bien de l'Etat; semblables à Mecene & à Agrippa, ils gouvernoient tous deux, l'un le cabinet, l'autre les armées. Comme le Cardinal de Tournon connoissoit la supériorité de Montmorency dans les affaires de la guerre, il lui laissa tout le soin de former le plan de la campagne de

L'Empere attaque Provence.

1536 & suiv.

1536. suiv. Provence; & ce Capitaine expérimenté s'y conduisit avec tant de prudence, que l'Empereur qui étoit entré en France à la tête de cinquante mille hommes, fut obligé d'en sortir couvert de honte, & avec perte de plus de la moitié de son armée. La joye que causa à toute la France le succès de cette campagne, fut bientôt suivie d'une tristesse générale de tous les François, qui pleurerent la mort du jeune Duc d'Orleans, empoisonné, comme on le crut alors, par ordre de l'Empereur, ou par la noire perfidie de ses Généraux, gens sans religion & sans mœurs. Ce jeune Prince mourut dans la Ville de Tournon.

Après l'expédition de Provence, le fort de la guerre fut transporté en Picardie, ou la prudence de Montmorency fut encore salutaire au Roi. Après différens succès, l'Empereur ennuyé de la guerre, & d'ailleurs vivement attaqué par Soliman II Empereur des Turcs, songea à faire la paix. On s'assembla à Leucate, & le Roi y envoya ses Plenipotentiaires, qui furent le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorency. Mais

après bien des contestations & plusieurs conferences, on ne conclut qu'une tréve de six mois. Au retour de Leucate, le Maréchal de Montmorency vit enfin ses importans services récompensés par l'épée de Connétable, qui depuis la défection du Connétable de Bourbon n'avoit été donnée à personne. Pour le Cardinal de Tournon, quoiqu'il eût eu quelque part aux opérations de la campagne, il ne reçut rien de plus; ce fut moins par oubli que par une espece d'impuissance d'augmenter sa fortune. Il avoit la confiance de son Roi, il possédoit les plus riches Bénéfices du Royaume & en très-grand nombre; car à mesure qu'il en vaquoit ils lui étoient aussi-tôt offerts, & il les acceptoit.

1538. & suiv.

Anne de Montmorency est fait Connétable.

Paul III occupoit alors le Siége Pontifical. Ce Pontife plein de vertu & de zele pour la Chrétienté, ne voyoit qu'avec douleur les divisions des Princes Chrétiens. Plus d'une fois il essaya d'appaiser leurs querelles, pour les réunir ensuite contre l'ennemi commun, qui profitant de leurs désunions, faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Voyant que le Roi

1538. & suiv. & l'Empereur paroiſſoient ſouhaiter la paix, il profita de cette ardeur pour leur propoſer une entrevue à Nice. Ces deux Potentats promirent de s'y trouver; mais ni l'un ni l'autre ne tint ſa parole. Le Pape ſeul, quoiqu'âgé de plus de 70 ans, ſe trouva au rendez-vous, le Roi lui députa auſſi-tôt le Cardinal de Tournon pour s'excuſer & pour traiter en ſon nom.

Tournon confere avec l'Empereur & le Pape.

Ce Prélat eut pluſieurs conferences avec le Pape & l'Empereur qui s'étoit arrêté à quelques lieues de Nice, & il eut occaſion de faire connoître ſon mérite à l'un & à l'autre; mais toutes les conferences n'aboutirent qu'à une tréve de dix ans. Tournon revint à la Cour, remportant l'eſtime de l'Empereur & du Pape. Ce dernier ſur-tout n'oublia aucunes careſſes, pour lui faire gouter un projet de ligue contre les Turcs. Le Cardinal s'employa en effet pour réunir les Princes Chrétiens, mais il ne put y réuſſir.

L'Empereur qui avoit refuſé de voir le Roi à Nice partit d'Italie, après que la tréve eut été ſignée, pour retourner en Eſpagne : mais le vent contraire l'ayant pouſſé ſur les côtes

de France, il souhaita alors de voir le Roi. Ce Prince se rendit sur sa flote au Port d'Aigue-morte; ils se donnerent de sensibles marques d'amitié, & leur reconciliation parut sincere; elle l'étoit au moins du côté du Roi de France, incapable de dissimulation; l'Empereur lui demanda le passage par ses Etats pour aller punir les Gantois révoltés. On ne peut trop admirer la générosité de François I en cette rencontre, & elle est d'autant plus digne de louange, qu'il avoit affaire à un Prince, dont le but n'avoit jamais été que de le tromper.

1538. & suiv.

Les Gantois se sentant opprimés par les Gouverneurs Espagnols, s'étoient soulevés, & afin que leur révolte eût un heureux succès, ils s'étoient offerts au Roi de France, pour être ses Sujets; mais ce Prince non-seulement avoit refusé leur offre, mais même il avoit averti l'Empereur de toutes leurs intrigues; ce qui étoit à mon gré trop faire. Non content de cela, le Roi offrit, dit-on, encore ses deux fils pour servir d'ôtage, pendant que l'Empereur seroit dans ses Etats, offre contraire aux Loix de la politique, de la bienséance, du bon sens, &

qui par cette raison n'est pas croyable.
1538. & suiv. On ajoute que Charles le refusa, & qu'en affectant la même franchise, il dit qu'il ne vouloit que la parole du Roi son frere. Il avoit sçû gagner auparavant le Connétable de Montmorency, qui en cette occasion oublia sa prudence, & se fia mal à propos aux promesses d'un Prince dont il devoit mieux connoître le caractere.

Charles V vient à Paris. Lorsque l'Empereur fut à Paris, le Cardinal de Tournon pressa le Roi d'obliger l'Empereur à lui laisser par écrit la promesse qu'il avoit faite plusieurs fois de lui donner l'investiture du Duché de Milan; mais le Connétable s'y opposa fortement, prétendant que cette promesse paroîtroit forcée, & dit même imprudemment au Roi qu'*il en répondoit*. Cette parole lui couta cher. A peine l'Empereur se vit-il hors de France, qu'il refusa nettement l'investiture qu'on lui demandoit. Le Roi en fut si chagrin, que sur le champ il bannit de la Cour le Connétable qui se retira dans sa terre de Chantilli, d'où il ne fut rappellé que sous le regne d'Henri II.

Le Cardinal de Tournon resta quelque tems seul chargé du Ministere:

mais bientôt fatigué d'un poids, auquel il est si difficile qu'un seul homme puisse suffire, il fut ravi que le Roi lui associât le Maréchal d'Annebaud, Seigneur aussi recommandable par sa sagesse que par sa valeur. Cependant il fut moins regardé comme un Ministre, que comme un Favori, auquel le Roi donnoit sa confiance. Les expéditions étoient toutes adressées au Cardinal de Tournon, qui par politesse & par ménagement, les communiquoit à d'Annebaud. Tous deux prenoient ensuite les mesures nécessaires pour le bien de l'Etat.

1538. & suiv.

Le Maréchal d'Annebaud associé au Cardinal.

Le Royaume avoit alors deux sortes de guerres à soutenir, l'une contre l'héresie, & l'autre contre Charles V. Ce Prince qui se faisoit un jeu de violer tous ses traités, venoit d'enfreindre celui de Nice, en refusant satisfaction d'un crime énorme commis par le Marquis du Guast. Ce Général informé que deux Ambassadeurs du Roi passoient sur le Pô, les fit assassiner & enleva leurs dépêches. Le Roi irrité d'un attentat si inouï, en écrivit à tous les Potentats de l'Europe, & se prépara à venger cette injure sanglante,

que le supplice de ses infâmes auteurs devoit seul expier.

1541. & suiv. Cependant le Cardinal de Tournon ne donnoit point de relâche à l'héresie; il lui portoit de tems en tems des coups dont elle avoit peine à se relever. Les Novateurs entreprirent de gagner le Roi François, leurs mesures ne pouvoient être mieux prises. Ils se servirent de Marguerite d'Alençon & de la Duchesse d'Etampes, qu'ils avoient imbues de leurs opinions. Ces deux Dames qui avoient beaucoup d'esprit, se servant de l'ascendant, qu'elles avoient sur l'esprit du Roi, l'engagerent à aller entendre le Sermon de Lecoq Curé de S. Eustache, partisan zélé de la nouvelle Doctrine, mais qui cachoit adroitement ce qu'il pensoit. Un extérieur austere, joint à de véhementes déclamations contre Luther & ses Sectateurs, le faisoient passer pour un pieux & sçavant Docteur, pour un Prédicateur orthodoxe. Informé que le Roi vouloit l'entendre, il ne manqua pas de préparer un discours qui pût mériter l'attention d'un tel Auditeur. Il s'étendit beaucoup sur l'Eucharistie, & des raisons spécieuses,

jointes à beaucoup d'éloquence & à un grand talent, jetterent quelque doute dans l'esprit du Roi. Après le Sermon, le Prince le fit venir dans son cabinet, où ils s'entretinrent long-tems ensemble. C'étoit fait de l'orthodoxie du Monarque, si le Cardinal de Tournon n'eût prévenu l'effet de la séduction. Informé de cette intrigue des Dames de la Cour, il ne fut point tranquille qu'il ne l'eût entierement rompue. Il sapa le mal dans sa racine, & joint au Cardinal Jean de Lorraine, qui avoit beaucoup d'éloquence, ils n'entreprirent pas moins l'un & l'autre que de ramener & de convertir Lecoq. On ignore la maniere dont ils s'y prirent, car il y a bien des façons de faire changer de sentiment en matiere de Religion: ce qu'il y a de certain, est qu'ils y réussirent, & que le Curé parut depuis aussi zélé Catholique qu'il avoit montré auparavant de penchant pour la nouvelle Doctrine.

1541. & suiv.

Les Luthériens songerent alors à faire jouer un nouveau ressort: la passion qu'avoit le Roi de voir les Lettres fleurir dans son Royaume, y attiroit par ses largesses tout ce qu'il y avoit de gens sçavans & de beaux esprits

dans les Pays étrangers. Il y avoit
1541. parmi eux un grand nombre d'hom-
V. mes de Lettres, zélés pour les opi-
nions nouvelles, qui ne manquerent
pas de les répandre dans le Royaume.
Tournon s'opposa par toutes sortes de
voyes au progrès de leur doctrine ;
son zéle sur-tout fut d'empêcher
que l'Université de Paris ne prît du
goût pour elle : zéle qui eût été plus
digne d'éloge & plus conforme à l'esprit de notre sainte Religion, dont
la douceur & la charité sont la base ;
s'il n'eût employé contre l'erreur que
les armes de la persuasion. Il commit
plusieurs violences, qui ne lui firent
pas d'honneur, il n'appartient qu'aux
Infideles de répandre le sang Chrétien, & qu'aux Barbares de prétendre
dominer sur la croyance particuliere.
On ne peut nier cependant que l'erreur qui dogmatise hautement, ne
doive être réprimée, même par la puissance temporelle, pourvû qu'elle n'y
employe ni le glaive ni l'homicide, ni
les tourmens cruels que l'Eglise abhorre.

Cependant la Duchesse d'Alençon
prenant le Roi par son foible, l'engagea à attirer le fameux Philippe Mé-

lanchton à sa Cour. Elle lui peignit ce Théologien, comme un homme dont la politesse & la douceur égaloient la science profonde, & qui abhorrant la doctrine de Luther & de Zuingle, tenoit un sage milieu entre l'ancienne & la nouvelle Religion, ne reprochant à l'Eglise Romaine que quelques abus sur la discipline, aisés à corriger. Le Roi charmé d'un portrait si avantageux, lui fit écrire sur le champ une lettre, par laquelle il l'invitoit à venir dans son Royaume, afin de prendre, avec les Théologiens François, les mesures nécessaires pour rétablir l'ancienne discipline de l'Eglise. Les Catholiques informés de cette lettre du Roi, en furent aussi allarmés que les Luthériens en ressentirent de joye & en conçurent d'espérance. Ces derniers regarderent l'arrivée de Mélanchton en France, comme un coup décisif pour leur parti, parce qu'ils espéroient que l'esprit simple, adroit & insinuant de ce Docteur d'Allemagne, son sçavoir, sa politesse & son bel esprit, acheveroient de gagner le Roi déja si prévenu en sa faveur. Cependant leur espoir fut trompé, le Cardinal de Tournon sçut encore préve-

1541. & suiv.

nir le coup d'une façon singuliere;
1541. Sa coutume étoit d'aller tous les ma-
& suiv. tins rendre ses devoirs au Roi, & de tenir ensuite conseil. Un jour il y alla tenant l'ouvrage de Saint Irenée contre les héresies, & il le lisoit avec beaucoup d'application, en attendant le lever de Sa Majesté. Le Roi ne manqua pas si-tôt qu'il le vit, de lui demander quelle étoit cette lecture à laquelle il paroissoit si attaché; le Cardinal lui exposa le sujet du Livre & lui en donna une haute idée; il lui en lut même quelques endroits des plus beaux, où par plusieurs passages de l'Apôtre Saint Jean & de Saint Policarpe, Irenée fait voir combien on doit haïr l'hérésie: il ajouta qu'ayant entendu dire que Mélanchton devoit bientôt venir à la Cour, il étoit surpris que Sa Majesté voulût seulement permettre à ce dangereux Théologien l'entrée de ses Etats; que son indulgence seroit blâmée par tous les Catholiques: enfin il parla avec tant de force, qu'il excita dans le cœur du Roi des sentimens très-contraires à ceux que la Reine de Navarre lui avoit inspirés. Heureusement la lettre du Roi n'étoit point encore partie;

elle fut déchirée, & le Roi déclara que jamais il n'auroit de commerce qu'avec des vrais Catholiques. 1541. & suiv.

Tandis que le Cardinal de Tournon travailloit avec un zéle infatigable à l'extirpation de l'héresie, ou du moins à en empêcher les progrès, (car c'est tout ce que peut faire l'autorité) les troupes Françoises s'opposoient avec courage aux entreprises des ennemis de l'Etat, & punissoient leur attentat. L'Empereur étoit de retour de son expédition d'Afrique, après y avoir perdu honteusement une puissante flote & une nombreuse armée. Pour le consoler de ce funeste revers, la France justement irritée, & brûlant de venger l'assassinat de ses deux Envoyés, lui déclara la guerre par terre & par mer. La campagne de 1542 fut glorieuse pour nous, & le Roi fit plusieurs conquêtes; mais l'Empereur ayant trouvé moyen d'attirer dans son parti le Roi d'Angleterre, les choses commencerent à changer de face. Les Vainqueurs furent obligés de se tenir sur la défensive, & d'être spectateurs des succès de l'ennemi qui auroient été plus considérables, s'il lui en eut couté moins de Soldats, car l'Empe-

reur perdit ses meilleurs troupes dans
1541. cette campagne. Après plusieurs avan-
& suiv. tages réciproques, les deux partis ennuyés de la guerre se réunirent enfin par un traité de paix conclu à Crépi: mais le Roi d'Angleterre refusa d'entrer dans le traité; ainsi la guerre continua contre ce Prince.

Pour la faire avec plus de vigueur, le Roi fit venir ses troupes de Piémont, devenues inutiles par la paix conclue avec l'Empereur. Elles repasserent les Alpes sous la conduite du Baron de la Garde; mais en passant par la Provence, elles firent une sanglante exécution qui ne fit gueres d'honneur, ni à l'humanité ni à la Religion du Cardinal de Tournon : on essayeroit envain de le justifier sur cet article. On auroit beau alléguer l'ardeur du zéle qui l'embrâsoit, cette barbare action sera une tache éternelle pour sa mémoire; & nul prétexte ne la pourra pallier. Il s'agit du massacre horrible, & de la destruction inhumaine d'un peuple paisible & innocent, appellé les Vaudois. Ces malheureux Montagnards, étoient les restes des anciens Albigeois échappés au carnage qui en fut fait autrefois dans

le Languedoc, par ordre d'un Pape. Leurs erreurs à part, c'étoient des hommes sans reproche, pratiquant la morale Chrétienne, vivant dans l'ignorance & dans la simplicité, pauvres gens qu'il falloit instruire & non massacrer, malgré leur aversion pour nos cérémonies. Leur douceur naturelle pourroit faire croire qu'il n'eût pas été impossible de les ramener peu à peu dans le sein de l'Eglise, par les moyens qui ont été autrefois établis, je veux dire par la prédication & par les bons exemples. On prit une voye opposée; on eut recours à la force, & on vouloit, le fer & le feu à la main, les rendre Catholiques, comme si la foi se pouvoit commander comme une action extérieure. Tel étoit l'aveuglement & la folie de ce siécle-là. Le zéle des Puissances Chrétiennes est aujourd'hui, graces au Ciel, plus éclairé, plus humain, plus édifiant, plus efficace même.

1541. & suiv.

Pour avoir un prétexte spécieux d'attaquer les Vaudois, on les accusa de rébellion, d'impiété & de divers autres crimes. Le Cardinal de Tournon, sans trop examiner la vérité des faits, pressa le Roi de publier un Edit

rigoureux contre ces misérables. Il le fit, & on envoya ordre au Parlement de Provence de procéder contre les Vaudois à toute rigueur. Ce Tribunal fougueux, rendit un Arrêt dans le mois de Novembre 1540, qui ordonnoit leur entiere destruction; mais l'exécution en fut retardée d'une façon assez singuliere. Le Président de Chassané, chargé de mener les troupes contre les Vaudois, communiqua ses ordres à un de ses amis nommé Dallens, qui lui fit sentir l'injustice de ce jugement, & lui rappellant la cause des rats, que ce Président avoit défendue dans sa jeunesse, il fit une peinture si touchante du sort des Montagnards, pour qui on avoit moins d'égard que pour de vils animaux, que le Président attendri sur le sort de ce malheureux Peuple, changea de sentiment, & tant qu'il vécut ils ne furent point inquiétés: plusieurs personnes intercéderent aussi pour eux: entr'autres le Seigneur de Langey & l'illustre Sadolet, Evêque de Carpentras, depuis Cardinal.

1541. & suiv.

Mais après la mort du Premier Président de Chassané, le Baron d'Oppede qui lui succéda, homme violent & avide, dans le dessein de s'enrichir des dépouilles

dépouilles des Vaudois, donna de faux avis à la Cour, les accusa de commettre des désordres affreux dans la Provence, & d'avoir tenté de surprendre Marseille, au nombre de seize mille hommes en armes. La Cour prévenue par le premier Magistrat de la Provence, auquel elle eut tort de s'en rapporter si légerement dans un cas de cette importance, commanda aussitôt qu'on exécutât l'Arrêt autrefois porté contr'eux. On suivit ces ordres, ou plutôt d'Oppede, & l'infâme Guerin, Avocat Général, suivirent leur exécrable passion, & firent tout ce qu'on pouvoit attendre de deux Scélérats puissans & autorisés. Le Soldat, qui est toujours Soldat, n'épargna ni le sexe ni l'âge, & excité par l'exemple du sanguinaire Baron, passa tout au fil de l'épée; les vieillards, les enfans, les jeunes vierges, les femmes enceintes, rien ne fut épargné. Plusieurs même mirent à profit l'occasion de ce massacre de commande, pour se venger de leurs ennemis particuliers, quoique Catholiques, après avoir saccagé, brûlé & détruit entiérement plusieurs Bourgs & Villages. Le Soldat las de tuer, & rougissant

1541. & suiv.

1543. & suiv.

Massacre des Vaudois.

presque de sa barbarie, s'arrêta; mais
1543. ce ne fut que pour être le spectateur
& suiv. d'une plus grande fureur de leurs Chefs, qui ayant pris plusieurs de ces malheureux proscrits, ne les garantirent de l'épée que pour leur faire souffrir une mort plus inhumaine: plusieurs furent brûlés vifs & à petit feu. On inventoit de nouveaux supplices pour les faire souffrir plus longtems & plus vivement. Enfin tout ce qu'une infernale cruauté peut suggérer de plus horrible & de plus odieux, fut employé contre ces misérables Citoyens, hommés innocens, & Sujets fideles. Le Baron de la Garde en sauva une partie, pour les faire servir sur ses galeres, après quoi il s'embarqua avec ses troupes, pour aller joindre la flotte de France, qui étoit sur le point de faire une descente en Angleterre.

Le Président d'Oppede & les complices de son crime, prévoyant bien que le Roi seroit un jour informé de ce qui s'étoit passé, & connoîtroit qu'on l'avoit trompé, songerent à se mettre à couvert des poursuites. Ils présenterent à Sa Majesté une Requête, que notre Cardinal séduit par eux appuya de son crédit. Dans cette Requête, ils chargerent de tant de crimes

ceux qui avoient été la victime de leur inhumanité, que le Roi, suivant les impressions de son Ministre, qui trompé lui-même trompoit son Souverain, donna une Déclaration par laquelle il approuvoit tout ce qui avoit été fait contre les Vaudois. Munis de cette piéce, ces monstres de barbarie se crurent à couvert; mais la vengeance Divine, quoique lente quelquefois, ne laisse jamais certains crimes impunis, même sur la terre; il est vrai qu'elle n'éclata que sous le regne d'Henri II, où l'on fit enfin justice de ces Scélérats.

1543. & suiv.

Cependant les Anglois étoient poussés avec vigueur dans la Flandres, & on leur avoit pris plusieurs Villes; mais le Roi, peu satisfait de ces conquêtes, voulut entreprendre quelque chose de plus considérable. Il fit équiper une puissante flotte, qu'il envoya sous la conduite de l'Amiral d'Annebaud, pour faire une descente en Angleterre; la flotte Angloise s'y opposa; mais comme elle étoit moins forte que celle de France, elle n'osa paroître en pleine mer, quelque chose qu'on fît pour l'attirer au combat. Ainsi les deux armées s'étant observées mutuellement pendant plusieurs jours, celle de France fut

obligée de rentrer dans ses Ports, sans avoir fait autre chose que de ravager l'Isle de Wigth. La guerre continua encore quelque tems. Enfin la paix se fit dans le mois de Juin 1547, à l'avantage des deux partis.

1547. & suiv.

Mort d'Henri VIII.

Henri VIII Roi d'Angleterre, survécut peu à ce traité, étant mort au commencement de l'année suivante, dans une funeste incertitude par rapport à la Religion; Schismatique, dans un vrai sens, & flottant réellement entre le Protestantisme & la Catholicité. Cette mort frappa François I, & lui fit faire des réflexions sérieuses sur ses désordres passés : il rentra en lui-même, & le peu de tems qu'il survécut au Roi d'Angleterre, il l'employa si chrétiennement, que tout son Royaume en fut édifié. Il se répentit surtout d'avoir été trop facile à permettre l'éxécution contre les Vaudois, & dans l'instruction qu'il donna à son fils en mourant, il l'exhorta à rendre justice aux malheureux restes de ces misérables. Cependant, loin d'en sçavoir mauvais gré au Cardinal de Tournon, comme naturellement il le devoit, (puisqu'il n'est pas pardonnable à un Ministre d'être trompé, lorsque la ma-

tiere est importante, & qu'il lui est aisé d'approfondir la vérité) il le recommanda à son fils, avec l'Amiral d'Annebaud, comme deux Ministres fidéles & prudens; après quoi sentant sa derniere heure approcher, il reçut les Sacremens de l'Eglise, & expira à Rambouillet le dernier de Mars 1547.

1547. & suiv.

Mort de François I.

La derniere volonté des Rois, est ordinairement ce qu'on s'empresse le moins d'exécuter. Malgré la recommandation du Roi François I, le Cardinal de Tournon vit son pouvoir tomber avec ce Prince. Henri II son successeur n'eut aucun égard aux importans services de ce Ministre, qui fut éloigné de la Cour avec l'Amiral d'Annebaud, ausquels on substitua le Connétable de Montmorenci, & le Comte François d'Aumale, de la Maison de Lorraine. Les Guises, contre le sentiment du feu Roi, furent en grand crédit sous ce regne, & jetterent les fondemens de cette puissance énorme, qui devint dans la suite formidable au Souverain même. Le Cardinal de Tournon ne fut pas le seul qui se ressentit de la mort du Roi. Presque tous ceux que ce Ministre avoit mis en place, furent éloignés &

obligés de remettre leurs Charges.

1547. & suiv.

Le Cardinal de Tournon est envoyé en Italie.

Le Cardinal de Tournon se retira d'abord dans l'Abbaye de .... où il se reposa quelque tems des longues fatigues qu'il avoit essuyées dans son administration. Mais bientôt il fut tiré de sa retraite, pour rendre de nouveaux services à la Couronne qui ne pouvoit se passer de lui. Les nouveaux Favoris qui redoutoient son habileté, proposerent au Roi de l'éloigner davantage de la Cour, mais d'une maniere qui fût honorable à l'Eminence. Ils conseillerent de l'envoyer à Rome avec les Cardinaux, pour tâcher de maintenir cette Cour dans les intérêts de la France. Il partit en effet avec six Cardinaux François, & assista à la promotion du Pape Jules III, qui succéda à Paul III. On profita de son absence, pour achever de perdre les créatures qui lui restoient à la Cour; & lui-même reçut un affront, dont il auroit pu se venger, si les intérêts de sa Patrie ne lui eussent pas été plus chers que les siens propres. Charles de Lorraine, Archevêque de Reims, le fit dépouiller de la qualité de Chancelier de l'Ordre de Saint Michel.

Il fut moins ſenſible à cette mortification, qu'au procès que les Vaudois intenterent au Parlement de Provence. Informés de la chûte du pouvoir du Cardinal de Tournon, ils oſerent demander juſtice au nouveau Roi. L'affaire fut portée au Parlement de Paris, & plaidée avec beaucoup de chaleur & un grand concours de Peuple. Elle fut jugée au déſavantage de Tournon, quoique par ménagement, on ne voulût point punir corporellement aucun de ceux qui à ſon inſtigation avoient eu part à l'exécution des Vaudois. Le ſeul Avocat Guerin, pour qui le Cardinal de Tournon refuſa d'intercéder, eut la tête tranchée. D'Oppede, par le moyen de ſes amis, & d'une terre qu'il céda au Cardinal de Lorraine, évita le ſupplice qu'il méritoit.

1547. & ſuiv.

Les Vaudois ſont vengés.

Le Roi, qui n'avoit eu égard qu'à la juſtice dans le procès des Vaudois, craignit cependant d'avoir mécontenté le Cardinal de Tournon. Pour le ſatisfaire en partie, il lui donna ſa confiance, & le chargea du ſoin des affaires de France au-delà des Alpes. Il n'y avoit que trop d'apparence que le nouveau Pape étoit porté pour l'Empereur, quoiqu'il affectât un grand

zéle pour le bien de la Chrétienté ; & le Cardinal de Tournon fut char-
1547. gé de deux affaires également épineu-
& suiv. ses, l'une de faire ses efforts pour gagner le Pape, & l'autre de travailler à assembler le Concile de Trente, qui avoit été le sujet de plusieurs négociations avec l'Empereur. Il réussit heureusement dans l'une & dans l'autre. Il fit consentir le Pape à un traité avec le Roi, & le Concile fut indiqué pour le premier jour de Mai de l'année 1551. Mais comme la guerre continuoit en Allemagne, & que le Concile étoit convoqué pour ce Pays-là principalement, parce que c'étoit où l'hérésie avoit fait le plus de progrès, les choses allerent très-lentement. Le succès, qui suivoit ordinairement les entreprises de Tournon, le rendit également cher au Pape & au Roi. L'un lui donna l'Evêché d'Albe, & l'autre l'Archevêché de Lyon. Il est à croire que s'il fût revenu en France dans ces circonstances, il auroit recouvré son anciene autorité dans l'Etat; mais le Roi & les Favoris, quoique par différens motifs, avoient trop d'intérêt qu'il restât en Italie. Après s'être mêlé des affaires Ecclésiastiques

en ce Pays-là, on le chargea des affaires politiques pour lesquelles il avoit une égale habileté. 1547. & suiv.

Le Roi avoit sujet de se défier de Charles V. La part que François I avoit eue dans la guerre d'Allemagne, avoit fort irrité l'Empereur contre la France; mais il voulut, avant de lui déclarer la guerre, achever de pacifier les affaires de l'Empire. Henri profitant de ce tems, l'employa à rendre inutiles les desseins de l'Angleterre sur le Royaume d'Ecosse; il y envoya des troupes, & fit amener en France la jeune Marie Stuart, héritiere de cette Couronne, pour la faire épouser à son fils aîné, qui lui succéda sous le nom de François II. Prévoyant bien que les Anglois animés contre lui s'allieroient avec l'Empereur, il se disposa à bien recevoir ces deux Puissances armées; il fortifia ses frontieres & mit de nouvelles troupes sur pied. Non content de s'être précautionné au dehors, il voulut aussi que son Royaume fût en sureté au-dedans. Pour cet effet, il renouvella les Edits contre les Novateurs, & ratifia l'établissement de la Chambre instituée à l'instigation du Cardinal de Tournon: Cette Chambre, nommée

la Chambre Ardente, étoit propre-
1547. ment une Inquisition contre les Héré-
& suiv. tiques. Les Guises pour se rendre plus puissans, augmenterent le pouvoir de cette Chambre, & par-là ils s'attirerent la haine du peuple, que le Cardinal de Tournon avoit toujours au moins tâché de ménager.

Pendant que le Roi travailloit ainsi à l'affermissement de l'ancienne Religion & à la tranquilité de son Royaume, le Cardinal de Tournon tâchoit de lui gagner des Partisans en Italie, sur laquelle il avoit des desseins. Il y réussit: Horace & Octave Farnese, petits-fils du feu Pape, craignant d'être sacrifiés à l'Empereur par le nouveau Pontife, eurent recours au Roi de France, qui leur donna des troupes: ils les reçurent dans leurs Places, & s'étant mis en devoir de venger l'assassinat de leur pere tué par les Impériaux, ils commirent sur les terres de l'Empereur des hostilités qui furent regardées comme une déclaration de guerre. Ainsi elle se fit de part & d'autre, mais à l'avantage de la France. Le Pape penchoit d'abord pour l'Empereur, & le Cardinal de Tournon ayant essayé en vain de le gagner, s'étoit retiré à Ve-

nise, où il s'arrêta quelque tems, tandis que les François faisoient des conquêtes sur les terres de l'Empereur. Le Pape intimidé de leur succès, envoya un Légat à la Cour de France; & le Cardinal de Tournon ayant eu ordre du Roi de se rendre auprès du Pape, ménagea l'esprit du Pontife avec tant d'adresse qu'il le fit consentir à un traité avec le Roi. L'Empereur en fut très-chagrin, & craignant que la fortune ne l'abandonnât, s'il se mesuroit avec un Prince dont on louoit la valeur & l'habileté, il lui fit demander une tréve de deux ans pour l'Italie.

1547. & suiv.

La guerre continua donc seulement du côté de l'Allemagne, avec grand avantage du côté du Roi, qui étoit ligué avec plusieurs membres du Corps Germanique. Des Electeurs irrités contre Charles V, du mauvais traitement qu'il continuoit de faire essuyer au Landgrave de Hesse & au Duc de Saxe, qu'il avoit fait prisonniers, se révolterent contre lui, entr'autres Maurice, nouvel Electeur de Saxe & son Général d'armée. L'Empereur fut contraint de fuir honteusement, & d'accepter la paix, qui fut conclue à Passau, à l'avantage des Luthériens d'Allemagne.

Cependant le Cardinal de Tournon travailloit avec ardeur, tant à faire
1547. & suiv. continuer le Concile de Trente, qu'à mettre les Princes d'Italie dans les intérêts du Roi son Maître. Quant au premier article, il ne put en venir à bout, soit par l'animosité des membres qui devoient composer cette Assemblée, soit par les fureurs de la guerre allumée de toutes parts. Cependant, avant que le Concile fût interrompu, on avoit tenu plusieurs sessions; & dans le mois de Septembre, Jacques
1551. Amyot, Abbé de Bellozanne, personnage aussi illustre par la beauté de son esprit, que par l'intégrité de ses mœurs, y fut envoyé par le Cardinal de Tournon. Cet Abbé fit aux Peres du Concile une harangue magnifique, que le Président de Thou nous a conservée; mais comme les affaires de ce Concile célebre, qui est aujourd'hui le bouclier & la boussole du Catholique Romain, ne regardent point le sujet que je traite, je n'en dirai que ce qui a rapport au personnage dont je décris les principales actions. La guerre de Parme qui survint, obligea les Peres du Concile de se disperser, pour se rassembler en partie à Boulo-

gne. Ce fut dans l'intervalle de cette guerre, que le Cardinal de Tournon se retira à Venise, d'où par ses pratiques secretes & ses intrigues délicates, il rendit autant de services aux Partisans de la France, que les troupes & les Généraux qu'on envoya à leur secours. Il obtint d'abord de la République de Venise, que le passage seroit libre sur les terres de la Seigneurie aux troupes Suisses, que le Roi envoyoit pour soutenir le Duc d'Urbin contre les injustes prétentions du Pape & des Impériaux. Mais le Pontife qui aimoit le repos, s'ennuya bientôt d'une guerre dont il soutenoit la principale dépense, & qui n'avoit été entreprise, que pour satisfaire l'ambition d'autrui. Ainsi trouvant le Roi de France dans des dispositions favorables, il lui fit proposer un traité que le Cardinal de Tournon reçut aussi-tôt ordre de conclure, au préjudice de l'Empereur. De ce traité, s'ensuivit la rupture du Concile de Trente, que le Roi désaprouvoit, à cause des circonstances des affaires présentes. Charles V en fut très-fâché & fit des plaintes au Pape sur sa conduite; mais elles furent inutiles. Il eut sujet

1551.

1552. & suiv.

d'être encore plus mécontent, lorsqu'il vit le Roi joindre ses armes à celles des Princes Allemands confédérés pour la liberté de l'Allemagne; mais après une guerre aussi honteuse pour lui, que celle contre l'Electeur de Saxe lui avoit été glorieuse, il eut assez de bonheur pour la terminer à son avantage. Il est vrai qu'on y sacrifia les intérêts de la Religion, aussi bien que ceux du Roi de France. Comme la guerre étoit commencée, Henri la continua seul avec avantage, prit plusieurs Villes, entr'autres Metz, Toul & Verdun, & se rendit formidable à l'Empereur.

1552. & suiv.

Négociations du Cardinal en Italie.

Cependant le Cardinal de Tournon n'étoit pas oisif: comme son Maître n'avoit pris les armes que pour de justes causes, il ne craignit point de lui associer quelques Puissances d'Italie. Il essaya d'abord de gagner le Sénat de Venise; mais ses efforts furent inutiles auprès d'une Nation dont la généreuse politique est de ne se déclarer jamais que tard, & pour le parti qui prévaut. Il fut plus heureux auprès de plusieurs petits Princes d'Italie, qu'il fit déclarer contre l'Empereur. Il les rassembla ensuite tous à

Chioggia ; & de concert avec les Ambassadeurs du Roi, il tint conseil sur les moyens de faire la guerre en Italie avec fruit. On mit en délibération si on attaqueroit d'abord Milan ou le Royaume de Naples. Le Prince de Salerne, qui avoit beaucoup de Partisans dans ce Royaume, étoit d'avis qu'on allât à Naples, & alléguoit de fortes raisons pour faire goûter son sentiment; mais ni l'un ni l'autre ne fut suivi, & on forma une autre entreprise, qui pourtant n'eut pas lieu pour lors, par la diligence de Côme de Medicis qui soutenoit le parti de l'Empereur. C'étoit de rendre la liberté aux Siennois, que les Espagnols tenoient dans l'oppression. Informés du dessein des François & des intrigues du Cardinal de Tournon, ils pourvurent si bien à la sureté de la Ville de Sienne, par une nombreuse garnison, qu'elle n'osa remuer.

1552. & suiv.

Le Cardinal de Tournon voyant que la ruse lui avoit mal réussi, prit une route opposée. Il tâcha de gagner Côme de Médicis, en lui représentant qu'il étoit de son intérêt, comme de celui de tous les autres Princes d'Italie, d'empêcher la puissance des

Impériaux de s'accroître dans leur Païs.
1552. Il le fit ensuite résoudre, premierement
& suiv. à faire retirer la garnison Impériale de la Ville de Sienne, ensuite à confier la garde de la Citadelle aux habitans mêmes. Ainsi Côme, le plus fin politique de son siécle, fut cette fois la dupe de l'habileté du Cardinal de Tournon; car à peine les Siennois furent-ils hors de crainte du côté des Impériaux, qu'ils traiterent avec la France, reçurent chez eux garnison Françoise & cesserent d'avoir des ménagemens pour Côme: en quoi on fit une grande faute; car ce Prince puissant par ses richesses & par son habileté, pouvoit beaucoup faire pencher la balance pour l'un ou pour l'autre parti. Les Siennois ayant levé des troupes, attaquerent celles de l'Empereur, & les délogerent de la plûpart des Forts qu'ils occupoient autour de Sienne. L'Empereur voulant arrêter leurs progrès, & empêcher que la puissance du Roi ne s'affermît davantage, envoya une armée contre les Siennois. Comme le Roi s'étoit engagé à les soutenir, il leur envoya des troupes sous la conduite de Pierre Strozzi, parent de la Reine, & la guerre se fit avec chaleur de part & d'autre, mais

au désavantage des François, qui ne recevant aucun secours de France, après de vains efforts, furent obligés d'abandonner les Siennois à leur mauvais sort : ils se soumirent à l'Empereur qui les remit sous l'autorité de Côme de Médicis. 1552. & suiv.

Tandis que les Siennois tâchoient de maintenir leur liberté, & que le Cardinal de Tournon s'efforçoit de les seconder dans leurs desseins, les différens voïages qu'il avoit été obligé de faire par ordre du Roi, avoient fort alteré sa santé. Pour la rétablir il alla, selon l'avis des Médecins, prendre les eaux de Lucque, où s'étant arrêté quelque tems, il apprit la mort de Jules III, Pape moû & indolent, & qui n'évitoit rien avec tant de soin, que l'exercice des fonctions de son Ministere. Marcel II, qui lui succéda, paroissoit aussi ardent pour le bien de l'Eglise, que Jules avoit été froid pour remédier à ses maux, & on espéroit de son Pontificat toute sorte d'avantages pour la Chrétienté, lorsque la mort l'enleva inopinément. Le Cardinal de Tournon, qui se disposoit à venir au Conclave, apprit l'élection & la mort du nouveau Pape presqu'en même-tems. Il ne laissa

pas de se mettre en chemin, afin de tra-
1552. vailler avec les autres Cardinaux Fran-
suiv. çois à mettre sur le siége Pontifical un Pape qui fût favorable à cette Couronne. Il n'y réussit que trop; & Jean Pierre Caraffe qui fut élû, & qui prit le nom de Paul IV, en témoignant du penchant pour les François, fit renaître dans la suite les inimitiés & la guerre entre l'Empereur & le Roi de France.

1555. Ces deux Princes, ennuyés de la guerre, avoient déja tenté d'accorder leurs différends par une bonne paix; mais l'animosité des deux partis avoit fait rompre les négociations chaque fois qu'on les avoit entamées. Cependant les playes commençoient à se fermer, lorsque l'ambition du Pape Paul IV, ou plutôt de ses neveux, vint les r'ouvir. Ce ne fut pas néanmoins contre Charles V que la guerre recommença. Ce Prince venoit d'abdiquer ses Couronnes; il avoit cedé l'Empire à Ferdinand son frere, & Philippe son fils venoit de prendre possession du Trône d'Espagne. Charles, retiré au Monastere de S. Just en Espagne, ne songeoit plus qu'à appaiser la Justice Divine, qu'il avoit irritée, moins par ses foiblesses pardon-

nables, que par des actions contraires aux premieres regles de l'humanité, de la probité & de l'équité naturelle. Ce qu'on appelle violence dans les Souverains, est ce que dans les Particuliers on regarderoit comme le comble de l'iniquité & de la scélératesse. 1555.

Cependant le Cardinal de Tournon sçachant bien que les Novateurs avoient profité de son absence, pour répandre leurs erreurs, s'empressa, dès qu'il se vit libre, de venir visiter son troupeau. Avant de partir, le Pape lui donna l'Evêché de Sabine, à la place de celui d'Albe. Il arriva ensuite à la Cour de France, où il fut reçu selon le mérite de ses services. Il eut plusieurs entretiens avec le Connétable Anne de Montmorenci, qui lui témoigna sa douleur, de ne pouvoir, autant qu'il le souhaitoir, travailler à maintenir l'ordre dans le Royaume. Le Cardinal de Tournon, qui avoit des sentimens trop nobles pour faire sa cour à la Duchesse de Valentinois, Maîtresse du Roi, s'empressa de sortir de la Cour, où la plûpart des graces n'étoient dispensées que par le canal de cette femme ambitieuse. Il se rendit dans son Diocèse, où il donna

Le Cardin. revient e France.

ses soins aux affaires spirituelles, ne né-
555. gligeant point les temporelles, en qua-
lité de Gouverneur du Lyonnois.

de Tour- contre les inistes de Diocèse.

Le voisinage de Geneve, où Calvin avoit fixé le siége de son héresie, donna la facilité à cet ingénieux & séduisant Hérésiarque de faire des conquêtes dans le Lyonnois. Le venain de l'erreur s'y étoit glissé par differens chemins ; les Ecoles surtout en étoient infectés. Calvin, qui sçavoit combien la jeunesse de France manquoit alors de Maîtres pour enseigner, y envoyoit de ses Disciples les mieux instruits, qui, décorés du titre de Sçavans, se faisoient aisément respecter, & trouvoient par-là une grande facilité à faire goûter leur pernicieuse doctrine. Déja on s'appercevoit d'un grand changement dans les esprits ; & de si heureux commencemens promettoient à Calvin de voir bien-tôt sa nouvelle doctrine généralement reçue. Mais le Cardinal de Tournon sçut détruire ses esperances. Il s'appliqua avec un soin infatigable, & avec tant de succès à combattre l'héresie, à prévenir ou à retarder ses progrès, que bientôt foible & tremblante, elle n'osa plus se montrer à découvert dans son

Diocèse. Les Ecclésiastiques, à l'exemple de leur Prélat, ne cessoient d'instruire ou de menacer les peuples, & de leur donner de l'horreur pour les nouvelles opinions. 1555.

Notre Cardinal zèlé ne se borna pas aux seules armes spirituelles ; il jugea le glaive plus efficace que l'instruction. Chaque Hérétique qu'il découvroit, étoit aussi-tôt pris & condamné au feu : tel étoit son Apostolat. Le Roi excité par ses conseils, & emporté par l'ardeur d'une espéce de Musulmanisme chrétien, suivit le même exemple, fit emprisonner les Novateurs ; publia contr'eux des Edits rigoureux, & en fit périr plusieurs dans les supplices. Cependant les Princes d'Allemagne & les Suisses, ausquels Calvin avoit écrit plusieurs lettres touchantes, au sujet des persécutions que ses Disciples souffroient en France, intercéderent en leur faveur. Le Cardinal de Tournon, de peur de rallumer la guerre contre ces Princes, prit un milieu politique pour les satisfaire. Il conseilla au Roi de leur rendre leurs Sujets, mais de ne faire grace à aucun François : ce qui fut exécuté rigoureusement, & ce qui attira au Cardinal

l'indignation & la haine d'un grand
1555. nombre de perſonnes judicieuſes &
modérées, & même de pluſieurs Seigneurs de la Cour. Enfin ſa vigilance à découvrir les Hérétiques, & ſa ſévérité à les punir, furent telles, que les Partiſans de la nouvelle doctrine regarderent le Pays de Lyon avec horreur.

Que cette conduite fut différente de celle que tint long-tems après, dans une ſemblable occaſion, Jean Hennuyer Evêque de Lizieux. Ce Prélat, auſſi recommandable par ſa douceur que par ſa ſcience, avoit été Confeſſeur du Roi Henri II. Après la mort de ce Prince, on lui donna l'Evêché de Lizieux. Il y avoit déja douze ans qu'il gouvernoit ſon Diocèſe en vrai Paſteur, lorſqu'il apprit l'ordre cruel que le Roi avoit donné à tous les Gouverneurs de Places, de maſſacrer les Huguenots. Il en fut informé par le Lieutenant de Roi qui lui communiqua les ordres de la Cour. Cet Evêque proteſta qu'il ne ſouffriroit jamais une pareille exécution, ſi contraire à toutes les Loix divines & humaines; que la voix de la perſuaſion étoit la ſeule que Dieu eût permiſe d'em-

ployer pour la converſion des ames, & qu'il ne ſe ſerviroit jamais que de ce moyen pour ramener ſes brebis égarées. Le Lieutenant de Roi le voyant réſolu à s'oppoſer au maſſacre, & à en avertir même ceux qui étoient en péril, exigea pour ſa décharge, que le Prélat lui donnât par écrit le refus qu'il faiſoit de le laiſſer agir. Hennuyer le lui donna ſans héſiter; ſe mettant peu en peine de tout ce qui pourroit en arriver. Cette conduite toucha tellement tous les Proteſtans de ſon Diocèſe, que la plûpart, gagnés par ſa douceur perſuaſive, rentrerent dans le ſein de l'Egliſe. Le fameux Maréchal de Matignon a mérité, par une pareille modération, les éloges éternels de la poſtérité. Malgré les ordres qu'il avoit reçus de la Cour pour le maſſacre des Huguenots, les Proteſtans d'Alençon & de S. Lo lui furent non-ſeulement redevables de la vie, mais même toute la Baſſe-Normandie ſe reſſentit de ſon humanité. La cruelle exécution de la Saint Barthélemi, où périt tant de milliers d'hommes dans toute la France, ne ſe fit ſentir que dans quelques Villes de la Haute-Normandie.

1555.

1555. Il y avoit deux ans que Tournon s'occupoit des soins de son troupeau, & qu'il le repaissoit de menaces, de fureurs & de suplices, lorsqu'il s'en vit encore séparé. Il reçut ordre de se rendre à Rome, où sa présence étoit nécessaire, & le Cardinal Charles de Lorraine lui fut donné pour adjoint. Mais pour être instruit du sujet de cette nouvelle Ambassade, il est nécessaire que je reprenne les choses d'un peu plus haut.

Le Pape Paul IV, à son avenement au Pontificat, avoit fait esperer un gouvernement doux, paisible & conforme au caractere qu'il avoit montré jusqu'alors. Il en arriva tout autrement, & on ne vit que trop qu'il cachoit sous des dehors austeres une grande ambition & un extrême désir d'aggrandir sa famille, à quelque prix que ce fût. Il commença par dépouiller de leurs biens ceux que les Papes ses Prédécesseurs avoient gratifiés de quelques Seigneuries dans le patrimoine de S. Pierre, & il en revêtit ses neveux. Cependant ces vexations ne regardoient que des particuliers, & la paix de l'Italie n'en eût pas été troublée, si le Cardinal Charles Caraffe son neveu, qui portoit ses vûes plus loin qu'on ne

ne croyoit, ne l'eût enfin poussé à rompre avec l'Empereur. 1555.

Ce Cardinal étoit dans la vigueur de son âge, plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un Clergé, homme de mérite d'ailleurs, & d'une grande pénétration d'esprit, mais le plus ambitieux de tous les hommes. Son oncle venoit de lui donner le chapeau de Cardinal, avec la dignité de Légat de Boulogne. Peu satisfait de ces honneurs, & voulant se procurer un état à l'abri de tous les revers, il résolut de profiter des avantages attachés au titre de Cardinal neveu, présageant bien que la mort d'un oncle octogénaire le remettroit bien-tôt au niveau des autres Cardinaux Italiens. La haine qu'il avoit contre les Espagnols, ne lui permettoit pas de suivre le parti de cette Couronne; il ne vit donc que la France qui pût favoriser ses projets, & il résolut de si bien mériter d'elle, qu'il en pût être recompensé extraordinairement. Il sçavoit que le Roi, Prince guerrier & ambitieux, ne souhaitoit rien tant que d'acquérir de la gloire; ainsi il ne désespera pas de lui inspirer le même goût que ses Prédécesseurs avoient eu

pour la conquête du Royaume de Na-
1555. ples, où sa famille étoit considérable, & où le Roi auroit intérêt de la rendre puissante. Il mit donc tout en usage pour rendre le Pape son oncle, & le Roi, ennemis irréconciliables de l'Empereur, qui n'étoit pas encore alors confiné dans sa retraite de Saint Just. Les Espagnols du reste ne donnerent que trop de sujet au Pape de les haïr.

Caraffe croyant qu'il étoit tems d'agir, envoya en France un Florentin nommé Annibal Ruxellaio, pour informer le Roi de ce qu'on faisoit en sa faveur, & pour lui faire gouter le projet. Le Connétable de Montmorenci, dont l'expérience consommée ne goutoit que les projets raisonnables, & rejettoit toutes les entreprises hazardeuses, s'opposa fortement à celle-ci; mais voyant que le Roi, entraîné par son penchant belliqueux & par l'éloquence du Cardinal de Lorraine, n'étoit pas de son avis, il fit semblant de consentir; le Président de Thou * dit que ce qui faisoit parler si fortement le Cardinal de Lorraine en faveur de l'entreprise d'Italie, étoit l'espérance

* Thuani, Hist. L. 16.

de voir ſon frere le Duc de Guiſe, non-ſeulement commander l'armée en cette occaſion, mais encore en état d'acquérir des domaines conſidérables, qui rendroient leur Maiſon auſſi puiſſante qu'elle étoit ancienne; quelques-uns ont avancé qu'il ne déſeſpéroit pas même de voir un jour la Couronne de Naples ſur la tête de ſon frere; mais ce ſoupçon n'eſt fondé que ſur l'idée de ſon ambition qui étoit ſans bornes. 1555.

Sage conduite de Tournon.

Le Cardinal de Tournon, chargé d'aller à Rome exécuter le traité de ligue avec le Pape contre l'Empereur, chercha quelque honnête prétexte pour éluder une commiſſion où il s'agiſſoit de l'honneur & de la tranquilité de ſa Patrie, il fit dire au Roi qu'il ne pouvoit, ſans ſe comprómettre, paroître à la Cour de Rome, où il ſe verroit obligé de céder le pas au Cardinal du Bellai, devenu Doyen du Sacré Collége, quoique Tournon fût ſon ancien; mais de nouveaux ordres du Roi le firent partir ſans repliquer. Il ſe rendit donc à la Cour de Rome, en répandant des larmes ſur les maux de la France, & déteſtant hautement l'ambition d'un particulier,

qui alloit de nouveau exposer ce
1556. Royaume aux plus funestes malheurs;
& suiv. & pour garantir sa mémoire des reproches de la postérité, il protesta qu'il n'avoit aucune part à ce projet, & il en prédit le funeste évenement.

Sur ces entrefaites, l'Empereur atténué, voulant donner à son frere & à son fils le tems d'affermir leur nouvelle puissance, fit proposer au Roi une tréve pour cinq ans. Ce Prince qui la croyoit contraire à ses projets, répondit qu'il ne l'accepteroit qu'à condition que les choses demeureroient dans le même état qu'elles étoient alors. Il s'attendoit à être refusé; mais l'Empereur qui vouloit une tréve à quelque prix que ce fût, pour les raisons que j'ai dites, accepta la proposition du Roi, au grand étonnement de ce Prince, qui ne pouvant trouver de subterfuge, signa la tréve. Le Cardinal de Tournon fut ravi, & avec lui tous les bons Sujets du Roi; mais leur joye fut de courte durée. Les Cardinaux de Lorraine & Caraffe, qui regardoient cette tréve comme contraire à leurs ambitieux projets, se firent un jeu de la faire rompre. Ils commencerent par conclure avec le

Pape le traité de ligue, que le Cardinal de Tournon signa à regret, après quoi il se retira dans l'Umbrie, fuyant en quelque sorte sa Patrie, où il ne voyoit que des sujets de tristesse. Pour le Cardinal de Lorraine, il parcourut toute l'Italie, tâchant par-tout d'y souffler l'ardeur de la guerre; mais il ne fut écouté nulle part, & il s'en revint en France, sans autre fruit de ses travaux, que d'avoir engagé le Roi dans une entreprise mal conçue, qui ne présageoit que des malheurs.

1556. & suiv.

Cependant le Cardinal de Tournon, que son amour pour sa Patrie empêchoit d'être tranquile, écrivoit au Roi lettre sur lettre, pour l'exhorter à observer fidelement la tréve avec l'Empereur. Le Connétable de Montmorenci, qui se dépouilloit de tems en tems du personnage de Courtisan, pour se revêtir de celui de Sujet zélé & de bon Citoyen, appuya les lettres du Cardinal de Tournon, des remontrances les plus vives. Le Roi ceda enfin à la solidité de leurs raisons, & le Cardinal de Tournon reçut ordre d'aller informer le Pape de la tréve que le Roi venoit de conclure, & des raisons qui l'y avoient

1556. & suiv.

porté. Ce Pontife en fut au désespoir : il avoit fait des préparatifs que les Espagnols n'ignoroient pas, & il se voïoit à la veille d'être seule victime de la haine de cette Nation altiere & vindicative. Ainsi il ne vit point d'autre remède, que de tâcher de rompre la tréve entre le Roi & la Maison d'Autriche ; mais avant d'en venir à cette extrêmité, il tenta la voye de la négociation.

Ferdinand, frere de Charles-Quint, étoit alors sur le Trône Impérial, & Philippe son fils gouvernoit le Royaume d'Espagne. Ce dernier en héritant des Etats de son pere, sembla aussi avoir hérité de cette fortune, qui avoit accompagné Charles V dans sa jeunesse. Le Roi Henri II, par une bizarrerie de cette même fortune, semblable à celle de l'Empereur, fut heureux dans les commencemens de son regne ; mais ce bonheur l'abandonna sur la fin de sa vie, pour suivre le parti du jeune Monarque Espagnol, qui gouverna son Royaume avec tant d'ordre & de prudence, qu'on douta lequel de lui ou de son pere étoit le plus grand dans l'art de regner. Ce fut à ce nouveau Roi que le Pape Paul

IV, inquiet des succès des Impériaux en Italie, envoya une célebre ambassade, sous prétexte de ménager une paix entre lui & le Roi, mais en effet pour gagner du tems, & voir comment les choses tourneroient du côté de la France.

1556. & suiv.

Il avoit déja envoyé dans ce Pays le Duc de Somme, pour se plaindre au Roi du traité fait avec les Espagnols à l'insçu de ses Alliés. Mais sçachant que le Roi étoit résolu d'observer religieusement la tréve, il ne s'y opposa point pour lors, & demanda seulement au Roi qu'il lui remît les Places qu'il possédoit en Toscane, afin d'être tiré d'inquiétude du côté des Impériaux, qui n'auroient plus aucun prétexte de lui nuire, & qui chercheroient au contraire à se rendre le Pape favorable. Ces plaintes furent inutiles, & on n'y eut aucun égard. Mais le Cardinal Caraffe, plus habile que son oncle, prit des voyes plus efficaces. Il connoissoit la foiblesse du Roi pour la Duchesse de Valentinois, & il connoissoit en même tems le caractere de cette femme ambitieuse, aussi avide d'argent que de gloire, il ne désespera point de la gagner, sur-tout étant secondé du Car-

dinal de Lorraine, qui la ſervoit en
556. Eſclave, & pour qui elle avoit beau-
ſuiv. coup de déférence; ainſi il réſolut de
ſe rendre en France, pour agir plus
efficacement par lui-même. Il lui fut
aiſé d'obtenir de ſon oncle, gouverné
par ſes neveux, la Légation de France;
& il ne fut plus queſtion que de lui
préparer un train magnifique, digne
du faſte des Rois que ſon oncle affec-
toit d'imiter.

Le Cardinal de Tournon, toujours
attentif à prévenir ce qui pouvoit
être préjudiciable à ſa Patrie, ayant
été informé de la réſolution du Cardi-
nal Caraffe, alla le trouver, & par ſes
inſtances, obtint enfin qu'il ne parti-
roit pas. Pour lui mieux perſuader de
reſter à Rome, il le prit par ſon foi-
ble, & flata ſa vanité, en lui repré-
ſentant que les affaires du Pape, & par
conſéquent celles du Roi, deman-
doient ſa préſence en Italie. Le Cardi-
nal de Tournon, croyoit avoir beau-
coup fait, en détournant cet eſprit in-
quiet & turbulent d'aller en France
pour y ſouffler la diſcorde; mais il ne
l'arrêta que pour un tems. Ce Prélat
ne recevant point de réponſe à plu-
ſieurs lettres qu'il avoit écrites à la

Cour, & l'incertitude des évenemens le tourmentant beaucoup, il voulut absolument partir. Le Cardinal de Tournon eut beau déployer son éloquence pour l'en dissuader, il se mit en chemin, & arriva en peu de tems à Fontainebleau, où il eut tout sujet d'être content de la réception qu'on lui fit. 1556. & suiv.

C'est ici proprement que commencerent les malheurs qui accablerent la France durant plusieurs années. Le Cardinal Caraffe vit sa remontrance trop bien appuyée, pour n'en pas espérer un heureux succès, parce que le Roi étoit trop facile pour ne pas céder à ceux qui l'obsédoient : ainsi, pour le malheur du Royaume, & à la honte du Roi, la tréve avec les Espagnols fut rompue; & comme si la fortune eût passé du côté des ennemis avec la justice, ce ne fut pendant plusieurs années de leur côté qu'avantages sur avantages. Deux batailles perdues, grand nombre de Villes forcées, nos meilleurs Soldats pris ou tués, & les richesses du Royaume entierement dissipées, furent les suites funestes de la tréve violée ; ensorte que la France fut enfin obligée d'ac- Malheurs de la France.

cepter la paix à des conditions très-honteuses. Enfin pour surcroît de malheur, le Roi ayant ordonné un tournois, il y fut blessé mortellement par le Comte de Montgomeri. La mort de ce Prince fut extrêmement funeste à la France dans les circonstances présentes, quoique sa vie & son regne eussent été la source des plus grands malheurs.

1556. & suiv.

Cependant Caraffe étoit retourné à Rome où il jouissoit du fruit de sa pernicieuse négociation, tandis que Tournon, spectateur de la perte du courage des François en Italie, ne cessoit de gémir sur les maux de sa Patrie, & de détester l'ambition des particuliers qui la plongeoient dans ces calamités déplorables. Voyant néanmoins que le Pape partageoit les pertes de la France, & en souffroit pour le moins autant, il n'en fut pas fâché, comptant bien que le Pontife se dégouteroit bientôt de la guerre. Sa conjecture fut juste. Le Pape voyant ses finances épuisées & l'Etat de l'Eglise ruiné, demanda & obtint la paix, quoiqu'à des conditions aussi onéreuses que la France. C'est ainsi que Philippe II acqueroit des lauriers & éta-

blissoit sa puissance sur la ruine de celle de ses ennemis. Le Cardinal Caraffe ne fut pas à l'abri des revers qu'il avoit tâché de prévenir. Le Pape son oncle ouvrit enfin les yeux sur la conduite de ses neveux, & leur disgrace suivit la paix qui fut donnée à l'Italie. Le Pontife aussi ferme en cette occasion, qu'il avoit été facile jusqu'alors, les chassa de Rome, & leur ôta enfin les moyens de nuire. 1556. & suiv.

Après la mort de Paul IV, Pontife peu regretté, on tint le conclave pour l'élection d'un nouveau Pape. Le Cardinal de Tournon étoit alors occupé à parcourir l'Italie, autant pour sa santé, que pour se distraire de la douleur que lui causoient les malheurs de la France. Il résolut même de chercher un lieu de retraite, où il pût achever paisiblement sa carriere, loin du tumulte des affaires publiques, pour ne songer qu'à celles de sa conscience.

Il y avoit déja un an qu'il jouissoit d'un repos, qu'il avoit presqu'ignoré jusques-là, lorsqu'il apprit la mort du Pape Paul IV. Cette nouvelle ne l'auroit point fait changer de vie, si les lettres pressantes, & les vives instances de ses amis, ne l'eussent enfin tiré

de sa solitude, pour venir travailler
559. avec eux au choix d'un Pape, également moderé, impartial, & zélé pour le bien de la Chrétienté. Il se rendit donc à Rome, & s'enferma dans le conclave au mois de Septembre de l'année 1559. Les Cardinaux se partagerent selon leurs inclinations, & il y eut bien des brigues à l'ordinaire, chacun voulant mettre sur le Siége Pontifical un Pape, ou de son Pays, ou au moins favorable à sa Nation. Les Espagnols sur-tout cabalerent pour avoir un Pape Espagnol, ou dont la naissance fût si médiocre & le crédit si foible, qu'il n'osât troubler la paix d'Italie, faute de Partisans. Les Cardinaux Charles & Alphonse Caraffe, qui craignoient à juste titre, qu'on ne leur imputât les vexations & les ravages qu'avoit souffert le peuple Romain sous le dernier Pontificat, employerent leur crédit & celui de leurs amis, pour faire tomber la thiare sur la tête de quelque Cardinal, qui leur étant redevable de la Papauté, les soutiendroit contre leurs ennemis. Plusieurs mois se passerent ainsi en brigues & en cabales, au grand scandale de la Chrétienté.

On proposa le Cardinal de Tournon, personnage qui passoit pour vertueux. Plusieurs approuverent d'abord ce choix, & une partie des voix se réunit en sa faveur. Mais le Cardinal Charles Caraffe, qui redoutoit autant la sévérité de Tournon, qu'il estimoit sa vertu, n'eut garde de souscrire à un pareil choix; il aima mieux donner son suffrage au Cardinal Ange Medechino, qui par l'obscurité de sa naissance, quoiqu'il affectât depuis de se dire de la Maison des Médicis, se trouva du goût des Espagnols. A son installation, il prit le nom de Pie IV. Pour répondre à l'opinion qu'on avoit conçue de lui, il se montra d'abord doux, humain, libéral, zélé pour la paix de l'Eglise, & disposé à remédier à ses maux. Mais son caractere dur & hautain se montra bientôt à découvert; & les Caraffes, à qui il devoit son élévation, furent les premieres victimes de son avarice & de son ingratitude. Ils méritoient la mort, mais il sembloit qu'elle dût leur être donnée par une autre main que de celle de Pie.

1559.

Quant au Cardinal de Tournon, il

été de longue durée, si les nécessités
559. de l'Etat n'eussent produit son rappel.
Les Guises s'y opposerent d'abord; mais comme ils sçavoient qu'il n'aimoit pas le Connétable de Montmorenci, ils consentirent à partager avec ce Prélat le soin de gouverner l'Etat; & quoiqu'ils craignissent son habileté, l'intérêt présent les fit consentir à le voir remis en faveur, bien résolus de ne lui laisser prendre qu'autant d'autorité qu'il en faudroit pour nuire aux Montmorenci, & non pour donner de l'ombrage au crédit de la Maison de Lorraine.

On dépêcha donc divers Couriers à Rome, qui obtinrent avec peine du Pape, qu'il se privât d'un Prélat qui étoit l'ame de tous ses conseils, & dont les sages avis lui étoient si nécessaires. Tournon partit de cette Capitale du monde Chrétien, & se rendit à Civita-Vecchia, où le Général Poulin, Baron de la Garde, l'attendoit avec les Galeres de France. Enfin après une assez heureuse navigation, il revit sa chere Patrie, qui lui avoit causé tant d'allarmes & tant de travaux. Mais il la revit plus malheureuse que jamais. La premiere nouvelle

qu'il reçut, fut qu'un de ses propres parens, révolté contre l'Eglise & contre l'Etat, étoit en armes dans le Dauphiné, & troubloit la tranquilité de cette Province. Pour l'intelligence de ce fait, qui fut comme une suite de la conjuration d'Amboise, où les Protestans montrerent, pour la premiere fois, jusqu'où pouvoit aller la fureur de l'esprit de parti, il est nécessaire de reprendre les choses d'un peu plus haut.

1559.

Différentes factions.

Les circonstances de la mort d'Henri II, comme je l'ai déja remarqué, ne pouvoient être plus fâcheuses. Un Roi à peine majeur, des Ministres ambitieux & avides, une Cour remplie de cabales & de divisions intestines, & déja une grande partie du Royaume imbue des nouvelles opinions, ne faisoient que trop craindre pour l'avenir. Trois sortes de factions partageoient alors la Cour. Celle des Guises soutenue de l'autorité Royale, & unie à Catherine de Médicis, étoit sans contredit la plus forte & la plus redoutable. Le Connétable de Montmorenci en formoit une dès le regne d'Henri II; mais elle fut presque comptée pour rien sous son Successeur. La

troisiéme étoit composée des Princes 1559. du Sang, & avoit à sa tête le Prince de Condé, parce que le Roi de Navarre, son frere aîné, suivant son humeur paisible & son caractere foible & paresseux, n'avoit voulu prendre aucun parti. Le Prince de Condé indigné de voir l'autorité dans des mains étrangeres, à l'exclusion des Princes du Sang, à qui elle appartenoit de droit, & se voyant traité indignement par les Guises, résolut de s'en venger; & pour que sa colere ne fût pas impuissante, il se mit à la tête des Novateurs, qui, sous prétexte de la liberté de conscience qu'on leur refusoit, crurent pouvoir sans scrupule prendre les armes, & demander justice le fer à la main. Mais leur premiere tentative eut un malheureux succès; les Guises toujours heureux, ayant bravé la fameuse conspiration d'Amboise, n'épargnerent ni peines ni supplices, pour épouvanter quiconque oseroit tenter de pareilles entreprises, & étendirent leur odieuse vengeance jusques sur le Prince de Condé, qu'ils oserent faire condamner à mort; mais la Sentence ne fut point exécutée. Le Roi de Navarre, quoiqu'in-

nocent, se ressentit aussi de la fureur de ces Tyrans, qui couvroient leur ambition du manteau de la Religion, & de celui de l'autorité Royale. 1559.

La rigueur excessive étant le plus mauvais moyen pour ramener les esprits, on peut croire que le supplice des conjurés d'Amboise, loin d'épouvanter les autres Protestans, ne servit qu'à les irriter. Ce qui d'abord n'étoit en eux que zéle devint fureur, lorsqu'on les eût poussés à bout. Ils s'assemblerent publiquement dans plusieurs Provinces, principalement dans le Dauphiné; & le Duc de Guise ayant envoyé des troupes contre eux, ils prirent les armes & repousserent la force par la force. Charles du Puy-Monbrun étoit à leur tête; c'étoit un jeune Seigneur de la plus haute Noblesse du Pays, qui avoit épousé la niéce du Cardinal de Tournon. Comme il joignoit beaucoup de courage à une grande habileté, il remporta plusieurs avantages sur les troupes du Roi, jointes à celles du Pape tirées du Comtat Venaissin, & s'empara de plusieurs Villes. Il alloit pousser plus loin ses conquêtes, lorsque le Cardinal de Tournon, arrivé à Lyon, entreprit par ses exhor-

tations de lui faire mettre les armes
1559. bas,& de le reconcilier avec la Cour. Il y auroit réussi par les bonnes dispositions qu'il sçut inspirer à son neveu ; mais Gondrin vieil Officier, Lieutenant Général de la Province, fâché d'avoir eu du dessous en cette guerre, & croyant sa réputation perdue s'il ne se vengeoit, s'empressa d'attaquer Monbrun avec une armée de cinq à six mille hommes. Celui-ci, qui avoit déja congedié une partie de ses troupes, ne laissa pas d'attendre son ennemi de pied ferme, & joignant le courage à l'adresse, il sçut si bien poster cinq à six cens hommes qui lui restoient dans un défilé, qu'il remporta une victoire complette. Cependant se croyant perdu sans ressource du côté de la Cour, il sortit de France, malgré les prieres de son oncle qui lui promettoit d'obtenir sa grace.

Ce ne fut pas là le seul chagrin que Tournon eut à essuyer en arrivant en France. Mais comme il s'y étoit préparé, il y fut moins sensible. Sa libéralité lui avoit fait fonder un magnifique College dans la Ville de Tournon, pour l'instruction des peuples de ce canton. Il fit choix pour y donner

des leçons publiques, de personnes recommandables par leurs mœurs & leur sçavoir. Mais quelle fut sa douleur, lorsqu'il vit en arrivant ces doctes Professeurs infectés des nouvelles opinions, les enseigner publiquement à la jeunesse qui venoit les entendre? Saisi d'une juste indignation, il les chassa aussi-tôt; & pour réparer le scandale, il leur substitua les nouveaux Religieux de la Compagnie de Jesus, qui par leur vie exemplaire, leur sçavoir, & leur amour pour les lettres, commençoient alors à se faire estimer en tous lieux. Jacques Lainez, qui fut Général de l'Ordre après Saint Ignace, vint en prendre possession au nom de la Société; & dès le mois de Mai 1560, les Disciples d'Ignace commencerent à donner des leçons publiques, ayant ainsi obligation au Cardinal de Tournon, de leur avoir donné leur premier établissement dans le Royaume. Il fit plus, il les peignit dans la suite au Roi Charles IX comme des Sujets absolument nécessaires à l'Etat, eu égard aux conjonctures. Cet Ordre ayant été reçu en France par son crédit, devint bientôt l'Ordre le plus accrédité & le plus floris-

1559.

Il introduit les Jésuites en France.

1560.

ſant de tout le Royaume.

1560. Après ces premiers ſoins, le Cardinal de Tournon arriva à la Cour, qui étoit plus que jamais remplie de troubles & de confuſion, & où tout tendoit à une révolte prochaine. Il fut reçu par la Reine mere, comme un perſonnage dont les conſeils lui étoient néceſſaires, & les Guiſes à ſon exemple le comblerent d'honneurs, apparemment pour effacer la mémoire de ſon éloignement de la Cour, & le conſoler de lui avoir ôté la dignité de Chancelier de l'Ordre de Saint Michel, dont Charles de Lorraine s'étoit emparé.

Dans une Cour ſi agitée & ſi remplie de factions, il étoit bien difficile de ne pas prendre parti. Notre Cardinal ſçut cependant s'en défendre: voulant uniquement le bien du Royaume, il ſe contentoit de donner des conſeils moderés, prenant fort peu de part aux réſolutions violentes du Cardinal de Lorraine, qui inſpiroit les mêmes ſentimens au Duc de Guiſe ſon frere. Diverſes exécutions ſanglantes augmenterent alors la haine qu'on avoit conçue contre les Miniſtres: elles rappellerent le cruel maſſacre des Vaudois, dont le Cardinal de Tournon

avoit passé pour l'auteur. On lui imputa donc ces nouvelles violences, quoiqu'il n'y eût aucune part. Différens discours qu'on lui rapporta, lui firent bien sentir que les plus grands services sont aisément effacés par les moindres fautes contre les intérêts du peuple. Ces discours injurieux à son honneur lui firent faire de sérieuses réflexions sur sa conduite passée : il vit avec douleur qu'il ne méritoit que trop la haine qu'on lui portoit ; il se rappella les cruautés qui avoient souillé la fin du regne de François I. Les Arrêts contraires aux libertés de la Nation, qui avoient été le fruit de ses rigoureux conseils, les Vallées de Merindol & de Cabrieres encore fumantes du sang innocent, lui reprochoient les fureurs de son zéle trop ardent, où il ne voyoit plus alors que de la cruauté. Il se reprocha cent fois de n'avoir pas gardé un judicieux tempéramment, entre une sévérité salutaire & une pernicieuse indulgence. 1560.

Cependant les Guises, sous prétexte de remédier aux maux de l'Etat, mais en effet pour assurer davantage leur autorité, convoquerent les Etats à Orléans. Ils y menerent le Roi avec

des troupes, & inviterent le Prince de
1560. Condé & le Roi de Navarre son frere à s'y trouver. La résolution étoit déja prise de perdre ces deux Princes, qui étoient les seuls obstacles qui s'opposoient à leur puissance, & peut-être à leur ambition d'envahir le Trône, comme on les en a soupçonnés. Quant au Prince de Condé, ils pouvoient le faire condamner par les Loix avec une apparence de justice. Ce Prince n'avoit donné que trop de sujets de le croire porté à la révolte. Le Roi de Navarre, par son humeur douce & tranquile, étoit à l'abri de leurs soupçons; mais il n'étoit pas innocent aux yeux de leur ambition: il s'agissoit de conserver leur autorité. Le Maréchal de Saint André, qui ne s'étoit maintenu à la Cour que par une lâche complaisance pour le Cardinal de Lorraine, complota avec lui de tuer le Roi de Navarre; & le Prélat sanguinaire sçut même obtenir le consentement du Roi. Mais ce détestable projet n'eut point lieu, par l'attention & les soins du Cardinal de Tournon, qui avertit le Roi de Navarre du danger qui le menaçoit. Ce Prince irrésolu, mais courageux & intrépide, ennuyé de

de tant d'allarmes & de tant d'inquiétudes, ne voulant point se mettre en devoir de parer le coup, persuadé que ses efforts seroient inutiles: il résolut seulement de mourir en homme de cœur, l'épée à la main, au milieu des assassins. Un de ses intimes amis fut seul informé de sa résolution, & le Prince le pria que s'il périssoit, il gardât ses habits pour les montrer un jour à son fils, qui fut depuis le Grand Henri IV, afin de l'exciter à la vengeance. Il entra donc dans la chambre du Roi, où devoit s'exécuter le complot. Mais les choses étoient changées. Le Cardinal de Tournon voulant sauver à son Prince l'opprobre d'un si exécrable assassinat, lui en peignit l'horreur avec tant de force, que François II qui avoit été séduit, changea de sentiment, & reçut bien le Roi de Navarre. 1560.

C'est ainsi que le Cardinal de Tournon s'exposoit à voir de nouveau son pouvoir renversé, tandis que les Guises par leur ambition entraînoient à grands pas le Royaume vers sa ruine. Mais la mort du Roi, qui arriva bientôt après, les jetta dans de grandes inquiétudes, & ébranla leur pouvoir.

1560. Cependant ils l'eurent bientôt raffermi par de nouveaux forfaits. Pour le Cardinal de Tournon, appuyé de sa seule vertu, il n'eut besoin ni d'intrigues ni de cabales pour se maintenir, & il fut aussi honoré sous le regne de Charles IX que sous les regnes précédens.

Regne de Charles IX.

La premiere chose que l'on fit après le couronnement du Roi Charles IX, fut d'assembler les Etats à Orleans, pour trouver quelque remede à l'état des affaires qui alloient toujours de mal en pis. Tournon assista à cette assemblée, où le Chancelier de l'Hôpital fit un discours pathétique & plein de feu, sur les maux de l'Etat & sur les moyens d'y remédier. Mais quelqu'envie qu'on eût de voir revivre la paix dans le Royaume, on ne put jamais faire cesser les inimitiés des Grands, ni arrêter les progrès de

1561. l'hérésie, qui acquerant de jour en jour de nouvelles forces, en devenoit plus insolente. François de Tournon, qui par sa modération avoit gagné l'estime de tous les Grands, fut employé par la Reine mere à reconcilier le Connétable avec les Bourbons, & ceux-ci avec les Guises: souvent il suspendit leurs querelles. Mais de vieil-

les haines se guérissent rarement; ainsi à la moindre occasion, on s'apperce- 1561. voit que les politesses qu'ils se fai- & suiv. soient, étoient purement des politesses. Le Roi de Navarre vouloit l'éloignement des Guises, & la Reine Catherine, qui ne pouvoit conserver son pouvoir, si elle laissoit un parti l'emporter sur l'autre, n'avoit garde d'empêcher les Guises de contrebalancer le Roi de Navarre. Cependant, pour contenter ce dernier & se le concilier, elle le fit déclarer Lieutenant Général du Royaume. Le Cardinal de Lorraine croyant alors que ç'en étoit fait de son crédit, voulut céder au tems: sous prétexte d'aller visiter son Diocèse, il se retira à Reims dont il étoit Archevêque, d'où néanmoins il revint bientôt, dès que son frere eût repris le dessus.

Ce Seigneur, joint au Maréchal de Saint André, disputoit au Prince de Condé & aux Colignis, à qui attireroit le Connétable dans son parti. Il y réussit par l'aversion qu'Anne de Montmorency avoit pour les Novateurs, & ils composerent tous trois ce qu'on appella le Triumvirat. La Reine mere qui ne vouloit prendre aucun parti, &

1561. & suiv.

qui cherchoit à balancer le crédit des Grands, jusqu'à ce que le Roi son fils fût majeur, fut fort fâchée que le Triumvirat eût mis un frein à son autorité. Elle essaya de rétablir l'égalité qui lui étoit favorable, & engagea le Roi de Navarre à présenter une Requête au nom des Protestans. Cette Requête adressée au Parlement n'eut point le succès qu'on en attendoit, & produisit au contraire le fameux Edit de Juillet, très-rigoureux pour les Novateurs, si la Reine n'y eût apporté divers tempéramens.

Quelques efforts que fît la Reine Catherine pour se ménager les deux partis, elle les aliena tous deux ; voulant néanmoins en ramener un à quelque prix que ce fût, elle s'adressa à l'Amiral de Coligny, qu'elle eut bientôt regagné, en lui promettant de proposer dans le Conseil, & de tâcher de faire approuver une conférence publique des Ministres Protestans avec les Docteurs Catholiques. Un peu auparavant cette conférence, le Cardinal de Tournon avoit assisté à une célebre assemblée des Chambres du Parlement de Paris, où fut rendu un Arrêt en faveur du Prince de Condé, qui malgré

l'Arrêt de mort porté contre lui à Orleans, fut déclaré innocent de tous les crimes qu'on lui avoit imputés sous le regne précédent. Ensuite on le chargea de reconcilier ce Prince avec le Duc de Guise, & il engagea le premier à se trouver à une assemblée solemnelle de tous les Grands du Roïaume; où il embrassa publiquement le Duc. 1561. & suiv.

Tout le monde témoigna de la joye de cette reconciliation; & on ne songea plus qu'à continuer l'assemblée des Etats, commencée à Orleans, & transferée à Pontoise: mais l'ouverture s'en fit à Saint Germain dans le mois d'Août, & chacun songea à s'y rendre. On avoit préparé une magnifique salle, où le Roi parut sur un Trône élevé. La Reine mere étoit à sa gauche, & Marguerite sa sœur à sa droite; plus bas le Roi de Navarre, qui avoit le Connétable vis-à-vis de lui; le Duc de Guise, qui étoit Grand Maître de la Maison du Roi, étoit couché par terre, selon la coutume, tenant à la main un bâton semé de fleur-de-lys d'or; & le Chancelier de l'Hôpital étoit assis devant eux. Lorsqu'on vint à placer les Cardinaux, il y eut des contes-

tations; le Cardinal de Tournon accoutumé à avoir le pas sur les Princes du Sang, prétendit le faire passer en coutume, & voulut que lui & ses Collégues jouissent de leurs prétendues prérogatives; mais on ne voulut jamais lui céder. Ainsi pour ne point compromettre sa dignité, il sortit de l'Assemblée, suivi des Cardinaux Charles de Lorraine & de Guise, qui approuverent la démarche de leur Doyen. Ceux de Châtillon & d'Armagnac furent moins scrupuleux, & prirent le rang qu'on leur offroit; comme le Cardinal de Tournon n'assista point à cette Assemblée, les résolutions qu'on y prit ne le regardent point, & sont étrangeres à mon sujet.

1561. & suiv.

Un peu avant l'assemblée des Etats, la Reine mere, pour satisfaire à la promesse qu'elle avoit faite à l'Amiral de Coligny, proposa dans le Conseil de regler les contestations de la Religion, par une assemblée publique des Théologiens de l'un & de l'autre parti, qui auroient la liberté de dire chacun leur avis. Le Cardinal de Tournon, qui trouvoit indécent d'opposer les Ministres Protestans, gens la plupart d'une naissance obscure, sans titre, & sans

autre qualité que celle de Sçavans en Grec & en Hébreu, à ce que la France avoit alors de plus illustres Prélats, parla avec tant de force contre cette résolution de la Reine, qu'elle auroit changé de sentiment, si le Cardinal de Lorraine, encore plus éloquent, n'eût ramené le Conseil à son avis, & ne l'eût fait consentir à l'assemblée. On ignore quel motif fit parler de cette sorte le Cardinal de Lorraine; plusieurs ont cru que le desir de faire briller son éloquence y avoit eu beaucoup de part. Quoiqu'il en soit, l'assemblée fut résolue & convoquée à Poissy.

1561. & suiv.

Cependant l'assemblée des Etats s'étant rompue à Saint Germain-en-Laye, fut convoquée de nouveau à Poissy. On s'y assembla dans le mois d'Août, & les ennemis du Cardinal de Lorraine tâcherent d'y affoiblir son crédit; mais il sçut éluder leurs intrigues, en promettant au Roi, au nom du Clergé, six années de décimes. On mit aussi sur le tapis l'affaire de la Régence, qu'on vouloit ôter à la Reine mere : cette proposition n'eut aucun effet, & ne fut pas même écoutée.

Enfin le jour arriva, auquel on devoit entendre les Ministres Protestans.

1561. & suiv.

Colloque de Poissi.

Les saufs-conduits leur ayant été expédiés, ils arriverent les uns après les autres; & dès le mois de Septembre on fut en état de part & d'autre d'entrer en lice. Comme ce fut le Cardinal Charles de Lorraine qui joua le plus grand rôle dans cette fameuse assemblée, je renvoye le Lecteur à l'article qui le concernera dans la suite, me bornant à ne dire ici que ce qui a directement rapport au Cardinal de Tournon. Je dirai donc que Théodore de Beze, si connu par la beauté de son esprit, fut chargé de soutenir la cause des Protestans. Lui & le Cardinal de Lorraine furent les Tenans dans cette espece de combat. Tournon, qui n'en prévoyoit rien d'avantageux pour la Religion, s'y étoit opposé de toutes ses forces; mais le Cardinal de Lorraine, par pure vanité, voulut que le Colloque eût lieu. L'assemblée se tint dans le grand réfectoire de l'Abbaye de Poissi. Le Roi, la Reine mere, tous les Princes qui étoient alors à la Cour, quantité de Seigneurs, les Cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Lorraine, de Guise, de Châtillon, d'Armagnac, & environ quarante Prélats s'y trouverent, & prirent séance chacun selon

leur rang. Le Roi parla le premier, & témoigna en peu de mots l'envie qu'il avoit de voir la paix rétablie dans l'Eglise; après quoi le Chancelier de l'Hôpital, qu'on soupçonnoit un peu d'huguenotisme, fit un discours d'une éloquence admirable, mais où il confirma l'opinion qu'on avoit de ses sentimens. 1561. & suiv.

Lorsque le Chancelier eut fini son discours, le Cardinal de Tournon, comme Doyen des Cardinaux, se leva, & après avoir remercié le Roi, la Reine & les Princes du Sang, d'avoir bien voulu être présens au Colloque, il loua le discours du Chancelier de l'Hôpital, & dit au nom des autres Prélats, que puisqu'on les avoit assemblés pour remédier aux maux de la Religion, ils travailleroient avec zéle à rétablir la véritable, qu'on avoit alterée; mais que les choses sur lesquelles on exigeoit qu'il décidât, étant de la plus grande conséquence, elles demandoient une mure délibération; qu'ainsi avant de les traiter, il falloit communiquer par écrit à lui & à ses Collégues le discours du Chancelier. Ce Magistrat, qui craignit quelque artifice, refusa de consentir à la de-

mande de Tournon; & quoique celui-
1561. ci insistât, il ne put rien gagner, par
& suiv. l'appréhension qu'avoit le Chancelier
qu'on ne lui prouvât un jour, par son
propre écrit, son peu d'Orthodoxie.

Théodore de Beze, qui parla ensuite, fit d'abord un discours assez modéré; mais ensuite, emporté par sa vivacité, & par la chaleur de la dispute; il excita bientôt l'indignation de l'Assemblée, & principalement celle du Cardinal de Tournon, qui eut assez de peine à se contenir. Enfin, quand on fut venu à l'Article de l'Eucharistie, il dit hardiment, que le corps de J. C. étoit aussi éloigné du pain & du vin, que le Ciel l'est de la terre. A ces mots, le Cardinal de Tournon transporté de colere, & oubliant lui-même les regles de la prudence, s'adressa au Roi, & lui dit, que sans un ordre exprès de Sa Majesté, aucun des Prélats qui étoient présens ne se seroit trouvé à cette Assemblée, où leurs oreilles & leurs consciences étoient blessées par les discours impies des nouveaux Evangelistes: Que sans le respect dû à Sa Majesté ils seroient déja sortis de l'assemblée, & auroient bien empêché qu'on eût continué de semblables

discours : la Reine lui répondit que l'on n'avoit rien fait en cela, que de l'avis des principaux de l'Etat; qu'il n'étoit pas question de faire des changemens dans la Religion, mais d'appaiser les troubles qui naissoient chaque jour, en tâchant de raméner dans le sein de l'Eglise ceux qui s'en étoient séparés. Elle ajouta, comme pour l'adoucir, qu'elle remettroit à sa prudence & à celle des autres Prélats, à trouver un tempérament raisonnable, qui pût réunir les deux partis.

1561. & suiv.

De Thou

De Beze chercha depuis à excuser ce qu'il avoit dit. Le lendemain de cette premiere séance on en tint une seconde, où le Cardinal de Lorraine satisfit pleinement son amour propre, en prononçant le discours qu'il avoit préparé depuis long-tems, & pour lequel il avoit tant souhaité cette assemblée. Il réfuta assez solidement, mais avec emphase, les principaux points du discours de Beze. Dès qu'il eut fini, le Cardinal de Tournon se leva de nouveau; & après avoir fait l'éloge du Cardinal de Lorraine, il déclara au nom des Prélats, qui se trouvoient-là présens, qu'ils approuvoient tout ce qu'ils venoient d'entendre du

discours du Cardinal de Lorraine ;
1561. qu'ils le signeroient même de leur
& suiv. sang, s'il le falloit, & que leur résolution étoit de vivre & de mourir dans la créance qu'on venoit d'exposer. Il invita ensuite le Roi à demeurer ferme dans la Religion de ses peres, de la proteger même de son autorité ; que cependant il consentoit qu'on continuât les Conférences, pourvû que les Novateurs acceptassent la doctrine proposée par le Cardinal de Lorraine ; que s'ils refusoient, il étoit du zéle & de la piété du Roi d'empêcher que les Religionnaires ne continuassent des disputes, dont on ne verroit jamais la fin ; qu'il devoit au contraire les bannir de ses Etats, où leur séjour étoit scandaleux & préjudiciable à la Religion.

On tint encore dans la suite diverses Conférences, mais qui n'aboutirent qu'à prolonger le tems, ce que les Ministres Protestans souhaitoient. Ils proposerent une formule de foi, qui par des termes équivoques, & d'une Catholicité apparente, éblouit bien des gens. Le Cardinal de Lorraine y fut pris lui-même & l'approuva : mais ayant été communiquée au Cardinal

de Tournon, il la porta à la Faculté de Théologie, & l'examina avec eux; elle fut déclarée insuffisante, captieuse, héretique, & remplie de plusieurs erreurs contre le mystere de l'Eucharistie. Après cette censure, on dressa une nouvelle formule de foi, que le Cardinal de Tournon fut chargé de présenter au Roi. En même-tems il représenta à Sa Majesté qu'il n'y avoit rien à espérer de toutes ces conférences; qu'il falloit contraindre les Ministres Protestans à accepter la formule, que les Théologiens Catholiques venoient de dresser, formule claire, précise, & sans nulle équivoque; qu'en cas de refus, le meilleur parti étoit de les chasser du Royaume, où ils pervertissoient tous les jours beaucoup de personnes. Ce conseil fut suivi, & l'on congédia les Ministres de la nouvelle Religion. Ainsi se termina le fameux Colloque de Poissi, dont le peu de succès étonna bien des gens. Le Pape l'avoit fort appréhendé.

1561. & suiv.

Retraite du Cardinal.

Ce fut la derniere action considérable, à laquelle le Cardinal de Tournon eut part : il ne fut plus en quelque sorte que spectateur des extrêmités affreuses, ausquelles se porterent

1561. & ſuiv. dans la ſuite les Catholiques & les Proteſtans, armés les uns contre les autres. La Cour diviſée plus que jamais, & où regnoit l'eſprit de trouble & de révolte, n'offroit à ſa prudence que des ſoins infructueux. On le conſultoit, & il donnoit des conſeils, mais qui devenoient inutiles par l'opiniâtreté des deux partis. Après avoir reſté encore quelque tems à la Cour, accablé d'années & de fatigues, il ſe retira dans ſon Palais Abbatial de Saint Germain-des-Prés, où il ſe prépara à la mort. Sentant bien qu'elle approchoit, il voulut occuper le peu de tems qui lui reſtoit à des actions pieuſes, & il fit pluſieurs donations à des Couvens.

Sa mort. Enfin il mourut comme il avoit vêcu, toujours occupé des maux de ſa Patrie, qu'il voyoit ſur le penchant de ſa ruine, & auſquels il ne pouvoit plus remédier. Il voulut que ſon corps fût inhumé dans le Collége de Tournon, où les Jéſuites par reconnoiſſance lui firent de magnifiques obſeques.

Ainſi mourut à l'âge de près de 80 ans * François Juſte de Tournon, homme comparable à peu de perſonnes, par ſa prudence merveilleuſe,

* A 72 ans ſelon Vincent Laure.

par sa grande expérience, par son extrême amour pour son Pays, & plus encore par son zéle ardent pour la Religion. Sous le regne de François I, il avoit eu l'administration des affaires, & s'en étoit acquitté avec une satisfaction égale, & du Roi, & du Peuple qui le chérissoit. Après la mort de ce Prince, il ceda, plutôt qu'il ne fut supplanté par le Cardinal de Lorraine, qui respecta tellement l'ombre de son pouvoir passé, que dans le fameux Procès intenté au sujet du massacre des Vaudois, les coupables sçurent se garantir de l'orage, en réclamant la protection du Cardinal de Tournon. On l'a accusé d'avoir été trop violent ennemi des Protestans; mais en cela, il agissoit plus par amour pour le bien du Royaume, que par haine pour ce parti, puisqu'il est impossible de rien innover dans la Religion, sans troubler la tranquillité publique. Il est vrai qu'il donna quelquefois des marques trop vives de son zéle outré, non-seulement en introduisant en France une odieuse & pernicieuse Inquisition, mais encore en persuadant au Roi d'agir à toute rigueur contre les Religionnaires; &

1561. & suiv.

ce fut par son conseil qu'on les punit
1561. du supplice du feu. Cependant on ne
& suiv. put trop le louer dans la suite de sa
grande retenue: il sembla avoir mieux compris l'esprit du Christianisme, qui ne doit ni s'établir ni se soutenir par la contrainte. On le vit donc chercher les moyens les plus propres à rétablir la paix dans l'Eglise & entre les Grands du Royaume. Durant trente années qu'il fut employé dans les affaires, soit de l'Etat, soit de la Religion, la confiance que les Rois eurent en lui, ne se démentit jamais. Pour marquer l'étendue de son pouvoir, le Chancelier de l'Hôpital parle ainsi dans ces Vers:

Cujus consilio res omnis publica nostra
Dirigitur foris, atque domi, quæcumque gerantur.

On peut voir par deux autres Vers du même Auteur, quelle étoit son application aux affaires.

Sed quâ te vacuum deprehendet nuntius horâ
In tanto quæ te circonstant agmine rerum?

On ne peut disconvenir que si François I mérita, par son amour pour les

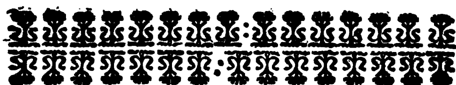
Lettres, le titre de Restaurateur des Lettres en France, François de Tournon ne servît aussi beaucoup à lui inspirer ce goût si digne d'un Souverain. Lui-même avoit toujours à sa suite un certain nombre de Sçavans, que ses grandes richesses le mettoient en état d'entretenir honorablement. Lambin, Muret, Vincent Laure & François de Villars étoient de sa Maison. Ces deux derniers possederent de grandes dignités dans l'Eglise, sur-tout Vincent Laure, qui après avoir été long-tems l'ame du Conseil d'Antoine de Navarre, fut fait Cardinal, & pensa être élu Pape. Notre Cardinal avoit fondé, comme j'ai déja dit, un magnifique Collége à Tournon, qu'il donna aux Disciples d'Ignace de Loyola, dont il connoissoit la capacité & les talens pour l'instruction de la jeunesse. Cet Ordre lui a obligation de son entrée en France, où il fut reçu à sa recommandation, & à certaines conditions. Aussi les Jésuites le regardent-ils non-seulement comme le Fondateur d'un riche Collége, mais encore comme le pere & le protecteur de tout leur Ordre en France. Enfin ce fut un Prélat considérable de toutes manieres. Il fut honoré

1561. & suiv.

1561. & suiv.

des principales dignités de l'Eglise; Doyen des Cardinaux, Archevêque d'Embrun, d'Auch, de Bourges, de Lyon, Evêque d'Albe, de Sabine, d'Ostie, Abbé d'Ambonai, de la Chaise-Dieu, d'Aunai, de S. Germain-des-Prés, de Saint Antoine de Viennois, de Saint Jean du Moutier, &c. Il eut une très-grande autorité dans l'Etat sous les regnes de François I, Henri II, François II & Charles IX. Car après avoir été premier Ministre, il resta Gouverneur de Lyon, du Lyonnois, du Forêt, du Beaujolois, &c. Enfin quelque grand qu'il ait été, il ne fut jamais accablé de son rang.





CHARLES DE LORRAINE,

Cardinal, premier Ministre sous François II & Charles IX.

CHARLES, Cardinal de Lorraine, fils de Claude de Lorraine premier Duc de Guise, & d'Antoinette de Bourbon, nâquit le 17 Février 1519. Il eut pour frere le fameux François Duc de Guise, assassiné depuis au siége d'Orleans par un Gentilhomme nommé Jean Poltrot. François I commençoit à se défier de la Maison de Lorraine; tous les Princes qui la composoient alors, étoient autant de Héros en différens genres; leur intérêt étoit le même; ils alloient aussi au même but; la splendeur de leur naissance; les services que quelques-uns d'eux avoient rendus à l'Etat; le haut rang qu'ils tenoient à la Cour; ces avantages joints à un grand courage &

1519. & suiv.

Ambition des Princes de la Maison de Lorraine.

à une ambition démesurée, les met-
1519. toient à portée de tout oser avec
& suiv. succès.

Quoique François I semblât prévoir que la grandeur de cette Maison causeroit un jour la ruine de la sienne, il aimoit néanmoins le jeune Charles de Lorraine. La douceur de ce Prince, les progrès rapides qu'il faisoit dans ses études, sa vivacité, une certaine élévation de génie qu'on remarquoit déja en lui, des manieres insinuantes & flatteuses, une phisionomie heureuse, un air noble & grand, tout cela plaisoit au Roi. Ainsi quoique Charles n'eût que quinze ans, il lui donna l'Archevêché de Reims *. Mais peu de tems avant sa mort, le Roi sembla se repentir d'avoir mis de nouvelles dignités dans une Maison déja trop élevée, & il recommanda expressément à Henri II son fils & son successeur, de travailler à l'abaissement des Princes Lorrains, de les éloigner de ses Conseils, &, s'il se pouvoit, de sa Cour.

Charles Archevêque de Reims à 15 ans.

Caractere de François I.

Il en arriva tout autrement. François I avoit des défauts capables de détruire l'effet des plus hautes vertus ;

* Il fut fait Cardinal par Paul III sous le regne de François I.

passionné pour les femmes, ardent pour toutes sortes de plaisirs, il les préféroit aux affaires les plus essentielles; le gain d'une bataille l'intéressoit moins que la conquête d'un cœur; & l'on eut d'autant moins d'égard pour les conseils de sa politique, qu'il avoit paru durant toute sa vie n'en point avoir du tout. A peine fut-il expiré, que l'on vit changer toute la face de la Cour. Le Cardinal François de Tournon & le Maréchal d'Annebaut, si avant dans la confiance du feu Roi, & qui gouvernoient l'Etat sous son nom, furent renvoyés; le Connétable de Montmorenci, exilé à Chantilli, se vit rappellé aussi-tôt pour remplir la place du premier. Le Cardinal de Tournon n'eut plus d'entrée dans les conseils. Le Duc d'Aumale, frere du Duc de Guise & de l'Archevêque de Reims succéda à son crédit. Alors la Maison de Lorraine se vit dans le plus haut dégré de faveur. Il se fit appercevoir même avant ce grand changement, sur-tout à la cérémonie du Sacre de Henri, où le Duc de Guise eut le pas sur le Duc de Montpensier, quoique Prince du Sang, seulement parce que le Duché de Guise

1519. & suiv.

1547. & suiv.

Grand crédit des Lorrains.

étoit plus ancien de quelques années que celui de Monpensier. Charles de Lorraine, comme Archevêque de Reims, sacra le nouveau Roi.

1547. & suiv.

Le Prélat avoit alors vingt-huit à vingt-neuf ans; on ne voyoit personne dans le Royaume, plus capable de le bien gouverner; le Clergé avoit pour lui une vénération particuliere: du sçavoir, de la vivacité, de la hardiesse, de l'éloquence, le faisoient regarder comme un des principaux appuis de la Religion, alors vivement attaquée. Si Charles eut de grands talens, jamais circonstance des tems ne fut plus propre à les faire briller.

1555. & suiv.

L'abdication de Charles V en faveur de Philippe II son fils, l'Empire cedé à Ferdinand, la Savoye enlevée à son Souverain; tout cela avoit considérablement changé la disposition des affaires de l'Europe, & diminué la puissance de la Maison d'Autriche. Jean-Pierre Caraffe, sous le nom de Paul IV, étoit Souverain Pontife, & on le sçavoit dans des sentimens fort contraires à Charles V & à sa Maison redoutable. Ce Pontife avoit deux neveux, le Comte de Montorio & Charles Caraffe; le premier soutenoit

les Espagnols, & l'autre étoit dans les intérêts de la France.

1555. & suiv.

Charles Caraffe, le plus jeune des fils d'Alphonse Comte de Montorio frere du Pape, fut d'abord Chevalier de Malte, & servit dans les armées de l'Empereur, commandées par le Marquis du Guast & par Octave Farneze. Mais s'étant apperçu que l'aversion qu'on avoit pour son oncle à la Cour de Charles-Quint, rejaillissoit jusques sur lui, il quitta le service de l'Empereur, & se mit dans les troupes de France. Il avoit servi sous Octave Farneze dans la guerre de Parme, depuis que ce Duc s'étoit déclaré contre Charles-Quint, & sous Strozzi Général des troupes Françoises durant la guerre de Sienne. Enfin s'étant déterminé à quitter la profession des armes, pour embrasser l'état Ecclésiastique, il fut fait Cardinal à 38 ans. Dans un âge où l'ambition a plus d'empire sur les hommes, le nouveau Cardinal, par l'élévation de son oncle au Pontificat, se vit dans la disposition la plus propre à la satisfaire. Aux avantages de sa naissance & de son rang, il joignoit beaucoup d'esprit, d'agrément & d'éloquence, une pénétration

Ch. Caraffe neveu du Pape se donne à la France.

Il est fait Cardinal.

subtile, un genie propre aux affaires ;
1555. & suiv. & ce qui arrive rarement, il sembloit fait exprès pour sa nouvelle situation.

Mais il étoit question d'agir rapidement, & de marcher à un but solide ; l'âge du Pape, qui touchoit à sa quatre-vingt-uniéme année, ne laissoit aucun tems à perdre au Cardinal Caraffe. Le Domaine de l'Eglise, déja démembré par deux Pontifes, pour l'élévation de leur famille, n'offroit plus rien à Paul IV dont il pût disposer en faveur de la sienne. Le Cardinal Caraffe porta ses vûes plus loin ; Henri II faisoit la guerre avec succès en Italie : il se flatta de déterminer aisément ce Prince à tenter la conquête du Royaume de Naples. Alors le Monarque ne pouvoit manquer d'accorder dans cet Etat les plus grands établissemens à la famille, qui y tenoit dès-lors un des premiers rangs, & qui lui devenoit nécessaire, pour s'en emparer avec plus de facilité.

Il porte Henri II à tenter la conquête du Royaume de Naples.

Il est vrai que si les François avoient trouvé des Papes constans à soutenir leurs intérêts, le Royaume de Naples une fois conquis leur seroit demeuré ; mais la plûpart de ces Papes, après s'être déclarés en faveur de cette Nation, s'étoient

s'étoient auſſitôt après tournez contre elle. Paul IV même, quoiqu'extrêmement prévenu contre la Maiſon d'Autriche, trouvoit de grands inconvéniens à lui déclarer la guerre; & il falloit tout le crédit du Cardinal Caraffe ſur ſon eſprit, pour le déterminer à une rupture; mais il ſurvint des circonſtances qui l'aiderent puiſſamment à réuſſir dans ſon projet. 1555.

Le Roi des Romains, ſur ces entrefaites, fit à la diéte d'Ausbourg un accommodement avec les Proteſtans d'Allemagne; l'état de ſes affaires l'exigeoit : mais on n'y eut aucun égard à la Cour de Rome, où cette démarche fut regardée comme très-préjudiciable à la Religion Catholique. Le Pape en parut d'autant plus irrité, que dans le même tems le Roi de France donnoit pour le même ſujet les plus grandes marques de zele, par des Edits ſéveres, qu'il faiſoit publier contre ceux de la Religion prétendue réformée. Un autre incident acheva d'aigrir le Pontife. Un des Sforces s'étoit mis au ſervice de la France, quoique tous ſes freres fuſſent dans le parti de l'Empereur; à leur ſollicitation, il réſolut de prendre

le même parti, & voulant en obtenir
1555. une plus haute récompense, le traître
se résolut à livrer aux Impériaux trois
Galeres armées, qu'il tenoit du Roi de
France. Pour exécuter ce projet, il
complota avec ses freres, & s'étant
rendu dans un des Ports du Pape;
ceux-ci feignant de lui vouloir rendre
une visite, allerent à son bord avec
une nombreuse suite de Domestiques
portant des armes sous leurs habits,
qui se rendirent maîtres des trois Galeres. Ils se préparoient à les emmener;
mais le Gouverneur de la Ville
s'y opposa, alléguant qu'il étoit comptable au Pape d'une telle violence
exercée dans un de ses Ports.

Zele du Cardinal Caraffe pour les intérêts de la France.

Alors la faction d'Autriche eut recours au Comte de Montorio, neveu du Pape, & frere du Cardinal Caraffe, qui obtint un ordre de rendre les Galeres; mais le Cardinal en ayant été instruit presqu'aussitôt, il se plaignit amerement à son oncle, d'une conduite capable non-seulement de le rendre ennemi de la Cour de France, mais encore de le faire passer dans toute l'Europe pour un Pape foible, sur qui la Maison d'Autriche avoit un pouvoir absolu, & qui n'o-

ſoit s'oppoſer aux violences que cette fiere Maiſon entreprenoit de commettre dans ſes Etats, & preſque à ſa vûe. 1555.

Les Miniſtres du Roi à Rome, ſûrs de l'appui du Cardinal Caraffe, allerent trouver le Pape, & ſe plaignirent avec chaleur de l'attentat des Sforces. Paul IV, déja indiſpoſé contre eux, fit venir le Cardinal de Santafioré leur frere, & lui déclara que ſi les Galeres enlevées au Roi de France n'étoient promptement reſtituées, ſa tête lui en répondroit. Santafioré repréſenta vainement qu'il n'avoit eu aucune part au complot de ſes freres, & que les Galeres étant alors entre les mains des Eſpagnols, il n'étoit pas en ſon pouvoir de les retirer de leurs mains. En même tems croyant intimider le Pape, il aſſembla durant la nuit, dans ſon Palais, les principaux de la faction Impériale, pour délibérer avec eux des moyens qu'on pourroit employer dans une conjoncture ſi délicate. Il ſe tint en cette occaſion des diſcours très-ſéditieux contre le Pontife; quelques-uns propoſerent de prendre les armes; & d'autres de lui diſputer la Tiare, offrant de prouver

que son élection n'étoit pas canonique. Les partisans de la Maison d'Au-
1555. triche étoient plus en état d'imaginer de tels moyens, qu'en pouvoir de les exécuter. Le Pape ayant appris le résultat de cette Assemblée nocturne, fit mettre les Cardinaux de Santafioré, & Camille Colonne au Château Saint Ange; d'autres eurent défense de sortir de Rome, sous peine de la vie, & le Pape s'assura des Places que possédoit dans l'État Ecclesiastique le jeune Paul Jourdain des Ursins, dont le Cardinal de Santafioré étoit le tuteur.

Le Cardinal Caraffe triomphoit. En agissant avec tant de vivacité & de hauteur, le Pape se rendoit irréconciliable avec l'Empereur, & de cette désunion dépendoit la réussite des grands projets qu'il avoit formés. Alors il ne balança plus, & craignant que le Pape, satisfait de la restitution des Galeres qu'on venoit de lui faire, ne s'accommodât avec la Maison d'Autriche, il se hâta de traiter immédiatement avec la Cour de France, sans avoir davantage recours aux Agens qu'elle tenoit à Rome. Il envoya donc au Roi Henri II, Annibal Ruccellaïo,

Florentin. Le Cardinal ne pouvoit choisir un sujet plus propre à faire réussir les affaires dont il étoit chargé. Au génie négociateur, qui est naturel aux Italiens, Ruccellaïo joignit son intérêt particulier. Ennemi du grand Duc, ce Prince avoit chassé sa famille de Florence, & il ne pouvoit espérer son rétablissement, qu'en fomentant de nouveaux troubles en Italie. 1555.

Caraffe e voye Rucce laïo à la Co de France.

Ruccellaïo, chargé des ordres du Cardinal Caraffe, partit donc pour la Cour de France. Henri II, qui regnoit alors, plus occupé de ses amours que des affaires de son Etat, en avoit abandonné la conduite au Cardinal de Lorraine; celui-ci étoit secondé du Duc son frere, & l'un & l'autre possédoient absolument l'esprit de Diane de Poitiers, Maîtresse de Henri, ce qui les rendoit les plus forts à la Cour. Cependant l'autorité leur étoit souvent disputée par le Connétable de Montmorenci, que son grand âge, son expérience, le zele qu'il avoit toujours témoigné pour le bien de l'Etat, les services qu'il lui avoit rendus, l'éclat d'une haute naissance, d'immenses richesses, & l'avantage d'une famille nombreuse, toute composée de Sujets

teroit seule chargée d'une guerre onéreuse, & qui jamais n'avoit eu qu'une issue funeste pour la Nation. 15

Ces réflexions, surtout dans un tems où l'Empereur offroit une tréve avantageuse, ébranlerent l'esprit du Roi : mais le Cardinal de Lorraine vint au secours de Ruccellaïo. Le Pape avoit fait un article exprès, pour demander qu'en cas que la ligue fût conclue, on envoyât pour Général des troupes en Italie le Duc de Guise, frere du Cardinal. L'ambition de Charles ne pouvoit qu'être flattée par un choix qui mettoit sa Maison à portée de réclamer pour elle-même le Royaume de Naples, comme issue en droite ligne des Rois de Naples de la Maison d'Anjou, ou au moins d'obtenir les plus grands établissemens en échange de ses prétentions. Quelques-uns même veulent que le Cardinal Charles de Lorraine forma alors le projet de faire couronner son frere Roi de Naples, & de se mettre en même-tems la Tiare sur la tête. Il soutint donc Ruccellaïo de tout son crédit; & le Roi l'ayant consulté à son tour, Charles lui représenta la facilité qu'il y auroit à pénétrer dans le Royaume de

Le C Lorra puye l du C Carafi

déja célébres par leurs belles ac-
1555. tions, rendoient respectable au Roi même; ensorte que ce Monarque, malgré son penchant pour la Maison de Lorraine, s'en rapportoit plus souvent au Connétable, lorsqu'il s'agissoit d'entreprises hazardeuses.

Il propose une ligue avec le Pape.

Ruccellaïo, bien instruit de cette disposition de la Cour de France, obtint audience du Roi. Il représenta à ce Prince les avantages qu'il tireroit de sa ligue avec le Pape; que c'étoit un moyen sûr de se venger des insultes du Duc de Florence, & non-seulement de rétablir la réputation des armes Françoises en Italie, mais encore de conquérir le Royaume de Naples, & peut-être le Milanès. Un projet si brillant ne manqua pas de faire un grand effet sur l'esprit d'un jeune Roi naturellement guerrier; mais ayant demandé l'avis du Connétable, ce Seigneur déclara que les offres de Ruccellaïo ne devoient point être acceptées: il représenta que le Pape âgé de quatre-vingts ans, ne pouvoit former de ligue durable; qu'après sa mort, les dispositions de son Successeur seroient sans doute différentes des siennes, & qu'alors la France ref-

teroit seule chargée d'une guerre onéreuse, & qui jamais n'avoit eu qu'une issue funeste pour la Nation. 1555.

Le Card. Lorraine appuye le pro du Cardin Caraffe.

Ces réflexions, surtout dans un tems où l'Empereur offroit une tréve avantageuse, ébranlerent l'esprit du Roi : mais le Cardinal de Lorraine vint au secours de Ruccellaïo. Le Pape avoit fait un article exprès, pour demander qu'en cas que la ligue fût conclue, on envoyât pour Général des troupes en Italie le Duc de Guise, frere du Cardinal. L'ambition de Charles ne pouvoit qu'être flattée par un choix qui mettoit sa Maison à portée de réclamer pour elle-même le Royaume de Naples, comme issue en droite ligne des Rois de Naples de la Maison d'Anjou, ou au moins d'obtenir les plus grands établissemens en échange de ses prétentions. Quelques-uns même veulent que le Cardinal Charles de Lorraine forma alors le projet de faire couronner son frere Roi de Naples, & de se mettre en même-tems la Tiare sur la tête. Il soutint donc Ruccellaïo de tout son crédit ; & le Roi l'ayant consulté à son tour, Charles lui représenta la facilité qu'il y auroit à pénétrer dans le Royaume de

Naples, par la proximité de l'Etat du
1555. Pape, & par les secours que fourniroient sans doute les restes de la faction Angevine : que ranimée à la vûe d'une armée Françoise, elle se détermineroit aisément à prendre les armes contre les Espagnols, généralement haïs dans ce Royaume, à cause de leur excessive fierté : qu'à l'égard de l'âge du Pape objecté par le Connétable, il étoit certain, que si ce Pontife avoit encore deux années à vivre, la conquête du Royaume de Naples se verroit achevée avant sa mort ; qu'on en avoit une preuve dans la facilité qu'on avoit eue par le passé à exciter des révolutions subites dans cet Etat. Qu'à la vérité les François n'avoient jamais pû conserver les conquêtes qu'ils avoient faites en Italie ; mais qu'à présent on avoit pour s'y maintenir l'expérience du passé, qui manquoit alors. Le Cardinal ajouta qu'étant parfaitement instruit des causes, qui avoient si souvent contraint les François d'abandonner l'Italie, on pourroit aisément y remédier ; & que d'ailleurs les circonstances n'ayant jamais été si heureusement ménagées, le Roi ne devoit point craindre à cet égard

les mêmes disgraces que ses Prédécesseurs. Le Cardinal de Lorraine conclut son discours, par de grandes louanges de la sagesse de Henri ; il représenta les victoires qu'il avoit remportées avant d'être sur le Trône, contre un ennemi puissant, presque toujours Vainqueur de François I son pere, & il finit en disant, que sa gloire exigeoit qu'il triomphât en Italie du même ennemi qu'il avoit vaincu en France. 1555

Le Card Lorraine voyé à Ro

L'éloquence du Cardinal de Lorraine l'emporta sur les sages remontrances du Connétable ; d'ailleurs Montmorenci prévoyant que le mauvais succès de cette entreprise retomberoit sur la Maison de Guise, ennemie de la sienne, cessa de s'y opposer. Alors on ne songea plus qu'à conclure avec le Pape ; & le Cardinal de Lorraine eut ordre d'aller lui-même à Rome pour achever le traité. Le Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, qui devoit avoir plus d'expérience que le premier, surtout pour ce qui regardoit la façon de traiter avec la Cour de Rome, differa long-tems de s'y rendre, pour n'être pas obligé de céder le pas au Cardinal du Bellai, qui,

quoique moins ancien dans le Sacré
1555. Collége, avoit néanmoins le pas ſur lui, comme Evêque d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux. Il ſe réſolut néanmoins à faire le voyage.

Diſpoſition du Pape Paul IV.

L'une & l'autre Eminences trouvérent le Pape plus animé que jamais contre la faction Impériale, ſoupçonnée d'avoir voulu faire empoiſonner le Cardinal Caraffe ſon neveu. C'étoit envain qu'on alléguoit l'eſprit de modération & de piété qu'on remarquoit depuis quelque tems dans Charles-Quint, bien éloigné ſans doute de vouloir ſe foüillier d'un crime ſi horrible, lui qui ne ſongeoit qu'à ſe démettre de ſes Etats, pour ſe retirer enſuite dans une ſolitude. Le Cardinal Caraffe s'étoit mis en poſſeſſion de faire recevoir au Pape tout ce qu'il jugeoit à propos de lui dire; & lorſque l'Ambaſſadeur de France ſe préſenta devant ce Pontife, pour l'aſſurer que ſon Maître n'épargneroit ni ſes Soldats, ni ſes Finances, pour ſoutenir les intérêts du Saint Siége, & ceux de ſa Maiſon en particulier, le Pape lui répondit, qu'il eſpéroit donner lieu au Roi de France de ſe louer de ſa conduite, & qu'il verroit bientôt

un de ses fils sur le Trône de Naples, & peut-être un autre en possession du Duché de Milan. 1555.

Telles étoient les dispositions du Pape, lorsque le Cardinal de Lorraine arriva à sa Cour : il ne pouvoit les souhaiter plus favorables ; aussi le traité de Ligue fut-il bientôt conclu ; le Roi de France, d'une part, devoit prendre le Saint Siége sous sa protection, ainsi que le Pape & toute sa famille. Le Pontife & le Roi s'engageoient par un autre article, le premier à consigner cent cinquante mille écus, & le Monarque trois cens cinquante mille pour le commencement de la guerre. A l'égard des troupes, le Pape promettoit jusqu'à seize mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie, de l'artillerie & des vivres à proportion. Le Roi ne fournissoit au contraire, qu'environ onze mille hommes, avec un Général qui auroit le titre de Prince. Le Cardinal de Lorraine eut soin de faire désigner le Duc de Guise ; mais sans vouloir le nommer. Ce traité, en apparence, si avantageux à la France, fut signé par le Pape & par les Cardinaux de Lorraine & de Tournon au nom du Roi.

Traité ent le Pape & Roi de France.

1555. Le premier quitta auſſitôt la Cour de Rome, comme s'il en avoit été mécontent, & ſe rendit à Veniſe; il vouloit par-là donner le change aux Eſpagnols, qui paroiſſoient fort inquiets de ſon arrivée à Rome; mais ils avoient éclairé de trop près ſes démarches, & il ne put venir à bout de les tromper; ils découvrirent que la ligue entre le Pape & le Roi de France étoit enfin conclue, & que ſi on ne ſe hâtoit d'en prévenir les ſuites, elle ne pouvoit qu'être funeſte à la Maiſon d'Autriche. L'Empereur réſolut donc de propoſer une tréve à Henri, comme le ſeul moyen qui lui reſtoit, ou pour prévenir les coups qu'on s'apprêtoit à lui porter, ou pour ſe mettre en état de les repouſſer. Les Princes Lorrains & leurs partiſans étoient les ſeuls à la Cour, qui déſiroient la guerre en Italie; tous les autres s'y oppoſoient. Les Miniſtres ſubalternes voyant le Cardinal de Lorraine éloigné, profiterent de ſon abſence pour perſuader au Roi qu'il étoit de ſon intérêt d'accepter la tréve, lui repréſentant que s'il la refuſoit, toute l'Europe ſeroit convaincue, que lui ſeul vouloit la guerre, & s'en prendroit à

Tréve propoſée au Roi par la Maiſon d'Autriche.

lui de tous les maux, qui en alloient résulter. Le Roi, touché de ces raisons écrivit au Cardinal de Lorraine, pour lui donner ordre de communiquer au Pape les dispositions de l'Empereur & du Roi d'Espagne pour une tréve. 1555.

Méco[ntentement] d[u] Cardinal [de] Lorraine.

Elle étoit trop contraire à ce qu'il avoit dit au Pape, & à ses intérêts particuliers, pour qu'il se chargeât avec plaisir d'une commission pareille; par-là, il voyoit l'expédition de Naples, sinon abandonnée, du moins differée pour long-tems. Le Duc de Guise son frere, se trouvoit déchu du Généralat, avant d'avoir vû assembler son armée; & toutes ces brillantes espérances, fondées sur la promptitude de l'entreprise, se voyoient évanouies par un retardement si inesperé. Aussi le chagrin qu'il en eut, ne lui permit pas de voir le Pape à ce sujet; il en chargea le Cardinal de Tournon, & se pressa de revenir en France, pour rétablir par sa présence le désordre que son absence avoit mis dans les affaires, & déterminer le Roi à reprendre sa premiere résolution.

Préparat[ifs] du Pape.

Cependant le Cardinal de Tournon parla de la tréve au Pape; ce Pontife témoigna à ce sujet plus de sur-

prise, que d'inquiétude, s'imaginant
1555. que l'Empereur & le Roi d'Espagne ne l'avoient proposée que pour gagner du tems, & ne pouvant croire qu'ils se soumettroient jamais aux conditions que le Roi exigeoit d'eux. Sur cette prévention, il continua ses préparatifs de guerre; on leva par son ordre jusqu'à six mille Fantassins dans la Marche d'Ancône, & dans l'Ombrie; le Duc d'Urbin les devoit commander; le Comte de Montorio, neveu du Pape, quoiqu'on dût prévoir qu'il ne se résoudroit pas sans peine à combattre contre les Impériaux ses amis, fut cependant nommé Généralissime de toutes les troupes de l'Eglise. Enfin le Pape avoit muni ses Places de garnisons nombreuses; tout étoit prêt pour l'attaque & pour la défense, lorsqu'on apprit à Rome la conclusion de la tréve entre la France & l'Espagne.

Plaintes de Paul IV.

Ce fut un coup de foudre pour le Pape, qui au lieu de ces armées Françoises, dont il se promettoit tant d'avantages, craignoit à chaque instant de voir fondre sur ses Etats toutes les forces des deux Princes irrités. Il manda l'Ambassadeur de France, &

le Cardinal de Tournon, & leur fit des plaintes ameres, sur la légereté de leur Maître, qui abandonnoit ainsi ses meilleurs Alliés à la vengeance de leurs ennemis. Ils lui répondirent, que le Roi avoit été obligé d'en agir ainsi, pour ne point s'attirer le reproche de préferer la guerre à la paix; ils ajouterent, que Sa Sainteté avoit toujours paru souhaiter Elle-même cette paix, & qu'on avoit eu soin de la faire comprendre dans la tréve. Le Cardinal Caraffe, plus inquiet encore que le Pape, sur une affaire où son crédit & la fortune de sa Maison couroient un risque égal, écrivit sur le champ à l'Agent du Pape à la Cour de France, & lui recommanda de faire tous ses efforts, pour empêcher la ratification de la tréve; mais le Connétable & ceux de sa faction l'emporterent sur le penchant que le Roi avoit à une nouvelle rupture, & la tréve fut ratifiée.

1555.

Politique du Pape.

Alors le Pape, pour se tirer du péril, & agir néanmoins avec une dignité convenable à la place qu'il occupoit, prit un autre tour. La paix le mettoit à couvert de toute inquiétude; il résolut de la proposer, & d'en-

1555. voyer pour cela deux Légats, l'un à l'Empereur & au Roi d'Espagne, l'autre au Roi de France : de cette façon il devenoit Médiateur; & loin de se voir exposé à la vengeance des Espagnols, il se rendoit, pour ainsi dire, arbitre de leur sort. Le Pontife avoit encore un autre but; supposé qu'il ne pût arriver au premier, c'étoit de détacher Henri de la tréve par le moyen du Légat, qui ne manqueroit pas de lui représenter, en cas que les Espagnols ne voulussent point la paix, qu'ils n'avoient donc sollicité une tréve, que pour avoir le tems de se préparer mieux à la guerre.

Le Cardinal Caraffe vient en France.

Le Cardinal Caraffe se chargea lui-même de la Légation de France. Dans la disposition présente des affaires, nul ne pouvoit s'en acquitter mieux que lui. Le titre de neveu du Pape, & l'ardeur qu'il avoit témoignée en tout tems pour les intérêts de cette Couronne, l'assuroient d'une réception favorable. Il voulut encore avoir avec lui Pierre Strozzi, qui, par ses grands services, & en qualité de parent de la Reine, avoit un grand crédit à la Cour. Aussitôt que le Légat y fut arrivé, il proposa publiquement au Roi la

médiation du Pape pour la paix, & le rétablissement du Concile, non pas à Trente, mais à Rome, dans le Palais de Saint Jean de Latran. Henri accepta l'offre, & promit d'envoyer les Evêques de France, aussitôt que le Concile seroit convoqué. Caraffe se hâta alors de sonder les sentimens de l'Empereur, & il chargea l'Ambassadeur de ce Prince à la Cour de France de lui écrire que la paix ne dépendoit plus que de lui; que les deux Monarques n'avoient qu'à exposer leurs prétentions, & que Sa Sainteté en décideroit. En même tems le second Légat parloit haut à la Cour de l'Empereur, le menaçant de la part du Pape, d'employer contre lui toute la puissance spirituelle dont il étoit revêtu, s'il refusoit d'entendre à la paix.

1555.

Conduite vigoureuse du Pape à l'égard des Impériaux.

Tandis qu'on y sembloit disposé, dans les Cours de l'Empereur & du Roi de France, tout concouroit à la guerre au-delà des Monts. On arrêta un Courier, qui portoit des Lettres au Duc d'Albe, par lesquelles ce Général étoit pressé par l'Agent du Roi d'Espagne, d'entrer à main armée sur les terres Ecclésiastiques. Le Pape in-

capable de crainte, & voulant au contraire se faire redouter, s'abandonna 1555. aux mouvemens de son génie impérieux, & fit arrêter Jean-Antoine de Tassis, Général des Postes de l'Empereur; son Ambassadeur étant venu pour s'en plaindre, on arrêta presque à ses yeux l'Agent du Roi d'Espagne, & on lui refusa à lui-même l'entrée du cabinet du Pape. Ascagne Corneo & le Cardinal du même nom, neveu du Pape Jules III, virent tous leurs biens confisqués, & le Prélat fut mis au Château Saint Ange, seulement pour avoir voulu soutenir la faction Impériale.

Les Espagnols n'attendoient pas de l'âge du Pape, & de son titre de Médiateur, un procédé si fier & si vigoureux. L'Ambassadeur de l'Empereur demanda son Audience de congé, & on la lui accorda. Un Envoyé du Duc d'Albe s'étant présenté, se vit très-maltraité du Pontife, qui, quoiqu'il ne parût alors avoir ni troupes, ni argent, se conduisit avec autant de hauteur & de fierté, que si toutes les armées de l'Europe avoient été en sa disposition. Le Duc d'Albe, à la tête d'une armée nombreuse, se trouvoit

en état de venger ses Maîtres ; mais la situation des affaires avoit changé de face. 1556

Le R... envoye ... troupes ... Italie.

Les Princes Lorrains l'avoient emporté à la Cour de France ; aussi-tôt qu'on vit le Pape menacé, le Maréchal Strozzi, & le brave Montluc, parurent en Italie à la tête d'un corps de troupes peu considérable à la vérité, mais qui devoit être bientôt suivi d'une puissante armée, sous les ordres du Duc de Guise. Strozzi & Montluc se rendirent à Rome, pour rassurer le peuple de cette grande Ville, contre la crainte des Espagnols qui s'approchoient. En effet, le Duc d'Albe s'étoit déja saisi de plusieurs Places, lorsque l'arrivée du Duc de Guise, à la tête de vingt mille hommes, l'obligea d'arrêter le cours de ses conquêtes. Plusieurs des Généraux de cette armée avoient été d'avis d'attaquer d'abord le Milanès ; c'étoit le parti le plus sûr & le plus convenable aux intérêts du Roi ; mais il ne convenoit point à ceux du Duc de Guise, ni aux intentions du Pape ; cependant on dépêcha au Roi pour recevoir ses ordres à ce sujet. Le Connétable de Montmorenci parla d'abord pour la con-

1556. quête du Milanès ; mais le Cardinal de Lorraine fit agir si fortement la Reine, & la Duchesse de Valentinois, que le Roi consentit à faire marcher son armée droit à Rome. On craignit qu'il ne changeât d'avis une seconde fois, tant ce Prince étoit accoutumé à se laisser gouverner par ceux qui l'approchoient ; & pour cela, la Reine & la Duchesse de Valentinois, obtinrent que le Conseil, où l'ordre de conduire l'armée à Rome devoit être expédié, se tiendroit à la pointe du jour. Le Maréchal de Saint André, partisan du Connétable, instruit de cette précaution, donna ordre à l'Envoyé de l'armée, de se trouver tout botté, & prêt à partir, dans l'antichambre du Roi, avant que ce Prince entrât dans son Conseil. Cet Envoyé fit tous ses efforts sur l'esprit du Monarque, pour le déterminer à embrasser un autre parti ; mais Henri persista dans la premiere résolution qu'on lui avoit fait prendre ; & tout ce qu'on put gagner pour les autres troupes d'Italie, que le Duc de Guise ne commandoit pas, fut une somme très-modique, qu'on envoya au Maréchal de Brissac leur Général. Le Cardinal de Lorraine

épuisoit l'épargne pour soutenir l'armée de son frere.

1556.

Le Pape ne tient point sa parole.

Le Duc de Guise, suivant les ordres qu'il avoit reçus du Roi, prit sa route vers Rome, où il entra fort chagrin de ne trouver aucun vestige de cette grande armée, que le Pape avoit promis de joindre à la sienne. Le Pape s'excusa sur les grosses garnisons qu'il avoit été obligé de mettre dans ses Places frontieres du Royaume de Naples; mais cette raison ne dissipa point les soupçons que le Duc avoit conçus contre le Pape & ses neveux. En effet, le Cardinal Caraffe même songeoit à s'accommoder avec le Roi d'Espagne; & il apprit avec joye que l'armée Françoise avoit été obligée de lever le siége de Civitella à l'arrivée du Duc d'Albe. Pour se consoler de ce mauvais succès, le Duc présenta le combat au Général Espagnol; mais celui-ci, qui sçavoit que l'armée Françoise s'affoiblissoit tous les jours, n'eut garde de s'exposer au hasard d'une bataille, bien certain qu'il triompheroit dans peu sans combattre.

Embarras du Duc de Guise.

Le Duc de Guise comprenoit comme lui le danger où il se trouvoit, de se voir abandonné du Pape, du

1556. Cardinal neveu, & même de sa propre armée, sans avoir rien fait en Italie, qui répondît à cette haute réputation, dont il jouissoit en France. Il écrivit donc à la Cour pour être rappellé; mais ayant reçu ordre de demeurer, il menaça le Pape de se retirer, si on ne lui donnoit pas plus de secours que par le passé : il demanda en même tems qu'on lui donnât pour sûreté les Villes de Perouse, d'Ancone & de Civitta-Vecchia, ou bien qu'on envoyât en ôtage en France le fils du Duc de Paliano.

Le Pape étoit trop voisin du Duc d'Albe, pour qu'il n'eût pas tout à craindre de la retraite du Prince Lorrain. D'ailleurs le Cardinal Caraffe n'avoit point encore terminé son accommodement avec les Espagnols; & l'éloignement de l'armée Françoise exposoit toute sa famille & lui-même au ressentiment de ces dangereux ennemis; ainsi on accorda au Duc de Guise tout ce qu'il jugea à propos d'exiger. Le Pape refusa le tribut ordinaire du Royaume de Naples, qui lui fut offert de la part du Roi d'Espagne, & le fils du Duc de Paliano fut remis entre les mains du Maréchal

Strozzi, qui le conduisit en France. Alors le Duc de Guise déclara au Pape l'ordre qu'il avoit de demeurer à son service avec l'armée Françoise; mais la foiblesse de cette armée le mit hors d'état de rien entreprendre par rapport au Royaume de Naples, & Henri loin de se voir en situation de songer à de nouvelles conquêtes, se trouva en ce tems-là réduit au point de pouvoir à peine défendre ses propres Etats.

1556.

Le Duc de Guise est rappellé.

Malgré ses engagemens avec le Pape, & la condescendance de ce Pontife, le Duc de Guise fut rappellé; son armée étoit presque la seule ressource qui restoit au Roi, exposé à voir ses ennemis faire des courses jusqu'aux portes de sa Capitale. Une révolution si triste & si subite fut la suite de la malheureuse journée de Saint Laurent, ou de Saint Quentin. Comme ce grand événement influa beaucoup sur la fortune du Cardinal de Lorraine & du reste de sa Maison, qu'il fut occasionné par le conseil que ce Prélat donna au Roi de faire la guerre en Italie, que ce fut la naissance de ces grandes divisions qui regnerent entre les Lorrains & les Colignis, que cette

bataille fut la cause fatale de cette
1556. grande autorité que le Roi d'Espagne
eut depuis en France, de l'étroite liaison
qu'il forma avec les Guises, & enfin
qu'elle occasionna cette ligue funeste,
coupable du meurtre de deux de nos
Rois ; je me crois obligé d'en rapporter
le détail.

Bataille de S. Quentin.

Dans le même tems que le Roi envoyoit une armée au Pape, pour faire la guerre au Roi d'Espagne dans le Royaume de Naples, il résolut de l'attaquer aussi dans les Pays-Bas. Les surprises de Villes étoient alors fort à la mode. Henri ordonna à l'Amiral de Coligny, Gouverneur de Picardie, de faire une tentative sur Douai ; ce Seigneur s'avança la veille des Rois, jusqu'aux pieds des murailles de la Ville, sans être apperçu de qui que ce fût, les Bourgeois & les Soldats de la garnison étant occupés à se divertir ; mais une femme passant par hazard à l'endroit où l'on commençoit à planter les échelles, donna l'allarme à toute la Ville ; les Soldats & la garnison parurent en foule sur les murailles, & obligerent les François à se retirer ; ceux-ci rabattirent sur la petite Ville de Lens, devenue fameuse par une bataille

bataille sanglante que le Grand Condé gagna depuis dans les plaines qui l'environnent ; ils pillerent la Place, & la brûlerent ensuite ; ensorte qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'un Village. Le Roi d'Espagne s'empressa alors, pour faire venir des troupes dans les Pays-Bas ; elles surpasserent bientôt en nombre celles que Henri fut en état d'y envoyer, & on reconnut alors quelle avoit été la sagesse des conseils du Connétable, lorsqu'il s'étoit opposé à la guerre d'Italie. En effet, à peine les François purent-ils assembler environ vingt-cinq mille hommes, contre cinquante mille hommes d'Infanterie, & treize mille chevaux, que Philippe II fit marcher aux environs de Givets sur les bords de la Meuse, sous les ordres d'Emmanuel-Philbert Duc de Savoye, Prince d'autant plus propre à faire la guerre aux François, qu'à de grands talens il joignoit son intérêt particulier, sa Principauté de Piémont étant encore entre leurs mains.

1556.

Après avoir quitté Givets, le Duc de Savoye s'avança vers les Villes de Rocroi & de Mariembourg ; les laissant derriere lui, il tourna ensuite du

1556. côté de Guise, comme s'il eût eu dessein de l'assiéger; mais détachant subitement toute sa cavalerie légere, il envoya investir Saint Quentin, Place assez forte par elle-même, mais dégarnie de troupes, & habitée par des Bourgeois, plus disposés à la céder aux ennemis, qu'à se défendre. L'Amiral de Coligny ne balança pas néanmoins à s'y jetter; il y amena avec lui plusieurs Seigneurs, & environ quatre à cinq cens hommes, tant Cavalerie que gens de pied. Ce secours & sa présence rassurerent les esprits, sur-tout quand on eut été témoin des précautions qu'il prit pour faire une vigoureuse résistance. L'Amiral, par son extrême bravoure & sa haute capacité, auroit sans doute conservé Saint Quentin à son Maître, & prévenu le funeste malheur qui arriva aux armes Françoises peu de jours après; mais ses sages conseils furent négligés; on suivit mal ses projets, & si la France pensa devoir son salut à son courage & à sa prudence, la suffisance & la hauteur du fier Connétable, mit le Royaume à deux doigts de sa perte. Ce Seigneur étoit alors campé à la Fere, à la tête d'une armée de vingt-

deux mille hommes de pied, & de six mille chevaux; celle des ennemis une fois plus nombreuse, & bien couverte de ses retranchemens, ne lui laissoit aucun moyen de pouvoir la combattre avec succès, & il ne lui restoit que l'espérance de secourir la garnison de la Place assiégée, en la rendant la plus nombreuse qu'il lui seroit possible. Il tenta d'abord de lui-même d'y jetter une troupe d'Arquebusiers, dont Coligny manquoit sur-tout; mais ayant mal pris ses mesures, d'Andelot, frere de l'Amiral, chargé de la conduite du secours, fut repoussé avec perte d'un grand nombre de ses Soldats. 1556.

Coligny, qui en avoit plus besoin que jamais, imagina de faire faire des saignées dans un marais voisin de la Ville, que les ennemis jugeoient impraticable; par ces saignées, l'Amiral vint à bout de dessécher une partie du terrein, & de frayer un passage à travers du marais. Aussi-tôt il envoya au Connétable une description exacte des lieux, l'avertissant qu'il tiendroit des petits batteaux tout prêts, pour traverser un ruisseau peu large, mais assez profond, qui couloit d'un

bout à l'autre du marais. Le Conné-
1556. table ayant examiné la chose par lui-même, trouva que tout étoit conforme aux instructions de l'Amiral, & il fit promettre à ce Seigneur, qu'il se trouveroit au lieu marqué à quatre heures du matin; mais ce qui gâta tout, fut que Montmorenci voulut marcher avec l'armée entiere, pour donner, disoit-il, plus de facilité au secours d'entrer dans la Place, pendant qu'il donneroit l'allarme au camp des Espagnols, en feignant de vouloir l'attaquer. Le Maréchal de Saint André représenta que par-là on exposeroit trop l'armée Françoise, qui ne pourroit faire qu'une retraite périlleuse devant des ennemis supérieurs des deux tiers. Le Connétable s'emporta contre le Maréchal de Saint André; il dit que le soin de l'armée n'étoit confié qu'à lui, & qu'il avoit assez d'expérience pour sçavoir ce qu'il y avoit à faire. Personne ne répliqua, & le jour de Saint Laurent, le Connétable se mit en marche avant le jour; mais au lieu d'arriver à quatre heures, comme il s'y étoit engagé avec l'Amiral, il ne parut qu'à neuf. Par le désordre qu'on remarqua à cette heure dans le

camp ennemi, on jugea de la facilité qu'il auroit trouvé à faire passer le secours dans la Ville, s'il s'y étoit pris plutôt. 1556.

En effet, le Duc de Savoye fut surpris, & les François enleverent deux compagnies Espagnoles. En même tems le Connétable ayant fait venir quelques piéces de canon, tira sur le camp ennemi avec tant de furie, que la tente du Duc de Savoye fut renversée, & lui-même se vit contraint de se sauver presque nud dans le quartier du Comte d'Egmond. Ce Général assembla promptement sa Cavalerie, & fut à sa tête forcer un passage que le Connétable avoit fait garder par une troupe de Cavalerie Allemande armée de pistolets; on le blâma depuis de n'avoir pas plutôt choisi des Arquebusiers, qui en tirant de plus loin, auroient été plus en état d'arrêter l'ennemi; mais ce jour ne devoit être marqué que par des fautes du Connétable, qui ne vouloit jamais écouter de conseils contraires au parti qu'il avoit une fois résolu de suivre. Voyant toutes les forces ennemies prêtes à fondre sur lui, il songea à la retraite; mais il la commença trop

tard, & le Comte d'Egmond étoit
1557. prêt à le joindre; alors songeant aux maux qui alloient suivre sa défaite, il se tourna d'un air troublé vers le Capitaine d'Oignon, vieux Officier, Lieutenant de sa Compagnie de Gens-d'Armes, & lui dit : *Bon homme, que faut-il faire ? Je n'en sçai rien*, répondit d'Oignon, *mais il y a deux heures que je le sçavois bien*, reprochant par-là au Connétable de l'avoir consulté trop tard. Cependant le Comte d'Egmond, & bien-tôt après le Duc de Savoye, se montrerent à découvert avec toute leur Cavalerie; ils examinerent quelque tems le Connétable; & ses troupes témoignerent d'abord tant de résolution & de fierté, qu'ils balançoient à l'attaquer, lorsque les Vivandiers & les Goujats de l'armée Françoise, effrayés de voir les escadrons ennemis couvrir toute la plaine, prirent la fuite à travers leurs troupes & les mirent en désordre. Le Duc de Savoye l'ayant remarqué, chargea aussi-tôt les François, & culbuta au premier choc toute la Cavalerie de leur arriere-garde : le Duc de Nevers accourut au secours, mais les fuyards s'étant trouvés devant lui, ils rompirent ses rangs,

& le contraignirent de fuir comme eux, après qu'il eut fait tous ſes efforts pour rallier ſes gens, & qu'il eut reſté long-tems expoſé au feu des ennemis. La défaite entiere de l'arriere-garde conſterna le Connétable; mais rappellant tout ſon courage, il continua ſon chemin toujours en bataille, à la tête de toute ſon Infanterie. Soutenue par l'intrépidité de ſon Chef, elle témoigna tant de fierté, que la Cavalerie Eſpagnole n'oſa entreprendre de l'attaquer juſqu'à l'arrivée de quelques piéces de canon, que le Duc de Savoye fit braquer contre elle. Alors cédant à un ennemi, contre qui le courage & la force ſont également inutiles, cette brave Infanterie fut obligée de ſe rendre. Le Connétable déſeſpéré, & ne voulant point ſurvivre à une défaite, dont ſa ſeule obſtination étoit la cauſe, continua de combattre, & quoique bleſſé à la hanche, il ſe défendit comme un lion, juſqu'à ce que pluſieurs Officiers s'étant jettés à la fois ſur lui, il fut ſaiſi, & arrêté. Avec lui furent faits priſonniers Jean de Bourbon Duc d'Enguien, frere du Prince de Condé, & Louis de Bourbon Duc de Montpen-

1556.

ſier. Celui-ci voyant ſon guidon en-
556. levé par les ennemis, ſe fit jour l'épée à la main à travers leurs rangs, joignit & tua celui qui l'emportoit & le reprit; mais environné de toutes parts, ce Prince reſta lui-même priſonnier. François de la Tour Vicomte de Turenne, Léonor Duc de Longueville, Gabriel de Montbrun, fils du Connétable, la Noue & pluſieurs Gentilshommes, au nombre de trois cens, furent pris, & avec eux tout ce qui reſtoit de l'armée Françoiſe.

L'Amiral Coligny end Saint entin.

Le Duc de Savoye, après une ſi belle victoire, ramena ſes troupes au camp devant Saint Quentin, ne doutant point que Coligny, inſtruit de la défaite du Connétable, ne ſe rendît auſſi-tôt; mais ce grand homme, qui ſe ſignala depuis tant de fois, par la fermeté & la réſolution qu'il ſçut témoigner après les plus fâcheux événemens, jugeant que s'il ſe rendoit, l'armée victorieuſe n'auroit plus rien qui pût l'empêcher d'aller juſqu'à Paris, ranima par ſon exemple le courage de ſa garniſon. Il réſolut de s'enſevelir avec elle ſous les ruines de la Place, & témoigna plus de fermeté que jamais. La réſolution qu'il témoigna en

cette occasion, fut le salut de la France; le Roi eut le tems de lever de nouvelles troupes, & de former une seconde armée, en y joignant les débris de la premiere. Il prit de nouvelles sûretés pour la conservation des Villes de Guise & de la Fere, & fit faire des retranchemens autour de la Ville de Paris du côté de Montmartre. En un mot, l'Amiral, en continuant d'arrêter les ennemis devant Saint Quentin, fit un bien à la France, qui peut être comparé aux maux que ce Général occasionna depuis à ce Royaume. 1556.

Les Espagnols ne retirent aucun fruit de leur victoire.

Le Roi d'Espagne, après la bataille de Saint Laurent, vint au camp devant Saint Quentin. Cette grande victoire lui causa tant de joye, qu'il fit un vœu de bâtir le célébre Monastere de l'Escurial, qu'il dédia depuis à S. Laurent. Ce Prince croyoit bien-tôt être en état de pousser plus loin ses avantages, & de venir surprendre Paris; c'étoit-là le motif qui l'avoit engagé à venir se rendre devant Saint Quentin. Mais après la prise de cette Place, la saison se trouva si avancée, les troupes traitées avec tant de dureté & si mal payées, que les Anglois, qui en composoient une partie, deman-

derent à se retirer ; la plûpart des Allemands se mutinerent, & un grand nombre vint se rendre aux François ; ensorte que le Roi d'Espagne, voyant accourir de tous côtés la Noblesse Françoise au secours de son Prince, la campagne couverte de partis, les Villes bien munies, Paris même fortifié, une armée puissante qui se formoit, sépara ses troupes, renvoya les Anglois, & se retira lui-même à Bruxelles. Telles furent les suites de la bataille de Saint Quentin, funeste seulement à la France, par la quantité de gens de marque qui resterent entre les mains des ennemis, par la frayeur qu'elle causa, & par la réputation qu'elle donna aux armes Espagnoles ; car au reste, leur victoire n'aboutit qu'à les rendre maîtres d'une Ville moins considérable que bien d'autres, dont ils s'étoient emparés les campagnes précédentes, & dont on n'avoit presque point remarqué la perte.

1556.

Le Duc de Guise rappellé d'Italie.

L'Amiral de Coligny avoit été fait prisonnier à la prise de Saint Quentin, & le Connétable à la journée de Saint Laurent ; il ne restoit plus en France de Capitaines renommés, que les Ducs

de Brissac & de Guise; le Roi avoit dessein de rappeller le premier, pour lui donner le commandement de son armée dans les Pays-Bas. Plusieurs avantages qu'il venoit de remporter en Italie, avec des troupes bien inférieures en nombre à celles des ennemis, parloient en sa faveur, & lui avoient gagné la confiance de Henri; mais le Cardinal de Lorraine, maître absolu du Gouvernement depuis la prise du Connétable, voyant, au train que prenoient les affaires, & au dénuement où l'on étoit de Chefs accrédités, que la perte de la bataille de Saint Quentin pouvoit devenir plus utile à la grandeur de sa Maison, que la conquête du Royaume de Naples, persuada au Roi qu'en rappellant Brissac auprès de sa personne, il privoit le Piémont d'un seul homme qui fût en état de le conserver. Henri le crut, & ordonna même à Brissac de garder auprès de lui les troupes qu'il lui avoit auparavant demandées. 1556.

Le Cardinal de Lorraine ne vouloit voir en France d'armée de de-là les Monts, que celle que ramenoit son frere, afin que tout le Royaume eût les yeux sur lui, & qu'on l'attendît

comme un Libérateur. Pour cela, il
56. tira de l'épargne des sommes considérables, & les lui envoya, afin de le mettre en état de recruter & d'habiller ses troupes, les voulant faire paroître toutes différentes de celles que les autres Généraux avoient comme lui ramenées d'Italie. En effet, la comparaison qu'on fit du bon état de celles-ci, avec le mauvais état des autres, fut infiniment glorieuse au Duc de Guise. On le regarda dès-lors comme le Restaurateur de l'Etat; & le Roi sollicité à la fois par le Cardinal de Lorraine, par la Duchesse de Savoye, par la Reine même, le déclara en arrivant Lieutenant Général du Royaume: dignité passagere à la vérité, mais qui étoit au-dessus de celle de Connétable même, qui rappelloit celle de Dictateur chez les Romains, & qui ne se conféroit d'ordinaire que dans les tems de Régence & de Minorité.

Le Duc de Guise dût cette dignité, non-seulement aux recommandations du Cardinal son frere, & à ses amis, mais encore à la haute idée qu'on avoit de ses talens militaires. Tout le Royaume se plaignoit du Connétable, mal-

heureux & mauvais Général, dont l'aveugle obstination, seule cause de la défaite de Saint Quentin, avoit mis en deuil toutes les Grandes Maisons du Royaume. On se promettoit au contraire les plus grands avantages de l'habileté & de la prudence du Duc de Guise, qui n'avoit jamais rien donné au hazard dans toutes les expéditions dont on l'avoit chargé, & qui avoit ménagé ses troupes dans le fond de l'Italie, à cinq cens lieues de son Pays, comme si de leur conservation avoit dépendu celle de la capitale du Royaume. Au reste, par l'éloignement du Connétable, & par la situation des affaires, sa fortune se trouva à un si haut point, que son fils, qui voulut dans la suite s'élever davantage, ne put le faire sans se rendre coupable: son pere ne lui avoit rien laissé de légitime à souhaiter pour l'accroissement de sa grandeur.

1556.

Prise de Calais par le Duc de Guise.

Le Duc de Guise voulant effacer le souvenir des mauvais succès qu'il avoit eus en Italie, & justifier les grandes espérances qu'on avoit conçues de son retour, entreprit de faire le siége de Calais, Place réputée imprenable, & qui depuis plus de deux cens ans étoit

[redacted] sous la domination des Anglois. Plu-
1557. sieurs Rois de France, durant le cours de leurs prospérités, avoient tenté de la reprendre; mais tous avoient échoué, & il n'y avoit aucune apparence que Henri réussît, ni même qu'il osât former un pareil projet, dans le tems qu'on le croyoit tout au plus en état de se défendre. Cependant le Duc de Guise prit la Place, & cette conquête si avantageuse au Royaume le couvrit de gloire; & acheva de lui gagner l'amour & la confiance des peuples.

Etats assemblés à Paris.

Le Roi profita de la circonstance de ce siége, pour tenir à Paris les Etats qu'il avoit convoqués dans le dessein de leur demander de prompts & d'extraordinaires secours. Les Etats autrefois n'étoient composés que de deux ordres; le Roi Jean en ajouta un troisiéme, qu'on appella l'*ordre commun*, *le tiers état*, ou l'*ordre du peuple*: Les Parlemens, les autres Cours, & tout ce qu'on appelloit gens de Justice, étoient de cet ordre; mais Henri II, sur les représentations qu'ils lui firent, voulut bien les en séparer; & en cette occasion ils composerent un quatriéme ordre, qui précéda celui du peuple.

Le peuple étoit déja accablé d'impôts ; & pour en exiger de nouveaux, 1558.
il étoit nécessaire de rendre compte aux Etats de l'emploi qu'on avoit dessein d'en faire ; ainsi le Roi parla lui-même. Il dit que depuis son avénement à la Couronne, il avoit mis toute son application à témoigner à tous ses Sujets un amour paternel, & digne de leur affection ; mais qu'une guerre aussi inévitable qu'elle avoit été longue & cruelle, l'avoit réduit à la dure nécessité de surcharger son peuple d'impôts ; que néanmoins il comptoit plus que jamais sur son zéle pour obtenir de nouvelles sommes, son dessein étant de les employer à lever des troupes si nombreuses, & à faire la guerre avec tant de vigueur, qu'il espéroit venir enfin à bout de contraindre les ennemis à faire la paix. Le Roi ajouta, qu'il n'ignoroit pas les désordres dangereux qui regnoient alors dans son Etat, & qui étoient encore plus onéreux au peuple, que les subsides dont il le chargeoit ; mais qu'on devoit les attribuer à la licence des tems, & non à sa négligence ; qu'il y mettroit ordre aussitôt que la paix lui en auroit donné le moyen ; qu'il

en donnoit sa parole, & que le Dauphin qui étoit présent, avoit moins
1558. assisté à l'Assemblée des Etats, comme un témoin de ce qui s'y alloit passer, que comme un garant de sa promesse, qu'il s'engageoit lui-même d'exécuter.

Le Cardinal de Lorraine, qui parloit pour le Clergé, se leva & commença un discours, où l'on trouva plus d'éloquence que de solidité. Son dessein étoit d'engager le Clergé à faire, en faveur du Roi, un effort extraordinaire; & comme lui seul dirigeoit tous les mouvemens de ce corps, aucun des membres qui le composoient, ne s'opposa à la promesse qu'il fit de donner un million outre les décimes. L'ordre composé du Parlement & des autres Jurisdictions du Royaume consentit à tout ce qu'on voulut, en faveur de la distinction qu'on lui avoit accordée. A l'égard de la Noblesse, elle protesta de vouloir sacrifier ses biens, son sang & sa vie au service du Roi. Pour l'ordre du peuple, le Cardinal de Lorraine prit les Députés en particulier, & il sçut tellement les engager, que quoique cette somme fût exorbitante, il en tira

deux millions. La nouvelle de la prise de Calais les consola de les avoir donnés. 1558.

Mariage du Dauphin avec Marie Stuart nièce des Guises.

Pendant que toute la France se réjouissoit de cette conquête, le Duc de Guise, dont elle étoit l'ouvrage, & sur-tout le Cardinal de Lorraine, penserent à donner un nouveau lustre & un nouvel appui à leur Maison, en mariant François Dauphin de France, avec Marie Stuart Reine d'Ecosse, fille de Jacques V & de Marie de Guise leur sœur. Ils réussirent, & les nôces en furent célébrées avec une magnificence extraordinaire à la Cour de France, où assisterent le Cardinal de Lorraine, le Duc de Lorraine lui-même, & les Ducs de Guise & d'Aumale: un grand nombre de Seigneurs Ecossois y parurent aussi avec beaucoup d'éclat; mais n'ayant pas voulu accorder au Dauphin la Couronne & le titre de Roi d'Ecosse, ils se virent contraints de sortir promptement de France: plusieurs moururent en chemin, non sans soupçon que les Guises, mécontens de leur résistance, les avoient fait empoisonner. Les Etats d'Ecosse furent moins difficiles que les Ambassadeurs: ils envoyerent en grande

pompe leur Couronne au Dauphin; & 1558. depuis ce tems-là, du consentement de Henri son pere, on ne le nomma plus que le Roi Dauphin.

Ambition du Duc de Guise.

Les politiques de l'un & l'autre Royaume conjecturerent que cette nouvelle alliance auroit des suites funestes, sur-tout en France, par le prodigieux accroissement de la puissance des Guises, qui n'avoient plus ni le Connétable, ni l'Amiral de Coligny, pour la balancer. Dès-lors le Duc de Guise jetta des yeux avides sur toutes les Charges de l'Etat. Se promenant un jour avec le Roi, & voulant sonder ses dispositions, il lui dit que si le Connétable venoit à manquer, il espéroit que Sa Majesté n'accorderoit point à d'autres la Charge de grand Maître de sa Maison. Le Roi picqué de se voir demander les dépouilles d'un homme encore vivant, & qu'il aimoit, répondit qu'en cas que le Connétable vînt à mourir, il ne manquoit pas de Sujets en France, dignes d'être revêtus de ses grands emplois.

Le Duc de Guise ne se rebuta point; secondé par le Cardinal son frere il persista dans le dessein d'accumuler les dignités sur sa tête, sur-tout pour le

Militaire, voulant réunir en sa personne toute la puissance des armes. Pour cet effet, il commença par accuser d'hérésie tous ceux qu'il désiroit dépouiller. D'Andelot, frere de l'Amiral de Coligny, fut de ce nombre; c'étoit assez de ce nom pour le rendre ennemi des Lorrains. D'ailleurs, depuis la prison de son frere & celle du Connétable, il avoit acquis beaucoup de crédit sur l'esprit du Roi; & ce Prince charmé de sa probité & de son zéle, se consoloit avec lui du chagrin & de l'inquiétude que commençoient à lui causer l'ambition deméſurée des Guises. Outre cette faveur qui étoit un crime auprès d'eux, d'Andelot posſédoit la Charge de Colonel de la Cavalerie Françoise : elle excitoit depuis long-tems l'envie du Duc de Guise; & celui-ci ayant délibéré avec le Cardinal son frere, sur les moyens de la lui ôter, ils n'en trouverent point de plus sûr, que celui d'accuser d'Andelot d'hérésie; ils se persuadoient que l'extrême franchise de ce Seigneur confirmeroit bien-tôt leur témoignage. D'Andelot étoit reconnu de toute la Cour pour un homme incapable de dissimuler la vérité, même en ce qui

1558.

Les Guises veulent perdre d'Andelot.

pouvoit lui être désavantageux.
1558. Il étoit néanmoins nécessaire de se conduire en cela avec beaucoup d'adresse & de ménagement, pour ne point se donner le titre odieux de délateur, & ne pas risquer de découvrir leur avidité insatiable, au lieu du zéle qu'ils vouloient témoigner. La circonstance la plus favorable vint au secours des Princes Lorrains. J'ai dit que le Chef de leur Maison (le Duc de Lorraine) étoit à la Cour de Henri. Christierne sa mere suivoit au contraire celle de Philippe Roi d'Espagne. Elle demanda à voir son fils ; non que l'ame de cette Princesse, aussi cruelle que son pere, fût touchée des sentimens de la nature, mais parce que Philippe n'avoit que ce moyen pour reconnoître de plus près les sentimens des Guises, & voir ce qu'il pouvoit attendre d'eux. Le Roi consentit à l'entrevûe, ignorant sans doute qu'elle dût avoir des suites si funestes. Christierne & le Duc de Lorraine son fils, s'aboucherent à Peronne. La premiere amena avec elle Antoine Perrenote Evêque d'Arras, & le jeune Prince fut accompagné du Cardinal de Lorraine.

Après les complimens ordinaires, en de pareilles entrevûes, l'Evêque d'Arras & le Cardinal entrerent en matiere. Perrenote aſſura celui-ci, que Philippe ſon Maître, quoique toujours victorieux, ſouhaitoit la paix avec autant d'ardeur, que s'il eût été vaincu; que ſa principale ambition étoit de rendre le repos à l'Europe, & de voir enfin les Eſpagnols réunis avec les François, tourner tous leurs efforts contre l'ennemi commun de la Chrétienneté. » Mais, ajouta Perrenote, les Turcs ne ſont plus maintenant les plus redoutables ennemis de la Religion; nous en avons de plus voiſins & de plus dangereux. Ils exiſtent dans le ſein du Royaume de France, & s'apprêtent à le déchirer. Le Roi mon Maître, quoique votre ennemi, frémit du péril des François. Il ſuffit que la Religion ſoit en danger, pour qu'il ſacrifie ſans peine à ſa ſûreté, & le fruit de ſes victoires paſſées, & les nouveaux avantages qu'il pourroit tirer des troubles préſens. Au reſte, continua l'Evêque d'Arras, c'eſt ſur vous ſeul & ſur votre frere le Duc de Guiſe, que le Roi mon Maître

1558. Conféren du Cardin de Lorrain avec Perre note Evêq d'Arras.

» a jetté les yeux ; il connoît votre
1558. » zéle, & remet à vos soins l'hon-
» neur de conclure une paix durable
» entre les deux Couronnes ; par-là
» vous mériterez les éloges & la re-
» connoissance des peuples, & vous
» rafermirez la Religion ébranlée.
» Mais votre pénétration vous décou-
» vre sans doute des obstacles sans
» nombre, & presqu'invincibles. Mon
» Maître les a prévus : vous ne pou-
» vez espérer de rétablir la paix, si
» vous n'éloignez de la Cour du vô-
» tre, tous ceux dont l'intérêt deman-
» de la guerre. Dans le dessein où
» vous êtes d'employer au bonheur
» de deux puissantes Nations le pou-
» voir dont vous êtes revêtu, aug-
» mentez ce pouvoir en dépouillant
» de leur autorité tous ceux que vous
» connoissez capables d'en abuser.
» Votre illustre naissance, le rang
» que vous tenez dans l'Eglise & dans
» l'Etat, les services importans du
» Duc de Guise votre frere, méritent
» bien qu'il n'y ait dans le Royau-
» me que le Roi seul au-dessus de
» vous. «

L'Evêque d'Arras remarquant l'im-
pression que faisoit son discours sur le

Cardinal de Lorraine, bien instruit d'ailleurs des dispositions de ce Prélat & de son frere, au sujet de d'Andelot, continua ainsi : » Il semble que la Providence ait voulu vous élever à une si haute fortune, pour vous mettre en état de travailler efficacement au grand ouvrage de la paix, & à l'extinction de l'hérésie. Pour vous en faciliter le succès, elle a livré entre nos mains le Connétable & l'Amiral de Coligny, ces soutiens de l'erreur, & ces ennemis de votre illustre Maison. D'Andelot, seul reste de cette faction dangereuse, ne pourra subsister long-tems, si vous faites connoître au Roi votre Maître, combien sa conduite est pernicieuse. A peine s'est-il vû échappé de nos mains, qu'il s'est occupé à corrompre l'esprit de vos gens de guerre, en parlant avec impiété de la Religion de nos peres ; il en a déja séduit plusieurs. En faut-il davantage, pour être en droit de l'accuser, & de demander son éloignement ? Le Roi mon Maître est trop convaincu de votre haute sagesse, pour douter un moment du succès de cette affaire, si vous voulez vous 1558.

» en charger. Il ne demande d'autre
1558. » garant que votre amitié : je suis
» chargé de vous promettre la sienne,
» & de vous assurer de sa part, qu'il
» n'épargnera jamais rien de ce qui
» sera nécessaire, pour soutenir votre
» illustre Maison dans la même splen-
» deur où elle est aujourd'hui, & mê-
» me, s'il est possible, pour en augmen-
» ter l'éclat.« L'Evêque d'Arras ajouta, que comme la conduite des projets qu'il venoit de lui communiquer, exigeoit un grand secret, il agiroit ensorte que ses ennemis n'en pourroient jamais rien soupçonner.

Perrenote ajouta à ce discours tout ce qu'il crut de plus propre à faire impression sur l'esprit du Cardinal; celui-ci lui promit tout, & il prit dès-lors avec le Roi d'Espagne, des engagemens qui nuisirent alors à la fortune de plusieurs particuliers du Royaume, & qui devinrent dans la suite si funestes à tous les François. Le Cardinal de Lorraine, ayant quitté l'Evêque d'Arras, revint à la Cour, l'esprit rempli des idées que lui avoient fait naître les discours du Ministre Espagnol. Il répandit dans le public, que Christierne avoit proposé quelques projets de

de paix, ſans rien conclure. Mais quand il fut queſtion de rendre compte au Roi des conférences qu'il avoit eues avec l'Evêque d'Arras, il lui répéta mot pour mot, tout ce que ce Prélat lui avoit dit par rapport à l'héréſie dont d'Andelot faiſoit en quelque ſorte ouvertement profeſſion. Le Cardinal connoiſſoit la délicateſſe du Roi ſur tout ce qui touchoit la Religion. Ce Prince croyoit que ſouhaiter de bien faire, étoit un mérite ſuffiſant pour un Roi; & que le mal qu'il puniſſoit dans autrui, réparoit celui qu'il commettoit lui-même. 1558.

Le rapport du Cardinal de Lorraine le toucha d'autant plus, qu'on le flattoit d'une paix prochaine, dont il avoit un extrême beſoin; cependant comme il étoit doux & modéré, & qu'il aimoit d'Andelot, il voulut le voir & l'interroger lui-même. Il donna donc ordre au Cardinal de Châtillon ſon frere, & à François de Montmorency ſon couſin, de le faire venir à la Cour, & de lui recommander ſurtout d'y apporter un eſprit de paix & de douceur, promettant qu'on avoit deſſein de le favoriſer, & que ce qu'on ſouhaitoit le plus, étoit de le trouver

Le Roi mande d'Andelot.

dans des sentimens contraires à ceux qu'on lui imputoit.

1558. D'Andelot, avec le courage naturel aux Coligny, étoit fier, altier, indifférent sur les grandeurs, & sur les richesses, & par-là incapable de rien faire pour y parvenir ou pour les conserver. Il avoit été nourri au milieu des armes & des combats, & toujours Militaire, il ignoroit le métier bas de Courtisan. D'ailleurs ses freres, même le Cardinal, pensoient comme lui sur l'article de la Religion; ils approuvoient également la Doctrine de Calvin. L'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre étoit si forte, qu'ils auroient plutôt souffert la mort, que de se séparer jamais d'intérêt ni de sentimens.

Fermeté de d'Andelot.

D'Andelot, sur l'avis du Cardinal de Châtillon & de François de Montmorenci, se rendit à Monceaux où le Roi étoit alors. Ce Prince se mettoit à table lorsqu'il se présenta devant lui: il le reçut d'un air ouvert, & pour l'engager à se défaire pour un instant de cette généreuse audace, qu'il portoit même jusqu'aux pieds du Trône, Henri lui parla d'abord avec une douceur extrême, & vanta surtout les im-

portans services qu'il avoit rendus à l'Etat. Je vous en sçai tout le gré possible, ajouta le Roi, cependant si vos sentimens sont conformes à ce qu'on m'en a dit, je songerai moins à vous récompenser qu'à vous punir. En même tems il lui ordonna de déclarer ce qu'il pensoit de la Doctrine de Calvin. Je l'approuve, répondit d'Andelot, & la crainte de me voir enlever des biens frivoles que je méprise, ne m'engagera jamais à trahir ma conscience. A l'égard des récompenses, je n'en veux point d'autre que celle d'être reconnu par tout le monde pour un homme qui sacrifie tout à la vérité. D'Andelot ajouta, que ses emplois, ses dignités, ses biens dépendoient de son Prince, qu'il les lui abandonnoit sans regret; qu'au reste il ne croyoit pas lui manquer de respect, mais qu'il devoit à Dieu plus qu'il ne devoit au Roi. Henri fut si irrité de cette réponse, que prenant un bassin pour le jetter à d'Andelot, il en frappa le Dauphin qui étoit assis au-dessous de lui. En même tems il quitta la table, & ordonna au Maître de sa Garde-Robe d'arrêter ce Seigneur. On le garda quelque tems dans la

1558.

pas d'accuser le Connétable d'avoir
1558. corrompu ce Juge, plus par la crainte de son pouvoir, que par aucun motif d'intérêt. Ces discours parvinrent jusqu'au Roi, & firent impression sur l'esprit de ce Prince. Le Connétable toujours prisonnier chez les Espagnols en fut instruit; il écrivit qu'il reviendroit incessamment, & il arriva en effet à la Cour de France, dans le tems qu'on l'y attendoit le moins. Sa présence rappella dans le cœur du Roi les sentimens d'amitié qu'il avoit autrefois eus pour lui. Il écouta tout ce que le Connétable voulut lui dire au sujet de Munier; & ce vieillard vénérable lui ayant recommandé ses enfans & sa famille, qui ne pouvoient que souffrir beaucoup de sa longue absence, exposés comme ils étoient à la fureur de leurs ennemis, le Roi en fut si touché, que le Duc de Guise étant venu après le départ du Connétable, lui proposer de disposer de ses Charges & ses Emplois, Sa Majesté lui répondit, que Montmorency lui avoit rendu de si grands services, qu'il ne disposeroit jamais de ce qui lui appartenoit, qu'en faveur de sa famille.

Le Cardinal, avec une ambition égale à celle de son frere, avoit encore plus de fierté. Il ne put souffrir que la Maison de Montmorency entrât en concurrence avec la sienne, & que les services importans que le Duc de Guise rendoit tous les jours à la France, ne l'emportassent pas sur le souvenir de ceux du Connétable. Il eut bientôt lieu d'être satisfait ; l'affection du Roi pour la Maison de Montmorency lui devint infructueuse ; & malgré les précautions de ce Prince, les affaires prirent un tour si inattendu, & on vit naître tout à coup des évenemens si étranges & si funestes, que le Roi lui-même, ses enfans, la France entiere en furent les tristes victimes, & que pendant un certain nombre d'années, on ne vit d'heureux & de grand dans le Royaume, que la seule Maison de Guise. 1558.

Philippe & Henri depuis long-tems désiroient également la paix ; mais les intérêts divers de ces deux Princes, mêlés avec ceux des Ducs de Savoye & de Lorraine, en avoient jusque-là retardé la conclusion. Ce grand ouvrage se termina enfin ; le Duc de Lorraine épousa Madame Claude, seconde fille

du Roi; & Emmanuel-Philibert Duc
1558. de Savoye, se rendit à la Cour de France, pour épouser Marguerite sa sœur. On commençoit à goûter les douceurs de la paix, lorsque la fureur des Guises fit renaître les désordres.

Le Cardinal ... oire au ... l'esprit persécu-... Le Cardinal de Lorraine, plus aigri que jamais par la froideur que lui témoignoit depuis un tems la Duchesse de Valentinois, & par le commerce qu'elle entretenoit avec le Connétable, résolut de le pousser à bout, & de le perdre avec tous les Châtillons. Il représenta donc au Roi, qu'après avoir pacifié les troubles du dehors, on devoit s'occuper de ceux du dedans; que la Doctrine de Calvin se répandoit comme un torrent dans toutes les Provinces de son Royaume; & que s'il n'en arrêtoit promptement le cours, sa personne même se verroit exposée, n'y ayant pas d'apparence que les ennemis de Dieu, les destructeurs des Autels, eussent plus de respect pour leur Souverain. La Duchesse de Valentinois

De Thou. aida en cela le Cardinal; non qu'elle ne fût toujours choquée de son esprit hautain & impérieux, mais parce qu'elle se promettoit la confiscation des biens des Proscrits. Malgré leurs

conseils, le Roi ne pouvoit se résoudre à devenir persécuteur. Il se défioit de son peu de lumiere en matiere de Religion; & peut-être en ne voyant nul effet de cet esprit de sédition, dont on accusoit les Protestans, se doutoit-il qu'on lui en imposoit sur leur compte. Il croyoit donc devoir attendre pour les punir, non qu'on les lui peignît coupables, mais qu'ils le fussent en effet. 1558.

Le Cardinal de Lorraine fit jouer une nouvelle batterie. A son instigation Gille le Maître, Premier Président du Parlement, accompagné de plusieurs autres, vint faire des remontrances au Roi. Ils lui représenterent que si on ne se hâtoit de prévenir le mal, toute la puissance des Magistrats ne seroit qu'un vain effort; qu'on seroit contraint de lever des Soldats, & de renouveller ces tems funestes, où l'on vit une partie de la France armée contre l'autre, répandre des torrens de sang, pour détruire l'hérésie des Albigeois. Le Roi opposant au Premier Président, qu'on avoit déja exécuté plusieurs personnes, accusées de suivre la Doctrine de Calvin, ce Magistrat répondit suivant les intentions du Cardinal de Lor-

Mauvais conseils de Gille le Maître Premier Président.

raine, que quelques-uns du peuple avoient en effet été punis, mais qu'on alloit rarement chercher des exemples dans la multitude, & que pour déraciner un mal si dangereux, il étoit nécessaire d'exercer la sévérité de la Justice sur les Grands, comme sur le peuple; qu'il falloit surtout commencer par certains Magistrats, dont les uns, par la faveur qu'ils accordoient en secret aux Sectaires, & les autres en suivant eux-mêmes les maximes de l'hérésie, en hâtoient les progrès. Alors le Maître proposa à Sa Majesté de venir inopinément au Parlement, qu'il trouveroit assemblé à l'occasion de la Mercuriale. Le Roi pressé de tous côtés, suivit ce conseil, & se rendit aux Augustins, où le Parlement s'étoit assemblé, le Palais étant embarrassé par les préparatifs pour le mariage du Duc de Savoye avec la Princesse Marguerite.

1558.

Le Roi ...nt au Parlement.

Le Roi avoit amené avec lui plusieurs des Princes de son Sang, François de Lorraine, Anne de Montmorency & les Cardinaux de Lorraine & de Guise. Ce dernier qui étoit neveu de l'autre, est celui qui fut tué aux Etats de Blois. Le Roi parla, & comme

on l'avoit fort irrité contre la plûpart des Magistrats, il eut peine à se contenir. Il dit qu'ayant enfin donné la paix à son Royaume, il vouloit sçavoir quels étoient les sentimens de ses Officiers de Justice, & surtout de ceux du Parlement, par rapport aux affaires de la Religion; qu'au reste il leur ordonnoit de continuer à délibérer. La plûpart furent émus; mais d'autres conservant toute la liberté de leur esprit, & méprisant le péril qui les menaçoit, parlerent avec une hardiesse extrême, contre les mœurs de la Cour de Rome, contre les pernicieuses maximes qui y étoient adoptées, & les erreurs qui y dominoient. Ils dirent que de-là seulement étoient nées les sectes différentes qu'on voyoit s'élever de toutes parts; qu'il étoit aisé de le reconnoître, parce qu'il avoit donné naissance à l'hérésie en Allemagne, puisque s'il n'y avoit jamais eu d'*Indulgences*, on n'auroit jamais entendu parler ni de Luther ni de Calvin. 1558.

En conséquence de ces réflexions, ils opinerent à agir avec douceur, jusqu'à l'Assemblée d'un Concile général, qui en corrigeant la Discipline de

l'Eglise, termineroit les différends de la Religion. Anne du Bourg, Conseiller au Parlement, témoigna plus de fermeté encore que ses Confreres; il dit que tout devoit obéir à la Loi Divine; qu'il y avoit un grand nombre d'abus & de crimes qui se commettent fréquemment, & qu'on ne pouvoit trop sévérement punir, comme les blasphêmes, les parjures & les adulteres; que cependant loin de les réprimer, on sembloit au contraire les protéger, en leur accordant l'impunité, & en les laissant regner à la Ville & à la Cour, sous les yeux des Magistrats, & à la vûe du Souverain; que cependant on inventoit chaque jour des tourmens nouveaux contre des gens de bonne foi, éloignés de toute idée de troubles & de désordres, attachés à leur devoir, aimant leur Souverain, exacts observateurs des Loix, seulement parce qu'ils avoient embrassé certaines maximes réputées nouvelles, contraires véritablement à l'esprit dépravé de la Cour de Rome, mais conformes à celui de l'Evangile.

1558.

Colere & lences du

Le Roi, après avoir entendu ces discours, dit qu'il voyoit enfin de ses

yeux ce qu'il avoit jusques-là refusé de croire ; que la plus grande partie des Conseillers de son Parlement de Paris soutenoit l'hérésie, & étoient hérétiques eux-mêmes ; qu'ils méprisoient le Pape, & n'avoient pas sans doute plus de respect pour lui ; qu'au reste, il les assuroit que ces sentimens leur seroient funestes, & qu'il les puniroit avec tant de rigueur, qu'elle suffiroit pour retenir les autres dans le devoir. En même tems il donna ordre à Gabriel de Montgomery d'arrêter plusieurs Conseillers, qui furent conduits à la Bastille. Cette affaire fit beaucoup de bruit, tant au-dedans qu'au dehors du Royaume. Quelques-uns approuverent la démarche du Roi ; mais le plus grand nombre se récrierent sur la violence de cette conduite ; & les Princes d'Allemagne envoyerent des Ambassadeurs à Henri, pour le prier d'agir avec plus de modération, & de se laisser moins prévenir par les conseils des Guises. Ils lui firent représenter qu'il étoit plus à propos de choisir des Ecclésiastiques éclairés, qui connussent sans passion d'une affaire si délicate ; qu'aussi-tôt qu'on

1558.

verroit cesser les emprisonnemens, les
1558. exils & les autres mauvais traitemens dont on accabloit les Protestans, ils se porteroient d'eux-mêmes à tout ce qui pourroit prouver leur attachement au Roi & à la vraie Religion.

Henri fut peu sensible aux remontrances des Ambassadeurs Protestans; & par son ordre on continua d'inquiéter, non-seulement les gens suspects d'hérésie, mais encore leurs parens, leurs amis, & ceux-mêmes qui témoignoient de la pitié pour eux. Ainsi on ne voyoit que malheureux traînés aux Tribunaux des Juges, qu'emprisonnemens, que confiscations de biens, que supplices même, à cause de la Religion. Tout retentissoit de plaintes & de murmures. Les uns avoient vû mourir leurs plus proches parens; les autres se voyoient exilés de leur Patrie. Par un contraste scandaleux, la Cour étoit tranquille & riante; on ne s'y occupoit que de fêtes, que de plaisirs, que de galanteries criminelles, peu dignes de ce zèle Religieux, qui faisoit couler le sang des Réformés. Mais ces jeux & ces plaisirs eurent une fin bien funeste.

Le Roi ayant voulu dans un tournois près la porte Saint Antoine, courir une lance contre le Comte de Montgomery, reçut un coup dans l'œil, dont il mourut peu de jours après. On rapporte, qu'un moment après avoir reçu sa blessure, il tourna les yeux vers la Bastille, & que les fixant sur ses murs, qui lui retracerent sa tyrannie & ses violences, il dit qu'il craignoit bien d'y avoir fait enfermer des innocens. Ce Prince entendoit par-là le Conseiller du Bourg & ses Confreres. Le Cardinal de Lorraine, qui étoit alors auprès du Roi, le rassura, en lui disant qu'une telle pensée lui venoit du Démon. 1558.

François II. succeda à Henri son pere. Alors au Cardinal de Lorraine & au Duc de Guise, on vit se joindre un troisiéme Tyran, plus entreprenant, plus dangereux encore au repos de la France, que ces deux hommes ambitieux : la Cour se trouva plus que jamais remplie d'intrigues & de cabales, & l'on y vit regner seulement le trouble, le désordre, la violence & la cruauté. C'est ainsi que Catherine de Médicis signala les commencemens de sa Régence. Le Connétable de Mont- 1559.

Regne François I Régence Catherine Médicis.

morency, délivré depuis quelque tems
1559. des mains des Espagnols, se vit encore une fois disgracié. En même tems les Lorrains lui envoyerent eux-mêmes redemander le cachet du feu Roi, qu'il avoit encore. Ce fut envain, qu'ayant parlé à la Reine, ce vieillard vénérable la supplia d'examiner avec plus d'attention les personnes qu'elle vouloit honorer de sa faveur. Le Cardinal de Lorraine se vit conservé dans la place de premier Ministre, & les Ducs de Guise & d'Aumale se trouverent encore plus considerés que jamais.

La Duchesse de Valentinois est chassée de la Cour.

La Duchesse de Valentinois au contraire fut abandonnée de tout le monde; & Catherine de Médicis, qui devoit mépriser une ennemie hors d'état de l'offenser à l'avenir, s'attacha à la persécuter. Après lui avoir fait ôter des pierreries de grand prix, qu'elle tenoit du feu Roi, elle la chassa honteusement de la Cour. Le Duc d'Aumale son gendre, s'employa d'abord vivement en sa faveur; il vouloit absolument la retenir, & ne pouvoit souffrir qu'on traitât avec tant d'indignité sa belle-mere, devant qui toute la France & le Roi même, avoit peu de tems au-

paravant fléchi les genoux. Mais tous les Guises s'opposerent à ses efforts ; & le Cardinal de Lorraine l'ayant pris en particulier, lui représenta qu'il se piquoit envain de générosité & de reconnoissance, à l'égard d'une femme que la Reine vouloit éloigner ; qu'il ne devoit point s'étonner du mépris que le public avoit pour elle, la concubine d'un Roi ne méritant aucuns égards, & étant bien juste qu'elle payât par un ignominieux traitement tout le pouvoir dont elle avoit abusé, & tant d'honneurs qu'elle avoit reçus, dont elle étoit indigne ; qu'à l'égard du lien qui l'unissoit à elle, il devroit le regarder comme une tache faite à sa gloire & à l'honneur de sa Maison, si les biens immenses qu'il en avoit retirés, & dont il avoit besoin pour soutenir l'éclat de sa haute naissance, n'aidoient à le justifier. 1559.

La Duchesse de Valentinois ne fut pas la seule exilée. On éloigna, entre les amis & les parens du Connétable, le Cardinal Bertrandi, à qui on ôta les Sceaux, pour les rendre au Chancelier Olivier. Le Cardinal de Lorraine le voulut ainsi, parce qu'il sçavoit qu'Olivier étoit agréable au peu-

1559. [illegible] & aux Courtisans, & que parmi tant de sujets de plaintes, il desiroit leur donner quelque lieu de se louer de lui. Au reste, quoique tout le monde murmurât tout bas, personne n'osoit se déclarer. Catherine de Médicis soutenoit les Guises par politique, & Marie Stuart leur niéce, Reine de France & d'Ecosse, femme de François II, les protégeoit par respect. Le Roi même les aimoit beaucoup; eux seuls avoient sa confiance, tous les autres lui étoient suspects. Cependant ils essuyerent une legere mortification, qu'ils vengerent bien dans la suite, mais qu'ils furent pour lors obligés de souffrir. Je veux parler du rappel du Cardinal de Tournon, le même à qui François I avoit confié quelque tems avant sa mort l'administration des affaires, de concert avec le Maréchal d'Annebaud. La Reine mere, qui avoit dès-lors formé son plan de gouvernement, vouloit avoir le Cardinal de Tournon auprès d'elle, moins à cause de sa grande expérience dans les affaires, que parce que n'étant ni attaché aux Lorrains, ni à leurs ennemis, il pourroit lui donner des conseils salutaires sur la façon dont elle devoit

se comporter à l'égard des uns & des autres. Dans le même tems que les Guises éprouvoient ce petit chagrin, ils gagnerent d'un autre côté le Maréchal de Saint André, un des Favoris du feu Roi. Ce Seigneur avoit toujous paru contraire tout à la fois au Connétable de Montmorency & aux Guises; mais craignant alors de se voir dépouillé des biens immenses qu'il avoit acquis par ses violences & ses usurpations, pour les conserver, il proposa au Duc de Guise de lui faire l'honneur d'accepter sa fille unique, pour celui de ses fils qu'il jugeroit à propos de lui accorder pour elle. Le Duc de Guise y consentit, & le Maréchal de Saint André donna à son gendre la propriété de tous ses biens, ne s'en réservant que l'usufruit. 1559.

Cependant le Connétable songeoit à se rétablir à la Cour: il ne le pouvoit qu'en opposant les Princes du Sang aux Guises; & c'est ce qu'il entreprit de faire. Il manda à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, premier Prince du Sang de France, de se hâter de venir auprès du Roi, pour y occuper le rang dû à sa naissance; que la Régence du Royaume ne pou-

1559. voit regarder que lui; & qu'il l'obtiendroit, s'il vouloit seulement faire la démarche de la demander; qu'en tout cas, si Catherine, comme mere du Roi, venoit à bout de conserver la Régence, la Noblesse & le Parlement n'hésiteroient pas à le nommer Lieutenant Général du Royaume, titre qui lui donneroit un pouvoir au-dessus de celui de la Régente, s'il vouloit en faire valoir les droits.

Caractere d'Antoine de Bourbon.

Lorsque le Roi de Navarre reçut cette lettre, il étoit avec le Prince de Condé son frere : ce Prince l'exhorta vivement à se rendre à la Cour. Mais Antoine, quoique né avec un grand courage, n'en avoit que pour ce qui regarde la guerre. Intrépide, témeraire dans les combats, foible, timide partout ailleurs, les projets, les complots, les intrigues, étoient à ses yeux autant de monstres qui l'effrayoient; ennemi de toutes sortes de démêlés, il auroit cédé l'administration des affaires, non-seulement à la Reine mere & aux Guises, mais à quiconque auroit osé entreprendre de la lui disputer. Au reste, il pensoit ainsi moins par philosophie que par indolence. Ce défaut si considérable dans un Prince,

obligé par sa qualité à remplir certains devoirs, qu'il ne peut négliger sans honte, sous quelque prétexte que ce soit, le dominoit jusqu'au point de le rendre l'objet du mépris de ses ennemis. Le Prince de Condé son frere avoit au contraire l'ame noble & généreuse; jaloux des prérogatives de sa naissance, rien n'étoit capable de l'arrêter, lorsqu'il étoit question de la soutenir. Avec cette bravoure de Soldat, qui étoit une des qualités du Roi de Navarre, le Prince de Condé possédoit ces talens supérieurs, qui constituent le bon Général; ajoutez à cela une candeur & une probité à toute épreuve, & une amitié tendre pour tous ceux qui s'attachoient à sa personne. Jamais il n'oublia un service qui lui avoit été rendu; & si la médiocrité de sa fortune ne le mit pas à portée de récompenser avec éclat tous ceux à qui il fut obligé, ils trouverent au moins dans les sentimens de son cœur de quoi s'en consoler.

1559.

Caractere du Prince de Condé.

Je viens de dire qu'il pressoit le Roi de Navarre de se rendre à la Cour; celui-ci n'osant ouvertement déclarer la haine qu'il avoit pour les Guises, differoit ce voyage de jour en jour; il repré-

Foiblesse d'Antoine de Bourbon.

entoit à son frere que la Noblesse du
1559. Royaume, dont il pouvoit esperer du secours, fatiguée des troubles qui régnoient à la Cour, s'étoit retirée dans ses terres, pour y attendre tranquillement quel tour prendroient les affaires : Que le Clergé, la premiere & la plus puissante portion de l'Etat, étoit absolument dévoué au Cardinal de Lorraine, dont il n'abandonneroit jamais les intérêts, non plus que ceux du Duc de Guise son frere. Qu'à l'égard du Parlement, cette Cour, ainsi que la plûpart des Tribunaux du Royaume, depuis la journée de la Mercuriale, étoit, sinon dévouée aux Lorrains, du moins dans la disposition de faire par crainte tout ce qu'ils jugeroient à propos de leur prescrire. Que les choses étoient dans un tel état qu'il faudroit combattre, s'il prenoit le parti de se rendre à la Cour, le Roi ayant hautement confié l'administration des affaires au Cardinal de Lorraine, & la conduite des armes au Duc de Guise. En effet, lorsque le Parlement, selon la coutume, envoya des Députés au Roi, pour l'assurer de son obéissance, Sa Majesté leur déclara qu'il avoit choisi le Cardinal de

Lorraine pour son premier Ministre, & le Duc de Guise pour le Chef de ses armées, leur enjoignant de les consulter & de leur obéir à l'avenir sur tout ce qui concerneroit la guerre & les Finances. 1559.

Après une déclaration si autentique, il n'y avoit pas d'apparence de disputer le Ministere avec succès, à moins qu'on n'en voulût venir aux armes; & c'étoit là ce que le Roi de Navarre craignoit le plus. Le Prince de Condé brûloit au contraire de venger avec éclat le mépris que les Guises faisoient des Princes du Sang. Pour échauffer le courage d'Antoine, il lui mene à sa Maison de Vendôme le Prince de la Roche-sur-Yon son cousin, François d'Andelot de Coligny, & un grand nombre de Noblesse. Tous ensemble pressent Antoine de quitter sa retraite, & de venir au secours du Connétable, trop foible contre les Guises, si on l'abandonnoit, mais qui étoit en état de l'emporter bientôt sur eux, pour peu qu'il se vît soutenu des Princes du Sang. Le Roi de Navarre, après avoir écouté avec froideur tout ce qu'on lui put dire, déclara qu'il ne pouvoit se résoudre à se rendre à la

Cour, pour y essuyer des traverses, & qu'il vouloit attendre encore, avant
1559. de faire cette démarche.

Alors les Princes de Condé & de la Roche-sur-Yon se retirerent, emmenant avec eux toute la Noblesse qui les avoit accompagnés. Plus hardis que le Roi de Navarre, ils parurent à la Cour; mais leur peu de bien les mettant hors d'état de s'y montrer avec cette magnificence qui attire plus les yeux du public que la naissance & le rang même, ces deux Princes essuyerent d'abord tous les désagrémens inséparables de la mauvaise fortune. Cependant le courage avec lequel ils les soutinrent, inquiéterent les Guises. On pensa à les éloigner : tous deux furent envoyés en Espagne; le Prince de la Roche-sur-Yon, pour renouveller au nom du nouveau Roi la paix conclue entre feu Henri II & Philippe ; le Prince de Condé, pour porter à ce Monarque le cordon de l'Ordre de Saint Michel. On ne lui donna que mille écus pour faire ce voyage, somme pareille à celle qu'on assigneroit aujourd'hui à un Courrier du Cabinet. Le Cardinal de Lorraine, chargé du maniement des Finances, en

en usa ainsi, pour causer un nouveau désagrément au Prince de Condé, qui étant fort pauvre par lui-même, ne put se montrer à la Cour d'Espagne, avec la magnificence convenable en une pareille occasion. 1559.

Hauteur & insolence du Cardinal de Lorraine.

Le Roi de Navarre choisit cette fâcheuse circonstance pour venir à la Cour. Mais au lieu d'aller au-devant de lui, suivant l'usage, le Duc de Guise mena le Roi à la chasse, & lui fit prendre un chemin opposé à celui d'Antoine de Bourbon. Il ne voulut pas même consentir à lui céder son appartement, qui de droit appartenoit à ce Prince ; ensorte qu'il se seroit trouvé sans logement, si le Maréchal de Saint André ne lui avoit donné le sien. Le Duc de Guise étoit incapable de lui-même d'une conduite si impérieuse. C'étoit le Cardinal de Lorraine qui la lui inspiroit : il ne pouvoit souffrir de compétiteur ; & lorsqu'il vit que la Cour, indignée, murmuroit hautement contre les mauvais traitemens que recevoit ce Roi, premier Prince du Sang de France, il menaça du plus violent ressentiment ceux qui oseroient en murmurer. Tout se tut alors ; le Roi de Navarre

[redacted] même ceſſa de paroître irrité. Chabot
1559. étoit le ſeul homme de courage qui
reſtoit auprès de lui, depuis le départ
des Princes de Condé & de la Roche-
ſur-Yon; mais ſes conſeils généreux
étoient ſans force auprès d'un Roi ſans
courage.

Le Cardinal de Lorraine ne crut pas néanmoins devoir ſe fier à cette ſécurité, & ſe ſouciant peu de perdre le Royaume pourvû qu'il y dominât, il propoſa à la Reine mere d'implorer le ſecours du Roi d'Eſpagne; lui faiſant entendre que cette démarche n'auroit rien de honteux auprès d'un grand Prince, mari de ſa fille, engagé par cette alliance à ſoutenir l'Etat, contre ce qu'il appelloit les Rebelles, qui trembleront, ajouta le Cardinal, auſſi-tôt qu'ils apprendront votre union avec Philippe. Catherine de Médicis, dont l'humeur étoit auſſi violente que celle de ſon Miniſtre, conſentit ſans peine à s'adreſſer au Monarque Eſpagnol. Cette Princeſſe ignoroit ſes liaiſons avec les Princes Lorrains; & n'étant dans leurs intérêts que par la crainte de leur puiſſance, elle eſpéroit, par le moyen de Philippe, être en état de la braver & de gouverner ſeule.

1559.

Ce Prince charmé des avances de la Reine, l'assura qu'à l'avenir il se chargeoit de contenir dans le devoir les séditieux du Royaume ; que la cause du Roi de France, son beau-frere, deviendroit la sienne, & qu'il employeroit en sa faveur toute la puissance de ses armes, contre quiconque oseroit lui manquer de respect, & résister à ses Ministres. Au reste, les lettres qu'il écrivit à ce sujet, étoient remplies d'ostentation & d'orgueil, & jamais stile ne fut plus semblable à celui dont se servent les Sultans, lorsqu'ils assurent de leur protection, ou le Roi de Tunis, ou le Roi d'Alger. Elles exciterent à un tel point l'indignation du public, que le Cardinal de Lorraine, appréhendant pour sa vie, fit faire un Edit, par lequel on défendoit aux particuliers de porter, ni pistolets, ni poignards, ni manteaux longs, ni chausses larges.

Intrigues supercheries du Cardin de Lorraine

Tandis qu'il ôtoit ainsi la liberté de porter les armes dans la Ville, il se permettoit toutes les injustices qui pouvoient inspirer le désir d'attenter à sa vie. Après le Sacre du Roi, il recommença à persécuter les Protestans. Deux jeunes hommes se présenterent

au Curé de leur Paroisse, & sous pré-
1559. texte d'obtenir le pardon du crime
De Thou. qu'ils avoient commis en embrassant une nouvelle Doctrine, ces deux imposteurs déclarerent qu'ils avoient souvent assisté à des assemblées nocturnes, où l'on avoit commis les plus grandes impiétés; après avoir éteint les lumieres, les hommes & les femmes se livroient, disoient-ils, aux plus grands excès de débauche. Un de ces deux jeunes hommes assura qu'en une pareille occasion, on lui avoit livré la fille d'un Avocat. Les deux imposteurs furent présentés au Cardinal de Lorraine, qui les encouragea à soutenir devant la Reine mere ce qu'ils venoient d'avancer; ensuite il les présenta lui-même à cette Princesse. Prenant la parole pour eux, il rapporta leurs calomnies avec autant d'assurance, que s'il avoit été témoin oculaire des faits horribles qu'ils déposoient. La Reine ne put en entendre achever le récit, & dit que de tels scélérats méritoient l'indignation de tout le monde.

Cependant le Chancelier Olivier, qui se doutoit, comme Catherine de Médicis, de la calomnie, confronta l'Avocat, sa femme & sa fille, avec les

deux imposteurs qui les accusoient ; ceux-ci se troublerent à leur vûe ; ils se couperent ensuite, & ils se contredirent enfin si ouvertement, qu'on reconnut clairement leur mensonge, & l'innocence des accusés. Le Cardinal de Lorraine empêcha qu'ils ne fussent punis ; au contraire, ce Ministre fit mettre en prison tous ceux que ces deux fourbes lui désignerent, comme tenant des assemblées chez eux. 1559

Il y en avoit un entr'autres, nommé *Vicomte*, qui demeuroit dans le Fauxbourg Saint Germain, alors communément appellé la petite Géneve. Cet homme avoit loué une grande maison dans la rue des Marêts, du même Fauxbourg ; & c'étoit-là que s'assembloient les Protestans du quartier. Par ordre du Cardinal de Lorraine, le Lieutenant Criminel alla investir cette maison, à la tête d'une nombreuse troupe d'Archers ; seize personnes qui s'y trouverent, n'osant résister, se sauverent ; & il ne resta que deux Gentilhommes d'Anjou, freres, nommés Soubselles, Domestiques du Roi de Navarre. Ceux-ci ayant mis l'épée à la main, fondirent sur les Archers, en blesserent un grand nombre,

& mirent le reste en fuite. Le Lieutenant Criminel même ne se seroit sauvé de leurs mains, si Vicomte croyant par-là se mettre à couvert, ne l'avoit dérobé à la fureur des deux Soubselles. Cependant le Lieutenant Criminel ne lui en tint point compte, & l'ayant fait arrêter, ce malheureux mourut dans un cachot. A l'égard des Soubselles, un des deux ayant redemandé avec hardiesse quelques hardes, que les Archers lui avoient prises, le Cardinal de Lorraine qui le craignoit, le fit prendre par les Archers de la Garde, & l'envoya prisonnier à Vincennes, sans s'inquiéter du ressentiment que pourroit en témoigner le Roi de Navarre.

[1]559.

[Éc]rit contre [les] Guises.

Mais si l'on n'osoit se plaindre ouvertement des entreprises du Cardinal de Lorraine, ses adversaires soulageoient leurs chagrins par des écrits, ressource ordinaire du parti le plus foible. Il en parut un en ce tems-là, où l'on développoit avec beaucoup d'art & de finesse tous les ressorts que le Cardinal avoit fait mouvoir depuis le commencement du regne de Henri II, pour élever sa maison au point de grandeur où on la voyoit

alors. On lui reprochoit d'avoir fuſcité la derniere guerre, parce qu'il eſpéroit, ou que ſon frere le Duc de Guiſe ſe feroit Roi de Naples, ou qne les affaires de France allant en décadence, le Roi ſe verroit obligé de le préférer à tous les autres Seigneurs du Royaume, pour lui donner le ſuprême commandement des armées; que pour cela il avoit rendu ſuſpects à Henri, le Connétable, l'Amiral, d'Andelot ſon frere, & le Maréchal de Briſſac. On ajoutoit qu'après la mort de Henri, ils avoient revêtu Catherine de Médicis de la Régence, parce qu'étant étrangere, & n'ayant jamais eu aucune part dans les affaires, ils étoient ſûrs de conſerver l'avantage de l'adminiſtration. On ſe récrioit ſurtout à l'égard du traitement qu'ils avoient fait à Antoine de Navarre, & on reprochoit au Duc de Guiſe, de trancher de l'égal d'un premier Prince du Sang de France, portant le titre de Roi, lui qui n'étoit que le parent éloigné d'un des plus petits Souverains de l'Europe, qui avoit bien moins de puiſſance dans ſes propres Etats, que ſes Collateraux n'en

1559.

avoient dans le plus puiſſant Roïaume de la Chrétienté.

1559. Tyrannie [des] Guiſes.

Le Cardinal de Lorraine, & ſon frere, répondirent à ce libelle, par l'empriſonnement de pluſieurs perſonnes ſuſpectes, & ils firent ajouter un corps de Soldats Italiens à la garde ordinaire du Roi. Alors continuant de ne garder aucun ménagement, & craignant que parmi cette foule d'Officiers réformés & autres, qui ſuivoient la Cour, pour tâcher d'obtenir la récompenſe de leurs ſervices, il ne s'en trouvât quelqu'un au déſeſpoir, qui entreprît contre leur vie, le Cardinal de Lorraine fit dreſſer une potence au milieu de Fontainebleau, où la Cour étoit alors, & en même-tems on fit publier que tous ceux qui ſe trouvoient à la ſuite de la Cour pour ſolliciter des graces, euſſent à ſe retirer dans vingt-quatre heures, ſous peine d'être pendus. Un ordre ſi extravagant & ſi inhumain ſouleva & indigna tout le monde, & ſurtout ces vieux Militaires, qui tout couverts de bleſſures, demandoient ſi c'étoit par une mort infâme qu'on vouloit récompenſer leurs ſervices. Cependant ils furent obligés

De Thou.

de se retirer, & on ne vit plus à la Cour que des créatures des Guises. 1559.

La santé du Roi toujours incertaine les inquiétoit beaucoup; ils avoient peur que si ce jeune Monarque venoit à mourir, on ne profitât du commencement d'un nouveau regne, pour réparer les désordres du gouvernement, & que Marie Stûart qui les soutenoit en partie, n'ayant plus elle-même d'autorité, ils ne se vissent en même-tems abandonnés de Catherine de Médicis, qui songeoit plus à rendre son pouvoir indépendant, qu'à reconnoître les services qu'elle avoit reçus. Le Cardinal de Lorraine étoit parfaitement instruit de l'aversion secrette qu'elle avoit pour les Lorrains; & il étoit persuadé que si la Régente avoit crû trouver autant de courage & d'habileté dans Antoine de Bourbon, qu'en témoignoit le Prince de Condé son frere, elle n'auroit pas balancé à préferer ce Prince aux Guises. Il ne lui restoit qu'un moyen pour se maintenir contre tous les évenemens: c'étoit de rendre cette Princesse irréconciliable avec les Princes du Sang, & avec les autres Protecteurs des Huguenots.

Pour cet effet, le Cardinal fit recommencer les poursuites contre Anne du Bourg, ce Conseiller du Parlement, que Henri II avoit fait arrêter dans le Convent des Augustins. Il avoit appellé de la Sentence rendue contre lui par l'Evêque de Paris, à l'Archevêque de Sens, & de lui à l'Archevêque de Lyon: l'un & l'autre le condamnerent, & le renvoyerent à son premier Juge. Il avoit depuis, suivant l'ancien usage, appellé comme d'abus de la Sentence de son Evêque au Parlement de Paris; mais le Cardinal de Lorraine & l'Archevêque de Sens firent casser cet appel. Du Bourg fut dégradé de son caractere de Prêtre, & condamné à la mort. L'Electeur Palatin envoya exprès demander sa grace au Roi, & on la lui auroit accordée, si du Bourg avoit eu un ennemi moins ardent & moins autorisé que le Cardinal de Lorraine. Le Président Antoine Minard, un des Juges de du Bourg, & que ce prisonnier avoit recusé, ayant été assassiné sur ces entrefaites, le Cardinal insinua que ce meurtre avoit été commis par des émissaires de du Bourg. En même-tems il pressa son jugement avec une nouvelle vivacité,

1559.

olences du rdinal.

De Thou.

prétendant que la mort de ce Magiſtrat hérétique importoit à la mémoire de Henri, & que ſi on le laiſſoit vivre, à la recommandation du Prince Palatin, il n'y auroit point de coupable, qui par ſon crédit ou par ſes amis, ne ſe ſauvât à l'avenir du ſupplice qu'il auroit mérité. Enfin on prononça à du Bourg ſa Sentence de mort: il l'écouta ſans témoigner aucun trouble, & conſerva toute ſa fermeté jusqu'au dernier moment. Son corps après avoir été pendu, fut brûlé en Place de Gréve. Tout le monde plaignit le ſort du Magiſtrat, & déteſta la fureur peu chrétienne qui avoit dicté l'Arrêt de ſa mort. Les ennemis même de du Bourg ne purent s'empêcher de rendre juſtice à ſon intégrité, à ſon courage, & à la pureté de ſes mœurs. Du Bourg fut la premiere victime illuſtre, immolée en apparence à la Religion, & réellement à l'ambition des Guiſes. Ils pourſuivirent les autres, & pluſieurs ſubirent encore une mort honteuſe. Robert Stuart même, quoique proche parent de la Reine, fut appliqué à la queſtion, comme accuſé d'avoir formé une conjuration. La fermeté avec laquelle il ſoutint les tourmens

1559.

lui ſauva la vie ; mais on le retint en
59. priſon, les Princes Lorrains craignant
qu'il ne ſe vengeât de ce qu'ils lui
avoient fait injuſtement ſouffrir.

Ce fut alors que le Cardinal de Lor-
raine propoſa, comme un moyen ſûr,
de diſtinguer les Religionnaires d'a-
vec les vrais Catholiques, de mettre
dans les rues & dans les carrefours des
Villes de France, & ſurtout à Paris,
des Images de la Vierge & des Saints.
Le Peuple, à qui cette nouveauté plut
beaucoup, orna les Images auſſi-tôt
qu'elles furent poſées, & alluma de-
vant elles des bougies, qui brûlerent
jour & nuit. Le ſoir on s'aſſembloit
pour chanter des Pſeaumes & des
Hymnes devant ces Images. La plû-
part des aſſiſtans étoient, ou des Va-
lets, ou des Crocheteurs, qui ayant à
la main des petites boëtes, importu-
noient les paſſans pour en recevoir
quelques piéces de monnoye. Si quel-
qu'un refuſoit de payer cette eſpece
de tribut, ou qu'il paſſât ſans ſaluer
les Images, la populace le ſaiſiſſoit
auſſi-tôt, l'accabloit de coups, l'ap-
pelloit Hérétique, & le conduiſoit en
priſon Pluſieurs de ceux qui y furent
mis de cette ſorte, n'en ſortirent

que pour aller au ſupplice.

Tant de violences ſi ſouvent réitérées ne pouvoient qu'augmenter l'animoſité des Proteſtans. Ils furent ſurtout indignés des Images placées au coin des rues; leur nombre augmentoit chaque jour, & ils prenoient de la fierté, à meſure qu'ils ſe voyoient plus en état de ſe ſoutenir; ainſi leurs plaintes n'étoient plus ſi ſecretes, & les Guiſes qui leur avoient impoſé ſilence pendant un tems, les entendoient murmurer de nouveau avec plus de hardieſſe. Aſſez forts pour parler, les Proteſtans étoient encore trop foibles pour agir; il s'agiſſoit néanmoins de penſer à leur ſureté. On les attaquoit de tous côtés, & ils ne ſe défendoient en aucune maniere. Les Principaux d'entre eux penſerent donc à trouver des moyens de ſureté, proportionnés à leurs forces & à leur ſituation. Ils tramerent alors une conſpiration contre les Guiſes, après avoir proteſté qu'ils n'en vouloient ni à la perſonne ſacrée du Roi, ni aux Reines, ſa femme & ſa mere. Les Miniſtres de la réformation furent conſultés avec ſoin à ce ſujet; ils approuverent le deſſein des Conjurés, pourvû

1559.

La conjuration d'Amboiſe.

qu'il ne regardât que la tyrannie du
1559. Cardinal de Lorraine & du Duc de Guise. Comme cette conjuration fut faite directement contre le Cardinal & son frere, je ne puis me dispenser de la raconter ici en peu de mots.

Le Prince de Condé fut le Chef sécret de cette entreprise, & Godefroi Barri de la Renaudie, dit de la Forêt, fut le seul qu'on montra d'abord aux conspirateurs. Ce jeune homme plein d'esprit & de courage, banni du Royaume à l'occasion d'un grand procès, s'étoit réfugié à Geneve, où il avoit trouvé toute sorte de secours. Les Protestans de cette Ville lui avoient inspiré des sentimens de vengeance contre les Guises, persécuteurs des Religionnaires de France. Revenu dans le Royaume avec ces dispositions, il forma un parti de gens déterminés, & complota avec eux de lever tout à coup des troupes, & après s'être rendus aux lieux où le Roi seroit alors, d'enlever ce Prince des mains des Guises, & de les punir en même-tems de tous les maux qu'ils avoient commis depuis le commencement de leur administration.

Les Conjurés se rendirent à Nantes à un jour marqué, sous prétexte d'assister au jugement d'un grand Procès, 1560
& à la célébration d'un mariage. La Renaudie les visita tous les uns après les autres; & ensuite les ayant assemblés, il leur représenta le danger que couroient leurs freres; il leur dit, que les Guises, étrangers dans le Royaume, le gouvernoient avec un empire absolu; qu'on entendoit parler chaque jour de leurs violences, & que ces ennemis des François, sous le prétexte de la Religion, tendoient à accabler à la fois le Roi & ses Sujets; qu'il falloit prévenir ce malheur, & aller à Blois où la Cour étoit alors; que pour mieux tromper les Guises, & toucher le cœur du Souverain, on lui envoyeroit d'abord une multitude désarmée, pour lui demander la liberté de conscience; que pendant ce tems là, une forte troupe de Soldats environneroient Blois, & y entreroient ensuite pour accabler les Guises, s'ils refusoient de quitter pour jamais la Cour.

Tous les Conjurés applaudirent au projet de la Renaudie, & ils se séparerent pour aller dans différentes Pro-

vinces, préparer toutes les choses né-
1560. cessaires au succès de l'entreprise. Cependant la Renaudie vint à Paris, où il se confia à un nommé Avenelles Avocat; celui-ci qui paroissoit d'abord approuver le complot, en fut effrayé ensuite, & alla trouver de Vouzai, Maître des Requêtes, chargé des affaires du Cardinal de Lorraine, à qui il découvrit toute la conspiration. Milet Secretaire du Duc de Guise lui mena en poste Avenelles; & le Duc ayant déja reçu plusieurs avis conformes à ce que lui disoit l'Avocat, mena le Roi à Amboise, se croyant plus en sureté dans cette Ville, que dans Blois. On manda aussitôt l'Amiral de Coligny, d'Andelot & le Cardinal de Châtillon leur frere, ne doutant point qu'ils n'eussent quelque part à la conjuration.

Catherine de Médicis, qui en fut extrêmement effrayée, s'enferma avec eux dans son cabinet, & les interrogea. L'Amiral répondit avec beaucoup de respect; mais en même-tems avec une hardiesse, à laquelle cette Princesse ne s'attendoit pas; il blâma ouvertement la violence & les autres abus de l'administration présente, &

dit à la Reine, qu'après la conduite qu'on avoit tenue, elle ne devoit pas s'étonner qu'il y eût dans le Royaume des gens au désespoir, qui cherchassent à se venger. Il parla aussi des énormes abus qu'il croyoit voir dans la discipline Ecclésiastique. Son discours ayant été rapporté au Cardinal de Lorraine & au Duc de Guise, ils consentirent à faire rendre un Edit, par lequel on accordoit la liberté de conscience jusqu'à ce qu'un Concile libre eût terminé tous les différends de la Religion. 1560.

Pendant ce tems-là le Duc de Guise écrivoit dans toutes les Provinces pour faire des levées, ordonnant à la Noblesse de se rendre auprès du Roi, & aux Gouverneurs des Places d'arrêter tous les gens armés qui prendroient le chemin d'Amboise. Le Prince de Condé, qui songeoit alors à se rendre à la Cour, continua son voyage, quoiqu'on l'eût assuré que la conspiration étoit découverte. La Renaudie plus exposé encore que le Prince témoigna le même courage, & tous ses complices l'imiterent; mais leur résolution ne les sauva pas d'un mauvais succès. Castelnau, un des principaux Chefs de

l'entreprise, qui avoit abandonné le
560. Château de Nozai, sur la parole du Duc de Nemours, fut arrêté avec les siens, malgré la foi donnée; plusieurs autres ayant été aussi arrêtés en même-tems, furent pendus aux creneaux du Château d'Amboise.

La Renaudie instruit du malheur des siens, s'avança toujours vers Amboise, à la tête d'un corps de Cavalerie. Pardaillan envoyé contre lui par les Guises le rencontra. La Renaudie poussa son cheval contre Pardaillan, & le blessa d'un coup d'épée; mais pendant qu'il étoit aux mains, un Valet surprit la Renaudie & le tua: sa troupe se débaucha aussi-tôt, & son corps ayant été porté à Amboise, on le pendit à côté des autres. Ce qui restoit de Conjurés ne se rebuta pas, & dans le tems qu'on les croyoit consternés, une nouvelle troupe entreprit de forcer le Château. Par le retardement d'un des leurs, ils furent encore repoussés; mais plus heureux que les premiers, ceux-ci eurent le tems de se retirer. Aussi-tôt on dépêcha des Cavaliers de tous côtés, qui prirent un grand nombre de Religionnaires; & sur ce que le peuple murmuroit de

tant d'emprisonnemens & d'exécutions, on donna la liberté à quelques-uns. Le Maître particulier des Eaux & Forêts eut ordre de courir le Pays, & de faire tuer sur le champ, sans aucune information, tous ceux qu'il trouveroit en armes. Plusieurs Marchands & autres Voyageurs opulens, furent la victime de cet ordre barbare. 1560.

Le Prince de Condé, qui étoit venu imprudemment à Amboise, fut arrêté; & on redoubla encore la garde du Roi, pour que personne ne pût entreprendre de rendre la liberté au Prince. Chaque jour alors fut marqué par une nouvelle exécution; les creneaux du Château d'Amboise n'offroient aux yeux que des cadavres. Castelnau, homme d'une des plus illustres Maisons du Royaume, quoiqu'il eût sauvé la vie au Prince Charles frere de François II, qui fut depuis Roi sous le nom de Charles IX, & qu'un de ses freres eût été tué en le défendant contre des Paysans, qui l'avoient attaqué sans le connoître, Castelnau, dis-je, ayant obtenu sa grace de la Régente, ne put l'obtenir des Guises; il fut envoyé au supplice avec les autres. Un d'entr'eux, trempant ses mains dans

le sang de ceux qu'on avoit déja fait
1560. mourir, les leva vers le Ciel: *Voilà*, dit-il, *ô grand Dieu, le sang innocent des tiens, tu ne le laisseras pas sans vengeance.*

Enfin les supplices cesserent pour un tems, & cet intervale fut employé par les Guises à faire faire des informations contre le Prince de Condé. Le Cardinal de Lorraine surtout se servoit contre lui de tout ce que sa haine implacable, & la noire malignité de son esprit pouvoient lui offrir de plus propre à le perdre, & à déraciner du cœur des François cette tendre vénération qu'ils ont toujours témoignée pour les Princes du Sang de leurs Rois. Les moindres présomptions étoient par lui rapportées au Roi & à la Régente, comme des témoignages certains contre le Prince. Il pressoit Catherine de Médicis d'aller au-devant des prétendus maux qui s'aprêtoient, disoit-il, à fondre sur la France, & à accabler les séditieux, par un exemple d'autant plus frappant, qu'on n'en auroit jamais vû de semblable. Parlà, il demandoit la mort du Prince de Condé.

Cependant la Régente, qui le regar-

doit comme pouvant la servir un jour contre les Guises, se contenta de le faire venir devant elle, & lui reprocha, comme un crime, les bruits fâcheux qui couroient sur son compte. 1560.
Le Cardinal de Lorraine présent à ce discours prit la parole, & exhorta le Prince de Condé à profiter des conseils d'une Reine, qui aimoit le repos du Royaume & les Princes du Sang Royal. Il ajouta que s'il doutoit que les coupables le chargeassent en effet, on alloit faire venir ceux qui restoient; & qu'en se cachant derriere une tapisserie, il pourroit entendre tout ce qu'ils diroient. Le Prince de Condé répondit fierement, qu'il ne convenoit point à un homme de sa naissance de se cacher, pour quelque sujet que ce fût; & ayant demandé à parler publiquement devant le Roi, il dit à ce Prince que s'il y avoit quelqu'un qui osât l'accuser en face d'avoir tenté la fidélité des Villes, sollicité les François contre le Roi, ni fait aucune démarche qui pût le rendre coupable envers son Souverain, il offroit de défendre son innocence par les armes, sans avoir égard à sa dignité de Prince du Sang. Ce discours fit une vive im-

1560. pression sur l'esprit des Courtisans, & des Ambassadeurs étrangers qui formoient l'Assemblée. Le Duc de Guise le remarqua, & soit qu'il blâmât en effet les démarches de son frere en cette occasion, soit qu'il crût absolument nécessaire de se disculper à ce sujet, & de se dérober à l'indignation du public, à quelque prix que ce fût, il s'y prit avec beaucoup d'adresse, & d'une maniere même qui éblouit l'assemblée. Il s'écria, qu'en effet le Prince de Condé se plaignoit avec raison de ses calomniateurs; qu'on ne devoit point souffrir leur témérité; que pour lui, bien loin de les appuyer, si quelqu'un d'eux osoit accepter le combat proposé par le Prince, il le prioit très-humblement de le prendre pour son second. Le Prince de Condé surpris de l'offre du Duc de Guise, qui dans le fond étoit une ironie, finit en conjurant le Roi de compter sur sa fidélité & sur son obéissance.

Quelques jours après les Coligni se retirerent de la Cour, ne s'y croyant point en sureté. On apprit en même-tems que plusieurs des Prisonniers de Blois s'étoient sauvés, ainsi que Robert Stuart, Soubselles, &c. Ils écri-

virent au Cardinal de Lorraine, pour lui mander qu'ayant appris la fuite des premiers Prisonniers, ils s'étoient échappés eux-mêmes; qu'ils espéroient les rejoindre bien-tôt, & les lui ramener en nombreuse compagnie. Le Cardinal, plus timide à mesure qu'il commettoit plus de forfaits, s'épouvanta de leurs menaces. Il fit publier deux Edits, par lesquels le Roi promettoit le pardon des fautes passées à ceux des Protestans qui voudroient rentrer dans le giron de l'Eglise Romaine, remettant pour l'avenir la connoissance de ces causes aux Tribunaux ordinaires, & l'attribuant seulement aux Evêques. On vit aussi le Cardinal plus doux à l'égard des Ministres subalternes, dont il commença à écouter les avis. Il consentit même à une assemblée des Princes & des plus grands Seigneurs de l'Etat, sous prétexte de les consulter sur les moyens de lui rendre sa premiere tranquillité.

1560.

Cette apparence de douceur ne trompa personne; on vit bien que le Cardinal de Lorraine l'accordoit au tems, & parce qu'il voyoit Catherine de Medicis chercher les moyens de

l'éloigner du Miniſtere. Il alloit de
1560. ſon côté au-devant de tous ceux qui pouvoient, ou lui rendre la confiance de cette Princeſſe, ou le mettre en état de s'en paſſer. Pour cela il s'appliquoit à ſe faire de nouvelles créatures: & le Maréchal de Briſſac étant revenu de Piémont, indiſpoſé contre les Lorrains qui l'avoient long-tems tenu comme exilé dans ce Pays, ils le regagnerent en lui accordant le gouvernement de Picardie, refuſé peu de tems auparavant au Prince de Condé même.

Ce Prince s'étoit retiré dans le Duché d'Albret, auprès du Roi de Navarre ſon frere. Les Guiſes eurent peur qu'ils n'entrepriſſent quelque choſe contre leurs intérêts, & on leur envoya un ordre du Roi, qui leur enjoignoit de ſe rendre à la Cour, pour aſſiſter à une grande aſſemblée de Princes & de Seigneurs, qui devoit s'y tenir. L'un & l'autre refuſerent d'y venir, ſous différens prétextes; mais le Connétable ayant été mandé comme eux, obéït. Il y parut à la Cour avec les trois Coligny, le Comte de Villars ſon beau-frere, & une ſuite de près de mille Cavaliers. Les Guiſes

ne s'attendoient pas à un cortege si nombreux, qui fut encore augmenté par plusieurs personnes de qualité, plus attachées encore au mérite du Connétable, qu'à la faveur des Princes Lorrains. 1500.

Le Cardinal de Lorraine n'approuva jamais aucune assemblée, que dans le dessein d'y faire briller son éloquence. Tout le monde sçait qu'il auroit éloigné, sans cela, l'Assemblée dont il étoit question alors, & le Colloque de Poissi; & que ce fut aussi ce qui le fit résoudre à se rendre au Concile de Trente, où durant tout le tems qu'il y fut, il ne chercha qu'à parler. On s'étonna dès ce tems-là, qu'un homme si ambitieux se laissât dominer par cette sorte d'amour propre, plus convenable à un Rhéteur, qu'à un Politique, & qu'il perdît à la composition de ses harangues, un tems considérable, qu'il auroit pû employer plus avantageusement pour son élévation. Le Prélat parla beaucoup en cette occasion-ci, & affecta de rendre un long compte des Finances du Royaume; assurant qu'il les avoit employées avec beaucoup de circonspection, & toujours à l'avantage de l'Etat. Quel-

ques autres ayant auſſi parlé, l'Amiral
1560. de Coligny s'avança vers le Roi, & lui préſenta une Requête au nom des Proteſtans de France, par laquelle ils demandoient le libre exercice de leur Religion. Coligny ajouta qu'en lui donnant cette Requête, on l'avoit aſſuré qu'elle ſeroit ſignée de cent mille hommes, ſi on avoit beſoin de ce grand nombre de témoignages. Le Duc de Guiſe repliqua hautement qu'un million de Catholiques s'oppoſeroient, s'il le falloit, aux demandes injuſtes des Huguenots. Le Cardinal de Lorraine fut d'avis, qu'on ne leur accordât rien juſqu'à l'Aſſemblée d'un Concile, ou général, ou national; & ayant conclu à la convocation des Etats du Royaume, on ſe ſépara, en apparence, dans le deſſein de ſuivre cette derniere opinion.

Le Royaume jouit pendant quelque tems d'un repos ſouhaité avec tant d'ardeur. Les Huguenots en profiterent pour ſe fortifier, & les Guiſes pour attaquer de nouveau le Prince de Condé. Pluſieurs perſonnes, qui lui avoient été attachées, furent miſes à la queſtion, & ſur les accuſations de ceux-là, d'autres ſe virent enfermées à

la Bastille. Le Prince de Condé se récria sur une conduite plus injurieuse encore à son égard, que celle qu'on avoit déja tenue à Amboise. Une tentative qu'on fit en ce tems-là sur Lyon, & dont on le crut l'auteur, rendit la Reine sourde à ses plaintes, & on lui fit sçavoir que s'il vouloit qu'on le crût innocent, il devoit se rendre à la Cour. La Douairiere de Roye, belle-mere de ce Prince, manda à la Reine qu'il s'y rendroit en effet, si on lui permettoit d'avoir une suite capable de le mettre en sureté contre les entreprises des Guises. On répondit avec aigreur à cette proposition ; & les créatures du Prince de Condé se virent persécutées avec une nouvelle fureur, parce que l'on trouva le projet d'une nouvelle conjuration contre les Guises, sur l'enveloppe d'une lettre adressée au Prince de Condé par le Vidame de Chartres.

1560.

L'intention des Guises, aussi bien que celle de la Régente, étoit d'attirer le Roi de Navarre & le Prince de Condé à la Cour, se promettant alors de trouver aisément le moyen de perdre le dernier, & peut-être le Roi de Navarre lui-même. Pour cela on leur

envoya le Cardinal de Bourbon leur
1560. frere, & le même qui porta depuis le
nom de Roi au commencement du regne de Henri IV. Le Cardinal d'Armagnac se joignit à lui, & il vint enfin à bout de déterminer les deux Princes à le suivre. Les Guises ayant appris qu'ils étoient en marche, eurent soin de leur interdire l'entrée des grandes Villes qui se trouvoient sur leur passage. Le Roi de Navarre s'inquiéta de cette défiance, & se retira à Luzignan; mais on le regagna à force de politesses, & il se rendit enfin à la Cour, répondant à ses amis, qui cherchoient à le retenir, qu'il n'avoit rien à craindre; & que d'ailleurs, on ne pouvoit faire pis à un Prince de sa sorte, que de le releguer dans ses terres. Enfin il arriva à Orleans où étoit le Roi. Il s'apperçut, en entrant dans cette Ville, du traitement qu'on lui préparoit; personne ne parut au-devant de lui. Le Duc de Montpensier, & le Prince de la Roche-sur-Yon, tous deux de la Maison de Bourbon, & ses cousins, furent les seuls qui l'accompagnerent, & lorsqu'il voulut entrer à cheval dans la cour du logis qu'occupoit le Roi, suivant l'usage

ordinaire, on le fit descendre, & il entra par le guichet avec le Prince de Condé son frere. L'un & l'autre s'étant rendus dans la chambre du Roi, le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise resterent insolemment dans leur place, sans se lever, ni sans leur faire aucune civilité. Le Roi les conduisit ensuite à sa mere, & dit à cette Princesse, qu'il avoit fait venir le Prince de Condé à la Cour, pour qu'il eût à se justifier de plusieurs crimes qu'on lui imputoit. Celui-ci s'écria que ces accusations étoient des calomnies des Guises, & qu'il n'avoit jamais eu dessein de manquer de fidélité à son Roi, ni de troubler le repos du Royaume. Catherine de Médicis pleura; mais ni les larmes, ni l'assurance du Prince de Condé, ne toucherent point le Roi, qui le fit conduire seul dans une maison voisine, où on le retint prisonnier. Le Roi de Navarre, au désespoir du malheur de son frere, reprocha au Roi de lui avoir manqué de foi, & au Cardinal de Bourbon son frere, d'avoir aidé les Guises à opprimer sa Maison. Son emportement, tout sincere qu'il étoit, ne fit peur à personne; on le connoissoit trop, pour craindre qu'il con-

1560.

servât long-tems des désirs de vengeance.

1560. Le Prince de Condé prisonnier.

Cependant pour prévenir les effets de ses premiers transports, on lui ôta sa suite ordinaire; & il ne se vit plus gardé que par des gens dévoués aux Guises. Pour le Prince de Condé, à peine fut-il entré dans la maison dont nous avons parlé, que l'on travailla à griller toutes les fenêtres & à murer la plûpart des portes. Il étoit à craindre que les Huguenots ne fissent les plus grands efforts, pour délivrer un Prince sur lequel ils fondoient toutes leurs espérances. Dans cette crainte, on avoit élevé à un des coins de la maison qui regardoit trois rues, un petit bastion de brique, sur lequel étoient placées quelques piéces de canon. Une troupe d'hommes d'élite gardoit les avenues de cette maison; ensorte, que le Roi restant à Orleans, il étoit impossible de la forcer. Le Monarque nomma promptement des Commissaires au Prince de Condé, qui vinrent sur le champ l'interroger. Il refusa de leur répondre, sur ce qu'il ne pouvoit être jugé qu'en présence du Roi, des Princes du Sang, des Pairs du Royaume, & les Chambres du Parlement étant assemblées.

Le Conseil du Roi, qui suivoit en tout les mouvemens des Guises, ordonna 1560.
au Prince de Condé de répondre aux Commissaires qui lui avoient été donnés, sous peine d'être regardé comme convaincu du crime de leze-Majesté.

Plus le Cardinal de Lorraine voyoit la perte du Prince de Condé prochaine, plus il sentoit la nécessité de faire périr en même-tems le Roi de Navarre; persuadé que tout foible qu'étoit le caractere de ce Prince, il s'efforceroit néanmoins de venger la mort de son frere. Ce Ministre représenta donc au Roi, qu'Antoine de Bourbon étoit aussi dangereux que le Prince de Condé, & qu'il falloit en même-tems les sacrifier tous deux au repos de l'Etat; qu'avant même de condamner le Prince de Condé, il falloit mander le Roi de Navarre, pour lui reprocher d'avoir favorisé son frere dans la conjuration qu'il avoit formée: Que sans doute ce Prince répondroit avec hauteur, & qu'alors des gens cachés derriere la tapisserie se jetteroient sur lui, & le tueroient. Le Roi de Navarre, instruit de ce noir complot, loin de montrer une lâche crainte de la mort, se prépara à obéir aussi-tôt que le Roi

le demanderoit, se déterminant, si on
1560. l'attaquoit, à se défendre contre ses assassins; mais prévoyant bien qu'étant seul, & n'ayant que son épée, il succomberoit sans doute sous le nombre, il pria un de ses amis, de recueillir au moins ses habits teints de son sang, & de les envoyer en Bearn à son fils encore jeune, afin qu'il le vengeât un jour.

Ce fut dans ces dispositions qu'Antoine de Bourbon se rendit auprès du Roi; il s'avança d'abord & lui baisa la main. Le jeune Prince touché de cette marque d'obéissance & de soumission, ne put se résoudre à rien dire de fâcheux au Roi de Navarre, ni à rien ordonner de cruel contre lui. Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise le voyant sortir comme il étoit entré, frémirent d'indignation. On prétend même que le dernier s'écria en parlant du Roi; *ô le pauvre Roi que nous avons!* Une exclamation de cette nature étoit plus digne du Cardinal de Lorraine, que du Duc de Guise. Tout le monde avoua qu'il se prêtoit à regret aux désirs sanguinaires du Cardinal son frere.

Cependant le Procès du Prince de

Condé alloit se terminer, & la Sentence devant être l'ouvrage des Guises, elle ne pouvoit lui être que funeste. Catherine de Médicis songea alors à la retarder, craignant avec raison que les Guises, après avoir sacrifié à leur ambition les deux premiers Princes du Sang, ne portassent enfin leurs coups sur elle-même & sur ses enfans. Dans cette appréhension, elle manda le Connétable de Montmorency, comptant que la présence de ce premier Officier de la Couronne, & le grand nombre de Noblesse qui l'accompagnoit toujours, releveroit le courage des partisans du Prince de Condé, & qu'on trouveroit enfin le moyen d'abattre la puissance des Guises. Le Connétable se mit en devoir d'obéir; mais craignant que cet ordre de la Reine ne fût un piége des Guises pour l'attirer à la Cour, & lui faire le même traitement qu'au Prince de Condé, il trouva plusieurs excuses pour retarder le jour de son départ, & ne marcha ensuite qu'à petites journées.

1560.

Tout à coup, & dans le tems que l'on croyoit avoir le plus à craindre des Guises, le Roi, dont l'imbécilité

& la foiblesse faisoit toute leur force,
1560. tomba dangereusement malade. Inquiets de cet accident, ils firent condamner à mort le Prince de Condé, & l'on avoit déja marqué le jour de son supplice; mais le danger extrême où étoit le Roi leur présageant une chute prochaine, ils n'oserent presser l'exécution, à moins d'avoir le consentement de la Régente, qui n'avoit pas alors envie de l'accorder. Ils la presserent envain, sous prétexte que le Prince de Condé & le Roi de Navarre, irrités des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus, ne ménageroient plus rien après la mort du Roi, & l'attaqueroient de tout leur pouvoir. Le Chancelier de l'Hôpital, & la Duchesse de Montpensier l'assurerent au contraire du désir que le Roi de Navarre avoit de s'unir avec elle contre les Guises, à qui seuls ce Prince imputoit les outrages qu'il avoit reçus. La Régente le fit venir, & ils se promirent l'un & l'autre de se prêter un secours mutuel contre les entreprises des Guises, si la mort du Roi ne suffisoit pas pour les accabler.

Ce Prince mourut le cinquiéme jour de Décembre, âgé de dix sept ans,

dix mois & un jour. Son frere Charles monta sur le Trône, & l'extrême jeunesse de ce Prince laissa le gouvernement de l'Etat entre les mains de Catherine de Médicis. Elle commença cette nouvelle administration, par le rappel de la plûpart des Exilés, & surtout par celui du Connétable Anne de Montmorency, qu'elle pressa de revenir à la Cour, l'assurant qu'elle vouloit se servir principalement de ses conseils. Ce Seigneur obéit, & se rendit à Orleans auprès du nouveau Roi. Les Guises éprouverent alors la différence de leur autorité passée à leur pouvoir présent. Ils avoient mis des Gardes aux portes de la Ville; le Connétable les ayant remarqués en entrant, leur demanda qui les avoit mis là, & si le Roi avoit besoin de garnison dans une Ville située au milieu du Royaume. Il leur commanda de se retirer, qu'autrement il les feroit pendre. Les Soldats obéirent à la voix du Connétable & se retirerent. Montmorency agissoit avec cette hauteur, parce qu'il étoit instruit de la disposition des affaires, & qu'on alloit déferer la Régence du Royaume au Roi de Navarre. Catherine de Médi-

1560. Charles IX

cis, quoique sollicitée par les Guises, ne s'y opposa point, ayant conservé pour elle une autorité supérieure encore à celle d'Antoine de Bourbon. Pour le Prince de Condé, après avoir envain demandé qu'on lui nommât ses accusateurs, il sortit de prison, & se retira dans une des Places de son frere, jusqu'à ce que le Roi l'eût rappellé à la Cour, où on lui rendit sa place ordinaire dans les Conseils.

1560.

Pendant son absence, on avoit tenu l'assemblée des Etats convoquée sous le regne précédent; mais quoique l'on y eût parlé avec beaucoup de hardiesse & de courage des maux de l'Etat & de leur cause, on s'étoit mis peu en peine de les faire cesser. Bien-tôt après, on vit naître de nouveaux troubles: le Roi de Navarre se brouilla avec la Reine mere; le Connétable de Montmorency, zélé pour la Religion Catholique, voyant que le Prince de Condé & les Colignis persistoient dans la doctrine des Protestans, se rangea du parti des Guises, & fit pancher la balance de leur côté. Catherine de Médicis se tint au contraire dans un juste équilibre, aussi nécessaire à ses intérêts qu'il étoit difficile à con-

ſerver, dirigeant ſes mouvemens de l'un ou de l'autre côté, ſuivant que les circonſtances l'exigeoient, & ne permettant jamais que ſes ennemis fuſſent abaiſſés de telle ſorte, qu'ils ne fuſſent plus en état de donner de la crainte à ſes amis, en cas qu'ils vinſſent à la négliger. Par cette adreſſe, la principale autorité reſta long-tems entre ſes mains. Le Roi de Navarre, quoique décoré du titre de Régent, conjointement avec Catherine de Médicis, n'en exerçoit les fonctions qu'en ſubalterne. 1560.

Mortification que reçoit le Cardinal dans l'aſſemblée des Etats.

Le Cardinal de Lorraine, que l'on avoit refuſé d'entendre deux fois de ſuite à l'aſſemblée des Etats, quelque inſtance qu'il eût faite, crut qu'une courte abſence convenoit à la ſituation préſente de ſes affaires. Il étoit d'ailleurs fort chagrin, ainſi que le Duc de Guiſe, de ce qu'ayant à peu près recouvré leur premiere faveur à l'égard de la Reine Régente, la Nobleſſe du Royaume n'en avoit eu que moins d'égards pour eux, & s'étoit même preſque ſoulevée, lorſqu'on avoit recommandé aux Députés des Etats de parler des Guiſes avec le même reſpect que des Princes du

Sang. Le Comte de Rochefort s'étoit
1560. récrié sur une proposition si absurde. Il étoit à la tête de la Noblesse, & il lui sembla qu'il étoit de son devoir de réprimer l'orgueil de cinq ou six Etrangers, qui vouloient s'égaler à leurs Maîtres, parce que ces Maîtres bienfaisans les avoient tirés de cette médiocrité de fortune dans laquelle ils étoient nés. Les Guises irrités de la hardiesse de Rochefort, & de ceux de la Noblesse qui l'approuvoient, les traiterent de séditieux. Ceux-ci se plaignirent hautement à la Reine de cette injure; & les Guises se virent obligés de déclarer, qu'ils n'avoient prétendu parler que des Nobles qui s'étoient quelquefois opposés aux ordres du Roi; excuse vague, mais dont le corps de la Noblesse tira un grand avantage, l'ayant reçue de la part de gens qui avoient offensé les Princes du Sang même, sans leur faire de réparation. Le Cardinal fut si sensible à ce dernier trait, qu'il quitta la Cour, & se retira dans son Archevêché de Reims, persuadé que la fortune, depuis si long-tems favorable à sa Maison, lui donneroit bien-tôt lieu de reparoître avec plus d'éclat que jamais.

En effet, peu de tems après, la Cour le vint chercher jusque dans son Palais Archiépiscopal, à l'occasion du Sacre du Roi; cérémonie que la Régente se hâta d'achever, pour détourner l'effet des fâcheuses résolutions que le Roi de Navarre & les Guises sembloient avoir prises contre elle. La Régente voulant regagner les Princes Lorrains, décida en faveur du Duc de Guise contre le Duc de Longueville, qui réclamoit la dignité de Grand Chambellan, accordée par Charles VII au Comte de Dunois, & qui depuis ce tems-là avoit été héréditaire dans sa famille. Le Duc de Guise s'en étant emparé, la conserva avec celle de Grand Maître de la Maison du Roi, enlevée de la même façon au Connétable de Montmorency sous le regne de François II. 1560.

Le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny, devenus plus puissans par le grand nombre de Gentilshommes de toutes les Provinces qui s'étoient joints à eux, se plaignirent hautement du peu d'égard que l'on avoit pour ceux de la Religion prétendue réformée, malgré tant d'Edits qui avoient été rendus en leur faveur, &

que l'on enfraignoit tous les jours. Le
1560. Cardinal de Châtillon, Evêque de Beauvais, l'Evêque de Valence, frere du fameux Montluc si redouté en Italie, où il fit la guerre avec beaucoup de gloire, & plusieurs autres Prélats, panchoient pour la réforme, & la prêchoient même jusque dans le Palais du Roi. L'Evêque de Valence se distingua sur-tout par sa hardiesse à ce sujet, & quoique le Connétable de Montmorency se fût emporté contre lui jusqu'à le ménacer, ce Prélat continua d'enseigner, à peu de chose près, la doctrine de Calvin, ayant pour Auditeurs assidus tout ce qu'il y avoit de plus considérable à la Cour, de l'un & de l'autre sexe. Catherine de Médicis, sollicitée par le plus grand nombre de ceux qui l'approchoient, sembloit incliner elle-même vers la réforme; ce qui fut cause que les Etats ayant été assemblés une seconde fois, on prit la résolution de tenir une conférence. On détermina qu'elle se feroit à Poissi; & ce fut là que le Cardinal de Lorraine, sinon le plus éclairé en matiere de Théologie, au moins le plus puissant de tous les Prélats de France, entra en lice avec le fameux Théodore de Beze,

que l'on pouvoit appeller le Patriarche des Proteſtans. 1560.

Le Cardinal ſe flattant d'avoir remporté quelque avantage ſur Beze, dans des conférences particulieres, preſſa le Colloque, ſe promettant de triompher plus glorieuſement à la face de toute la France. Le Roi ſe rendit donc à Poiſſi avec la Reine, la Princeſſe Marguerite ſa ſœur, un des Princes ſes freres, tous les Princes du Sang, & les Conſeillers d'Etat. Le Monarque étant entré dans une grande ſalle où ſe tenoit le Colloque, y trouva, avec les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Châtillon, de Tournon, d'Armagnac & de Guiſe, environ quarante Prélats, outre un grand nombre de Théologiens. Le Roi leur ayant dit qu'il les avoit aſſemblés pour rémédier aux déſordres préſens, & rétablir l'eſprit de paix & de concorde, qui étoit l'eſprit de l'Egliſe, le Chancelier de l'Hôpital prit la parole, & dit: Que la jeuneſſe du Roi l'empêchoit de donner des témoignages plus authentiques de ſon zéle pour la Religion & pour le repos de l'Etat; qu'il leur laiſſoit le ſoin d'appliquer de prompts remedes à ce qui ſe pou-

Colloqu de Poiſſi.

De Thou.

voit trouver de défectueux dans la
1560. discipline & dans la doctrine; qu'au reste, il étoit moins question d'une science profonde que d'une grande humilité; que des subtilités & des détours ne conduiroient qu'à une plus grande confusion; que la douceur & la modération au contraire, toujours compagnes de la vérité, serviroient mieux à la faire reconnoître & à la faire aimer; que d'ailleurs ces Protestans, contre lesquels on alloit contester étoient nos freres & adoroient le même Dieu; qu'il falloit les ramener dans le bercail, & non les frapper pour s'en être écartés. Le Chancelier ajouta: Que la sévérité d'Alexandre Patriarche d'Alexandrie, avoit achevé le crime d'Arius, en excitant le ressentiment & la colere de cet Héréiarque: que les Prélats de cette assemblée devoient donc se proposer une route différente, s'ils ne vouloient échouer au même écueil.

Le Cardinal de Tournon, comme Doyen des Cardinaux, parla après le Chancelier de l'Hôpital, & lui demanda par écrit le discours qu'il venoit de prononcer, afin d'en déliberer à loisir; ce que le Chancelier refu-

ſa, dans la crainte qu'on ne lui fît un jour un crime de la fermeté avec laquelle il avoit cru devoir parler dans une occaſion d'où dépendoit le repos de l'Etat, la ſûreté des conſciences, & où les Prélats ſe trouvoient en même-tems Juges & Parties. 1560.

Théodore de Beze ayant reçu ordre de parler, ſe prépara à obéir; toute l'aſſemblée avoit les yeux ſur lui; ſa ſituation à tous égards étoit intéreſſante. On le voyoit ſeul chargé de défendre une cauſe, prohibée d'avance par tous les Prélats qui alloient l'entendre, & ayant autant de Juges que d'Auditeurs: auſſi laiſſa-t'il paroître une ſorte d'étonnement, qui ſembla d'un heureux préſage à ſes adverſaires; mais ſe remettant bien-tôt, & paroiſſant ſeulement pénétré de reſpect & de vénération pour les choſes dont il alloit traiter, & pour les perſonnes qui alloient l'entendre, ce vieillard ſe mit à genoux, & fit une courte priere; après quoi s'adreſſant au Roi, il ſe plaignit de l'injuſtice de ceux qui vouloient faire paſſer les Réformés pour des ambitieux, des ſéditieux, des perturbateurs & des impies, pendant qu'ils n'avoient d'autre

out que la gloire de Dieu, la conserva-
1560. tion du Prince & le salut de l'Etat, & qu'ils demandoient seulement qu'on leur accordât la liberté de s'assembler, non pour en abuser, mais pour prendre au contraire des mesures ensemble, convenables à leur état & à leur devoir. Après cette protestation, de Beze montra les articles, en quoi ils différoient des Catholiques Romains, & ceux en quoi ils étoient d'accord. Rien jusque-là n'avoit déplû dans son discours: mais étant entré en matiere sur la présence réelle de Jesus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie, il ne garda aucun ménagement ; & en avouant que les Fidéles participoient d'une maniere ineffable au corps & au sang de J.C. comme s'ils le touchoient de la main, & l'approchoient de la bouche, il ajouta, que si l'on avoit égard à la distance des lieux, comme on devoit le faire, lorsqu'il s'agissoit de la présence du corps de Jesus-Christ, & de son humanité considerée séparément de sa divinité, il y avoit plus de distance entre le coprs & le sang de J. C. & le pain & le vin, qu'il n'y en avoit du plus haut du Ciel, au centre de la Terre, Les Protestans n'avoient point

encore paru porter leurs ſentimens ſur la préſence réelle juſqu'à ce point, 1560.
ou du moins ils ne s'étoient jamais exprimés ainſi. Toute l'aſſemblée frémit, & un grand murmure qui ſe fit entendre, annonça à Théodore de Beze le ſcandaleux effet de ſa propoſition.

Le Cardinal de Tournon l'interrompit d'un air indigné; il ſe récria ſur l'horrible blaſphême que toute l'aſſemblée venoit d'entendre, & déclara qu'ayant prévû les excès où ſe porteroient les Proteſtans dans cette aſſemblée, ni lui, ni les autres Prélats qui en compoſoient une partie, n'y auroient jamais conſenti, ſi des ordres réiterés ne les y avoient contraints. Catherine de Médicis ſe trouvant alors compromiſe, répondit qu'on n'avoit rien fait que par l'avis des Princes, des Conſeillers d'Etat, & du Parlement de Paris, & dans l'intention d'apporter un prompt remede aux déſordres qui augmentoient tous les jours. Cependant elle exigea de Théodore de Beze une rétractation formelle de ce qu'il avoit oſé dire ſur le Sacrement de l'Euchariſtie. Ce qui fit que quelques jours après il avoua que

Jesus-Christ étoit véritablement dans la Céne, mais que son corps qui étoit
1560. dans le Ciel, ne pouvoit s'unir avec le pain. Cette explication, qui étoit seulement contraire à la doctrine de Luther, sans renfermer la doctrine Catholique, & sans aussi la contredire; engagea les Prélats à se rassembler; en
1561. sorte que le Colloque fut recommencé le sixiéme de Septembre.

Le Cardinal de Tournon eut beaucoup de peine à y consentir, ainsi que plusieurs autres; mais le Cardinal de Lorraine craignant de perdre la gloire d'un beau discours, qu'il avoit composé à ce sujet depuis long-tems, ramena les autres Prélats, & les fit résoudre à une seconde assemblée. Ce Cardinal en fit l'ouverture, & dit, que deux points essentiels l'avoient choqué dans les principes de Théodore de Beze; que le premier rouloit sur ce que ce Ministre vouloit qu'on regardât le Roi comme Président de l'assemblée; & l'autre sur l'éloignement de Jesus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie. Il déclara qu'il regarderoit toujours le Roi comme un des membres de l'Eglise; mais que le Pape seul en pouvoit être le Chef. Il

ajouta, que dans tous les tems, on avoit vû les Empereurs soumis aux Evêques, en ce qui regardoit la Jurisdiction spirituelle, & non les Evêques aux Empereurs; qu'ainsi la décision des points de doctrine leur appartenoit uniquement, & ne pouvoit être remise au Souverain temporel, sans pécher contre l'ancien usage de l'Eglise; qu'à l'égard de la présence réelle de Jesus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie, on ne s'accorderoit jamais, si les Protestans persistoient à soutenir, comme ils avoient déja fait, que Jesus-Christ n'y étoit pas d'une autre maniere que dans le Sacrement de Baptême; ensuite il rendit à de Beze ses propres paroles, & déclara qu'il étoit aussi éloigné de son sentiment, que le plus haut du ciel l'étoit du centre de la terre.

1561.

Le discours du Cardinal de Lorraine fut extrêmement applaudi. La Reine même en parut très-satisfaite, ce Prélat ne l'ayant point compromise, comme avoit fait le Cardinal de Tournon. Théodore de Beze craignant qu'on ne prît contre lui & contre ses adhérans quelque résolution fâcheuse, voulut tenter de détruire l'effet du

discours du Cardinal de Lorraine, en
1561. y répondant sur le champ; mais le Cardinal ne voulant rien risquer de l'honneur qu'il venoit d'acquérir, fit en sorte qu'on empêchât de Beze de parler; ce qui lui attira le reproche d'avoir vaincu sans combat: le Cardinal consentit seulement à des conférences particulieres, où il parla toujours avec beaucoup de lumieres & d'esprit, mais aussi toujours d'une maniere haute & impérieuse. Elle choqua les Théologiens Protestans; on en vint jusqu'à l'emportement & à la menace.

Alors le Cardinal de Lorraine se servant de cette autorité si convenable à son rang & à sa naissance, imposa silence à tous les assistans, & prétendit terminer la dispute, en demandant aux Ministres, s'ils étoient prêts de souscrire à la confession d'Ausbourg. De Beze lui demanda à son tour s'il parloit de cette sorte au nom de toute l'assemblée. Le Cardinal ne jugea point à propos de répondre, & de Beze garda le silence; cependant voyant que l'on continuoit de le presser sur la confession d'Ausbourg, il demanda à la voir toute entiere, & ajouta qu'il falloit

falloit que le Cardinal de Lorraine & les autres Prélats signassent eux-mêmes ce qu'ils exigeoient de lui. Le Cardinal de Lorraine trouva cette réponse insolente & injurieuse aux Prélats du Colloque. Il s'éleva contre les nouveaux Evangelistes, & n'ayant plus d'ailleurs de harangue à faire, il ne parut plus souhaiter que la rupture de l'Assemblée, & commença même à blâmer la Reine de l'avoir convoquée. Cette Princesse essuya alors les plus grands désagrémens. Un Jesuite nommé Jacques Lainez, depuis Général de son Ordre, éclata ouvertement contre elle, & lui reprocha comme un crime, d'avoir pris connoissance des affaires de la Religion. Animé d'un zele, qui fut blâmé du grand nombre, le Jesuite dit à la Reine des choses dures & piquantes; ensuite tombant sur les Réformés, il les traita sans ménagement, & les appella singes, renards, ne leur épargnant aucun terme injurieux; Lainez leur reprocha qu'ils ne cherchoient qu'à éteindre la saine Doctrine, pour corrompre plus facilement les peuples. Heureusement pour ce Pere, la Reine mécontente de lui fut appaisée

1561.

par Hippolite d'Est, Cardinal de Ferrare, depuis peu Légat en France, qui
561. lui accordoit sa protection.

Tout se passa depuis en disputes, en menaces & en reproches. Les Protestans, pour appaiser les Catholiques, dresserent deux confessions de foi, dans lesquelles ils s'approcherent un peu, par des termes équivoques, des sentimens orthodoxes sur l'Eucharistie. Mais elles ne furent point reçues; & le Colloque se rompit sans qu'on eut pû rien terminer. On découvrit seulement de part & d'autre un grand éloignement, & on jugea que ces sortes de conférences, bien loin de préparer les esprits à une reconciliation, n'étoient propres qu'à rendre les Catholiques & les Protestans plus ennemis. La Reine tenta néanmoins d'effacer de l'esprit des Ministres le souvenir des chagrins qu'ils avoient reçus au Colloque, en les renvoyant honorablement dans les lieux de leur résidence. Vermilio, l'un de ces Ministres, pour lequel la Reine avoit plus de considération, gagna en passant par Troyes l'Evêque de cette Ville. Celui-ci, à la persuasion de Vermilio, assembla les principaux Protestans de

son Diocèse, & se fit élire par eux une seconde fois Evêque. Depuis ce tems-là, il prêcha hautement leur doctrine; mais les Prélats de France, craignant avec raison le danger d'un pareil exemple, obtinrent du Roi qu'il fût déposé. 1561.

On apprit quelque tems après une démarche du Cardinal de Lorraine, plus intéressante encore pour l'Etat, & qui étoit une suite de l'engagement qu'il avoit pris avec le Roi d'Espagne, par le moyen de Perrenote Evêque d'Arras. Durant la tenue du Colloque de Poissi, un Prêtre nommé Artus Desiré, à l'instigation de quelques-uns de ceux qui désaprouvoient cette condescendance qu'on avoit pour les nouveaux Evangelistes, envoya une Requête au Roi d'Espagne, par laquelle le Clergé de France imploroit le secours de ce Monarque contre les Protestans. Plusieurs prétendent que le Cardinal de Lorraine n'eut aucune part à cette démarche; d'autres soutiennent au contraire, qu'elle ne se fit que par ses ordres. Cependant on vit depuis, par la conduite que tinrent ses neveux le Duc de Guise & le Duc de Mayenne, que les Princes Lor-

Démarche du Cardinal de Lorraine.

rains, trop foibles par eux-mêmes
1561. pour réussir dans leurs grands projets, avoient toujours compté sur les secours de l'Espagne, pour s'assujettir la France.

Quoiqu'il en soit, Desiré partit chargé d'une Requête, dans l'intention de la présenter lui-même à Philippe II. Mais sur quelques soupçons qu'on eut contre sa personne, il fut arrêté à Orleans & amené à la Reine. Le Parlement prit aussitôt connoissance de cette affaire; & ce qui fit croire que le Cardinal de Lorraine étoit auteur de la démarche de Desiré, c'est qu'on négligea les informations, & que Desiré se vit seulement condamné à demeurer prisonnier entre les mains & dans le Convent des Chartreux. Daugence en revenant de traiter avec le Duc d'Albe, Ministre de Philippe II, de la part du Roi de Navarre, apporta de nouvelles preuves à la Cour, de l'intelligence qu'on avoit en France avec les Ministres d'Espagne. L'Evêque de Limoges donna un pareil témoignage, & Catherine de Medicis voyant alors trop clairement ce qu'il lui étoit important de paroître ignorer, cacha au Car-

dinal de Lorraine ce qu'elle pensoit de ses intrigues, & ne songea plus qu'à trouver un prétexte pour l'éloigner. 1561

Son absence en effet étoit absolument nécessaire. Du milieu de la Cour de France, dont il recommençoit à diriger tous les mouvemens, il faisoit agir à son gré les Puissances étrangeres, & les animoit surtout contre les Princes du Sang. Déja le Roi d'Espagne parloit d'eux comme de ses Sujets. En Angleterre on n'en parloit qu'avec mépris, tandis qu'en Italie on ne les regardoit que comme des hérétiques. Le Pape, tout jaloux qu'il étoit du Cardinal de Lorraine, ne pouvoit s'empêcher en public de louer son zéle, & on commençoit à avouer, même en France, qu'il n'y avoit plus de vrais Catholiques parmi les Grands de ce Royaume, que les Princes de la Maison de Lorraine. Par-là, ils devenoient chaque jour plus chers au Clergé & aux peuples; on ne parloit que de leur piété; & si quelqu'un plus éclairé démêloit le motif véritable qui les faisoit agir, il gardoit cette découverte pour lui-même, & n'osoit en faire part aux autres.

La Reine ne chercha pas long-tems

un prétexte, pour tenir le Cardinal
61. de Lorraine éloigné de la Cour de France. Le Pape Pie IV ayant résolu la continuation du Concile de Trente, convoqué depuis si longtems, députa des Nonces à tous les Souverains de la Chrétienté, pour les engager à envoyer au plutôt leurs Ambassadeurs & les Prélats de leurs Etats au Concile. Les Princes Protestans refuserent de voir les Nonces & d'ouvrir les Brefs du Pape, qu'ils renvoyerent cachetés. Ils déclarerent aux Nonces, que ne reconnoissant ni la Jurisdiction du Pape, ni son pouvoir d'assembler un Concile, ils n'avoient garde d'y envoyer, ni leurs Ambassadeurs, ni leurs Ecclésiastiques. Les Nonces revinrent avec cette réponse, qui fit désesperer de réunir jamais les Protestans d'Allemagne à l'Eglise de Rome.

Le Pape craignoit le même malheur du côté de la France. Un grand tiers de ce Royaume s'avouoit Protestant : ils pouvoient aisément entraîner le reste ; & le remede à un si grand mal, ne pouvoit être trop promptement appliqué. Le Souverain Pontife demanda donc à Charles IX qu'il envoyât au Concile ; il promit de le faire, &

la Régente connoissant le goût extrême du Cardinal de Lorraine pour tout ce qui s'appelloit Assemblée d'éclat, ne douta point qu'il n'eût autant d'ardeur de paroître au Concile, qu'elle avoit d'intérêt à l'y envoyer. Le Cardinal de Lorraine justifia les idées de la Régente, par l'empressement qu'il témoigna pour le Concile de Trente; & sur ce qu'on parloit de tenir en France un Concile national, il s'y opposa fortement, & fit même intervenir le Roi d'Espagne, qui pressa la Régente d'envoyer au Concile de Trente, & de rejetter la proposition d'un Concile national, comme pouvant occasionner de nouvelles divisions. En même tems, Philippe s'appliqua à se faire des créatures à la Cour de France, & tâcha particulierement de se concilier le Roi de Navarre, ne doutant point qu'étant sûr de ce Prince & des Lorrains, il ne se vît bientôt maître du Royaume. 1561.

Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise aiderent Philippe à gagner Antoine de Bourbon. Ils lui promirent, de la part de ce Prince, le Royaume de Sardaigne, en échange de celui de Navarre; & de leur part, Marie

1561. Stuart Reine d'Ecosse leur niéce, veuve du feu Roi François II, s'il vouloit répudier Jeanne d'Albret sa femme; ce qu'il pouvoit aisément, selon eux, cette Princesse étant convaincue d'hérésie. Ils leurerent longtems Antoine de Bourbon de ces vaines espérances, jusqu'à ce que l'ayant mis aux prises avec le Prince de Condé son frere, les Colignis & les autres Protestans, ils crurent pouvoir laisser tomber toutes leurs promesses.

Cependant le Duc de Guise se retira à Joinville, le Cardinal de Lorraine à Reims, & le Duc de Nemours ailleurs; ensorte que la Cour resta presque déserte: ce que les Guises crurent devoir contribuer à faire croître les divisions que fomentoient la hauteur de la Reine mere, & l'incapacité du Roi de Navarre. Ils avoient résolu de revenir aussitôt qu'ils pourroient en profiter.

Entretiens Guises le Duc Vittemberg. Le Cardinal de Lorraine ayant été quelques jours à Reims, se rendit à Joinville auprès du Duc de Guise, & de-là ils allerent ensemble à Saverne, Ville du Diocèse de Strasbourg, où le Duc de Vittemberg vint les trouver. Ils dirent à ce Prince, que le

voisinage de l'Allemagne & ses alliances avec la France, l'exposant à se ressentir des troubles qui agitoient ce Royaume, ils avoient cru devoir faire tous leurs efforts pour les prévenir; qu'ils pouvoient eux-mêmes se dire Allemands, & que tenant en même tems un rang considérable en France, les intérêts des deux Etats leur devoient être également chers. Le Cardinal ajouta, que durant la tenue du Colloque de Poissi, il avoit pressé Théodore de Beze de souscrire à la confession d'Ausbourg, & qu'à présent il ne demandoit autre chose du Duc de Vittemberg, que de se montrer favorable à cette même confession, seule en état d'entretenir la paix en Allemagne. Le Duc de Vittemberg loua le zéle & la prudence du Cardinal de Lorraine, le remercia de l'affection qu'il témoignoit pour l'Empire, & l'assura qu'il feroit ses efforts pour que la doctrine de Geneve ne fût point reçue, convenant qu'elle ne pouvoit qu'augmenter encore les désordres de la France; mais il exigea qu'on ne négligeât rien de ce qui pourroit contribuer à la réformation de la Religion, & qu'en attendant on n'en- 1561.

treprendroit rien de fâcheux contre les Protestans en général.

1561.

Affaire de Vassi.

Les Guises revinrent à Joinville très-satisfaits de leur voyage. En préferant la confession d'Ausbourg, qui étoit celle que suivoit le Duc de Vittemberg, les deux freres avoient mis ce Prince dans leurs intérêts, & ils se flattoient de tirer de grands secours de l'Allemagne, si l'on en venoit enfin jusqu'à une guerre civile en France; ce que l'un & l'autre souhaitoient avec passion. A peine furent-ils arrivés à Joinville, que le Duc de Guise reçut ordre de se rendre à la Cour; il se mit aussi tôt en route, & passa par Vassi, Ville du Bassigny, où son arrivée donna lieu à une querelle & à un combat, & fut comme le signal & le prélude de ces batailles sanglantes, que depuis se livrerent les Protestans & les Catholiques. Le Duc de Guise alla rendre compte de ce désordre au Cardinal de Lorraine son frere; & suivant son conseil, il refusa de se rendre auprès du Roi, malgré les ordres réiterés de la Reine mere, alleguant qu'étant occupé à recevoir ses amis, il n'avoit pas le tems de venir à la Cour.

Ne se souciant plus même de la ménager en aucune façon, il affecta d'entrer à Paris à la tête d'une suite nombreuse, par la Porte Saint Denis, jusqu'alors destinée aux entrées de nos Rois. Le peuple de Paris se prêtant à son orgueil, alla bien loin au-devant de lui, poussant des cris de joye. Le Prevôt des Marchands même & les Echevins furent le recevoir en cérémonie; ce qui indigna tous les bons François, & inquiéta extrêmement la Reine mere. Le Connétable de Montmorency, alors ami des Guises, se joignit à eux en cette occasion; & comme si tout ce qu'il y avoit de grandeur eût été destiné aux Princes Lorrains, ce premier Officier de la Couronne, le Chef d'une des plus illustres Maisons du Royaume, servit le Duc de Guise comme un subalterne, n'employant les troupes dont il avoit le commandement suprême, que pour aller brûler sur les remparts, & hors des portes de la Ville, les bancs des Protestans & les chaires de leurs Ministres.

1561.

Orgueil & faste du Duc de Guise.

Le Prince de Condé, pour qui la Reine continuoit d'incliner, leva des Soldats de son côté, & fit une armée

Ligue des Protestans opposée à celle des Guises.

en campagne, écrivit aux Princes Al-
1561. lemands, & à toutes les Eglises Protestantes, pour en obtenir les secours nécessaires. Il ne les demandoit, disoit-il, que pour défendre la Religion réformée, la Reine mere, & le Roi même, opprimés par les Guises. Alors on donna au Prince de Condé le titre de Défenseur & de Protecteur du Royaume de France. On lui jura obéissance., en se soumettant aux plus grandes peines, en cas de défection. Cette ligue, que la Reine mere favorisoit sécretement, mais qu'elle n'osoit approuver en public, avoit en elle-même quelque chose d'odieux, que le Prince de Condé tenta de détruire, en publiant par contraste, les conditions de celle qui avoit été conclue entre les Cardinaux de Lorraine, le Duc de Guise, le Roi d'Espagne & le Pape. Le Duc de Guise s'engageoit à lever en France une puissante armée, pour faire la guerre aux Protestans & au Roi de Navarre même, s'il entreprenoit de les soutenir. Les cinq cantons Suisses attachés à la Religion ancienne, promettoient de fondre sur les cantons Protestans. Le Duc de Ferrare & les troupes du Pape,

devoient attaquer Genève, pendant
que l'Empereur & les autres Princes 1561.
Catholiques de l'Allemagne empêcheroient qu'on ne donnât du secours aux Religionnaires. Par ce moyen on se flattoit d'en venir aisément à bout, d'éteindre la Maison de Bourbon, protectrice des Huguenots de France, & de remettre ainsi toute l'Europe sous l'obéissance de l'Eglise Romaine; & comme on qualifioit cette association de Ligue sainte, il fut permis aux Prêtres de se mettre dans les troupes qu'on leveroit en son nom.

La publication de ces deux ligues inquiéta beaucoup la Reine; mais les Protestans paroissant plus animés, on songea d'abord à les appaiser, en confirmant l'Edit de Janvier, qui leur étoit si favorable, & en décernant de nouvelles peines contre ceux qui voudroient les persécuter; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne s'emparassent d'Orleans & de Rouen, sous prétexte que le Roi de Navarre & les Guises, tenant le Roi & la Reine prisonniers, les Edits qu'ils publioient ne pouvoient les mettre en sûreté, contre les efforts du Duc de Guise, & les intri-

gues secretes du Cardinal de Lorraine
1561. auprès des Evêques d'Allemagne & des Princes d'Italie. Au reste ils déclarerent qu'ils étoient prêts de recevoir dans l'une & dans l'autre Ville, tel Gouverneur que le Roi jugeroit à propos de leur envoyer, sitôt que les Guises & leurs créatures se seroient retirés de la Cour.

Bien loin de se soumettre à cet exil,
1562. & de réparer par un éloignement vo-
& suiv. lontaire tous les maux qu'ils avoient commis jusques-là, les Guises forcerent la Reine mere de déclarer que le Roi ne consentiroit jamais à leur départ, leur présence étant absolument nécessaire à la Cour. Sur cette réponse, la guerre continua, & le Duc de Guise se trouvant assez fort pour se maintenir seul à la Cour, le Cardinal de Lorraine consentit à partir pour le Concile de Trente. Mais avant d'entreprendre ce voyage, il traita avec les habitans de Paris des sommes qu'ils devoient donner pour le siége d'Orleans que le Duc de Guise alloit entreprendre : il prit ensuite le chemin de Trente, non sans causer beaucoup d'inquiétude au Pape.

On publioit hautement en Italie,

que le Cardinal de Lorraine venoit [redacted] seulement à Trente, pour confirmer dans le Concile ce qui avoit été, disoit-on, accordé à son instigation dans le Colloque de Poissi, & pour demander que l'usage de la Communion sous les deux especes fût rendu aux Laïcs; que le mariage fût permis aux Prêtres, & que les prieres publiques se fissent en langue vulgaire. On ajoutoit que le Cardinal de Lorraine insisteroit particulierement sur l'article de la pluralité des Bénéfices; ce qu'on eut d'autant plus de peine à croire, que cette Eminence elle-même possedoit à la fois plusieurs Evêchés, & un grand nombre des plus riches Abbayes du Royaume. A l'égard du rétablissement de la Céne suivant l'ancien usage, on ne doutoit pas qu'il ne le proposât : les Ambassadeurs de France avoient déja exhorté les Peres du Concile à accorder la communion du Calice, & ils avoient représenté, que lorsqu'il s'agissoit de choses de droit positif, il étoit nécessaire de condescendre aux vœux des Nations, & de suivre la regle premierement établie, sans égard pour l'usage actuel. Les Ambassadeurs avoient

1562. & suiv.

Départ Cardinal Lorraine po le Concile Trente.

De Tho

ajouté que dans l'institution de la Cé-
1562. ne, on avoit réuni le pain & le vin;
& suiv. que les Rois de France, dans la cérémonie de leur Sacre, la reçoivent encore de cette maniere, & que dans plusieurs Monasteres du Royaume il étoit d'usage en certains jours marqués, de faire communier les Laïcs sous les deux especes, sans que jamais la Cour de Rome se fut plainte de ce rit. Le Pape auroit moins insisté sur ce point particulier, s'il eût été le seul article à réformer; mais il crut devoir se montrer ferme sur ce point, afin que le Cardinal de Lorraine proposât moins hardiment le mariage des Prêtres, & les autres articles dont il étoit chargé.

On l'attendoit avec impatience au Concile. Les Ambassadeurs de France ne doutoient point qu'il ne les appuyât fortement à certains égards; & d'ailleurs sa présence étoit nécessaire pour ranimer leur courage. Ils étoient étonnés du grand nombre d'Evêques que le Pape envoyoit au Concile de toutes parts : il en empruntoit même aux Princes ses voisins, afin d'être le plus fort dans le Concile. Mais les François souhaitoient moins son arri-

vée, que le Pape ne la craignoit. Le Saint Pere même ne trouvant point 1562. & suiv.
d'autre moyen pour terminer son inquiétude, tenta de dissoudre le Concile, avant que le Cardinal de Lorraine fût venu à Trente. Les Ambassadeurs de France demanderent aux Légats de prolonger pour un mois ou cinq semaines la session où l'on devoit décider la question du calice ; que durant ce tems-là, les Prélats de France viendroient sans doute, ainsi que le Cardinal de Lorraine ; & que ce qui auroit été décidé en leur présence, auroit bien plus de poids, & seroit bien mieux reçu dans tout le Royaume.

Les Légats répondirent aux Ambassadeurs, que le Concile ayant été assemblé principalement à l'occasion des troubles de la France, les Evêques François auroient dû prévenir les autres, & qu'il n'étoit pas juste qu'un si grand nombre de Prélats de divers Royaumes souffrissent de leur retardement & de leur négligence : Telle fut la réponse des Légats. Ensuite on fit répandre publiquement, que les Prélats François ne s'apprêtoient à paroître au Concile, que pour

y apporter de nouveaux troubles, &
1562. donner de nouvelles atteintes à l'auto-
& suiv. rité du Souverain Pontife, en prétendant limiter la puissance Papale, & l'assujettir aux Canons & aux Conciles. Les Ultramontains représentoient, que si on permettoit aux François d'agiter cette question, ils se verroient fortement appuyés par les Espagnols, mécontens, comme eux, de ce que le souverain Pontificat dépendoit seulement du College des Cardinaux, presque tout composé d'Italiens, & qu'on n'y élevoit depuis quelque tems que ceux de cette Nation. On s'écrioit surtout, sur le Cardinal de Lorraine, qui s'étoit toujours montré attentif à diminuer l'autorité du Siége Apostolique, & qui ayant perdu le moyen de se faire nommer Pape lui-même, conservoit toujours le désir de se faire Patriarche de la France. Les Ambassadeurs du Roi, instruits de tous ces discours, se plaignirent de l'injustice des Légats, & leur reprocherent avec raison, que le Pape envoyoit chaque jour de nouveaux Evêques au Concile de Trente, afin qu'au défaut du Saint Esprit, le nombre de voix fût pour lui; & que le Cardinal de Lorraine,

presque certain d'être obligé de céder à la multitude Ultramontaine, ne parût point au Concile, & laissât ainsi opprimer la France. 1562. & suiv.

En effet, les Cardinaux de Ferrare & d'Armagnac, tous deux amis du Cardinal de Lorraine, lui écrivirent de ne se point donner la fatigue d'un long & pénible voyage pour se présenter devant une assemblée asservie au Pape, & qui ne lui promettoit que des désagrémens. Le Pape avoit déja écrit à tous les Princes d'Italie, pour leur montrer le tort que le Cardinal de Lorraine feroit à la Nation, en cas qu'il obtînt du Concile que le Siége Pontifical, selon l'ancien usage, fût alternativement accordé aux Prélats les plus dignes, sans égard au Pays où ils étoient nés.

Le Cardinal de Lorraine s'inquiéta peu de tous ces mouvemens du Pape, qui témoignoient sa peur & sa foiblesse, & combien il lui seroit aisé de se faire acheter aussi cher qu'il le voudroit par ce Pontife. Il voulut même, pour l'inquiéter davantage, que le Roi lui envoyât annoncer son départ pour le Concile. Le Député, chargé de cette commission, prit aussi des lettres

du Cardinal, par lesquelles cette
1562. Eminence assuroit Sa Sainteté, qu'il
& suiv. n'oublieroit rien de ce qui étoit de
son devoir dans une occasion aussi importante. Le Pape questionna beaucoup l'Envoyé du Roi, dans l'intention d'apprendre de lui les sentimens du Cardinal de Lorraine, & les ordres dont la Cour l'avoit chargé. L'Envoyé s'obstinant à ne donner que des réponses générales, le Pape lui dit qu'en tout cas le Concile examineroit mûrement les choses, & que tout y passeroit à la pluralité des voix, donnant à entendre par-là, que les ayant pour lui, il appréhendoit moins le Cardinal de Lorraine. Le Cardinal ayant appris ce discours du Pape, feignit de se laisser pénétrer, & étant arrivé à Turin, il répandit à la Cour de Savoye, que son arrivée à Trente produiroit bien des agitations, & qu'il ne croyoit pas qu'elles seroient à l'avantage du Pape. On ne manqua pas de lui rapporter ces paroles, & il donna ordre aussitôt aux Légats, que dès l'instant que le Cardinal de Lorraine entameroit la réformation de l'élection des Papes, on parlât des abus qui s'étoient glissés depuis peu dans le

Royaume de France, & des moyens d'y remédier, se persuadant que les François craignant une réforme d'un autre genre, abandonneroient celle qu'ils s'étoient proposé de demander au Concile. 1562. &suiv.

Enfin le Cardinal de Lorraine arriva à Trente, ayant avec lui le Cardinal de Mandruce, qui l'étoit allé recevoir à un quart de lieue de la Ville, accompagné d'un grand nombre de Prélats. Les Légats le reçurent à la porte de la Ville, & il marcha avec eux jusqu'au logis qui lui étoit destiné, entre les Cardinaux de Mantoue & de Seripande; honneur singulier, & qu'on ne lui accorda, que parce qu'en passant à Bologne, lorsque le Concile y étoit assemblé, les Légats en avoient usé de cette façon. Le lendemain il alla avec les Ambassadeurs de France rendre visite aux Légats; il leur remit entre les mains les Lettres du Roi adressées au Concile, en leur protestant que personne n'étoit plus disposé que lui à soutenir les prérogatives du Saint Siége, se soumettant même à communiquer toutes ses propositions au Pape ou à ses Légats, afin de ne rien avancer, qui ne fût conforme à ses in-

Arrivée du Cardinal de Lorraine à Trente.

1562 & ſuiv.

tentions. Il ajouta qu'on avoit mal à propos appréhendé que ſon arrivée ne prolongeât le Concile bien au-delà du terme que l'on s'étoit preſcrit; qu'il étoit plus éloigné que perſonne des diſputes inutiles & des queſtions vaines; n'approuvant pas même que l'on eût ſi long-tems inſiſté ſur les deux articles de l'Inſtitution des Evêques, & de la Réſidence, qui pouvoient être diſcutés par-tout ailleurs, ſans entretenir un Concile, convoqué ſeulement dans le deſſein de réunir à l'Egliſe les membres qui s'en étoient ſéparés.

Le Cardinal ajouta qu'il avoit conféré avec les Proteſtans; que leur éloignement venoit plus de mécontentement, que d'opiniâtreté; qu'ils différoient en peu de choſe des Catholiques Romains, & qu'en faiſant revivre la pureté de l'ancienne diſcipline, on viendroit à bout de réſoudre leurs principales difficultés. Il fit voir aux Légats qu'on ne pouvoit choiſir un tems plus favorable pour corriger les abus; que le Duc de Virtemberg même, un des principaux Protecteurs de la nouvelle croyance, s'étoit propoſé de prendre part au Concile, ſi-

tôt qu'on lui donneroit quelque espérance de satisfaction. Il finit, en ajoûtant que le seul moyen de ramener les brebis au bercail, étoit d'écarter ce qui les avoit jusqu'alors effarouchées. 1562, & suiv.

Les Légats répondirent, que le cœur des Protestans, loin de se laisser toucher par les efforts du Concile, n'en respectoient pas plus l'autorité que celle du Pape, & qu'ils donnoient lieu de désesperer de leur conversion ; qu'au reste on s'appliquoit depuis le commencement du Concile à réformer les abus. Ils remercierent en même tems le Cardinal de la bonne volonté qu'il leur témoignoit, & l'assurerent qu'ils lui donneroient satisfaction sur tous les points dont le Roi l'avoit chargé à leur égard. Le Cardinal répondit à ces dernieres paroles, qu'étant dans le Concile, il ne penseroit plus qu'à s'acquitter de son devoir d'Archevêque, & laisseroit le soin des affaires du Roi aux Ambassadeurs de Sa Majesté. Les Légats s'inquiéterent de cette déclaration, qui paroissoit contraire à ce que les Ambassadeurs de France avoient dit eux-mêmes, peu de jours auparavant l'arrivée du Cardinal de Lorraine. Ce qu'il avoit dit

d'ailleurs par rapport à la réformation ; 1562. & suiv. leur faisoit connoître qu'il étoit d'avis de donner quelque satisfaction aux Protestans, ou du moins qu'il avoit envie de leur témoigner sa bonne volonté, pour mériter leur bienveillance. Il la désiroit en effet, & on avoit pû aisément le remarquer dans sa conférence avec le Duc de Vittemberg ; son dessein étoit, en cas de révolution dans le Royaume de France, de tirer du secours des Protestans de la confession d'Ausbourg, contre ceux de la confession de Geneve.

Les Légats apprirent en même-tems que le Cardinal de Lorraine, satisfait des grands biens qu'il avoit acquis en France par tant de proscriptions, avoit résolu de se dépouiller de tous ses Bénéfices, & de ne garder que l'Archevêché de Reims, afin de parler avec plus de liberté sur cet article dans le Concile. Ils sçurent aussi, que son dessein étoit de faire toutes ses propositions à l'amiable ; mais que si on n'y répondoit pas conformément à ses intentions, il quitteroit le Concile, & s'en retourneroit en France, pour y faire de nouveaux Réglemens avec les Prélats du Royaume, indépendamment

ment du Pape; que dans cette intention, il avoit déclaré dans son premier discours, que son avis étoit de reconnoître les Evêques comme établis de Droit divin, & successeurs des Apôtres, comme le Pape l'étoit de S. Pierre; qu'il étoit étroitement uni avec l'Empereur, avec Maximilien Roi de Bohême, & même avec le Roi d'Espagne, tous disposés à satisfaire les Princes Protestans d'Allemagne.

1562. & suiv.

Dans une conjoncture si épineuse, les Légats crurent devoir députer au Pape; & cependant le Cardinal de Lorraine fit son entrée au Concile avec tous les Prélats François. Tous garderent le silence dans les premieres Congrégations, s'en rapportant au Cardinal de Lorraine, seul dépositaire du secret de la Cour & du Clergé de France; aussi les Légats lui rendirent-ils toutes sortes d'honneurs & de respects, ayant ordre du Pape de le faire, pour tâcher de gagner, par ces déférences, l'esprit altier & impérieux de ce Cardinal.

Le jour qu'il entra au Concile, il parla avec une éloquence admirable & charma tous les Auditeurs. Il com-

mença par déplorer les malheurs du
1562. Royaume de France, occasionnés par
suiv. la différence de Religion; il peignit
la cruauté des guerres, les ruines de l'Eglise, le massacre des Religieux, les blasphêmes, les embrasemens, les sacrileges; entrant ensuite dans le détail des affaires civiles, il s'étendit sur le mépris que l'on faisoit en France de l'autorité Royale, de l'infraction des loix, de la corruption des mœurs: » Et tous ces maux, dit-il en finissant, » proviennent de la négligence des » Chefs de l'Eglise à remédier aux » désordres de la discipline Ecclésiasti» que. Faites-y attention, ajouta-t'il, » Ministres des autres Puissances. Tous » ces désordres que vous considerez » de loin, & dans le repos, s'avan» cent peu à peu vers vous; d'ailleurs » le Royaume de France tient trop à » vos Etats, pour ne pas les entraîner » dans sa chute, si on ne prend les pré» cautions convenables.

Quoique sa harangue se sentît de la hauteur de son caractere, elle n'en charma pas moins tout l'auguste auditoire; les Ambassadeurs des Puissances témoignerent tous une satisfaction de l'entendre, qui confirma les Lé-

gats dans l'opinion qu'ils étoient fort amis de l'Orateur. Le Cardinal de Mantouë, chargé de lui répondre, le fit en peu de mots. Il le loua du zéle qu'il avoit témoigné jusqu'alors pour l'intérêt de la Religion, & fit l'éloge de ses vertus & de celles de ses freres, qu'on pouvoit, selon lui, regarder comme les soutiens du Royaume de France.

1562 & suiv.

Quelque chose qu'on eût fait en faveur du Cardinal de Lorraine dans le Concile, il voulut agir, non comme un des membres de cette auguste assemblée, mais comme s'il en eût été le Chef, tenant chez lui des Congrégations particulieres, pour résoudre, avant d'entrer dans le Concile, ce qu'on y devoit approuver ou rejetter, & ne se désistant jamais du parti qu'il avoit pris chez lui. Les Légats faisoient leur possible, pour sçavoir au juste ce qui se disoit dans les Congrégations sécrettes du Cardinal de Lorraine. Enfin ils vinrent à bout de gagner frere Jacques Hugonis, Cordelier, Théologien de Sorbonne, qu'il avoit amené avec lui de France. Celui-ci leur rendit compte des intentions de la Reine de France, & de cel-

les du Cardinal son Maître. Il leur dit
1562. que ce Prélat, quoique bon Catholi-
& suiv. que, inclinoit néanmoins pour les Protestans, & sur-tout qu'il penchoit à leur accorder l'usage du calice, d'abandonner les Images, & de célébrer l'Office Divin en langue vulgaire; que le Duc de Guise son frere & ses autres parens, le pressoient de faire ces propositions au Concile, & de tout tenter pour les faire passer; que la Reine même, hérétique dans l'ame, lui avoit donné vingt mille écus en partant, pour le mettre en état de se faire de nouvelles créatures dans le Concile, & sur-tout pour se tenir plus uni avec les Espagnols. Les Légats n'ignorant plus rien alors des routes que le Cardinal de Lorraine devoit tenir, en écrivirent au Pape, & songerent à détacher les Espagnols de la ligue des François, en faisant revivre l'ancienne dispute de leurs prétentions sur la presséance.

Pour cet effet, le Comte de Lune, d'abord envoyé par l'Empereur, fit signifier aux Légats, qu'il paroîtroit à Trente comme Ambassadeur du Roi d'Espagne; mais qu'avant de s'y rendre, il vouloit sçavoir le rang qu'on lui

accorderoit. Les Légats communiquerent les lettres du Comte de Lune aux Ambassadeurs de France, feignant d'avoir un grand chagrin de ce nouveau sujet de discorde, & les priant d'y apporter quelque remède. Les Ambassadeurs de France lui répliquerent, qu'ils ne cherchoient point à occasionner du trouble; mais que la presséance, ayant de tout tems été accordée à leur Maître, ils ne la céderoient jamais au Roi d'Espagne. Sur cette réponse, les Espagnols du Concile firent le lendemain beaucoup de bruit, frappant des pieds & des mains, comme sur des bancs de théâtre, sans respect pour les Légats, ni pour le Cardinal de Lorraine, qui fronçoit le sourcil, & témoignoit par la fierté de ses regards, combien une pareille insolence lui causoit d'agitation, & lui inspiroit de ressentiment. Quoique le bruit eût été occasionné par un Evêque, à qui il ne prenoit aucun intérêt particulier, le Cardinal déclara hautement, que si l'on s'avisoit d'en agir de la même sorte avec aucun des Prélats François, il en appelleroit sur le champ au Concile plus libre. Il ajouta, qu'on devoit punir les

1562. & suiv.

1562. & suiv. auteurs du tumulte, comme des perturbateurs, & ne faire grace à aucun. Les Peres du Concile ne s'étoient point encore entendu parler avec tant de fermeté & de hauteur. Ils repliquerent d'abord ; mais la fierté du Cardinal de Lorraine leur faisant appréhender quelque chose de fâcheux de sa part, ils se comporterent dans la suite avec plus de modération & de respect.

Cependant la dispute sur la préséance, étoit plus vive que jamais, entre le Comte de Lune, Ambassadeur du Roi d'Espagne, & les Ambassadeurs de France. Les Légats voulant gagner le premier, userent, pour le satisfaire, de subterfuges & de détours, qui déplurent au Cardinal de Lorraine, parce qu'il en devina la cause. Il se plaignit aux Légats, & leur reprocha que les François étoient devenus à Trente l'opprobre des Prestolets Italiens ; qu'ils les injurioient en toutes rencontres, & qu'il avoit entendu de ses propres oreilles ce discours aussi bas qu'insultant, *que de la gale & du farcin Espagnol, ils étoient tombés en mal François*. Les Légats tâcherent d'adoucir le Cardinal de Lorraine, qui leur

parut très-irrité : mais ils ne réussirent point ; & le lendemain sans vouloir se trouver à la Congrégation, il recommanda aux Prélats de France, de parler avec tant de hauteur dans le Concile, qu'on leur accordât tout ce qu'ils étoient chargés de demander ; ou qu'ils sortissent du Concile pour n'y plus rentrer. Les Légats ayant appris cette résolution, se proposerent d'écouter les François avec beaucoup de douceur, quelque chose qu'ils eussent à dire. En effet, on les entendit, sans rien repliquer qui pût donner lieu à la protestation que les Ambassadeurs de France avoient ordre de faire en cas de censure.

1562. & suiv.

Sur ces entrefaites arriva la mort du Roi de Navarre, d'une blessure qu'il avoit reçûe au siége de Rouen. Le Cardinal de Lorraine se répentit alors d'être venu à Trente, se plaignant de ne pouvoir profiter d'un événement si favorable à sa Maison. Le Prince de Condé, déclaré depuis long-tems Chef des Huguenots, ne pouvoit prétendre au Gouvernement de l'Etat : l'incapacité du Cardinal de Bourbon l'en excluoit ; le Duc de Montpensier étoit à peine connu à la

Mort du Roi de Navarre.

Cour, & le Connétable de Montmo-
562. renci cassé de vieillesse, las d'être en
uiv. but à de redoutables concurrens, paroissoit plus disposé à quitter la Cour, qu'à se charger du Ministere ; ainsi le commandement des armes & la direction du Conseil ne pouvoient tomber qu'entre les mains de son frere le Duc de Guise, ce qui étoit depuis long-tems l'objet de ses souhaits ; ensorte, que tout occupé des affaires de France, & de la puissance que son frere alloit y acquérir, il donnoit à peine une légere attention à celles du Concile.

Cependant ayant été témoin d'une injustice que les Légats firent aux Ambassadeurs de France, il leur parla avec plus de hauteur que jamais, ménaçant de se retirer & de faire ensorte, qu'on se passeroit du Pape en France, s'il ne venoit pas à bout de le faire déposer avant son départ de Trente, étant bien instruit des nullités de son élection. Le Pape trembla au récit de ce discours ; il distribua des sommes immenses dans la Ville de Trente, pour détourner l'orage qui pouvoit s'y former, & envoya un Evêque exprès, pour assurer le Car-

dinal de Lorraine, qu'il n'avoit rien plus à cœur que de le ſatisfaire en 1562. tout; le regardant comme le ſeul hom- & ſuiv. me qui pût terminer promptement & avec ſuccès, les matieres importantes qui tenoient depuis ſi long-tems le Concile aſſemblé.

Malgré ces politeſſes de la part du Pontife, le Cardinal de Lorraine déclara aux Légats, que ſi on propoſoit jamais dans le Concile de reconnoître le Pape, comme ayant pouvoir de régir ſeul l'Egliſe univerſelle, & que le Concile ne fût point reconnu pour être ſupérieur au Pape, il proteſteroit ſur le champ, & feroit ſigner ſa proteſtation par ſix-vingt Prélats qui étoient de ſon avis. Les Eſpagnols, malgré leurs différends avec les François, déclarerent qu'ils étoient dans les mêmes ſentimens; ce qui redoubla l'inquiétude du Pape.

Elle fut extrême, lorſqu'il apprit que l'Evêque de Rennes étoit arrivé à Trente, dans le deſſein d'enmener le Cardinal de Lorraine à Inſpruk, où devoient ſe trouver l'Empereur, le Roi des Romains, le Duc de Baviere, l'Archiduc Ferdinand, & l'Archevêque de Saltzbourg, tous con-

traires au Pape & au Concile, & qui
562. ne pouvoient prendre avec le Cardi-
ſuiv. nal de Lorraine que des réſolutions contraires à l'un & à l'autre. Auſſi cette Eminence le voulant faire entendre au Pape, lui écrivit, en prenant congé de Sa Sainteté, qu'il avoit beaucoup à ſe plaindre du procedé des Italiens à Trente, & *que ſi à ſon retour on continuoit à ſe conduire de la même ſorte, il prieroit Dieu, qu'il lui inſpirât à faire choſe, qui fût à ſa gloire & ſervice.* Le Pape comprit ce qu'il vouloit dire; mais il n'avoit rien à attendre que du bénéfice du tems, ne pouvant alors ni remédier aux plaintes du Cardinal de Lorraine, ni s'oppoſer à ſon reſſentiment. Voulant eſſayer néanmoins de lui donner quelque ſatisfaction, il lui écrivit à ſon retour d'Inſpruck, où l'Eminence ne reſta que cinq jours, qu'il vouloit la réformation, & qu'on ne differât plus à contenter ſur ce point les François & les autres Nations qui la déſiroient. On prétend même que le Pape étoit diſpoſé à accorder l'article, ſur ce qu'on lui avoit parlé du déſir qu'en avoit l'Empereur. En effet, ce Prince ſe promenant dans une bibliothéque, & y ayant trouvé l'Abbé de

Clairvaux, lui demanda ce qu'il pensoit de l'*octroi du calice*; celui-ci répondit qu'on ne le pouvoit accorder. Alors l'Empereur se récriant sur l'opiniâtreté d'une partie des Peres du Concile, & faisant allusion au grand nombre d'années qu'ils étoient assemblés, prononça ces paroles du Psalmiste : *Quadraginta annis offensus fui generationi illi, & dixi, semper hi errant corde*, c'est-à-dire, *J'ai été offensé contre cette race durant quarante ans, & j'ai dit, ils sont toujours dans l'erreur de cœur & de volonté.*

1562. & suiv.

Enfin toutes les discussions du Concile ne roulerent plus que sur ces deux points, la communion du calice, & le mariage des Prêtres; les Princes d'Allemagne solliciterent ces deux choses avec ardeur, & rappelloient le souvenir de ces paroles attribuées au Pape Pie II, *que si pour d'importantes raisons on avoit défendu le mariage aux Prêtres Occidentaux, il falloit le leur permettre, en cas qu'on en alleguât de plus solides & de plus fortes.*

Le Cardinal pressoit le Concile à ce sujet; beaucoup étoient pour lui; un plus grand nombre s'y opposoit, & la dispute s'échauffoit de plus en plus,

Le Duc de Guise assassiné.

lorsqu'on apprit à Trente la mort du
1562. Duc de Guise, assassiné par Poltrot
& suiv. au siége d'Orleans. Le Cardinal de Lorraine ressentit vivement la perte d'un si grand homme, & d'un frere qu'il aimoit avec tendresse. Toute l'Europe le regreta avec lui, & on convint unanimement, qu'avec les qualités militaires il auroit réuni toutes les vertus sans mêlange d'aucuns défauts, s'il n'eût contracté les défauts de son frère. Cette mort inattendue dérangea toutes les vûes du Cardinal de Lorraine; il ne parut plus se soucier des avantages qu'il pouvoit remporter sur le Concile en faveur de la France, son frere n'étant plus en état de les partager. Le Pape charmé de ce changement se flatta qu'il pourroit enfin le faire consentir de transporter le Concile à Boulogne, & le fit sonder là-dessus. Le Cardinal de Lorraine pénétré de douleur ne répondit rien de positif, & parut abandonner entierement les affaires du Royaume & du Concile aux Prélats & aux Ambassadeurs de France. A peine même voulut-il se charger de rapporter au Concile les articles de la paix d'Orleans, qui venoit d'être

conclue avec les Huguenots de France.
Cette paix, par laquelle on accordoit le libre exercice de la Religion Réformée dans toute la France, fut extrêmement blâmée par le Concile. Le Cardinal de Lorraine, quoiqu'elle eût été faite aux dépens de la vie de son frere, fut le seul qui tenta de la justifier; moins parce qu'il l'approuvoit en effet, que pour ne pas donner lieu aux Peres du Concile d'augmenter le nombre des Sessions, ayant envie de s'en retourner promptement en France, où Catherine de Médicis l'avoit déja sollicité de revenir; cette Princesse voulant, disoit-elle, lui confier, comme du tems de François II, la principale administration des affaires de l'Etat, & lui donner la premiere place dans le Conseil. Des offres si avantageuses ne pouvoient que flatter beaucoup un homme aussi ambitieux que l'étoit le Cardinal de Lorraine; mais ce qui altéra le plaisir qu'elles lui causerent, fut l'ordre du Roi qui défendoit à ses Ambassadeurs de laisser agiter dans le Concile la question du mariage d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre. Les Princes de Lorraine, dont le but étoit de

1562. & suiv.

1562. & suiv. se frayer un chemin au Trône, sur les ruines de la Maison de Bourbon, souhaitoient que ce mariage fût déclaré illégitime; par-là le jeune Henri, Prince de Bearn, devenoit bâtard, & perdoit son droit à la Couronne de France. Le Cardinal de Lorraine, bien certain que cette proposition seroit faite au Concile, malgré les soins des Ambassadeurs de France, crut que pour ne pas paroître y avoir part, il devoit s'éloigner de Trente; ce qu'il fit en se rendant à Rome. Le Pape le reçut avec de grandes démonstrations de joye. Il en ressentoit en effet de voir éloigné de Trente un homme dont le séjour en ce lieu lui avoit causé tant d'inquiétude. Le Cardinal de Lorraine étant à Rome, ne songea qu'à mériter les bonnes graces du Pape, qu'il jugeoit lui devoir être d'une grande utilité après son retour en France. Catherine de Médicis le pressoit sans cesse d'y revenir; loin que son séjour en Italie fût favorable aux affaires du Royaume, il y nuisoit au contraire, par le sacrifice que ce Prélat faisoit alors au Pape de tout ce qui pouvoit lui gagner ses bonnes graces. . . . .

On parla de finir le Concile : tous les Prélats y consentirent, & prierent le Cardinal de Lorraine de vouloir bien se charger du discours qui se devoit faire à la clôture. On ne pouvoit lui faire une proposition plus agréable. Il revint exprès à Trente, où il se fit écouter avec plus de plaisir encore, qu'on n'en avoit eu à l'entendre, lorsqu'il y parut pour la premiere fois. On le blâma seulement de ce qu'en parlant des Rois de France & d'Espagne, il les avoit mis ensemble, sans faire une mention particuliere du Roi de France, comme on avoit coutume de le faire dans une pareille occasion. Il s'excusa sur la crainte qu'il avoit eûe d'aliéner le Roi d'Espagne, dans un tems où l'on avoit besoin qu'il vêcut en paix avec la France. Ensuite le Pape sollicité par les Légats, confirma tout ce qui avoit été fait dans le Concile, sous le Pontificat de Paul III, de Jules III & sous le sien. Ainsi se termina un Concile assemblé depuis tant d'années, qui avoit coûté tant de soins aux Empereurs, aux Rois, aux Papes, & aux autres Souverains de l'Europe, & sans qu'il eût pû réussir à pacifier les troubles & à réunir les esprits divisés.

1562. & suiv.

Fin du Concile de Trente.

1562. & suiv. Départ du Cardinal de Lorraine.

Le Cardinal de Lorraine, n'ayant plus rien à faire en Italie, en partit, & dans sa route écrivit au Roi pour lui représenter que depuis l'assassinat de son frere, il ne se croyoit plus en sureté en France; qu'il recevoit même de tous côtés des avis qui lui causoient de nouvelles inquiétudes; qu'ainsi il le conjuroit de lui permettre d'avoir des Gardes. Catherine de Médicis lui fit obtenir cette permission, & il ne songea plus qu'à s'en prévaloir, pour humilier tous ses concurrens.

1565. & suiv.

Mais ce qu'il croyoit lui devoir être un sujet de gloire & de triomphe, lui devint une occasion d'humiliation & de chagrin. Depuis que le Cardinal de Lorraine avoit obtenu le privilege d'avoir des Gardes, la paix s'étoit conclue en France entre les Catholiques & les Huguenots. En conséquence de cette paix, le Roi avoit fait un Réglement, par lequel il défendoit à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, de marcher en armes dans les Villes, & enjoignoit à tous les Gouverneurs d'arrêter tous ceux qui contreviendroient à cette Ordonnance. Le Cardinal de Lorraine négligéa d'y faire attention, & après

avoir été saluer sa mere à Joinville, il ne songea plus qu'à se rendre à Paris, suivi d'une nombreuse troupe de Gardes. Le Prélat manda même au Duc d'Aumale son frere, de le venir joindre avec des gens armés. 1565. & suiv.

François de Montmorenci Gouverneur de Paris, fils du Connétable, & ennemi juré du Cardinal de Lorraine, & de toute sa Maison, ayant appris qu'il venoit droit à Paris ainsi accompagné, crut qu'il étoit de son honneur & de son devoir, de l'empêcher d'entrer dans son Gouvernement avec ce cortége. Mais ne voulant rien faire dont il pût être justement repris, il se rendit au Parlement, pour y exposer les ordres du Roi, qui défendoient aux particuliers de paroître en armes dans les Villes, ajoutant que le Cardinal de Lorraine enfraignoit ce Réglement, conduisant avec lui une troupe nombreuse de gens en armes, & s'apprêtant même à les amener à Paris. » J'ai cru, continua Montmorenci, devoir avertir la Cour, que » s'il paroît en cet état, je me croirai » obligé de le charger comme ennemi » du Roi. «

Le Gouverneur de Paris avoit fait

cette démarche, dans la double intention de paroître n'avoir rien fait que de concert avec le Parlement, & de donner lieu aux partisans, que le Cardinal de Lorraine avoit dans cette Compagnie, de l'avertir de sa résolution. Montmorenci étoit bien certain de la permission qu'avoit ce Prélat; mais ne lui ayant pas été montrée, il croyoit être en droit de la regarder comme nulle. Les amis du Cardinal ne manquerent pas en effet d'instruire l'Eminence de la résolution de Montmorenci; mais fier du grand nombre de gens qui le suivoient, on ne put le déterminer à faire aucune politesse au Gouverneur de Paris, s'imaginant que si ce Seigneur osoit l'attaquer dans la Ville, le peuple se déclareroit aussi-tôt pour lui. Loin de recevoir en bonne part ce qu'on put lui alleguer à ce sujet, il brusqua tous les faiseurs de remontrances, & prit sur le champ la route de Paris, ayant résolu que le Duc d'Aumale entreroit par une porte, dans le même tems qu'il entreroit par une autre.

565. & suiv.

Il vient à ris; ce qui arrive.

Etant arrivé à quelque distance de la Capitale, il rencontra le Prévôt des Maréchaux, & ses Archers à cheval

revétus de leurs casaques, que Montmorenci lui envoyoit, pour lui ordonner, au nom du Roi, de mettre les armes bas. Le Cardinal de Lorraine traita de canailles le Prévôt des Maréchaux & ses Archers, & passa outre. Il arriva à Paris quelques momens plutôt que Montmorenci ne l'avoit jugé; en sorte que celui-ci ne put l'empêcher d'entrer dans la Ville, comme il se l'étoit proposé; mais l'ayant rencontré auprès des Saints Innocents, il arrêta d'abord les plus avancés des gens du Cardinal, & tua ceux qui voulurent résister. Le Prélat effrayé de cette attaque, descendit promptement de cheval avec le jeune Duc de Guise son neveu, & se jetta dans une boutique; tous ses gens furent mis en fuite. Montmorenci, content d'avoir réprimé la fierté du Prélat, ne voulut pas qu'on les poursuivît.

1565. & suiv.

Le Cardinal de Lorraine sortit sur le soir de la boutique où il s'étoit caché, & se rendit très-peu accompagné à l'Hôtel de Cluny, où le Duc d'Aumale son frere le vint aussi-tôt trouver, pour consulter ensemble sur ce qu'ils devoient faire. Ils eurent le

lendemain un nouveau ſujet d'inquiétude & de crainte. Montmorenci ayant
1565. & ſuiv. appris que le Bourgeois remuoit, monta à cheval, ſe fit ſuivre par des Soldats, & ordonna que les boutiques encore fermées fuſſent ouvertes ſur le champ, paſſant & repaſſant devant l'Hôtel de Cluny, où ſe tenoient cachés, avec le Cardinal de Lorraine, les Ducs de Guiſe & d'Aumale. On craignoit à chaque inſtant que Montmorenci n'y entrât pour les enlever; ce qui fit que le Parlement envoya avertir le Cardinal de ſortir de Paris, s'il vouloit ſe dérober au reſſentiment du Gouverneur.

Le Prélat prit ce parti, & ſe retira d'abord en Champagne, d'où il envoya au Roi pour ſe plaindre de l'inſulte qu'il avoit reçue au milieu de la Capitale. Ce Prince, par l'avis de ſon Conſeil, ne voulut point décider la querelle, & ordonna ſeulement à Montmorenci & au Duc d'Aumale, de renvoyer également leurs gens de guerre. Quelque tems après, les Princes de la Maiſon de Guiſe, & les Seigneurs des Maiſons de Châtillon & de Montmorenci, ſe trouverent enſemble à Moulins par ordre du Roi;

qui leur ordonna d'oublier le passé, & de vivre désormais en une parfaite intelligence. 1565. & suiv.

Pour le Cardinal de Lorraine, mécontent de la Cour, & sur-tout de la Reine mere, il se retira dans son Archevêché de Reims, où il ne parut plus vouloir s'occuper qu'à regler son Diocèse, & à le garantir du venin de l'hérésie. Ses richesses immenses, qui lui avoient été si souvent reprochées, furent employées à la fondation de plusieurs Hôpitaux; ce Prélat bâtit aussi plusieurs Colléges, qu'il dota richement. Les pauvres se ressentirent surtout de ses libéralités. Enfin dans ces derniers tems de sa vie, il n'oublia rien des devoirs d'un Evêque; on ne l'accusa pas même d'avoir eu part au massacre de la S. Barthelemi, qui fut principalement l'ouvrage de la haine qu'avoit conçue Catherine de Médicis contre l'Amiral de Coligny. D'ailleurs le Duc de Guise son neveu suffisoit seul pour le conseil & pour l'exécution de cet affreux projet. Avec les grandes qualités de son pere, il possédoit l'adresse, la subtilité & la dissimulation de son oncle. On l'accusoit aussi d'aimer, comme lui, le sang & le carnage; ce qu'il

Le Cardinal se retire dans son Diocèse.

1565. & suiv. justifia par le sang froid qu'il témoigna durant la cruelle nuit de la Saint Barthelemi, où il vengea avec tant de barbarie l'assassinat du Duc de Guise son pere, sur des milliers d'hommes, qui peut-être ne l'avoient jamais envisagé.

Mort de Charles IX. son caractere. Pendant le séjour du Cardinal de Lorraine à Reims, Charles IX mourut au bois de Vincennes, âgé de vingt-quatre ans, dans le milieu de la quatorziéme année de son regne. Sa jeunesse, & la durée de sa maladie, firent qu'on le plaignit beaucoup pendant sa vie; mais son extrême négligence, & sa facilité à exécuter le mal qu'on lui conseilloit de faire, furent cause qu'on le regreta peu après sa mort; ce n'est pas qu'il n'eût de grandes qualités, & de l'envie de se signaler. Il ne connoissoit point de péril, & demandoit sans cesse à s'y exposer; mais amoureux de la gloire, & capable d'en acquérir, il se laissa toujours séduire par la feinte tendresse de Catherine de Médicis sa mere; ce qui le rendit méprisable. Parmi ses bonnes qualités, on compte celle d'avoir beaucoup aimé les Lettres, dans un tems où le tumulte des armes paroif-

soit devoir effaroucher les Muses. Il fit du bien aux Poëtes, mais modérement; de crainte, disoit-il, qu'en les mettant trop à leur aise, ils ne cessassent de travailler. Ce Prince faisoit lui-même des vers *, que ses Courtisans trouverent passables; il aimoit la musique, & chantoit trop bien pour un Roi. On pouvoit lui reprocher aussi de s'être trop appliqué à tirer des armes; personne de son Royaume ne l'égaloit sur ce point en adresse & en vigueur. Mais ce qui convenoit mieux à sa dignité, étoit la grace incomparable qu'il avoit à manier un cheval, & sa promptitude à répondre aux harangues des Ambassadeurs étrangers. Il parut aussi en plusieurs occasions qu'il avoit d'excellens sentimens; peut-être même sa foiblesse ne fut elle occasionnée, que parce qu'il crut devoir trop à la Reine sa mere. En mourant il se félicita de n'avoir point d'enfans, & de laisser la Couronne à Henri Roi de Pologne, son frere, Prince déja si célebre par tant de victoires; connoissant, dit-il, par expérience les maux que causoient aux Etats la minorité des Rois.

1565. & suiv.

* Il composa un Livre sur la Venerie, dont Brantome fait un grand éloge.

1565. & suiv.

Henri III. monte sur le Trône.

Le Roi de Pologne n'eut pas plutôt appris la mort de Charles IX son frere, qu'il songea à tromper la vigilance des Seigneurs Polonois, qui craignoient avec raison de le perdre. Ce Prince, malgré leurs soins, s'évada de Cracovie; & ce fut sans doute pour la premiere fois, qu'on vit fuir avec tant d'ardeur une Couronne possedée sans contestation. Henri passa par Avignon: ce fut-là que le Cardinal de Lorraine vint finir sa vie. Le nouveau Monarque étoit le cinquiéme Roi de France, à qui ce Prélat rendoit hommage. Il comptoit beaucoup sur la haine qu'il avoit témoignée contre les Huguenots étant encore Duc d'Anjou, & sur l'amitié qu'il paroissoit avoir eue pour les Princes de sa Maison. Mais le Cardinal n'eut pas le tems de reconnoître s'il étoit toujours dans les mêmes dispositions à son égard.

1574. & suiv.

Maladie du Cardinal de Lorraine.

Assistant avec lui à une Procession solemnelle, ce Prélat se sentit tout-à-coup attaqué d'un grand mal de tête, qui l'obligea de se retirer avant la fin de la cérémonie. Une fiévre violente succéda à ce premier accident, & sentant que sa derniere heure étoit prochaine, il demanda le Viatique. Le

Roi

Roi étoit présent lorsqu'il le reçut ; le
Prélat lui adressa la parole & lui dit : 1574.
Sire, je proteste devant le Dieu vivant & suiv.
que j'adore, & qui en peu d'heures sera mon Juge, que je n'ai jamais eu de dessein contraire au bien de votre Etat. Je laisse deux neveux, qui n'ont & ne peuvent avoir intention, que celle que mon frere leur a recommandée en mourant, & les désavoue s'ils ont autre pensée. Je supplie Votre Majesté de les tenir pour bons Serviteurs, tant qu'ils aimeront son service.

Sa mort.

Le Roi plus touché de son état, que persuadé de sa sincérité, lui fit cette réponse : *Je n'ai jamais douté de votre affection ; mon Etat vous regrétera ; j'avois besoin de votre assistance en mes affaires ; & si Dieu vous appelle, mon service en pâtira. Pour vos neveux, je les aime comme mes parens, & ferai pour eux, n'en doutez nullement.*

Peu de momens après, le Cardinal de Lorraine expira. Ainsi mourut le vingt-sixiéme de Décembre, dans la cinquantiéme année de son âge, un Prélat qui avoit sçû réunir en lui, avec les avantages d'une très-haute naissance, les plus éminentes dignités, & une opulence excessive. Il s'éleva aux

plus hauts dégrés, malgré les obstacles
574. que lui opposerent la prudence de
suiv. François I, l'inquiétude de Henri II, & les brigues de tous les Grands de l'Etat, sous les regnes suivans. La France le craignit, Rome trembla si-tôt qu'il parut la menacer. Philippe II, ce Monarque si fier de la grandeur de Charles-Quint son pere, & de sa propre puissance, traita le Cardinal de Lorraine, non en Sujet d'un autre Prince, mais en ami & en égal. Le cours de sa vie fut presque également heureux, si l'on fait consister le bonheur dans l'abaissement de ses ennemis, & dans la victoire des obstacles qu'ils nous présentent. Il se vit le Maître, non-seulement en France, mais encore dans tous les lieux où il parut. On doute s'il eut en cela plus de talent que de bonheur. Au reste sa vaste ambition trouva tout au-dessous d'elle ; elle lui fit concevoir les plus hardis projets, & on peut dire qu'il ne les forma pas seulement pour lui : ses neveux suivirent la route que ce grand politique avoit sçû leur prescrire ; & si l'on veut confronter avec ses sentimens & ses intrigues le caractere & les démarches du Duc de Guise son

neveu, on reconnoîtra que ce jeune Prince pensa comme son oncle, & se comporta suivant les impressions qu'il en avoit reçues. A l'égard de la Religion, il témoigna peu d'ardeur pour elle, & ne s'en servit, comme la plûpart des politiques habiles, que pour gagner l'estime & la confiance des peuples. Il offrit même au Duc de Virtemberg, de faire recevoir en France la confession d'Ausbourg; ce qui lui auroit attiré une severe réprimande du Pape, si ce Pontife n'avoit craint le Clergé de France, dont le Cardinal disposoit à son gré. Au reste, s'il sçut se rendre si considérable, s'il fit trembler les Pontifes & les Rois, s'il sçut braver une Nation entiere, & toute la Chrétienté assemblée au Concile de Trente, ses derniers momens n'en furent que plus tristes & plus agités. L'inquiétude, le trouble & les remords le saisirent, & il se plaignit amérement d'avoir si long-tems sacrifié sa vie à des grandeurs vaines & passageres, qu'un fatal instant alloit lui enlever.

1574. & suiv.



FRANÇOIS D'O,

Sur-Intendant des Finances sous Henri III & Henri IV, & Gouverneur de Paris.

1578. FRANÇOIS D'O, fils aîné de Jean d'O, Sieur de Maillebois, Capitaine de la Garde Ecossoise du Roi, & d'Helene d'Illiers de Manou, commanda dans ses premieres années une Compagnie de Cavalerie ; mais se défiant de ses talens militaires, & se sentant une grande disposition pour les affaires, voyant d'ailleurs, & le Mezerai. répétant souvent, *qu'une plume portoit des coups plus utiles qu'une épée, & qu'une bourse de jettons apportoit plus de butin qu'une Compagnie de Gens-d'armes, il quitta son premier métier, & se jetta dans les Finances.* Bien-tôt il se rendit extrêmement habile en ce genre d'affaires ; & le Roi étant instruit des ressources infinies que François d'O pouvoit lui fournir pour avoir de l'argent, il le revêtit de la Charge

de Sur-Intendant des Finances. A peine d'O fut-il en possession de cette Charge importante, qu'il changea l'ordre que ses prédécesseurs avoient mis dans les Finances, *ne voulant point, apparemment, que personne connût rien à ses demarches*, & promettant de donner au Roi plus d'argent en une année, que les autres ne lui en avoient fourni en dix ans. Il tint parole durant quelque tems; mais se lassant à la fin de n'employer son industrie qu'à remplir les coffres du Roi, il songea à remplir les siens, & vint à bout, sans pourtant s'enrichir, de ruiner le peuple & le Roi. Voici par quelles voyes il parvint à un si haut dégré de faveur & de fortune. 1578.

Idem.

Comment d'O parvint à la Charge de Sur-Intendant des Finances.

Henri III regnoit alors, & ce Prince plongé dans la mollesse, ne songeoit qu'aux moyens de pouvoir satisfaire son amour pour les plaisirs, & son excessive prodigalité. D'O avoit épousé la fille du Seigneur de Villequier, *deux hommes confits dans les plus sales débauches, & qui ne pouvoient mieux rencontrer pour leur humeur, que de s'allier ensemble.* Villequier, sans être mis au nombre des Mignons du Roi, avoit cependant beaucoup de part à sa faveur; il lui présenta son gendre;

Idem.

& celui-ci qui avoit dissipé tout son
1578. bien, fut charmé de pouvoir le recouvrer, en participant aux débauches
Idem. du Roi. Toute la Cour (*quoique tous ceux qui la composoient fussent corrompus*) se récria contre la fortune du nouveau Favori. Il se mettoit si peu en peine de cacher ce qu'il faisoit de repréhensible & de contraire aux bonnes mœurs, que tout le monde l'eut en horreur si-tôt qu'il fut connu. Le Roi avoit alors un extrême besoin d'argent. Ses Mignons dissipoient non-seulement ses revenus, mais encore tout ce qu'il pouvoit retirer, en accablant chaque jour son peuple par de nouveaux impôts.

Faux zéle du Sur-Intendant. La premiere occasion où d'O signala son faux zéle pour le Roi, fut à l'Assemblée des Etats de Bourgogne. Le Roi prétendoit en tirer une somme considérable, que les Etats s'obstinoient à lui refuser. Les plus autori-
1579. & suiv. sés dans l'Assemblée lui représenterent vainement que la Province étant épuisée, ne pouvoit payer désormais les subsides, dont les Favoris du Roi les faisoient accabler. Il y en eut même un assez hardi pour lui remontrer, que Tibere, quoique placé avec rai-

son au nombre des Tirans, avoit coutume de dire que *le peuple étoit des brebis qu'il falloit tondre, mais qu'il falloit se garder d'écorcher*. Un autre ajouta, que si le Roi étoit dans le dessein de doubler les impôts chaque année, *il fit donc doubler les moissons & les vendanges*, ou que bientôt le Laboureur & le Vigneron ruinés se verroient contraints de quitter leur Patrie, ne pouvant plus y subsister. D'O opposa toute la dureté dont il étoit capable à de si justes représentations; & voulant rendre maxime pour maxime, il en fit une nouvelle; & dit que le Roi étant le Maître absolu des biens & de la vie de ses Sujets, on ne devoit point entrer en compte avec lui, & qu'il falloit se soumettre aveuglément. On lui répliqua que le Roi étoit à la vérité le maître de ses Sujets, mais qu'il en étoit le protecteur & le pere; que d'ailleurs le maître le plus absolu ne pouvoit rien exiger au dessus de ce qui étoit juste & possible. Cette opinion de François d'O avoit pris naissance sous Henri II; mais il n'y eut jamais que des Ministres tels que lui, qui osassent la soutenir. Le Cardinal de Richelieu même, plus jaloux de l'auto-

1579. & suiv.

rité souveraine qu'aucun de ses Prédécesseurs, déclara en plusieurs occasions, que des Tirans seuls avoient pû inventer une pareille maxime, & qu'il n'y avoit que d'odieux flateurs, & des pestes de Court, qui fussent capables de la répéter *. Graces au Ciel, combien la sagesse & l'équité du Gouvernement présent sont-elles éloignées de cette affreuse maxime!

1579. suiv.

François d'O, loin de se laisser toucher par la solidité des raisons qui lui furent alléguées, n'y répondit que par des ménaces: » Je comprends, leur » dit-il, ce qui vous pousse à refuser » au Roi ce qu'il vous demande avec » justice; son besoin fait son droit. » Le Député qui lui portera un refus » au nom de sa Province, se trouvera » chargé d'une commission d'autant » plus dangéreuse, qu'elle sera désagréable au Souverain; pourra-t'on, » sans choquer Sa Majesté, lui faire » des remontrances? C'est accuser le » Prince d'ignorance ou d'injustice. » Ce sont des commencemens de ré» bellion. Celui qui les fera, se char» gera seul du *crime de plusieurs* «. Toute l'Assemblée frémit de ce dis-

* Vie du Cardinal de Richelieu.

cours de François d'O. Quelques-uns voulurent l'interrompre, & lui reprocher des expressions si odieuses; mais le grand nombre, intimidé par ses ménaces, lui donna le loisir d'achever. Il continua donc en disant: » que » les Rois ne pardonnoient jamais à » ceux qui avoient osé leur déplaire, » & leur faisoient sentir tôt ou tard » qu'il étoit dangereux d'être l'organe » des plaintes qui se forment con» tre le Gouvernement: Que c'étoit » donc une vraie prudence de songer » à sa sureté & à ses intérêts particu» liers, & une fausse générosité de se » picquer de soutenir ceux du Public. » Au reste, ajouta-t'il, qu'est-ce que » le Public, sinon, un beau nom qui » trompe les simples trop généreux, » & dont les habiles gens se servent à » piper le peuple; un ramas d'hom» mes inconnus, indignes de recevoir » un bienfait, & incapables de le re» connoître; sur-tout cette partie qui » ressent le plus les charges & les im» pôts, laquelle est composée de ma» nœuvres, de mercadins, de menus » praticiens, gens brutaux & intrai» tables, qui méprisent ceux qui les » protégent; souvent adorateurs de

1579. & suiv.

ceux qui les accablent, & presque
1579. » toujours ingrats envers ceux qui
& suiv. » leur font du bien. Ils sont nés pour
» la servitude, & dans un Etat ils
» sont comme des bêtes de somme,
» pour porter le fardeau & servir au
» plaisir des honnêtes gens. Il ajouta
» que c'étoit du Prince qu'il falloit at-
» tendre les vrais & solides établisse-
» mens; mais que le Public ne don-
» noit qu'une réputation imaginaire,
» qui n'étoit que dans la bouche du
» vulgaire, ou dans les livres: vains
» ouvrages d'esprits oisifs & hypo-
» condriaques, qui mouroient de
» faim & vouloient repaître le monde
» de vent & de fumée «.

Telles furent les maximes inouies que François d'O étala dans l'Assemblée des Etats de Bourgogne. Son discours excita l'indignation de tous ceux qui se trouverent obligés de l'entendre. On y répliqua vivement, & d'O ayant demandé aux Etats, qu'ils ne se mêlassent pas au moins des affaires des autres Provinces, on lui répondit que toutes les parties de l'Etat étoient si intimement unies, qu'on ne
Mezerai. pouvoit entreprendre sur l'une, sans affoiblir l'autre; que pour cette ra-

son, il seroit fait de nouvelles remontrances au Roi, & que si ce Prince étoit aveuglé sur les maux de son Etat, ce ne pouvoit être que par ceux qui les causoient.

1579. & suiv.

Une réponse si courageuse faisant connoître au Sur-Intendant, que les Bourguignons s'en tiendroient à leur premiere résolution, il craignit que toutes les Provinces animées par cet exemple, ne refusassent au Roi ce que ce Prince en exigeroit. Il crut donc devoir tout promettre aux Etats de Bourgogne, jusqu'à ce qu'il eût fini avec les autres; ce que ce Ministre exécuta avec beaucoup d'adresse. *Les choses alloient ainsi au déplaisir des gens de bien, & au gré de cinq ou six Favoris, qui renversoient tout pour s'établir.* Dès-lors d'O commença à se mocquer des Sur-Intendans, qui n'avoient pas sçu *l'art de pêcher hardiment dans une si vaste mer.*

Hist.

N'oubliant rien de ce qui pouvoit augmenter plus rapidement sa fortune, il donnoit lui-même des avis, se mettoit de moitié dans toutes les entreprises, avoit aussi sa part dans toutes les Fermes *, cautionnoit des par-

Ses malversations.

* Voyez les Œconomies Royales.

ticuliers, qui de son consentement
1579. faisoient banqueroute au Roi, le Mi-
suiv. nistre étant bien certain que le Prince
lui feroit une remise entiere des deniers emportés. Il faisoit aussi donner ces mêmes Fermes pour la moitié de leur valeur, partageant l'autre avec les Adjudicataires. Il leur obtenoit souvent des remises & des rabais, dont le produit tournoit en partie à son profit. Non content de ces ressources, qui lui procuroient des sommes immenses, il changeoit les baux le plus souvent qu'il lui étoit possible, pour obtenir des nouveaux contractans des pots de vin considérables. Le Président Maillet prouva aux Etats assemblés, que lui & Horace Rousselai avoient gagné sur le grand parti du sel, huit cens mille écus par an, ce qui étoit le double de la Ferme.

Ce Sur-Intendant fut encore l'inventeur d'une espece de billets qu'il appelloit les *comptans*. D'abord plusieurs personnes avides de gain, donnerent dans le piége; mais lorsque se trouvant chargés de ces comptans, ils voulurent les réaliser, d'O feignit de n'avoir point d'argent, & se fit céder la moitié de la somme pour

obtenir le payement de l'autre.

Enfin se trouvant comme accablé des sommes prodigieuses que lui procuroient ces indignes trafics, il voulut s'en décharger en quelque façon pour prêter à usure. Il achetoit aussi des pierreries, des maisons, de riches meubles, qu'il revendoit aussi-tôt beaucoup plus qu'ils ne lui avoient couté. Au reste, il faisoit une dépense énorme, perdant souvent au jeu cent mille francs en une nuit. Il bâtit une maison superbe, de l'argent qu'avoit produit la création des Elus & des nouveaux Nobles de Normandie.

1579. & suiv.

Son ambition.

Ce n'étoit point assez pour lui d'ajouter chaque jour à son extrême opulence, il voulut aussi augmenter ses honneurs. Il se fit donner la Charge de Grand Maître de la Garde-Robe, que possedoit Souvrai, ayant contraint ce Seigneur de s'en défaire malgré lui. Le Sur-Intendant demanda encore la Lieutenance Générale de la Basse-Normandie, que possedoit alors le Comte de Matignon *. Mais ce Sei-

* C'étoit un homme sage & vertueux, ennemi de la ligue, bon Citoyen, fidele & constant serviteur des Rois Henri III & Henri IV, auxquels il rendit des services essentiels.

gneur n'étoit pas aussi aisé à déplacer
1579. que le premier. Ses illustres ancêtres
& suiv. jouissoient depuis long-tems d'un haut
rang dans la Province, & il possedoit, avec de grands biens, le cœur des Normands qui l'adoroient. Deux fois sa prudence & son courage avoient sauvé la Province, & il ne paroissoit ni juste ni facile de le priver d'un poste qu'il occupoit si dignement. Cependant le Roi, pour se conformer à la volonté de son Ministre, proposa à Matignon de se défaire de sa Charge. Celui-ci y consentit, moyennant une somme considérable, & on lui donna le bâton de Maréchal de France, qu'il méritoit d'ailleurs.

Le Sur-Intendant voulant témoigner au Roi sa reconnoissance, pour les nouveaux bienfaits qu'il venoit de recevoir, lui donna le moyen de créer vingt-deux Edits bursaux, que ce Prince envoya au Parlement; cette Cour refusa de les enregistrer, jusqu'à ce que le Roi étant venu lui-même au Parlement, força cette intégre Compagnie de recevoir les moins onéreux de ces nouveaux Edits. Quelque tems après, Sa Majesté institua l'Ordre du Saint-Esprit. Quelques-uns

disent que ce fut par un motif bien different de celui dont l'Histoire fait mention. D'O en reçut le collier, le Roi ne croyant pas le pouvoir trop récompenser des differens moyens qu'il lui procuroit pour satisfaire à ses effroyables dissipations.

1579. & suiv.

Lorsque le Roi fut contraint d'abandonner sa Capitale, pour se garantir des entreprises du Duc de Guise, d'O le suivit d'abord à Blois, où il fut témoin de la mort funeste de ce fameux Rebelle, & ensuite à Saint Cloud, lorsque Henri III forma le siége de Paris, de concert avec le Roi de Navarre. Pendant le séjour qu'ils y firent ensemble, le Sur-Intendant s'attacha à pénétrer le caractere du Roi de Navarre, alors généralement reconnu pour le présomptif héritier de la Couronne. Il remarqua sur-tout son exactitude & sa vigilance, qualités qui ne convenoient point à un Ministre infidele, signalé par ses injustices & ses rapines, qu'il tournoit contre le Souverain en ruinant les Sujets. Le rang que le Sur-Intendant occupoit auprès du Roi, le mettoit au niveau des plus grands Seigneurs du Royaume. Ses immenses richesses, &

ſon extrême prodigalité effaçant à cer-
1579. suiv. tains yeux une partie de ſes défauts, il poſſedoit la confiance de pluſieurs.

conduite ès lemeur- de Henri

Auſſi-tôt que Jacques Clement eut privé la France d'un Roi, qui auroit pû faire ſon bonheur, s'il avoit eu des Courtiſans plus vertueux, ou des ennemis moins injuſtes & moins implacables, le Roi de Navarre ſe rendit ſur le champ au Camp du feu Roi, où ſon premier ſoin fut de ſe faire promptement reconnoître par les Miniſtres & ſurtout par les principaux Chefs de l'armée Catholique. Cette armée étoit abſolument indépendante de la ſienne, toute compoſée d'Huguenots. Le feu Roi l'avoit déſiré ainſi, pour ôter à ſes ennemis le prétexte de lui ſuſciter de nouvelles affaires auprès du Pape; ſe croyant bien moins coupable, s'il étoit ſeulement conſideré comme Allié des Huguenots, & non comme leur Chef. Il crut pouvoir faire ce que Jule II avoit fait lui-même: ce Pontife ayant appellé les Turcs à ſon ſecours, ne les voulut pas commander en perſonne.

Le Baron de Roſni, Biron, Sanci, & pluſieurs autres, ſe mêlerent auſſitôt dans l'armée Catholique, où, de

concert avec quelques-uns des Principaux de ce parti, ils intriguerent avec tant de succès, que la plus grande partie se déclara pour le Roi de Navarre, & vint l'assurer de leur fidélité. Le Duc d'Epernon, au contraire, Vitri, & quelques-autres, qui songeoient à devenir indépendans, ou du moins à se faire procurer de plus grands avantages dans le parti qu'ils jugeroient à propos de préférer, quitterent peu de jours après l'armée avec leurs troupes, quelques instances qu'on leur pût faire pour les engager à demeurer au moins jusqu'à ce que la mort de Henri III fût vengée. Le Duc d'Epernon, qui devoit sur-tout désirer cette vengeance, ayant été comblé de bienfaits par le feu Roi, partit indignement le premier avec ce qu'il put enmener de Soldats. Ceux qui l'imiterent, ou se retirerent chez eux ; ou se jetterent parmi les Ligueurs, embrassant ainsi honteusement le parti des assassins de leur Roi.

1589. & suiv.

Le Duc de Longueville, d'Entragues, Dampierre, Châteauvieux, & plusieurs autres Chefs de l'armée Catholique, ne voulurent pas d'abord adopter les sentimens du Duc d'Eper-

non : ils s'assemblerent chez d'O, où il se trouva avec Manou son frere. Ces Gentilshommes délibérerent ensemble sur la conduite qu'ils devoient tenir dans une occasion si importante, où il s'agissoit de servir le nouveau Roi, ou de se joindre à ceux qui lui disputoient la Couronne. Le Sur-Intendant connoissoit trop combien il étoit difficile de tromper Henri IV pour se résoudre sans peine à se soumettre à lui; il voyoit que plus de la moitié de la France s'étant donnée à la ligue, & le reste exigeant beaucoup de modération & de ménagement, il ne pourroit plus continuer ses exactions : outre que le Roi aimant son peuple, ce Prince ne souffriroit pas que son Ministre l'accablât d'impôts. Ces différentes considerations, qui toutes avoient pour objet son intérêt particulier, lui inspiroient un grand éloignement pour Henri. Au commencement il fit ses efforts pour l'insinuer à tous ceux de l'Assemblée ; mais voyant trop d'opposition de la part des plus considérables, & réfléchissant d'ailleurs, que le Duc de Mayenne ayant ses créatures, pourroit bien ne le préférer à aucune d'elles, le Sur-Intendant se soumit à l'a-

1589. & suiv.

vis du plus grand nombre; & il fut enfin resolu, que l'on déclareroit au Roi, que la qualité de Très-Chrétien étant essentielle à un Roi de France, & incompatible avec une autre croyance, qu'avec celle de ses Prédécesseurs, ils le supplioient très-humblement de prendre la Couronne avec cette condition, protestant qu'aussi-tôt qu'il les auroit satisfaits sur ce point, ils seroient prêts de le suivre partout où il jugeroit à propos de les conduire. 1589. & suiv.

La difficulté étoit d'aller faire ce compliment au Roi. Le Sur-Intendant persuada au Duc de Longueville de s'en charger; mais celui-ci étant arrivé auprès de Henri, dans le même tems que le Maréchal de Biron & Sanci lui amenoient les Officiers des troupes Suisses, qui composoient la meilleure partie de l'armée des Catholiques; voyant de plus que ce Prince étoit entouré d'un grand nombre de Seigneurs, qui s'empressoient de lui rendre hommage, il n'osa s'acquitter de sa commission. Cette foule de Gentilshommes tous armés, qui environnoient le Roi, l'intimiderent; il craignit d'éprouver un jour le ressentiment de ce Prince; & Givri lui étant

'89. uiv. venu faire de la part du Monarque les complimens les plus flateurs, il revint sur le champ à l'Assemblée, pour déclarer qu'il n'osoit courir le risque d'irriter un Prince si digne d'être reveré, & si en état de se venger de ceux qui pourroient l'offenser.

D'O se récria sur la timidité du Duc de Longueville, & promettant aux autres de n'avoir pas les mêmes ménagemens, il alla se rendre sur le champ dans la chambre du Roi. Ce Prince, qui le connoissoit, l'estimoit peu; il l'écouta néanmoins avec beaucoup de douceur, & lui répondit poliment, mais avec fermeté; *de sorte que le repoussant courageusement, sans le rabrouer*, il lui témoigna qu'il souhaitoit de le conserver, mais qu'il ne le craignoit guères. D'O sortit fort mortifié, & rentra chez lui très-inquiet. Les Assemblées recommencerent, & durerent toute la nuit.

Quelque fermeté que le Roi eût témoignée en parlant au Sur-Intendant, il ressentoit beaucoup d'inquiétude de la résolution des Catholiques. Pour resoudre ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, il tint de son côté un grand Conseil, composé du Maréchal

de Biron, de Châtillon, &c. Il fut sur-tout question de la réponse que l'on rendroit le lendemain à la Noblesse Catholique, assemblée chez François de Luxembourg Duc de Piney. Il fut enfin résolu de se prêter aux circonstances, & d'exiger de Henri, qu'il leur promettroit de se faire instruire incessamment, avec assurance qu'il ne balanceroit pas à embrasser la Religion Catholique, dès qu'il en auroit reconnu la vérité. Pendant ce tems-là, on proposoit divers partis chez François de Luxembourg. Le Duc de Longueville & quelques-autres vouloient que l'on se soumît absolument au Roi, sans en exiger aucune condition. D'O, Manou son frere, Dampierre, &c. demandoient que le Roi changeât de Religion présentement, sans aucun examen, sans aucune instruction, ou que l'on remît la décision d'un point si important aux Etats du Royaume, & qu'en attendant on lui donnât la qualité de Lieutenant-Général, afin d'empêcher la dispersion des troupes. Les Ducs de Montpensier & de Piney, qui connoissoient le génie du Sur-Intendant, bien persuadés, qu'il ne vouloit diminuer la puissance du Roi, que pour

1589. & suiv.

1589. & suiv. conserver sa premiere autorité, ouvrirent une troisiéme opinion, & dirent qu'on pourroit reconnoître le Roi de Navare pour Roi de France, avec ces conditions, qu'il se feroit instruire dans six mois; que cependant il ne seroit permis aucun exercice de la nouvelle Réligion : qu'il ne donneroit aucune Charge ni aucun Gouvernement aux Réligionnaires, & qu'il permettroit à l'Assemblée de députer vers le Pape, pour lui faire entendre & agréer les causes qui obligeoient la Noblesse de demeurer au service d'un Prince séparé de l'Eglise. D'O & ses amis s'opposerent de toutes leurs forces à ce que l'avis de ces Ducs ne prévalût; mais Luxembourg leur ayant parlé avec fermeté, ils furent contraints de se soumettre à ce dernier sentiment.

Le Duc de Piney alla rendre compte le lendemain au Roi de la résolution de la Noblesse Catholique. Ce Prince après l'avoir comblé de caresses, lui protesta qu'il n'oublieroit jamais le service qu'il venoit de lui rendre. Il lui accorda tous les articles demandés, à l'exception de celui qui regardoit l'exercice de la Religion réformée. Quelque dépit que d'O en témoignât, le Roi qui en avoit alors

besoin, le continua dans sa Charge de Sur-Intendant des Finances, sans lui donner jamais la moindre marque de ressentiment sur ce qui s'étoit passé. En même-tems on sollicitoit secretement dans le parti de la ligue le Duc de Mayenne, de se faire déclarer Roi: pour l'y engager, on lui alléguoit l'affection extraordinaire du peuple, dont il étoit adoré. » Cela est vrai, répondit-» il ; mais il pourroit arriver que ceux » qui me réverent comme Protecteur, » me déteſteroient comme Roi, à » l'exemple des femmes, qui souvent » font leur galant d'un homme qu'elles » ne voudroient point pour mari. «

1589. & suiv.

Le Sur-Intendant se voyant obligé de servir sous Henri IV. n'oublia rien de ce qui pouvoit nuire à ses projets. Il s'attachoit surtout à chagriner les Réligionnaires, qu'il avoit en horreur. Si quelqu'un d'eux venoit lui demander de l'argent, il le renvoyoit sans vouloir l'entendre, pendant qu'il payoit exactement les Catholiques. Les Réformés se mutinerent, s'imaginant que d'O ne les traitoit ainsi que par l'ordre de son Maître. Henri eut d'autant plus de peine à les appaiser, qu'ils étoient persuadés que ce

Conduite de d'O sous Henri IV.

[illegible] Henri [illegible] Surintendant ; mais cet insolent Ministre [illegible] Par malheur, d'O avoit depuis long-tems [illegible] des affaires & la confiance des Parisiens [illegible]

Lorsque le Roi [illegible] Paris, [illegible] Surintendant, & même [illegible] Charge [illegible] le Gouvernement de Paris ; mais d'O sçut concilier les devoirs de ces deux emplois différens, & il continua à régir despotiquement les Finances, jusqu'à ce qu'une maladie cruelle, causée par ses excessives débauches, le priva en même-tems de la vie & de toutes ses dignités.

Les

Les Tréſoriers, les Partiſans & autres gens de Finance, ayant appris ſa maladie, ſe hâterent de mettre leurs effets en ſûreté, ne doutant point qu'après ſa mort on ne leur fît rendre compte des deniers, dont la recette leur avoit été confiée. Quelques-uns allerent trouver ſon Médecin, & lui donnerent chacun cinquante écus, pour l'engager à mieux traiter le Sur-Intendant, lui promettant une grande récompenſe, s'il pouvoit le tirer de ce danger. Tous les Courtiſans au contraire, à l'exception de ceux qui s'étoient mis de part dans ſes concuſſions, faiſoient tout haut des voeux pour ſa mort. Le Roi lui-même s'en réjouiſſoit d'avance, avec ſes amis familiers, & ſurtout avec les Seigneurs Proteſtans de ſa Cour, en leur diſant qu'il alloit enfin ſe trouver en état de récompenſer dignement leurs ſervices, puiſque d'O ne tiendroit plus les cordons de ſa bourſe. Grillon Meſtre de Camp du Régiment des Gardes, l'homme de la Cour le plus libre, & d'un mérite ſupérieur qui le diſpenſoit de ménager les termes, apprenant que d'O étoit à l'extrêmité, dit tout haut à une

1594. & ſuiv.

Il tombe malade.

Dame, *à l'heure que je vous parle, Madame, le pauvre d'O va rendre l'ame à tous les Diables : s'il faut que chacun rende ses comptes là-haut, je crois que ce pauvre d'O se trouvera bien empêché de fournir pour les siens à bons acquits.* Cependant l'Abbé Seguier étoit assidu auprès du malade, l'exhortant à la mort, & à se repentir de sa méchante vie. Ses freres aidoient au Doyen, & lui crioient de dire au moins *Miserere mei, Deus.* D'O faisant un effort pour parler, se tourna de leur côté : *recommandez-moi bien au Roi,* leur dit-il, *il sçaura mieux après ma mort combien je lui servois, qu'il ne l'a sçu pendant ma vie ;* langage ordinaire de plusieurs Ministres mourans. D'O ayant achevé ces paroles, rendit le dernier soupir. Alors le Président Seguier, que le Sur-Intendant avoit choisi pour son Exécuteur testamentaire, parla ainsi : *Messieurs, qui assistez ici, vous voyez un fort exemple devant vos yeux, qui vous montre ce que c'est que l'homme : voilà celui qui gouvernoit toute la France, il n'y a que trois jours ; regardez l'état où il est.*

594. suiv.

Sa mort.

Journal Henri IV.

A peine eut-il expiré, que l'on entendit une troupe de mendians pla-

cés exprès devant sa porte, s'écrier, *le pere des pauvres est mort, cet homme de bien, tant bon Catholique : voilà ce que c'est ; Dieu ôte les bons Catholiques, & nous laisse les Hérétiques.* Le peuple de Paris, au contraire, & celui de la campagne rendoient graces au Ciel de les avoir délivrés de leur Oppresseur ; *Dieu soit loué,* disoient-ils, *ce méchant d'O est mort, nous ne payerons plus de tailles ;* ils s'imaginoient que cet ancien impôt périroit avec celui qui l'avoit si longtems fait lever. 1594. & suiv.

On croyoit trouver la plus grande partie des richesses de la France accumulées chez d'O ; mais la surprise de ses héritiers fut sans égale, lorsqu'on leur montra que ses dettes surpassoient de beaucoup ce qu'il laissoit de biens ; il n'étoit pas encore mort, que vingt ou trente Huissiers ou Sergens étoient entrés chez lui pour s'emparer de ses effets ; un de ses freres fut obligé d'acquitter de son argent les legs de son testament, quoiqu'ils ne montassent qu'à la somme de douze cens écus, Madame de Liancourt, Maîtresse du Roi, & M. le Grand, furent les seules personnes considérables

Il laisse peu de biens.

de la Cour qui le regreterent; la
1594. & suiv. premiere tiroit de ce Ministre des sommes immenses, & il donnoit de lui-même cent mille francs chaque année à M. le Grand, qui n'étoit pas riche.

Ceux qui voulurent réflechir sur la conduite que le feu Sur-Intendant avoit tenue, ne s'étonnerent pas de le voir mourir pauvre. Ce Ministre

Son luxe & ses dépenses excessives.

risquoit tous les jours au jeu ce que le plus riche Souverain de l'Europe auroit craint de perdre. Ses maîtresses, (& il en changeoit souvent) étoient mieux entretenues & mieux payées que celles du Roi. Il entretenoit aussi ses amis, non par amitié, mais par vanité. Il étoit somptueux en meubles & en habits, & pendant que son Maître avoit à peine de quoi acheter un cheval de bataille, il se faisoit suivre par quatre-vingt ou cent Gentilshommes & Domestiques, superbement vêtus, & montés à proportion. Sa sensualité étoit extrême dans ses repas, & ses mets ordinaires étoient de tourtes composées de musc & d'ambre, qui revenoient à près de cent livres chacune.

Ainsi mourut, dit Mezerai, au

mois d'Octobre 1594, cet homme qui disoit n'avoir point de regret à la vie, *parce qu'il s'étoit soulé de tous les plaisirs qu'on y peut essayer ; sentiment d'un homme qui n'en connoissoit point d'autres que ceux de la chair & des sens corporels, & qui s'étant toujours montré ennemi des belles & honnêtes choses, avoit sacrifié à la volupté son honneur, sa conscience, sa santé même, & le bonheur des peuples ;* « Excessi- 1594. & suiv.
» vement prodigue, & Ministre d'un
» Roi peu aisé, il fit sa principale
» occupation d'inventer chaque jour
» de nouveaux impôts, & de se ren-
» dre Protecteur de ces pestes publi-
» ques qu'on appelle Partisans (c'est-
» à-dire, Traitans, qu'on a toujours
» regardés sur ce pied-là.) On ne
» peut décider s'il amassoit les biens
» avec plus d'injustice, ou les dé-
» pensoit avec plus de fureur. Si-
» tôt qu'il fut mort, le Roi déclara
» qu'il gardoit pour lui-même le
» Gouvernement de sa Capitale. A
» l'égard de sa Charge de Sur-In-
» tendant, il la donna d'abord à
» Sanci; ensuite il composa un Con-
» seil de Finances ; mais s'en étant
» mal trouvé, il rétablit le même

1594 & suiv. » Sanci dans la Charge de Sur-In-
» tendant, qu'il lui ôta encore une
» fois, pour la donner au Baron de
» Rosni, *qui avec le tems liquida les*
» *Finances, & les remit en bon état.*

D'O n'eut point d'enfans de sa premiere femme Charlotte de Villequier; ce Ministre laissa seulement une fille naturelle. Son frere, Jean d'O, Sieur de Manou, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des cent Archers du Corps, épousa Charlotte de Clermont-Tallart, dont il eut une fille mariée au Marquis d'Alegre; René Sieur de Fresnes, mort sans lignée; Louis Sieur de Ferrieres, mort à Anvers; Charles, Abbé de Saint Etienne de Caen, & Françoise d'O, mariée à Louis d'Angennes Sieur de Maintenon, Chevalier du Saint-Esprit.



SECRETAIRES D'ETAT.

Guillaume Bochetel, Claude de l'Aubespine, Cosme Clausse, Jean du Thiers, Jacques Bourdin, Simon Fizes, Pierre Brulart, Claude Pinart, Louis Revol, Martin Ruzé.

1°. GUillaume Bochetel étoit fils de Bernardin Bochetel, Secretaire du Roi & Maire de Bourges : allié du célebre Florimond Robertet, il se fit connoître à la Cour, & devint Secretaire des Finances. L'an 1546. il fut député avec l'Amiral d'Annebaud & le Président Remond, pour aller entre Ardres & Calais, traiter avec le Vicomte de l'Isle, le Baron de Naupas, & Bouvry Amiral d'Angleterre, au sujet de la paix entre les deux Couronnes, qui fut heureusement conclue. Sous le Roi Henry II. il exerça le même

Du Toc[…] Hist. des S[…]cretaires d'[…]tat.

Emploi que sous son prédécesseur : il fut encore député avec François de Montmorenci, Seigneur de la Rochepot, & Gaspard de Coligny, pour aller traiter de la reddition de Boulogne avec les Députés d'Angleterre. Ils conclurent le 24 Mai le traité par lequel Boulogne & les forts d'alentour nous furent rendus. Ses deux fils ayant été faits, comme lui, Secretaires des Finances, l'aîné dans la suite préfera à cette Charge la profession des Armes; & l'autre ayant embrassé la nouvelle Religion, fut obligé de renoncer à son Emploi. Ce fut par le crédit de Bochetel que Jean de Morvillier, frere de sa femme, fut pourvû de l'Evêché d'Orléans, & ensuite de la Charge de Garde des Sceaux de France; il mourut l'an 1558.

2°. Claude de l'Aubespine, gendre de Guillaume Bochetel, fut, comme son beau-pere, Secretaire d'Etat sous le Regne de François premier. Sous celui d'Henri II, les Sécretaires des Finances ayant été réduits à quatre, Bochetel & l'Aubespine furent conservés, par la protection du Connétable de Montmo-

renci. L'an 1555, il fut député avec le Cardinal de Lorraine, le Connétable & les Evêques de Vannes & d'Orleans, pour conclure le traité de paix entre l'Empereur, les Rois de France, d'Espagne & d'Angleterre, au Village de Mark, entre Ardres, Calais & Graveline. Il se trouva aussi à l'assemblée des trois Etats dans la salle de Saint Louis au Palais en 1557. Il fut député en 1559 avec le Cardinal de Lorraine, le Connétable de Montmorenci, le Maréchal de Saint André, & Jean de Morvillier, Evêque d'Orleans, pour traiter de la paix à Câteau-Cambresis, avec les Députés des Rois d'Espagne & d'Angleterre. Il se trouva aussi l'année suivante à l'assemblée de Fontainebleau, tenue au sujet des affaires générales du Royaume, & il fut chargé de rapporter la Requête de l'Amiral de Coligny en faveur des Religionnaires. Ce fut lui, qui deux ans après contribua beaucoup par son habileté à la reddition de la Ville de Bourges, défendue par le Seigneur d'Yvoy, & assiégée par le Duc de Guise. Il conclut heureusement le traité, à des conditions

qui furent agréées par la Cour. Yvoy rendit Bourges le premier Octobre 1562.

Au mois de Novembre suivant l'Armée des Huguenots s'étant approchée de Paris, la Reine Catherine de Médicis fit proposer une conférence au Prince de Condé qui la commandoit, & se rendit elle-même à un moulin près du Fauxbourg Saint Marceau, accompagnée du Cardinal de Bourbon, frere du Prince de Condé, du Prince de la Roche-sur-Yon, du Connétable de Montmorenci, du Maréchal son fils, de Brissac Seigneur de Gonnor, & du Secretaire d'Etat l'Aubespine. Le Prince de Condé y étant venu avec les Seigneurs de Coligny, de Senlis, de Grammont, & d'Esternay, l'Aubespine rédigea par écrit ses demandes, & en fit le rapport au Conseil du Roi. Mais cette négociation fut sans succès. En 1567. l'Aubespine fut encore choisi avec les Maréchaux de Montmorenci & Cossé, & le Seigneur de Biron, pour conferer avec le Prince de Condé, les Coligny, & les autres Chefs du parti Protestant. Ils s'assemblerent à la

Chapelle, entre Paris & Saint Denis, le 10. Octobre. Mais cette négociation ne fut pas plus heureuse que la précedente. La bataille de Saint Denis fut donnée le 10. Novembre suivant : comme l'Aubespine étoit alors malade, la Reine Catherine ne voulut rien résoudre au sujet du combat, sans l'avoir consulté auparavant. Elle se rendit chez lui, où elle le trouva au lit & à l'extrêmité : ce qui ne l'empêcha pas de donner à Sa Majesté des conseils très-judicieux. Tout le monde sçait quel fut le succès de la bataille de Saint Denis, & que le Connétable de Monmorenci y fut blessé à mort. Le lendemain, qui fut le jour qu'expira cet illustre & malheureux Général, fut aussi le jour de la mort de l'Aubespine, que d'Avila appelle *un personnage de haute réputation, & l'un des plus affidés Ministres de la Reine.* Claude de l'Aubespine eut plusieurs enfans, qui lui ont fait une illustre postérité. Son fils aîné Claude de l'Aubespine, fut Secretaire d'Etat sous Charles IX. qui l'aima beaucoup, ayant été élevé avec lui; celui-ci mourut à l'âge de vingt-six ans, en 1570.

3°. Cosme Clausse de Marchaumont, Sécretaire de François de France, fils aîné de François I, & de Henri son frere, depuis Roi de France, fut chargé des affaires du Domaine de la Bretagne, qui appartenoit à ces Princes du Chef de la Reine Claude leur mere. Il se vit revêtu de la Charge de Secretaire des Finances, dès que Henri fut parvenu à la Couronne; & en vertu du Réglement fait sous ce regne, il fut un des quatre nommés par le Roi, pour expédier seul toutes les affaires d'Etat, suivant leur Département. En cette qualité, il eut part aux affaires les plus importantes de ce tems-là. Il avoit épousé la fille de Burgensis, premier Médecin de François I.

4°. Jean du Thiers de Beauregard fut d'abord, comme son pere, Receveur au Domaine de Sens, après avoir été dans sa jeunesse Secretaire du Connétable de Montmorenci. Ce Seigneur étant devenu tout puissant sous Henri II, du Thiers fut fait Secretaire des Finances, & ensuite, suivant le nouveau Reglement, mis au nombre des quatre Secretaires

chargés de l'expédition des affaires d'Etat & des Finances. Nous avons son éloge dans un sonnet de Ronsard.

5°. Jacques Bourdin de Villaines fut fait Secretaire des Finances en 1549, en survivance de Guillaume Bochetel, dont il étoit le premier Commis, & dont alors il épousa la fille. Ce fut lui qui fut chargé de dresser les mémoires & instructions pour le Concile de Trente. La Cour lui confia les négociations les plus importantes, dont il s'acquitta toujours avec distinction. On assure qu'il étoit si honnête homme & si désintéressé, que huit ans qu'il passa dans l'emploi de Secretaire d'Etat, n'augmenterent son revenu que de deux cens livres de rente. Il étoit ennemi du luxe & du faste de la Cour. Il ordonna par son testament qu'on l'enterrât sans aucune cérémonie, & que son corps précedé seulement d'une lanterne, sans aucun convoi, fût porté dans la fosse publique de l'Hôpital de la Trinité, comme le dernier du Peuple. Cette disposition de son testament, jointe à quelques autres circonstances, fit

croire qu'il avoit du penchant pour la nouvelle Religion; cependant il mourut entre les bras du fameux Docteur d'Espence. Il forma trois Secretaires d'Etat ; sçavoir, Brulart de Sillery son neveu, Neuville de Villeroi, qui avoit épousé la niéce de sa femme, & Potier de Gesvres. Il avoit épousé Marie Bochetel, fille de Guillaume, Secretaire d'Etat.

6°. Simon Fizes, Baron de Sauves, originaire du Languedoc, fut d'abord Secretaire de Bertrandi, Garde des Sceaux, jusqu'au commencement du regne de François II; que son Maître fut privé des Sceaux & embrassa l'état Ecclésiastique. Fizes passa alors au service du Cardinal de Lorraine, qu'il accompagna au Concile de Trente. Quelque tems après il devint Secretaire des commandemens de la Reine Catherine de Médicis, qui après la mort de Robertet de Fresne, Secretaire d'Etat, le proposa au Roi Charles IX pour lui succeder dans cette Charge, dont il fut pourvû en 1567. Mezerai assure qu'il fut le seul des Secretaires d'Etat, à qui l'horrible dessein du massacre de la Saint Barthelemy fut confié, &

que ce fut lui qui expédia toutes les dépêches secrettes qui furent envoyées à Paris & dans les Provinces pour cette funeste exécution. Il eut part aussi à toutes les affaires de cet odieux regne. Ce fut à lui que Charles IX mourant confia ses dernieres volontés, par rapport à la regence de la Reine sa mere, jusqu'au retour de son frere le Roi de Pologne. Dès que ce Prince fut arrivé à Turin, la Reine dépêcha vers lui le Baron de Sauves, pour lui rendre compte de sa conduite durant son absence, & pour l'informer du détail de toutes les affaires du Royaume. Le Baron de Sauves mourut en 1579, & fut enterré dans l'Eglise des Celestins de Paris, dans une petite Chapelle au côté droit du grand Autel, où sur une table de marbre noir attachée contre le mur, on lit son épitaphe.

Il avoit épousé Charlotte de Beaune, Dame de Semblançai & de la Carte, Vicomtesse de Tours, fille de Jacques de Beaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, & Chambelan du Duc d'Anjou: il n'en eut

point d'enfans, & elle ſe maria avec François de la Tremouille, Marquis de Noirmoutier, auquel elle porta ſes grands biens.

7°. Pierre Brulart, fils de Noel Brulart, Procureur Général du Roi au Parlement de Paris, & d'Elizabeth Bourdin, ſe forma pour les affaires ſous Jacques Bourdin de Villaines, Secretaire d'Etat, ſon oncle. Catherine de Médicis en 1564, le fit Secretaire de ſes commandemens. En 1569 il ſucceda à Robertet d'Alluis dans la Charge de Secretaire d'Etat. Il conſerva avec cette Charge, celle de Secretaire des commandemens de la Reine mere. En 1570 il ſe trouva à Meziere au mariage du Roi Charles IX. avec Elizabeth d'Autriche; ce fut lui qui fit la lecture du contrat, en ſigna la ratification, & expédia la décharge de l'Electeur de Tréves, que l'Empereur avoit chargé de conduire cette Princeſſe. Sous le Roi Henry III, il n'eut pas moins de crédit, que ſous le regne précedent. A l'occaſion de la conjuration de Salcéde, il fut envoyé en Flandres, pour aſſiſter aux interrogatoires de ce Criminel, afin de découvrir

ſes Complices & le faire amener à Paris. Il ſe rendit encore à Anvers par l'ordre du Roi en 1583, afin de traiter avec les Flamands, & d'appaiſer ceux de cette Ville, que la mauvaiſe conduite du Duc d'Alençon avoit ſoulevés. Il fut choiſi en 1585, pour aller avec la Reine mere, le Maréchal de Retz & M. de Lanſac, conferer à Epernay avec le Cardinal de Bourbon, les Guiſes & les autres principaux Seigneurs de la Ligue, ſur les moyens de conclure la paix. Le Roi en en 1586, lui accorda la ſurvivance de ſa Charge pour ſon fils aîné. Mais faiſant réflexion à l'attachement de Brulart pour la Reine ſa mere, & ayant réſolu la mort des Guiſes, il jugea à propos de lui envoyer ordre de demeurer chez lui, & de ne plus exercer ſa Charge de Secretaire d'Etat. Dans la ſuite il fut rappellé à la Cour, & eut entrée dans les Conſeils du Roi juſqu'à ſa mort, qui arriva le 12 Avril 1588. Il fut inhumé dans l'Egliſe S. Benoît ſa Paroiſſe, où dans une Chapelle on voit la figure de marbre blanc, & au-deſſous ſon épitaphe.

8°. Claude Pinart fut d'abord Se-

cretaire du Maréchal de Saint André. Ce Maréchal ayant le ſecret du Roi Henry III, auprès duquel il avoit un crédit immenſe, Brulart eut la communication de toutes les affaires de la Cour & de l'Etat.

Après que S. André eut été tué à la bataille de Dreux en 1562, Brulart fut employé par la Reine Catherine de Médicis, qui le fit d'abord Secretaire des Finances, & l'année ſuivante 1570, il fut fait Secretaire d'Etat. Pinart ſe conduiſit avec beaucoup de fermeté dans l'exécution de l'ordre du Roi par rapport au Duc d'Alençon, qui dans le tems du Siége de la Rochelle formoit un parti de mécontents. Il lui intima la défenſe que le Roi lui faiſoit de ſortir du Camp. Ce Prince le preſſa de lui faire voir ſon inſtruction; & comme celui-ci le refuſa, le Duc le renvoya ſans réponſe, ſous prétexte qu'il n'avoit ni pouvoir, ni la qualité requiſe pour ſignifier un tel ordre à un Fils de France. En 1574, ſous le regne de Henry III, Pinart fut envoyé en Suéde, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, pour demander en mariage la Princeſſe

Elizabeth, sœur du Roi Jean. Mais les murmures des Catholiques de France, & les plaintes de la Cour de Rome firent échouer cette négociation. Au retour de Suéde Henry III donna à Pinart une place dans le Conseil secret de son cabinet. En 1581, il passa en Angleterre avec plusieurs Seigneurs de la Cour pour y dresser les articles du contrat de mariage entre la Reine Elizabeth & le Duc d'Alençon. Pinart eut le même sort que Brulart, & par le même motif, lorsque le Roi eut formé la résolution de se défaire des Guises, auteurs de tous les troubles de son Etat. Il se retira avec sa famille à Château-Thierry, dont il étoit Gouverneur. Il fut soupçonné dans la suite d'avoir manqué à son devoir, & d'avoir traité avec le Duc de Parme, pour lui remettre cette Place. L'année suivante le Vicomte de Comblisi son fils, qui avoit la survivance du Gouvernement de cette Place, la défendit si mal contre le Duc de Mayenne qui l'assiégeoit, qu'il fut accusé de l'avoir rendue par intelligence; pour cet effet il fut condamné par contumace à être

décapité; mais une Déclaration du Roi rétablit dans la suite son honneur, & le remit dans ses biens. Claude Pinart mourut le 14 Septembre 1605.

9°. Louis Revol originaire du Dauphiné fut fait Secretaire d'Etat à la place de Villeroi, lorsqu'en 1588 Henry III l'éloigna de la Cour, ainsi que Pinart. Il obtint cette Charge à la recommandation du Duc d'Epernon qui le protegeoit. Ce fut à lui que le Roi confia le dessein de faire poignarder les Guises dans son appartement à Blois; & Revol fut chargé d'expédier les ordres pour cette exécution. Après la mort de Henry III, il suivit sans balancer, selon son devoir, le parti de Henry IV, & sa fidelité lui mérita la confiance de ce grand Prince. On le nomma pour assister à la conférence de Noisy. Le Cardinal de Gondy, & l'Archevêque de Lyon ayant été députés durant le Siége de Paris de la part des Habitans de cette Ville, pour proposer les conditions de paix, ce fut Revol qui fut chargé de rédiger la réponse du Roi. Il assista aussi à la fameuse conférence de

Surenne, où il fut chargé à plusieurs reprises de porter au Roi les délibérations de l'Assemblée, & de faire sçavoir aux Députés les intentions du Roi. Louis Revol mourut le 14 Septembre 1594, âgé de 63 ans, & fut inhumé à Paris dans l'Eglise Paroissiale de Saint Germain-l'Auxerrois, à la droite du grand Autel, où l'on voit aujourd'hui son épitaphe. Il ne laissa qu'un fils, Conseiller au Grand Conseil, & nommé à l'Evêché de Dol. Il n'en obtint jamais de Bulles, ce qui ne l'empêcha pas d'en jouir en vertu des Lettres d'Economat jusqu'en 1644, qu'il s'en démit en faveur d'Antoine Revol son cousin germain. Il n'entra point dans les Ordres, il ne se maria point, & mourut en 1627 Doyen du Grand Conseil.

10°. Martin Ruzé, fils de Guillaume Ruzé, Receveur Général des Finances de Touraine, ayant été d'abord Secretaire des commandemens de Henry Duc d'Anjou, il suivit ce Prince en Pologne, & en revint avec lui après la mort de Charles IX. Henry III le fit Secretaire des Finances, & la Reine Catherine de

Médicis l'ayant choisi en même-tems pour Secretaire de ses commandemens, par une faveur spéciale il eut entrée dans les Conseils du Roi. L'éloignement de Brulart, de Pinart & de Villeroi, lui procura en 1588. la place de Secretaire d'Etat. S'étant attaché au légitime Successeur de Henry III, il fut continué dans l'exercice de sa Charge, dont il s'acquitta avec la même fidelité & le même zele qu'il avoit eus pour son Prédécesseur. En 1606. il obtint du Roi la pèrmission de se démettre de sa Charge en faveur du sieur de Lomenie, à condition de survivance; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à l'exercer jusqu'à sa mort, qui arriva le 5 Novembre 1634. en sa 86e. année. N'ayant point eu d'enfans de sa femme Geneviéve Araby, il institua son héritier universel Antoine Coëffier, Seigneur d'Effiat, depuis premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, Maréchal de France, & Sur-Intendant des Finances, à la charge de porter son nom & ses armes. D'Effiat étoit petit-fils de sa sœur.

Nous parlerons à la fin du Tome suivant de quelques autres Secretaires

d'Etat, qui ont suivi de près ceux dont nous venons de faire mention, comme de Louis Potier de Gesvres, & de Paul Phelipeaux de Ponchartrain, & surtout de Nicolas de Neuville d'Alaincourt, qui eut tant de part aux affaires, dans les tems orageux de la Ligue, & sous le regne de Henry IV.

Fin du second Tome.

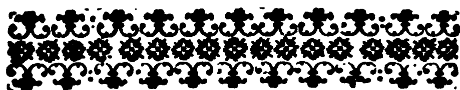


TABLE ALPHABETIQUE

Des Matieres contenues dans ce second Volume.

A

ALBE (le Duc d') rompt la tréve, & attaque les terres de l'Eglise, *Page* 283. Il fait lever le siége de Civitella au Duc de Guise, & refuse le combat que lui présente ce Général, 285

Albert (Henri d') se sauve par adresse de prison. Son ingratitude envers celui qui avoit facilité son évasion, 158

Allens par ses conseils differe la destruction des Vaudois, 192

Alençon (la Duchesse d') sœur du Roi est chargée de négocier sa délivrance, 152. Son amitié pour son frere le console un peu de sa captivité, 155. L'Empereur veut la faire arrêter, 160. Elle est imbue des nouvelles opinions, 184

Alexandre VI Pape, déclare nul le mariage du Roi, 24. Il donne le chapeau de Cardinal à d'Amboise, 25. Il accorde aux Rois de France & d'Arragon, l'investiture du Royaume de Naples, 39. Traité de ce Pontife avec Louis XII, 43. Sa mort funeste, 48.

Amboise

Amboiſe (George d') Sa naiſſance, 1. Il eſt fait Evêque à 14 ans, 2. Son portrait, 3. Etat des affaires de la Cour, 4. George d'Amboiſe s'attache au Duc d'Orleans, 5. & cabale en ſa faveur, 6. Il eſt arrêté, 7. Il eſt mis en liberté, 9. Il travaille à faire rendre celle du Duc d'Orleans, 10. Son crédit, 13. Il eſt élû Archevêque de Narbonne, puis eſt fait Lieutenant Général de Normandie, 14. Enſuite Archevêque de Rouen, 15. Il ſuit le Duc d'Orleans en Italie, *ibid.* Il le détourne d'un ſécond voyage, 19. Tous deux ſe retirent à Blois. Le Duc d'Orleans devenu Roi, fait d'Amboiſe ſon premier Miniſtre, 21. Sa conduite dans le Miniſtere, 22. Il eſt fait Cardinal, 25. Devenu Gouverneur de Normandie, il viſite ſon Gouvernement, 26. Il eſt fait Généraliſſime de l'armée d'Italie, 32. Il ſe rend Maître de Milan, 34. Son retour en France, 37. Traité avec Ferdinand d'Arragon, *ibid.* D'Amboiſe retourne dans le Milanez, 38. Il s'abouche avec l'Empereur, 40. Il traite avec le Pape, 45. A la mort de ce Pontife, il eſpéroit être élu; mais on lui donne l'excluſion, 49. Plaintes contre d'Amboiſe, 51. Il va trouver l'Empereur, 52. On cabale contre lui en ſon abſence, *ibid.* Succès de ſa négociation, *ibid. & ſuiv.* Mariage de Madame Claude avec le Comte d'Angoulême, ménagé par d'Amboiſe, 57. Il va en Italie, 64. Conférence du Cardinal avec Ferdinand d'Arragon, 68. D'Amboiſe tombe malade à Lyon, 81. Sa mort, 82. Son éloge, 83. Quelques circonſtances particulieres de ſa vie, 84 & *ſuiv.*

Amboiſe (Louis d') Evêque d'Alby fait ren-

dre la liberté à son frere George ; 9
Amboise (Bussi d') frere de George est arrêté avec lui & avec plusieurs autres, 7
Amboise (Chaumont d') neveu du Cardinal, est fait Gouverneur de Milan, 35
Amboise (conjuration d') tramée par les Protestans contre les Guises, 349
Amiot (Jacques) Abbé de Bellozanne, fait un discours aux Peres du Concile assemblés à Trente, 204
Andelot (d') veut jetter du secours dans S. Quentin, mais il est repoussé avec perte, 291. Sa Charge de Colonel de l'Infanterie Françoise excite la jalousie des Guises, 307. On l'accuse d'heresie, 311. Il est mandé par le Roi, 313. Sa fermeté cause sa perte, 315. Il est arrêté, 316
André (Saint) Maréchal de France, conseille au Connétable de faire sa retraite ; mais on méprise son avis, 292. Ce Seigneur prend le parti des Lorrains par politique, & donne sa fille unique en mariage à un des fils du Duc de Guise, 331. Il est tué à la Bataille de Dreux, 474
Anne héritiere du Duché de Bretagne, est demandée en mariage par Charles VIII, 12. Elle l'épouse malgré son aversion pour ce Prince, & son penchant pour le Duc d'Orleans, 13
Annebaut (le Maréchal d') est associé au Ministere après la disgrace du Connéable de Montmorenci, 183. Il fait une descente en Angleterre, 195. Malgré la recommandation de François I, il est éloigné du maniement des affaires sous le regne suivant, 261
Aubespine (Claude de l') gendre de Bochetel, devient Sécretaire d'Etat, 464. Il est

député pour la paix avec l'Empereur, le Roi d'Angleterre, &c. 465. Il confere avec le Prince de Condé, 466. Sa mort, 467
Aubigny (d'). Son caractere feroce, 31. Il se réconcilie avec Trivulce, 32. Il commande l'armée pour l'expédition du Royaume de Naples, 38. Il revient mécontent en France, 41. Il est renvoyé en Italie sous le Duc de Nemours, *ibid.* Il est battu près de Seminare, 46
Aumale (le Duc d') est chargé du Ministere après la mort de François I. 197

B

BAYARD (le Chevalier) défend seul un Pont contre deux cens Espagnols, 51
Beaujeu (le Sire de) opposé au Duc d'Orleans, 4. Il épouse l'aînée des filles du Roi Charles VIII, *ibid.*
Beaujeu (Madame de) découvre un complot formé contre elle-même, & en fait arrêter les auteurs, 7. Elle devient Duchesse de Bourbon. Elle refuse de rendre la liberté à George d'Amboise, 8. Elle se laisse fléchir par son Confesseur & par le Nonce du Pape, 9
Beaune (Jacques de la) Baron de Semblançai. Son grand crédit, 99. Il reçoit ordre du Roi, d'envoyer de l'argent à Lautrec, 103. Il est obligé de donner à la Reine les sommes destinées au Général, 104. Embarras de Lautrec, 105. Colere du Roi contre Semblançai, 114. La Reine le perd par un mensonge, *ibid.* Il est condamné à être pendu, 115. Jugement sur sa conduite, 116. Sa postérité. 119
Béthune Baron de Rosni, cabale en faveur du Roi Henri IV, 448

Beze (Théodore de) accuse Antoine du Prat d'ignorance crasse, 137. Il est député du parti Protestant, pour disputer au Colloque de Poissi, 248. Son discours révolte toute l'Assemblée, 250. Il veut s'excuser, 251. Son adversaire est le Cardinal de Lorraine, 379 & *suiv.*
Biron (le Maréchal de) aide à Rosni à gagner des Partisans au nouveau Roi, 449 & 451. Il tient conseil avec Henri IV, 453
Bochetel, Sécretaire d'Etat, député pour la paix avec l'Angleterre, 463. Il traite de la reddition de Boulogne, 464
Bonnivet Amiral de France, est tué à la bataille de Pavie, 148
Borgia (Cæsar) fils naturel du Pape, est fait Duc de Valentinois par Louis XII, 25. Il songe à appaiser le Roi irrité; il y réussit, 43. Il cabale pour l'élection d'un Pape qui lui soit favorable, 49. Il demande du secours au Roi qui lui en accorde, 35 & 57
Bourbon (Charles de) Connétable de France. Son mépris pour Louise de Savoye cause sa perte, 118. Poussé à bout par cette Princesse, il se retire chez l'Empereur, qui lui donne le commandement de ses troupes en Italie, 146. Il entre en Provence, 148. Il gagne la bataille de Pavie, *ibid.* On le joue ouvertement à la Cour de Madrid, 156. Service qu'il rend à la Duchesse d'Alençon, 160. Il est tué à l'escalade de Rome, 165
Bourbon (Antoine de) Roi de Navarre, est pressé par le Prince de Condé son frere, & par le Connétable, de venir à la Cour y contrebalancer l'autorité des Guises, 331. Portrait de ce Prince, 332. Après bien des délais il vient enfin à la Cour, 336. Il est mal

reçu des Guises, 337. On l'attire une seconde fois à la Cour, 364. Il se plaint de l'injustice faite a son frere, 365. On veut le faire assassiner, 367. Sa ferme résolution le sauve, 368. Il est nommé Régent du Royaume, 372. Il est la dupe des promesses flatteuses du Roi d'Espagne & du Cardinal de Lorraine, 391. Il est tué au siége de Rouen, 415

Bourdin (Jacques) Sécretaire d'Etat dresse les Mémoires pour le Concile de Trente, 469. Sa mort, *ibid.*

Bourg (Antoine du) soupçonné d'hérésie, est condamné à mort, 347

Brissac (le Duc de) est sur le point de venir commander l'armée de Picardie; mais on lui préfere le Duc de Guise, 299

Brulart (Pierre) Sécretaire d'Etat, 472. Il est chargé de traiter avec les Chefs de la Ligue, 473. Sa sépulture, *ibid.*

C

CALVIN envoye des Disciples en France pour se faire des sectateurs, 212

Capitana. Les François & les Espagnols se disputent la possession de ce Pays, 42

Capoue prise & saccagée par l'armée Françoise, 39

Caraffe (Charles) fils du Comte de Montorio, neveu du Pape. Son caractere, 217. Ses négociations avec la Cour de France, 218 & 263. Il veut faire rompre la tréve avec l'Empereur, 221. Il vient en France, 225. Malheurs dont il est cause, *ibid.* Il est disgracié par son oncle, 227. Sa mort funeste, 229. Il prend le parti de la France, entre dans l'état ecclésiastique, & est fait Cardinal, 263. Ses vûes en s'attachant à la France, 264.

Service qu'il rend à cette Couronne, 266 Il envoye en France Rucellayo, 269. Celui-ci propose au Roi une Ligue avec le Pape, 270. Le Cardinal de Lorraine appuie le projet du Cardinal Caraffe, 271. Les Impériaux veulent faire empoisonner ce dernier, 274. Caraffe songe à se raccommoder avec le Roi d'Espagne, 285

Catherine d'Arragon est répudiée par le Roi d'Angleterre, 170. Sa mort, 173

Charles VIII succéde à son pere Louis XI, à l'âge de 14 ans, 5. Son éducation est confiée à Madame de Beaujeu, 6. Il se dispose à passer en Italie à la tête d'une armée, 15. Mort de ce Prince, 21

Charles d'Autriche petit-fils de Maximilien, doit épouser Claude de France, fille de Louis XII, 94. On change cette disposition, 97. Devenu Empereur, il donne de la jalousie au Roi d'Angleterre, 151. Sa dureté à l'égard du Roi de France son prisonnier, 152. Sa politique, 155 & suiv. Sa mauvaise foi, 159. Il se fait couronner en Italie, 164. Il excite le Pape contre le Roi d'Angleterre, 171. Ses entreprises heureuses, 175. Il fait attaquer la Provence sans succès, 177. Il vient à Paris, 182. Il recommence la guerre contre la France, 183. Il fait la paix, 190. Les Princes d'Allemagne lui font la guerre avec succès, 203. Ses plaintes au sujet de la rupture du Concile de Trente, 205. Informé de ce qui se passoit à Rome à son désavantage, il propose une tréve au Roi, qui ne peut se dispenser de l'accepter, 276. Il abdique ses Etats en faveur de son frere Ferdinand & de son fils Philippe, 262

Charles IX Roi de France monte sur le Trône sous la Régence de Catherine de Médicis, 371. Il est sacré à Reims, 375. Il assemble les Etats à Orleans, 241. Sa mort, 430. Son portrait, 431
Claude de France est promise à Charles, petit-fils de l'Empereur Maximilien, 54. Elle épouse le Comte d'Angoulême, depuis François I, 57
Clausse (Côme) de Marchaumont Sécretaire d'Etat, est chargé des affaires de la Bretagne, 468
Coligny (Gaspard de) Amiral de France, manque de surprendre Douai, 288. Il pille & brûle la petite Ville de Lens, 289. Il se jette dans S. Quentin, 290. Ruse dont il se sert pour faire entrer du secours dans la Place 292. Sa fermeté sauve la France après la bataille de S. Quentin, 297. Il demeure prisonnier après la reddition de cette Ville, 298. Il prend le parti de la Reine, 244
Colonne (Prosper) Général des troupes Impériales en Italie, 101. Avantage qu'il remporte sur les François au combat de la Bicoque, 107 & *suiv.*
Comines (Philippe) connu par ses Mémoires, donne des instructions à George d'Amboise, 3. Il est arrêté par ordre de Madame de Beaujeu, 7
Commerce protegé par d'Amboise produit l'abondance en France, 97
Condé (le Prince de) à la tête d'une faction à la Cour, 234. Les Guises jurent sa perte, & celle de son frere, 240. Portrait de ce Prince, 333. Il se rend à la Cour, 336. Il est envoyé Ambassadeur en Espagne avec le Prince de la Roche-Guyon, 337. Mortifi-

cation qu'il reçoit, *ibid.* Il eſt Chef ſécret de la conjuration d'Amboiſe, 350. Il eſt arrêté, 355. On informe contre lui, 356. Ses moyens de défenſe, 357. Il offre de ſe battre contre ſes accuſateurs, 358. Il ſe retire chez ſon frere le Roi de Navarre, 360. On l'accuſe de pluſieurs entrepriſes, 363. Il revient à la Cour où il eſt arrêté une ſeconde fois, 365. Il eſt condamné à mort, 369. Il ſort de priſon, 372. Il fait réſoudre le Colloque de Poiſſi, 375. Il ſe met à la tête des Proteſtans, 396

D

DESIRE' (Artus) négociateur ſécret du Cardinal de Lorraine, va en Eſpagne, 381. Il eſt arrêté, 388

Dunois (le Comte de) a part au projet formé par d'Amboiſe pour l'enlevement du Roi Charles, 7. Il eſt député en Bretagne pour travailler au mariage du Roi & d'Anne de Bretagne, 12. Mort de ce grand Capitaine, 13

E

EGMOND (le Comte d') Général de l'armée Eſpagnole attaque celle de France, 293 & *ſuiv.*

Eléonore de Portugal, eſt promiſe au Connétable de Bourbon, 156. Elle épouſe François I, 167

Epernon (le Duc d') ſe retire de l'armée & refuſe de venger la mort du Roi ſon Maître, 449

Etats ſont tenus à Paris par Henri II, 302. A Orleans par Charles IX, 373. En Bourgogne par Henri III, 439

F

FERDINAND Roi d'Arragon, traite avec le Roi de France pour la conquête du Royaume de Naples, 38. Mauvaise foi de ce Prince, 46. La France se dispose à lui faire la guerre avec vigueur, 47

Ferdinand Roi des Romains, s'accommode avec les Protestans, ce qui irrite fort le Pape, 265

Fizes (Simon) accompagne le Cardinal de Lorraine au Concile de Trente, 470. Il expédie les dépêches pour le massacre de la S. Barthelemi, 471. Lieu de sa sépulture, *ibid.*

Foix (le Maréchal de) faute d'être soutenu, perd un grand avantage sur les ennemis à la Bicoque, 111

François Comte d'Angoulême, épouse Madame Claude, 57. Devenu Roi, il donne sa confiance à Semblançai, 100. Il fait la guerre en Italie, *ibid* & *suiv.* Sa crédulité à l'égard de sa mere lui fait faire bien des fautes, 114 & 118. Il reçoit un conseil salutaire d'Antoine du Prat, & il lui donne sa confiance, 123 & *suiv.* Il abolit la Pragmatique-Sanction, 127. Il est persuadé des malversations de son Ministre; cependant il les souffre, 131. Il refuse de se preter aux projets ambitieux de ce Prélat, 133. Portrait de François I, 145. Il va de nouveau en Italie, 148. Il est pris prisonnier, *ibid.* & *suiv.* Il est transferé en Espagne, 152. Sa générosité déplacée, 153. On négocie pour sa délivrance, 155. Il tombe malade, *ibid.* Il sort de prison, 160. Il élude l'exécution du Traité de Madrid, 163. La guerre recommence, 164 & *suiv.* Le desir de revoir ses enfans envoyés pour lui en ôtage

en Espagne, lui fait accepter le Traité de Cambrai, 166. Il donne sa confiance à François de Tournon, qui est chargé du Ministere conjointement avec Anne de Montmorenci, 169. Il intercede pour le Roi d'Angleterre, 171 & *suiv.* Il se dispose à recommencer la guerre, 175. Sa prudence, 177. Sa générosité à l'égard de l'Empereur, 181. Il est presque séduit par le Cocq, Curé de S. Eustache; mais le Cardinal de Tournon pare le coup, 185. Guerre contre l'Angleterre, 195. Répentir de François I, au sujet du massacre des Vaudois, 196. Sa mort, 197. Il se défie des Guises, 259. Il aime le jeune Charles de Lorraine; en mourant, il recommande à son fils d'abaisser ceux de cette Maison, 260. Caractere de ce Prince, 261

François II, Duc de Bretagne, demande & obtient la paix en sacrifiant les intérêts du Duc d'Orleans, 10

François Dauphin, épouse Marie Stuart, niéce des Guises, 305. Il est reconnu Roi d'Ecosse, 306. Il monte sur le Trône de France, sous la Régence de Catherine de Médicis sa mere, 317. Son bon naturel est corrompu par les conseils pernicieux de Charles de Lorraine, 368. Sa mort prématurée dérange les projets des Guises, 370

Fréderic Roi de Naples attaqué par les Espagnols & les François, fait avec d'Aubigni un Traité qui est cassé, 39. Il est enlevé de l'Isle d'Ischia, & conduit en France, 40

Farneses (les) demandent du secours au Roi qui leur en accorde, 202

G

GAGUIN (Robert) en crédit à la Cour de Louis XI a part à la bonne éducation de George d'Amboise, 2
Gantois se révoltent, & veulent se soumettre au Roi qui les refuse, 181
Gassion (Jean de) tire par adresse son Maître Henri Roi de Navarre des prisons de Milan, 157. Il est payé d'ingratitude, 158
Gayete. Les François rendent cette Ville par une composition honteuse, 52
Genes se révolte contre le Roi de France, 62. Elle rentre dans le devoir, 65
Gentil, Commis de Semblançai, trahit son Maître, 115. Il est pendu, 116
Gié (le Maréchal de) cabale pour supplanter d'Amboise, 53. Il est lui-même disgracié, 54.
Gonzalve Général Espagnol. Sa perfidie, 45. Ses succès dans le Royaume de Naples, qui en sont une suite, 46
Grillon Mestre de Camp du Régiment des Gardes, 457. Bon mot qu'il dit sur la mort du Sur-Intendant d'O, 458
Guast (le Marquis de) fait assassiner les Envoyés du Roi, 183
Guerin Avocat Général du Parlement de Provence, marche contre les Vaudois, 193. Il subit la peine dûe à ses cruautés, 199
Guise. Les Princes de cette Maison sont en grand crédit sous le Regne de Henri II & sous les suivans, 26 & *suiv.* Ils voyent leur crédit s'augmenter sous le Regne de François II, 327. Ils reçoivent quelque mortification au commencement du Regne de Charles IX, 373
Guise (François Duc de) frere du Cardinal

Charles de Lorraine, 259. Il est nommé Général de l'armée qui doit conquérir le Royaume de Naples, 275. Il arrête les progrès du Duc d'Albe, 283. Il va droit à Rome, 285. Embarras où il se trouve, *ibid.* Il revient en France, 287. Il signale son retour par la prise de Calais, 302. Son ambition réprimée par le Roi, 306. Il veut perdre d'Andelot pour avoir ses dignités, 307. Instruit de la conjuration d'Amboise, il se met en devoir d'en prévenir l'effet, 353. Cruautés exercées à ce sujet, 355. Sa politique en voyant la défense du Prince de Condé, 358. Il se dispose à faire le siége d'Orleans, 398. Il est assassiné par Poltrot, 420

Guise (le Duc de) fils du Balafré, venge l'assassinat de son pere par la journée de la S. Barthelemi, 430

H

HENNUGER (Jean) Evêque de Lizieux, donne un exemple mémorable d'humanité & de charité, 214

Henri VIII Roi d'Angleterre, fait un Traité secret avec la France, 151. Il reçoit des remercimens de la part de François I, 161. Sa passion pour Anne de Boulen cause la ruine de la Religion en Angleterre, 170 & *suiv.* Henri embrasse le parti de l'Empereur contre la France, 189. Mort de ce Prince, 196

Henri Dauphin épouse Catherine de Médicis, 172. Il monte sur le Trône, 197. Ses différends avec l'Empereur Charles V, 201 & *suiv.* Il fait la guerre à l'Empereur, 203. Ses conquêtes, 206. Il envoye du secours aux Siennois, 208. Il rappelle le Connéta-

ble à la Cour, & lui donne sa confiance; 261. Il fait la guerre avec avantage en Italie 264. Les premieres années de son Regne ne sont occupées qu'aux plaisirs, 269. Il fait une Ligue avec le Pape Paul IV, 275. Il accepte une tréve proposée par l'Empereur, 277. Il consent qu'on assemble le Concile, 281. La guerre recommence, & le Roi envoye des troupes en Italie, 185. Il se laisse entraîner par les conseils du Cardinal de Lorraine, 299. Il rappelle le Duc de Guise de l'Italie, *ibid.* Il assemble les Etats à Paris & en obtient plusieurs secours, 303 & *suiv.* Il conserve de l'amitié pour le Connétable, malgré les efforts que font les Guises pour lui faire oublier ce Seigneur, 306. Il donne sa confiance à d'Andelot, 307. Mais connoissant son penchant pour les nouvelles opinions, il lui ôte son estime & le fait même arrêter, 313. Il fait la paix avec le Roi d'Espagne, 320. A l'instigation du Cardinal de Lorraine, il vient au Parlement, dont il fait arrêter plusieurs Membres soupçonnés d'hérésie, 325. Il est blessé dans un tournois & meurt de sa blessure, 327.

Henri III succéde à son frere Charles IX, 432. Sa réponse aux protestations de fidélité que lui fait le Cardinal de Lorraine mourant, 433. Plongé dans les plaisirs, il laisse à d'O le maniement des affaires, 437. Il fait tuer le Duc de Guise à Blois, 448. Il est lui-même tué à S. Cloud par Clement, *ibid.*

Henri IV monte sur le Trône, 448. Les Catholiques de l'armée du feu Roi font d'abord difficulté de le reconnoître, 450. Mais enfin ils se soumettent, 454. Il fait d'O Sur-Intendant des Finances, 455. Puis

Gouverneur de Paris, 456

'Hôpital (Maréchal de l') Chancelier, fait un discours aux Etats assemblés à Orleans, 241. Il en fait un autre au Colloque de Poissi, dont il refuse de donner copie de peur de quelque supercherie, 250 & 377

Higuera (Jean) Inquisiteur, est envoyé en France par Ferdinand, 55

Hugonis (Jacques) Cordelier à la suite du Cardinal de Lorraine, informe secrettement les Légats des intentions de son Maître, 412

J

JESUITES (les) sont introduits en France par le Cardinal de Tournon, 157

Jules II est élû Pape, 50. Il confirme d'Amboise dans sa Légation perpétuelle dans le Royaume de France, *ibid.* Son ingratitude à l'égard de cette Couronne, 61. Ses craintes par rapport à la conférence de Savoye, 69. Il se raccommode avec les Venitiens & se ligue avec eux, 79 & *suiv.*

L

LAINEZ (Jacques) Jesuite. Son insolence en parlant à la Reine 385

Lautrec Commandant de l'armée Françoise en Italie, est fait Gouverneur du Milanez, 100. Il reçoit un secours considérable de Suisses, 101. Danger qu'il court, 102. Il attaque le Camp des ennemis, & est repoussé avec perte, 103. Le manque d'argent est cause de sa défaite, 104 & 107. Combat de la Bicoque, 109 & *suiv.* Lautrec est abandonné par les Suisses, 112. Il se justifie devant le Roi, 113

Liancourt (Madame de) Maîtresse du Roi, est la seule qui regrette d'O, dont elle tiroit

des sommes considérables, 460

Lorraine (Jean de) Cardinal, est envoyé en Ambassade auprès de Charles V, 176. Il est Plénipotentiaire à Leucate, 178. Aidé du Cardinal de Tournon, il ramene le Cocq, Curé de S. Eustache, dans le sein de l'Eglise, 185

Lorraine (Charles de) Archevêque de Reims, fait ôter la dignité de Chancelier de l'Ordre de Saint Michel au Cardinal de Tournon, pour se l'approprier, 198. Il est envoyé à Rome avec cette Eminence, 216. Il dispute contre de Beze pour le parti Catholique, 252

Lorraine (Charles de). Sa naissance, 259. Son éducation, 260. Il est fait Archevêque de Reims à 15 ans, *ibid.* Grand crédit des Lorrains à la Cour de France, 261. Qualités de Charles, 262. Le Roi Henri II lui donne sa confiance, 269. Il appuye le projet du Cardinal Caraffe, 271. Il est envoyé à Rome, 273. Traité entre le Pape & le Roi de France, 275. Mécontentement du Cardinal de Lorraine, 277. Ses conseils sont suivis par la Cour, préférablement à ceux du Connétable de Montmorenci, 284. Commencement de son grand crédit, 288. Bataille de S. Quentin, 292 & *suiv.* Le Duc de Guise est rappellé d'Italie à la sollicitation du Cardinal son frere, 299. Il le fait déclarer Lieutenant Général du Royaume, 300. Charles parle pour le Clergé dans l'Assemblée des Etats, 304. Il marie le Dauphin avec Marie Stuart sa niéce, Reine d'Ecosse, 305. Il veut perdre d'Andelot, 307. Conférence du Cardinal de Lorraine avec Perrenote Evêque d'Arras, 309 & *suiv.* Ac-

cusation contre d'Andelot, 313. Entreprises du Cardinal de Lorraine, 316. Sa fierté, 319. Il inspire au Roi la persécution, 320 & suiv. Conseil qu'il donne au Duc d'Aumale, 329. Mortification qu'il reçoit, 330. Sentimens qu'il inspire au Duc son frere, 337 Ses conseils à la Reine mere, 338. Ses intrigues, 339 & suiv. On écrit contre lui & contre ceux de sa Maison, 342. Ce qui lui fait redoubler sa tyrannie, 344. Anne du Bourg est la premiere victime qu'il immole à son ambition & à ses craintes, 347. Inquisition qu'il introduit en France, 348, Conjuration d'Amboise formée contre les Guises, 350. Mauvais succès des Conjurés, 353. Cruautés des Guises, 355. Haine de Charles de Lorraine contre le Prince de Condé, dont il demande la mort, 356. Ses craintes redoublent, 360. Sa vanité lui fait approuver le Colloque de Poissi, 362 & suiv. Son insolence, 365. Il fait arreter le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *ibid.* Il veut faire assassiner le premier, 367. Il fait condamner à mort le second, 370. Sa vanité est mortifiée à l'assemblée des Etats, 373. Il presse le Colloque de Poissi, 377. Son discours, 383. Démarche qu'il fait auprès du Roi d'Espagne, 387. Son hipocrisie, 388. Conjointement avec le Roi d'Espagne, il joue le Roi de Navarre, 391. Ses entretiens avec le Duc de Vittemberg, 392. Ses intrigues en Allemagne, 398. Il part pour le Concile de Trente, 399. Son arrivée dans cette Ville inquiéte le Pape, 405. Ce qu'il dit aux Peres du Concile, 406. Honneurs qu'il reçoit, 409. On apprend ses intentions, 412. Le Pape tâche de le gagner,

417. Il presse le Concile sur le mariage des Prêtres, 419. Ses regrets sur la mort de son frere, 420. Il va à Rome, 422. Il revient à Trente, où il termine le Concile par un discours, 423. Son retour en France, 424. Mortification qu'il reçoit en arrivant à Paris, 427. Il se retire dans son Diocèse, 429. Il tombe malade, 432. Sa mort, 433
Lorraine (le Duc de) reconcilié avec la France, épouse Madame Claude, seconde fille de Henri II, 320
Lorraine (Christierne de) mere du Duc, voulant connoître les dispositions des Guises à l'égard de l'Espagne, s'abouche avec eux à Péronne, 308
Louis XI donne l'Evêché de Montauban à George d'Amboise & le fait son Aumônier, 2. Sa mort, 5
Louis Duc d'Orleans à la tête d'un parti opposé à celui du Sire de Beaujeau, 4. Il épouse la cadete des filles du Roi, 5. Il se propose d'augmenter son autorité, 6. Informé qu'on en veut à sa liberté, il se retire auprès du Duc de Bretagne, où il assemble une armée. Il perd une bataille contre la Trimouille, & est fait prisonnier, 8. Il est tiré de prison pour travailler au mariage du Roi & d'Anne de Bretagne, quoiqu'il fût amoureux de cette Princesse, 13. Sa réconciliation avec la Duchesse de Bourbon, 14. Il est fait Gouverneur de Normandie, *ibid.* Il nomme d'Amboise son Lieutenant, & il le fait élire Archevêque de Rouen, 15. Il précéde le Roi en Italie, & remporte une victoire navale sur les Napolitains, 16. Il tombe malade, 17. Il assiége & prend Novarre, 18. Mais attaqué par le Duc Sforce, il

est obligé de céder sa conquête & de se retirer, *ibid.* De retour en France, on veut le renvoyer en Italie, mais d'Amboise l'en détourne, 19. Tous deux sont disgraciés, 20. Il monte sur le Trône, sous le nom de Louis XII, 21. Il fait d'Amboise son premier Ministre, *ibid.* Beaux commencemens de son Regne, 22. Il répudie Jeanne de France, 24. Il épouse Anne Duchesse de Bretagne, 25. Brouillerie avec l'Université, 28. Il se dispose à la conquête du Milanez, 29. Ses conquêtes en Italie, 30. Il accepte la tutelle de l'Archiduc Charles, 59. Il se brouille de nouveau avec Maximilien, 60. Il accorde du secours au Pape Jules II, 61. Il punit les Genois de leur révolte, 65. Il a une entrevûe à Savone avec Ferdinand Roi d'Arragon, 68. Affaires qui s'y traitent, *ibid.*

Ludovic Sforce Usurpateur du Duché de Milan, se sauve à l'arrivée du Roi, 30

Luna (le Comte de) Ambassadeur d'Espagne, refuse de céder le pas à ceux de France, 414.

M

MAITRE (Gille le) Premier Président du Parlement de Paris, donne des conseils violens au Cardinal de Lorraine, 321

Malet (Louis) Sire de Graville, sollicite la liberté du Duc d'Orleans, 11. Richesses immenses de ce Seigneur, *ibid.*

Malerne Cordelier, Confesseur de la Duchesse de Bourbon, intercéde pour George d'Amboise, 9

Mantoue (le Marquis de) ligué avec les François, 42. Il est soupçonné d'intelligence avec les Espagnols, 50. Il se retire du

service, 51

Maximilien I, Empereur, fait une tréve avec la France, 37. Il confére avec d'Amboise dans la Ville de Trente, 50. Il recommence la guerre contre la France, 58

Mayenne (le Duc de) à la tête de la Ligue, 456

Médicis (Côme de) par sa prudence rompt les mesures du Cardinal de Tournon, 207. Il est cependant la dupe de cette Eminence, *ibid.*

Médicis (Catherine de.) Régente du Royaume pendant les Minorités de François II & de Charles IX, 233 *& suiv.* Maintient les Lorrains dans toute leur autorité, 328. Elle chasse la Duchesse de Valentinois de la Cour, & elle méprise les avis du Connétable, *ibid.* Elle tâche de conserver l'équilibre entre les Princes du Sang & les Lorrains, 369. Elle mande le Connétable à la Cour, 371. Elle presse le Cardinal de Lorraine de revenir en France, 422

Melanchton (Philippe) est mandé en France, 187. Le Cardinal de Tournon le fait contremander, 188

Merveille Gentilhomme de la Maison du Roi, & Envoyé secret à la Cour de Milan, a la tête tranchée, 174

Milan (le Duché de) conquis par le Roi, 29. Il se révolte contre la France, 31. Il rentre dans le devoir, 34 & 35

Monbrun (Charles) neveu du Cardinal de Tournon, excite des troubles dans le Dauphiné, 235. Victoire qu'il remporte, 236. Il sort de France, *ibid.*

Montgomeri (Gabriel de) reçoit ordre d'arrêter plusieurs Conseillers pour crime d'hé-

résie, 325. Il blesse le Roi dans un Tournois, 327

Montluc (Blaise de) conduit du secours au Pape, 283. Il refuse par politique la charge de Lieutenant Colonel de l'Infanterie Françoise, dont on venoit de dépouiller d'Andelot, 316

Montmorenci (Anne de) conduit un secours de Suisses au Maréchal de Lautrec, 101. Sa valeur à la journée de la Bicoque, 109. Danger qu'il court, 110. Il fait le voyage de Madrid, 155. Il est fait Grand Maitre de la Maison Roi, 161. Il est chargé du Ministere, 169. Il a la conduite de la campagne de Provence pour repousser l'Empereur, 178. Il est nommé Plénipotentiaire, *ibid.* Il est fait Connétable, 179. Sa disgrace & son exil jusqu'à la mort du Roi, 197. Il est rappellé à la Cour, *ibid.* Il est disgracié une seconde fois, 231. Sa haine contre les Novateurs, 245. Il s'oppose aux desseins du Cardinal Caraffe, 270. Mais on méprise ses avis, 273. Il veut secourir S. Quentin, 292. Il fait trop tard sa retraite, 293. Il perd la bataille & est fait prisonnier, 295. Il est de nouveau disgracié, 328. Il veut se rétablir à la Cour, 331. Il y paroît avec un grand cortége, 360. Il assiste aux Etats d'Orléans, 371. Mortification qu'il donne aux Guises en arrivant, *ibid.* Il est contraire aux Protestans, & menace l'Evêque de Valence, 376. Il est tué à la bataille de Saint Denis, 467

Montmorenci (François de) fils du Connétable, repousse le Cardinal de Lorraine qui entroit dans Paris avec des Gardes malgré la défense, 425 & *suiv.*

Moroné (Jerôme) habile politique, ménage une Ligue entre tous les Princes d'Italie & la France pour secouer le joug de l'Empereur, 157
Munier (Jean) Lieutenant Civil succombe à la tirannie du Cardinal de Lorraine, 316. Beau trait de reconnoissance de la part de son Greffier, 517. Munier est exilé, *ibid.*
N
NAPLES. Cette Ville se rend au Roi de France Charles VIII, 39
Nemours (le Duc de) Viceroi de Naples, 41. Il est battu par Gonsalve, 46. Sa mort, *ibid.*
O
O (François d'). Sa naissance & ses premiers emplois, 436. Il devient Sur-Intendant des Finances, 437. Son faux zele, 438. Sa dureté à l'égard du peuple, 439. Ses malversations, 443. Son ambition, 445. Ses conseils préjudiciables à l'Etat, 446. Il refuse de se soumettre à Henri IV, après la mort de Henri III, 450. Mais il y est contraint, 452. Sa conduite à l'égard du nouveau Roi, 455. Il est fait Gouverneur de Paris, 456. Sa mort, 458. Il laisse peu de biens, 459. Son luxe & ses dépenses excessives, 460. Ses descendans, 462
Oignon brave Officier. Réponse qu'il fait au Connétable qui lui demandoit son avis à la journée de S. Quentin, 294
Olivier Chancelier reprend les Sceaux, 329. Sa prudence à empecher l'effet des calomnies faites à l'instigation du Cardinal de Lorraine, 341
Oppede (le Baron d') par ses faux avis obtient ordre de la Cour d'exterminer les Vaudois, 165. Il exécute cet ordre barbare, *ibid.* Il

tâche de se mettre à couvert des poursuites qu'on pourroit lui faire dans la suite, pour avoir trompé le Roi, 194. Il évite la punition en cédant sa terre au Cardinal de Lorraine, 199

P

PALIANO (le Duc de) donne son fils en ôtage aux François, 277

Paul III tâche d'appaiser les querelles des Princes Chrétiens, 179. Il se rend à Nice, 180

Paul IV monte sur le Siége Pontifical, 162. Il est contraire à la Maison d'Autriche, *ibid.* Son amitié pour les François devient funeste à la France, *ibid.* Son caractere, 216. Il rend le Cardinal Santafiore, responsable de la trahison de ses freres, 267. Il le fait mettre en prison, 268. Sa crédulité pour son neveu Charles Caraffe, 274. Il fait un traité avec Henri II, 275. Il se plaint de la conduite du Roi, qu'il accuse de légereté, 279. Il envoye des Légats à l'Empereur & au Roi d'Espagne, 280. Son neveu vient en France, *ibid.* Conduite vigoureuse de ce vieillard, 282. Il ne tient pas la parole qu'il avoit donnée au Roi, 285. Il feint d'être encore dans les intérêts du Roi, 286. Mort de ce Pontife, 287

Paulin, Baron de la Garde, a part au massacre des Vaudois, 193. Il commande les Galeres de France, 196

Perrenot Evêque d'Arras, a des Conférences avec le Cardinal de Lorraine, où il se trame plusieurs choses contre les vrais serviteurs du Roi, 309

Pescaire (le Marquis de) Chef d'une Ligue entre les Princes d'Italie, 156. Il découvre tout à l'Empereur, & meurt empoisonné, 157.

Philippe Archiduc d'Autriche vient en France, 45. Sa bonne foi, 46. Il dispute la Castille au Roi d'Arragon, 55. Il se rend Maître de cet Etat, 56. Irrité contre la France, il lui déclare la guerre, 58. Sa mort, 59
Philippe II témoigne sa joye de la victoire de S. Quentin, en faisant bâtir le Palais de l'Escurial, 297
Pie IV est élu Pape par la faction des Caraffes, qui pour prix de ce service sont condamnés à mort par ce Pontife, 229. Il donne sa confiance à Tournon, 230
Pinart (Claude) Sécretaire d'Etat sous le regne de Henri III, est envoyé en Suéde pour traiter du mariage du Roi avec Elisabeth sœur du Roi Jean, 475. Il est éloigné des affaires, *ibid.*
Poissi. On y tient une Assemblée célébre de Catholiques & de Protestans, 248
Poltrot assassine le Duc de Guise au siége d'Orleans, 420
Prat (Antoine du) Chancelier, ennemi de Semblançai, a part à son jugement, 115. Origine & naissance de du Prat, 121. Commencement de sa fortune, 122. Il est fait Chancelier & Garde des Sceaux, 123. Conseil salutaire qu'il donne au Comte d'Angoulême, *ibid.* Il embrasse l'état ecclésiastique, 124. Il est revêtu successivement de cinq Evêchés, 125. Il est fait Cardinal, *ibid.* Son zéle contre les nouveautés, 126. Il est auteur du concordat, 128. Il s'attire la haine du peuple, 130. Ses rapines, 131. Son ambition pour la Papauté, 132. Il tombe malade, 133. Sa mort, 134. Quelques particularités de sa vie, 135. Son ignorance crasse, 137. Son goût bisarre, 139. Juge-

[redacted]

ment ſur ce Miniſtre, *ibid.*

Proteſtans ſont perſécutés par ordre du Cardinal de Lorraine, 340. Inquiſition pour les diſtinguer, 348. Ils trament la conjuration d'Amboiſe, dont ils ſont la victime, 349. Ils ſont maſſacrés à Vaſſi, 394. Ils commencent à cabaler pour ſe défendre de l'oppreſſion, 395

R

RAVESTEIN (le Comte de) commande la Flote pour l'expédition de Naples, 38. Il enleve Fréderic Roi de Naples de l'Iſle d'Iſchia, 40

Renaudie (Godefroi, Barri de la) dit de la Forêt, Chef de la conjuration d'Amboiſe, aſſemble les Conjurés, 350. Ils ſont découverts, 352. La Renaudie eſt tué, 354

Revol (Louis) Sécretaire d'Etat, eſt chargé par le Roi de faire aſſaſſiner le Duc de Guiſe, 476. Il aſſiſte à la Conférence de Surenne, 477

Rucellaïo (Annibal) eſt envoyé à la Cour de France par le Cardinal Caraffe, 369. Sujet de ſa négociation, 370

Rufé (Martin) ſuit le Roi Henri III en Pologne, 477. Il eſt Sécretaire d'Etat, 478

S

SAVOYE (Louiſe de) mere de François I. Elle eſt cauſe de tous les malheurs qui ſont arrivés à la France pendant le regne de François I, 100, 104. Sa haine contre Lautrec, 105. Elle perd Semblançai par un menſonge, 114. Sa méchanceté, 117. Le Connétable de Bourbon la mépriſe, 118. Elle entreprend de le perdre, & elle y réuſſit, 146. Elle eſt Régente du Royaume pendant la priſon du Roi, 149. Elle traite avec l'Angleterre,

l'Angleterre, 151. Elle travaille à rendre la liberté à son fils, 152. Elle entre dans un projet de Ligue formé par les Princes d'Italie, 156. Elle négocie la Paix de Cambrai, 166. Sa mort, 169
Savoye (le Duc de) à la tête de l'armée Espagnole, assiége Saint Quentin, 290. Il gagne la bataille de Saint Quentin, 295. Mais il retire peu de fruit de sa victoire, 297
Sforce (Ludovic) à la tête d'une armée, rentre dans Milan, révoltée contre le Gouverneur François, 31. Les Suisses le livrent au Cardinal d'Amboise, 34
Sforce (François) Duc de Milan, fait trancher la tête à Merveille Envoyé du Roi, 174. Il envoye Taverna pour faire des excuses, 175. Sa mort, 176
Sforce (les) au service de l'Empereur, gagne un de leurs freres qui portoit les armes pour la France; il quitte cette Couronne, & emmene les Galeres dont il avoit le commandement, 266
Siennois (les) secouent le joug de l'Empereur, 208. Mais ils sont contraints de se soumettre à Côme de Médicis, 209
Soubselle, freres, repoussent avec courage les violences qu'on veut leur faire, 341. L'un des deux est arrêté, 342. Il se sauve, 348
Strozzi (Pierre) va au secours des Siennois, 207. Il marche au secours de Rome, ménacée par le Duc d'Albe, 283
Stuart (Marie) héritiere d'Ecosse est amenée en France, 201. Elle épouse François Dauphin, 305
Suisses. Ils livrent Ludovic Sforce au Cardinal d'Amboise, 34. Ils s'attachent à la France, 80. Leur obstination est cause de la défaite

[illegible] Sœurs d'Au[illegible]

[illegible]

[illegible] des Dames, [illegible]

[illegible] entiere avec [illegible]

[illegible] veut faire recevoir [illegible]

[illegible] d'Augsbourg, [illegible]

accordée, 199. Tournon est fait Archevêque de Lyon, 200. Il est auteur de la Chambre ardente, 202. Il va trouver le Pape, 203. Il travaille à faire assembler le Concile de Trente, 204. Ses négociations en Italie, 206 & *suiv.* Son retour en France, 211. Son zéle contre les Calvinistes de son Diocèse, 212. Par son conseil on brûle les hérétiques, 213. Sage conduite de Tournon par rapport aux affaires d'Italie, 219. Il écrit au Roi, 221. Il tâche d'empêcher le Cardinal Caraffe d'aller en France, 225. Douleur de Tournon sur les maux de sa Patrie, 226. Il pense être élu Pape, 229. Il devient Doyen des Cardinaux, 230. Il revient en France, où il recouvre une partie de son crédit, 231 & *suiv.* Ses premiers soins pour la tranquillité de l'Etat, 235. & *suiv.* Il introduit les Jesuites en France, 237. Il se répent de sa sévérité contre les Novateurs, 239. Il sauve le Roi de Navarre, 240. Mort du Roi François II. 242. Tournon est chargé de réconcilier les Grands du Royaume, 245. Ouverture des Etats où assiste Tournon, 246. Il s'oppose au Colloque de Poissi, 247. Son zele pour la conservation de la Religion Catholique, 249 & *suiv.* Retraite du Cardinal, 253. Sa mort, 254. Son éloge, 256. Ses richesses & sa puissance, 258

Tournon (le Cardinal de) est éloigné du Ministere sous le regne de Henri II. 261. Il est chargé d'annoncer au Pape la tréve conclue avec l'Empereur, 278. Il est rappellé à la Cour, pour être du Conseil de la Régence, 331. Il demande copie du discours du Chancelier, au Colloque de Poissi, 378. Son indignation au discours de Beze, 381

Trimouille (Louis de la) commande l'armée d'Italie, 32. Il est nommé une seconde fois Général, 47
Trivulce (Théodore) Général de Louis XII. part pour l'Italie à la tête des troupes, 29. Il est nommé Gouverneur de Milan, mais il se fait haïr, 30. Il vient au-devant du Cardinal d'Amboise, qui le traite avec douceur, & le reconcilie avec Stuart d'Aubigny, 32. Il bat les Impériaux, 70

V

VALENTINOIS (la Duchesse de) Maîtresse de Henri II. Poussée par le Cardinal de Lorraine, elle fait prendre au Roi des résolutions contraires à celles que lui inspiroit le Connétable de Montmorenci, 284. Elle se prête aux desseins violens du Cardinal de Lorraine, 320. Elle est disgraciée après la mort du Roi, 328. Le Duc d'Aumale son gendre, prend d'abord son parti, mais bientôt il l'abandonne comme les autres, 329.
Vaudois (les) sont traités avec douceur par le Cardinal d'Amboise, 91. Ils sont massacrés sous le Regne suivant, 193 Ils demandent justice, & ils l'obtiennent sous le regne de Henri II. 199
Vendôme. (le Duc de) Sa prudence à refuser la Régence que lui offroient des séditieux, 150
Vénitiens (les) se déclarent pour Ferdinand contre la France, 42. Leur politique, 67. Ligue de Cambrai contre eux, 71 & *suiv.* Ils sont sacrifiés à la paix des Dames, 166.
Vittemberg (le Duc de) confere avec les Guises, 392. Il veut faire recevoir en France la Confession d'Ausbourg, 393

Fin de la Table du Tome second.

